



**Mémoire Présenté**

**par :**

**Abdourahmane**

**SENE**

**Université Cheikh Anta**

**Diop**

**ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES**

**ARCHIVISTES**

**ET DOCUMENTALISTES**

**ETUDE DIAGNOSTIQUE DES PROBLEMES ET BESOINS  
D'INFORMATION DANS LES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES (PME) / PETITES ET MOYENNES  
INDUSTRIES (PMI) AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION  
DE DAKAR**

**Juillet 2006**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

(UCAD)



**ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES ARCHIVISTES  
ET DOCUMENTALISTES  
(EBAD)**

**Mémoire de fin d'études**

SUJET :

**ETUDE DIANOSTIQUE DES PROBLEMES ET BESOINS  
D'INFORMATION DANS LES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES (PME) / PETITES ET MOYENNES  
INDUSTRIES (PMI) AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION  
DE DAKAR**

Présenté et soutenu publiquement pour l'obtention du

**DIPLOME SUPERIEUR EN SCIENCE DE L'INFORMATION  
DOCUMENTAIRE  
(DSSID)**

Par :

**Abdourahmane SENE**

Sous la supervision de :

**M. Mbaye THIAM**

Maître-assistant  
à l'EBAD

*Juillet 2006*

19.01.01

SEN

03 AVR. 2007 018 AVR. 2007 19.0101  
SEN  
13354

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

(UCAD)



ECOLE DE *BIBLIOTHECAIRES ARCHIVISTES*  
ET *DOCUMENTALISTES*  
(EBAD)

*Mémoire de fin d'études*

SUJET :

**ETUDE DIAGNOSTIQUE DES PROBLEMES ET BESOINS  
D'INFORMATION DANS LES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES (PME) / PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES  
(PMI) AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR**

Présenté et soutenu publiquement pour l'obtention du

DIPLOME SUPERIEUR EN SCIENCE DE L'INFORMATION  
DOCUMENTAIRE (DSSID)

Par :

**Abdourahmane SENE**

Section : Documentation

Sous la supervision de :

**M. Mbaye THIAM**

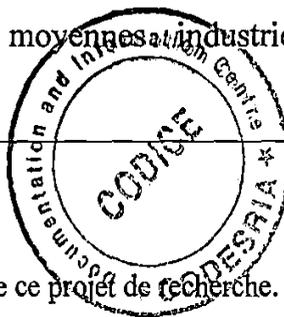
Maître-assistant  
À l'EBAD

*Juillet 2006*



## Sujet du mémoire

Etude diagnostique des problèmes et besoins d'information dans les petites et moyennes entreprises (PME) / petites et moyennes industries (PMI) agroalimentaires dans la région de Dakar.



## Problématique de la recherche

Plusieurs raisons nous ont poussées à vouloir entreprendre ce projet de recherche. Ces raisons ne relèvent nullement du hasard, elles sont d'abord liées à une constatation de certains problèmes.

- l'extrême fragilité des PME/PMI agroalimentaires de la région de Dakar qui sont de plus en plus secouées par les faillites,
- l'insuffisance notoire des structures de collecte, de traitement et de diffusion des informations utiles à la compétitivité des entreprises agroalimentaires au Sénégal voyant la place qu'occupe l'information dans la conduite des activités d'une entreprise et dans un monde où le marché économique et commercial est de plus en plus ouvert,
- la méconnaissance par certains dirigeants d'entreprises et autres organisations de la valeur de l'information dans la conduite de leurs activités,
- l'existence d'un secteur agroalimentaire très dynamique au Sénégal mais où la recherche, l'exploitation et la distribution de l'information ne sont pas bien structurées,
- l'appropriation d'Internet qui s'accompagne d'une surabondance de l'information reposant la question de sa pertinence, de sa fiabilité, mais surtout de sa maîtrise,
- l'intégration insuffisante par les PME agroalimentaires des potentialités offertes par les technologies de l'information et de la communication,
- la méconnaissance des sources d'information devant satisfaire les besoins en information des dirigeants de ces entreprises
- l'inexistence au Sénégal de certains types d'informations pouvant intéresser les PME agroalimentaires

Partant de ces problèmes nous nous sommes posés ces questions pour essayer de résoudre ces problèmes :

Quels sont les besoins d'information satisfaits ou non satisfaits des PME agroalimentaires de la région de Dakar et qui constitueraient des réels problèmes à la bonne marche de ces entreprises ?

Autrement dit :

Quels sont les problèmes d'information de ces entreprises ?

Quels sont leurs besoins d'information ?

### **Méthodologie de recherche adoptée**

La conduite de ce projet de recherche a fait appel à une méthodologie variée entre deux techniques de recherche fondamentale qui sont naturelles et normales dans des projets de recherche qui consistent à diagnostiquer une situation :

- La recherche documentaire
- L'enquête par questionnaire

L'intérêt fondamental ces deux techniques s'est révélé dans la revue de la littérature sur l'information et sa valeur, sur l'étude du secteur agroalimentaire au Sénégal. En effet d'autres méthodes secondaires surtout sur le recueil de données quantitatives, ont été utilisées comme les entretiens, les interviews, les observations durant notre stage au service des bases de données (INFOCOM) du TRADE POINT SENEGAL (TPS) mais aussi lors de nos visites aux centre d'information et de documentation des structures ayant collaborée à cette étude. En effet la recherche par questionnaire nous a permis de constituer deux types de questionnaires pour mieux cerner le sujet : l'un destiné au PME agroalimentaires et l'autre destiné aux structure d'appui.

Pour le questionnaire destiné aux PME / PMI agroalimentaires, l'échantillon a été choisi selon les critères suivants : la spécialité de l'entreprise, le nombre de PME de transformation et de commercialisation de produits agroalimentaires dans la région de Dakar, l'ancienneté de l'entreprises dans le secteur, le chiffre d'affaire par mois et le budget annuel de l'entreprise, le nombre d'employés, les activités extérieurs de l'entreprise.

Cependant pour le questionnaire destiné aux structures d'appui le seul critère est la couverture partielle ou totale du secteur agroalimentaire.

### **Les résultats obtenus**

#### **■ Problèmes d'information des PME agroalimentaires**

<b>Problèmes d'information</b>	<b>Pourcentage</b>
Problème de la maîtrise de l'information	30%
Problème de la circulation de l'information	60%
Problème de la localisation de l'information	50%

Problème de la disponibilité de l'information	60%
Problème lié à la localisation géographique des sites d'information	30%
Méconnaissance de la valeur de l'information dans la conduite des activités économiques d'une entreprise	0%
Ignorance de l'existence des sites d'information devant satisfaire leurs besoins	50%
Confidentialité attachée à certains types d'information	0%
Le caractère obsolète des informations du fait du retard accusé dans la diffusion	20%
Problème d'accéder	50%
Problème lié au coût de l'information	50%

### Besoins d'information des PME agroalimentaires

Types d'information	Pourcentage
Informations économiques	30%
Informations commerciales	100%
Informations concurrentielles	60%
Informations techniques	30%
Informations technologiques	100%
Informations scientifiques	15%
Informations financières	60%
Informations marketing	40%
Informations professionnelles	40%
Informations sur les experts	15%
Informations sur les institutions spécialisées	50%
Informations sur les laboratoires de recherches	70%
Informations juridiques	40%
Autres	15%

■ Les PME-PMI agroalimentaires s'informent le plus souvent pendant les salons, les foires (90%), les séminaires (95%) et les rencontres professionnelles (80%), mais aussi dans Internet (90%)

■ L'existant en information (centre de recherches, centre de documentation, ressources électroniques), est mal exploité par ces entreprises. Certaines informations utiles à leur fonctionnement ne sont pas disponibles

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### **Référence**

SENE, Abdourahmane. – *Etude diagnostique des problèmes et besoins d'information dans les petites et moyennes entreprises (PME) / petites et moyennes industries (PMI) agroalimentaires dans la région de Dakar.* – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information Documentaire (DSSID). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 2006. -192 p. Tabl., graph, Index, annexes.

### **Résumé**

Le secteur agroalimentaire, l'une des premiers pourvoyeurs de devises de l'économie sénégalaise, connaît un développement sans précédent durant cette dernière décennie. Il est la composante principale du secteur primaire au Sénégal et occupe une place incontournable dans l'économie du pays et contribue pour près de 42% de la formation du PIB (23% pour le secteur agricole, 7% pour le secteur de l'élevage, 12% pour le secteur de la pêche). Le secteur agricole (domaine de ce mémoire) représente 45% des activités du secteur primaire et occupe 2/3 de la population. L'intérêt et l'importance de ce secteur se caractérisent par une création et une augmentation sans cesse de petites unités de transformation et de commercialisation de produits agroalimentaires. Ces entreprises qui sont des PME pour la plupart rencontrent d'énormes difficultés d'accès aux informations stratégiques leur permettant ainsi de faire face à la rude concurrence et d'améliorer leur chiffre d'affaire et ont le plus souvent besoin d'informations commerciales, technologiques, financières et concurrentielles. L'idée d'améliorer la compétitivité des PME agroalimentaires réside dans une étude de leurs problèmes et besoins d'information point focal de ce mémoire. En effet, le Sénégal à l'instar des pays en développement est caractérisé par un environnement industriel largement dominé par les PME soit 80 à 90% des industries du pays. Dans ce contexte les PME agroalimentaires en particulier et les PME en général doivent accéder aux informations stratégiques pour faire face à la rude concurrence.

### **Mots - clés**

Besoins d'information, Problèmes d'information, Information, PME, PMI, Agroalimentaire, Documentation, réseaux d'information, système d'information, Banque de données, Bases de données, Dakar, Sénégal, Société de l'information, Fruit, Légume, Céréale, Prise de décision, Information stratégique, information commerciale, information technologique, Internet

## **Abstract**

*The food sector, one of the first suppliers of senegalese economy, has experienced an unprecedented development in the last decade. It is the major component of the senegalese primary sector and take up a very important place in the economy of the country and contributed about 42 % in the creation of G.D.P (Gross Domestic Product), 23 % for the agricultural sector, 7 % for the breeding sector, 12 % for the fishing sector. The agricultural sector field of this dissertation, covers 45 % of the activities in the primary sector and takes up the 2/3 of the population. The importance and the interest of this sector are characterized by a creation and an incessant increase of unities of transformation and marketing of food product. And most of these firms which are small and medium sized firms encounter a lot of difficulties to have access to strategic information allowing them to face the harsh competition and improve their sales figure and most of the time need commercial, technology, financial and competitive information. The idea of improving the competitiveness, of the small and medium sized firms of food resides in the study problems and information needs which is the focus of this dissertation. In fact, Senegal, like all undeveloping countries, is characterized by an industrial environment largely dominated by the small and medium sized firms that is to say 80 or 90 % of the industries of the country. In this context, the small and medium sized forms of food in particular and those ingeneral must have access to strategic information to face the harsh competition.*

## **Keys Words**

*Needs of information, information problems, information, small and medium sized firms, small and medium sized industries, food, documentation, information network, information system, data bank, data base, Dakar, Senegal, information society, fruit, vegetable, cereal, decision making, strategic information, commercial information, technological information, internet.*

**ETUDE DIAGNOSTIQUE DES PROBLEMES ET BESOINS  
D'INFORMATION DANS LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES  
(PME) / PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES (PMI)  
AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR**

## **DEDICACES**

---

Je dédie ce modeste travail à :

- Mes chers parents qui se sont toujours sacrifiés sans réserve pour la cause de leurs enfants. Je veux citer nommément :
- Mon cher père **Elimane SENE** « **BAAY FALL** » grand disciple de **MAME CHEIKH IBRAHIMA FALL**, homme au cœur d'or et à la bonté inébranlable, mon inspirateur mon soutien. Vous m'avez appris le sens de l'abnégation, de la persévérance, de la foi en soi et de la patience. Votre bravoure, votre modestie, votre altruisme et votre foi sans réserve m'ont toujours fasciné. Trouve dans ce modeste travail fruit de ta longue patience toute ma reconnaissance éternelle et ma profonde gratitude. Que le bon DIEU vous accorde bonheur, santé et longévité.
- Ma chère mère **Seynabou SARR** « **YAYE DOXANDEM** » votre altruisme et votre générosité envers les plus démunis vous ont valu ce surnom. A vous pour vos encouragements, vos prières et la patience dont vous faites preuve à tout instant, vous m'avez su accepter, me vêtir, me soutenir dans les moments les plus difficiles, me faire connaître la joie. Toi dont la modestie, le courage, l'amour du travail, la piété, la patience et l'abnégation m'ont toujours fasciné, trouves dans ce modeste travail fruit de tes nombreuses prières et de ta longue patience toute ma profonde gratitude et mon éternel attachement. Que le bon DIEU vous accorde bonheur, santé et longévité.
- A mon frère **Aliou SENE**, je me suis toujours inspiré de ton endurance, de ta persévérance et de ta patience dans la vie. Trouve dans ce travail toute ma reconnaissance et ma profonde considération, pour ton dévouement permanent pour la cause de tes frères et sœurs, ton soutien indéfectible, ta disponibilité exemplaire. Tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de santé et de longévité dans la vie.
- A mes cousins **Saliou et Ibra SENE** et à leur ami **Moussa DIENG**, vous avez toujours été des exemples à suivre, vous avez toujours été mes inspirateurs. Je vous exprime toute ma reconnaissance et ma profonde considération pour vos soutiens sans faille, vos conseils indéfectibles. Vos encouragements, vos remarques, critiques et suggestions m'ont toujours porté secours.

- A toi **Assane DIONE**, ami exemplaire de longue date, ami d'enfance tu m'a fait découvrir le sens de l'amitié. J'ai trouvé toute l'affection nécessaire auprès de toi pendant les moments les plus difficiles que j'ai connu dans mes carrières scolaires et universitaires. Ton attention, tes conseils sans cesse, tes encouragements et ton dévouement ne m'ont jamais fait défaut. Que le bon DIEU vous accorde bonheur, prospérité, santé et longévité.
- A toi **Maréme POUYE** Femme de caractère au cœur d'or et à la bonté inébranlable, ton attention, tes conseils sans cesse, tes encouragements, tes remarques et suggestions mais surtout tes critiques m'ont toujours porté secours. J'ai trouvé auprès de toi toute l'affection nécessaire pendant les moments les plus difficiles que j'ai connu dans ma carrière universitaire. Que le bon Dieu vous comble de bonheur, santé, longévité et de réussite dans la vie.
- A la mémoire de mes très chers regrettés frères et sœurs **Ousmane, Moussa, Abdoul Ahad, Lamine Bara, Ramatou, Astou, Awa, Daba**, de ma tante **Awa NGOM** et de mon ex – encadreur **Jean NDONG** qui très tôt arrachés à notre grande affection. Je vous exprime ici toute ma reconnaissance éternelle et le bon DIEU vous accueille dans son paradis éternel.
- A mes frères et sœurs, **Modou, Adama, Fatou, Ousmane (GNIKLY), Babacar, Abdou khadre, Ablaye**, les deux **Seynabou, Fatou, Khady, Astou...** auprès de vous j'ai trouvé toute l'affection pendant les moments les plus difficiles que j'ai connu dans mes carrières scolaires et universitaires. Vos conseils, votre attention, et votre soutien ne m'ont jamais fait défaut. Que le bon DIEU vous accorde bonheur, prospérité, santé et longévité.
- A tous les membres de l'amicale des élèves et étudiants ressortissants de la communauté rurale de Ngoundiane (**AMEERN**), cette amicale que j'ai toujours admiré de par ses actions socio- éducatives au profit des élèves et étudiants de la dite localité. trouvez ici toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude pour vos remarques, critiques et suggestions.

- A tous les membres du groupe d'Etude de réflexion et d'orientation pour le développement de Diack (**GEROD**), de l'Association Inter villages pour le Développement de l'Education (**AIDE**). Ces structures qui m'ont tout donné.
- A tous mes camarades de promotion, à tous les Diackois et à toutes les Diackoises

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## REMERCIEMENTS

---

Ce travail de recherche tient sa réussite à la collaboration d'hommes, de femmes et d'institutions que je ne peux manquer de remercier. Après bien naturellement *ALLAH* le tout généreux qui encore une fois m'a accordé paix, santé, longévité, force et volonté de réussir ce modeste travail, et par la grâce de son Prophète *MOUHAMED (PSL)* et de notre référence et guide spirituel *CHEIKH AHMADOU BAMBA* son fidèle serviteur. Nos remerciements s'adressent particulièrement à :

- ✓ L'endroit du **CODESRIA** (Conseil pour le Développement de la recherche en Sciences Sociales en Afrique) qui m'a soutenu financièrement et m'a mis dans des conditions optimales pour la rédaction et la réussite de ce projet. A tout son personnel qui m'ont toujours réservé un accueil chaleureux. Qu'il (le CODESRIA) trouve ici toute ma reconnaissance et ma profonde considération.
- ✓ Mon père **ELIMANE SENE** et à ma mère **SEYNABOU SARR** qui m'ont toujours soutenu et qui ne cessent de le faire. votre soutien, vos conseils, vos encouragements et vos prières m'ont toujours porté secours. Que DIEU vous garde et vous accorde santé et longévité jusqu'à ce que vous récolter les fruits de ce dur labeur.
- ✓ Monsieur **MBA YE THIAM**, aucun mot n'est assez adéquat pour traduire ma profonde gratitude à son égard. Il a accepté malgré ses nombreuses occupations et avec une générosité formidable à mener nos premiers pas dans le terrain de la recherche. Trouve ici cher monsieur toute ma reconnaissance et ma profonde considération.
- ✓ A tout le personnel du Trade Point Sénégal (TPS) avec à sa tête monsieur M. Mortalla **NDIOUCK**, l'administrateur Général qui n'a ménagé aucun effort pour que ce projet de recherche se passe dans de très bonnes conditions. Retrouver ici toute ma gratitude et mes sincères remerciements.
- ✓ A tous les professionnels de l'information répartie dans les services d'information enquêtés, pour leur concours dynamique dans la collecte des informations et pour les conseils qu'ils n'ont cessé de me prodiguer.

- ✓ Mention spéciale aux Directeurs des entreprises agroalimentaires enquêtées qui ont bien accepter avec une générosité formidable de nous accueillir et de répondre à toutes nos questions. Vous avez participé efficacement à la réalisation de ce modeste travail.
  
- ✓ A l'ensemble du corps professoral de l'EBAD et à son PATS (Personnel Administratif, Technique de Service) pour sa formation de qualité.
  
- ✓ A mes camarades de promotion pour leur disponibilité, l'entre – aide, et leur amabilité pour l'ambiance combien agréable qui me font redouter la séparation.
  
- ✓ Mention spéciale à toute ma famille pour son assistance, son affection et son soutien infaillible. La famille est sacrée pour moi, ma famille est mon âme, que l'entente et la solidarité demeurent et que nos héritiers fassent mieux pour garantir cette entente jadis acquise.

## SOMMAIRE

<b>AVANT PROPOS</b>	3
<b>I. INTRODUCTION</b>	6
<b>II. LA PROBLEMATIQUE</b>	13
<b>III. CONTEXTE</b>	15
3-1. PRESENTATION DE LA REGION DE DAKAR	15
3-2. LES PME ET LES PMI AU SENEGAL	17
3-2-1. QU'EST CE QU'UNE PME / I ?	17
3-2-2. LES FORCES	19
3-2-3. LES FAIBLESSES	20
3-3. SOURCES DE FINANCEMENT ET STRUCTURES D'ASSISTANCES AUX PME / PMI AU SENEGAL	22
3-3-1. SOURCES DE FINANCEMENT AUX PME / PMI	22
3-3-2. LES STRUCTURES D'ASSISTANCE AUX PME / PMI	24
3-4. LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE DANS L'ECONOMIE DU SENEGAL	28
3-4-1. STATISTIQUES	28
3-4-2. CONTRAINTES	30
3-4-3. OPPORTUNITES	30
3-5. LA Filière fruits et légumes	32
3-5-1. LES PRINCIPALES PRODUCTIONS FRUITIERES : MANGUES, AGRUMES ET BANANES	33
3-5-2. LES FRUITS DE CUEILLETTE : DETARIUM SENEGALENSE (DITAX), TAMARIN, SABA SENEGALENSIS OU VAR SENEGALENSIS (MADE), LANDOLPHIA HEUDELOTII (TOLL), PAIN DE SINGE	34
3-5-3. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FRAIS	34
3-5-4. ATOUTS ET CONTRAINTES LIES AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE FRUIT	35
3-5-5. LA TRANSFORMATION	39
3-6. La Filière céréale au Sénégal	44
3-6-1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA PRODUCTION	45
3-6-2. LES FILIERES PRINCIPALES	47
3-6-3. LES FILIERES SECONDAIRES	47
3-6-4. LA TRANSFORMATION DES CEREALES	49
3-7. ORGANISMES, STRUCTURES, PROJETS, PROGRAMMES, ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES D'APPUI AU SECTEUR AGROALIMENTAIRE (FRUITS - LEGUMES - CEREALES) AU SENEGAL	52
3-7-1. ORGANISMES ET STRUCTURES	53
3-7-2. ASSOCIATIONS PROFESIONNELLES	55
3-7-3. PROJETS ET PROGRAMMES	57
3-8. Le rôle de l'information dans les PME / I agroalimentaires	61
<b>IV. OBJECTIF DE L' ETUDE</b>	63
<b>V. LA REVUE DE LA LITTERATURE</b>	64
5-1. BESOINS ET PROBLEMES D'INFORMATION	64
5-2. INFORMATION, DOCUMENTAION, SYSTEMES D'INFORMATION, RESEAUX, BANQUES ET BASES DE DONNEES	74
5-2-1. INFORMATION	74
5-2-2. DOCUMENTATION	76
5-2-3. SYSTEME D'INFORMATION	78
5-2-4. LES BANQUES ET LES BASES DE DONNEES	82
5-2-5. LES RESEAUX	84
5-2-6. INTERNET : UN RESEAU D'INFORMATION PLANETAIRE	86
5-2-7. INTERNET ET LE MONDE DE LA DOCUMENTATION	87
5-3. LES PME ET LE SECTEUR AGOALIMENTAIRE	88
<b>VI. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b>	90

6 - 1. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	90
6 - 2. L' ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE	92
6 - 2 - 1. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PME / PMI AGROALIMENTAIRES	93
6 - 2 - 2. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE DANS LES STRUCTURES SPECIALISEES OU COURANT LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE	93
6 - 2 - 3. L' ECHANTILLONNAGE	93
6 - 2 - 4. LA POPULATION CIBLEE	95
6 - 2 - 5. L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES	95
<b>VII. ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNEES DE L'ENQUETE</b>	<b>98</b>
7.1. EVALUATION DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION POUR LES PME ET PMI AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR	98
6 - 2. ANALYSE DES BESOINS ET PROBLEMES D'INFORMATION DES PME/PMI AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR	115
<b>VIII. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS</b>	<b>136</b>
8 - 1. BILAN DES CONCLUSIONS	136
8 - 1 - 1. CONCLUSIONS SUR L'ANALYSE DES PROBLEMES ET DES BESOINS D'INFORMATION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR	137
8 - 1 - 2. CONCLUSIONS SUR L'OFFRE D'INFORMATION DES STRUCTURES D'INFORMATION D'APPUI ET DE CONSEILS AU PROFIT DES PME AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR	143
8 - 2. PROPOSITIONS	146
8 - 2 - 1. CREATION D'UN CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU SENEGAL	146
8 - 2 - 2. Dénomination	151
8 - 2 - 3. L'organigramme de fonctionnement	152
8 - 2 - 4. Objectifs et missions du CNIDEA	155
8 - 2 - 5. Le Centre national d'Information et de Documentation des entreprises Agroalimentaires (CNIDEA)	159
8-2-7. LE CNIDEA : FONDS DOCUMENTAIRE ET STRATEGIES DE PRODUCTION D'INFORMATION	163
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>167</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>170</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>178</b>
<b>GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES</b>	<b>182</b>
<b>INDEX DES DESCRIPTEURS</b>	<b>185</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>189</b>
<b>Liste des graphes</b>	<b>191</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>cxiii</b>

## **AVANT PROPOS**

---

Le sujet de ce mémoire « **Etude diagnostique des problèmes et besoins d'information dans les petites et moyennes entreprises (PME) / petites et moyennes industries (PMI) agroalimentaires dans la région de Dakar** » s'inscrit dans le cadre des études que nous suivons depuis deux ans pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information Documentaire (DSSID).

La relative portée du sujet par rapport aux petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) qui dominent largement le tissu industriel des pays en voie de développement, la globalisation des économies et les nécessaires transformations des entités et des entreprises, doivent se mener avec une approche toute nouvelle de la gestion de l'information. Les acteurs des diverses institutions se positionnent (ou ont fini de se positionner) sur le marché de l'information. En outre l'émergence de la société de l'information caractérisée par une utilisation plus accrue des technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) interpelle aujourd'hui les professionnels de l'information que nous sommes introduisant une nouvelle dimension à la pratique de la profession.

L'objectif global de cette recherche est de faire un diagnostic des problèmes et des besoins d'information des PME / PMI agroalimentaires dans la région de Dakar. Pour cela dans l'optique de limiter les contours de l'étude nous avons axé le travail sur le sous secteur de l'agriculture avec les principales filières : fruits, légumes et céréales. L'étude s'articule à deux niveaux :

- ✓ Au niveau des structures d'appui, de conseil et d'information documentaire pour voir si la variable information est véritablement prise en compte dans les différentes activités et procédures des PME / PMI. Dans cette diffusion des informations les professionnels de l'information sont confrontés à une surproduction, à une surabondance et à une diversité des sources d'information qui repose ainsi la question de sa fiabilité et de son accès.
- ✓ Du point de vu des PME /PMI agroalimentaires, le présent travail s'articulera autour de leurs besoins et problèmes en matière d'information surtout dans un contexte de

développement et d'utilisation intensive d'Internet et les nombreuses opportunités qu'il procure.

En effet et plus que tout autre structures, l'entreprise a besoin de maîtrise des flux d'information interne et externe l'information qui circule dans son environnement économique, commercial, réglementaire, concurrentiel que les autres structures. Cependant les PME / PMI sénégalaises rencontrent d'énormes difficultés dans la recherche d'information pour satisfaire leurs besoins. Ces difficultés sont entre autre : la disponibilité de l'information, la circulation de l'information, la maîtrise de l'information... ces entreprises ont plus besoins d'information commerciale, d'information technologique, d'information financières, concurrentielles... Ce constat fait parti des principes qui ont présidé au choix du sujet du mémoire qui contribue à l'étude des problèmes et des besoins d'information dans ces genres d'entreprises se situant dans la région de Dakar. Le choix portée sur cette catégorie de PME / PMI est lié d'une part au fait que le secteur de l'agroalimentaire est devenu dynamique et porteur de revenu dans l'environnement économique de notre pays, et d'autre part au fait que l'échiquier économique de notre pays est dominé par les PME et les PMI. Au Sénégal 90 %<sup>1</sup> des entreprises sont des PME / PMI. Elles contribuent au développement économique et social du pays. Elles augmentent les revenus des familles et contribuent largement à la réduction du chômage. En quoi est – il bon donc de se lancer dans un projet d'étude diagnostique des problèmes et besoins d'information de ces entreprises afin de leur accompagner dans leurs activités.

La pertinence de cette interrogation est renforcée par le fait qu'au Sénégal depuis cinq ans les politiques de développement économique de l'Etat accordent une place de choix aux PME et aux PMI comme en atteste la création depuis 2000 d'une agence de développement et d'encadrement de petites et moyennes entreprises (ADEPME) et d'une direction de l'entrepreneuriat féminin qui s'occupent des questions relatives à leur prise en charge.

Nous osons espérer que l'accès à l'information économique, commerciale, scientifique, technique, technologique, financières sera dans un court délais intégré en vigueur dans les politiques d'assistances de ces entreprises caractérisées par des faillites répétées. Bien qu'on aie

---

<sup>1</sup> Ministère des petites et moyennes entreprises et de la microfinance. – Charte des PME du Sénégal. –Dakar : MPM, 2003

pas avec exactitude les statistiques des faillites par année il faut noter que quelques PME / PMI agroalimentaires qui sont apparues dans les années quatre vingt dix (90) voir parfois plutard avec l'avènement de l'alternance aux début des années 2000, beaucoup d'entre elles ont arrêté leurs activités. De nouvelles sont cependant apparues plus récemment.

La méthode de l'enquête auprès des professionnels chargés de la gestion des structures s'activant dans le domaine de l'information et du conseil au profit des PME a été choisie pour entrer en contact avec les interlocuteurs. Du processus informationnel. Il s'agissait pour nous d'évaluer l'offre d'information de leur structures au profit de ces entreprises. Une autre enquête a été menée auprès des dirigeants de ces PME et PMI pour comprendre leurs vrais problèmes et leurs besoins d'information, c'est ainsi que l'échantillon qui a été choisi nous a permis de faire leur état des lieux.

En effet personnellement plusieurs raisons m'ont poussé à entreprendre une telle étude. Le constat que nous avons fait c'est que devant les faillites répétées des entreprises agroalimentaires au Sénégal, qu'elle serait la place de l'information pour faire revenir la situation à la normale ?

## I. INTRODUCTION

---

L'inflation documentaire et la « société de l'information<sup>2</sup> » constituent des aléas incontestables de la nouvelle société mondiale. Elles installent progressivement une société qui voit migrer son capital stratégique et vital depuis les produits agricoles, aux potentialités industrielles et techniques pour aboutir enfin aux ressources d'information économique, commerciale, scientifique, technique et technologique. Les réalisations humaines quelles soient d'ordre stratégique, économique, social, culturel, scientifique...s'appuient sur un stock de connaissances de plus en plus important et complexe. L'information devient donc un enjeu majeur pour les entreprises et les organisations en général et pour les petites et moyennes entreprises / industries en particulier. C'est pour cette raison que les décideurs doivent être informés et bien informés.

Externalisée, mondialisée et démultipliée, l'information est omniprésente sous de multiples formes. Il devient alors indispensable de recourir à des médiateurs ou à des gestionnaires pour une meilleure connaissance et une meilleure satisfaction des besoins d'information des usagers mais aussi pour une meilleure exploitation de l'information. En effet outre une gestion plus optimale et dynamique de l'information et des connaissances internes aux organisations et aux entreprises, la nouvelle économie se caractérise par le recours à l'information organique (l'information venant de l'environnement externe de l'entreprise et qui lui est utile). La bonne exploitation de cette information organique vient donc s'ajouter aux systèmes d'information traditionnels en leur apportant un éclairage permanent qui permet aux individus et aux décideurs non seulement de savoirs où ils sont mais d'apprécier en permanence leur position et de prévoir les évolutions. En effet la nouvelle géographie économique du monde est marquée par le redéploiement du capitalisme sous sa version libérale et fondée essentiellement sur la compétitivité et la concurrence entre différentes entreprises de tous les secteurs. « Cette rude concurrence a été pendant longtemps sans accorder à l'information la place qu'elle mérite dans l'entreprise. A son détriment des secteurs tels que la technologie, la recherche de capitaux, de finances a été toujours privilégiée<sup>3</sup> ».

---

<sup>2</sup> Aujourd'hui avec le sommet mondial de la société de l'information on parle de société des connaissances et des savoirs

<sup>3</sup> Cité par Djibril DIAKHATE dans son mémoire intitulé « mise en place d'un dispositif de veille informationnelle pour les PME/PMI de pêche et conserverie de produits halieutiques au Sénégal soutenu à l'EBAD en juillet 2005

Aujourd'hui le monde a changé. On parle plus de la société des connaissances et des savoirs<sup>4</sup> en référence à la société de l'information. La variable information occupe désormais une place de choix dans toutes les activités dans un monde où l'on parle de plus en plus de performance globale. Avec beaucoup de prévention, les entreprises du monde actuel s'organisent autant au niveau national qu'international pour s'imprégner de ce qui se passe et se fait dans leur environnement commercial, concurrentiel, technologique, scientifique... Dans ce contexte, l'efficacité stratégique des entreprises repose sur le déploiement de véritables dispositifs d'information leviers majeurs au service de la performance économique. « Un peu partout on investit dans une culture d'information dont l'apport dans la compétitivité n'est plus à démontrer. L'information devient un outil à part entière de connaissance et de compréhension permanente des réalités des marchés, des techniques et des modes de pensées des concurrents, de leurs cultures de leurs intentions et de leurs capacités de les mettre en œuvre<sup>5</sup> ».

Les PME/I africaines en général et sénégalaises en particuliers spécialisées dans l'agroalimentaire commencent elles aussi à intégrer et à prendre en charge des initiatives d'information dans la conduite de leurs activités, mais malheureusement ces initiatives ne sont bien poursuivies et structurées. La variable information joue un rôle primordial dans une entreprise en général et dans une PME/I agroalimentaire en particulier. Elle permet :

- D'accroître la compétitivité des PME/I agroalimentaires d'accéder à une information utile pour permettre à leurs dirigeants de prendre de bonnes décisions au bon moment,
- De gagner des parts de marché dans un contexte économique national et international de grande concurrence,
- D'agir sur la performance, la transparence et la pertinence sur tous les plans de l'entreprise.

---

<sup>4</sup> L'UNESCO a introduit à l'occasion du sommet mondiale de la société de l'information tenu à TUNIS en novembre 2005 une nouvelle appellation de la société de l'information : société des connaissances et des savoirs

<sup>5</sup> Cité par Jean-Pierre Bernat dans « management de l'information : enjeux pour l'entreprise ». – IN : <http://www.adbs.fr/site/management/enjeux/bernat.php> (page consultée le 27 septembre 2005)  
KUEVIDJIN. Joseph. – la promotion de l'information économique et commerciale dans l'espace ouest africain. – Dakar : EBAD. 2000, 76p.

Aussi l'insuffisance des marchés nationaux et l'ouverture des marchés internationaux imposent aujourd'hui aux PME/I à développer des politiques d'exportations de leurs produits. Cela met en œuvre l'importance d'un accès à l'information permettant ainsi d'avoir une idée claire sur les marchés nationaux mais surtout internationaux. Ainsi un système d'information permettant de se renseigner sur le marché national, international et sur les opportunités d'affaires semble être indispensable. La mondialisation des marchés pose en outre l'importance d'un accès à l'information pour les PME/I agroalimentaires sénégalaises

Les observations que nous avons effectuées durant les deux stages que nous avons fait au Trade Point Sénégal (TPS), et selon les entretiens que nous avons réalisés avec les responsables des services d'information et de documentation de la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD) et de l'agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME) qui selon leurs statistiques (20 demandes d'information émanent des chefs d'entreprise en moyenne par jour pour le TPS, 50 demandes d'information en moyenne par jour pour la chambre de commerce), nous avons pu constater que peu de PME/I ont une culture de l'information. En effet nos enquêtes de terrains viennent confirmer que peu de PME agroalimentaires ont cette culture de l'information malgré l'existence du besoin. Elles ont tendance à la donner un rôle secondaire si elles ne l'ignorent pas complètement. Certaines plus avisées se rabattent sur des structures nationales organisées pour satisfaire leur besoins en information. C'est dans cette optique que le service « INFOCOM<sup>6</sup> » du Trade Point Sénégal (TPS) est très sollicité. Il collecte, traite l'information à caractère économique et commercial pour les besoins des opérateurs économiques. Aussi, une collecte tout azimut de données sur l'activité économique du pays est effectuée afin d'alimenter les bases de données du service. Parmi ces bases, nous avons :

- La base de données socio-économique du Sénégal,
- Bases de données opportunités d'affaires
- Bases de données sur les pays membre de l'UEMOA
- base de données sur le commerce extérieur du Sénégal

---

<sup>6</sup> Stratégies du Trade point Sénégal. – Fondation Trade Point Sénégal. – Dakar : TPS, janvier 1999. – 51p

- le Répertoire des entreprises du Sénégal
- Les statistiques douanières du Sénégal
- Le webincubateur

Ces sept bases de données composent le service « INFOCOM » (information commerciale) du Trade Point Sénégal. Se sont des produits et services d'information accessible via Internet sur le site du Trade Point Sénégal<sup>7</sup>. Le webincubateur<sup>8</sup>, site carrefour, unique au Sénégal, c'est un nouveau modèle de promotion et de distribution de la production locale, en exploitant le potentiel de dissémination qu'offre les technologies de l'information et de la communication. Ce Site marchand permet aux petites et moyennes entreprises, institutions, ONGs et autres structures productives d'être visibles à travers le Net et d'être contactés par des acheteurs potentiels. Ce qui accroîtra leur chiffre d'affaire. La principale mission du Trade Point Sénégal étant de " Soutenir les opérateurs économiques et les petites moyennes entreprises; chaque structure bénéficie du statut de membre moyennant une cotisation.

- Comme son nom l'indique, le répertoire des entreprises est un produit qui répertorie toutes les entreprises installées au Sénégal en fournissant la fiche d'identité complète de chaque entreprise. Il a été réalisé en partenariat avec la Direction de la Prévision et de la Statistique. Ce répertoire concerne environ douze mille (12000) Entreprises et Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

- La base de données socio – économiques du Sénégal porte sur quatorze (14) secteurs d'activités avec des séries statistiques de vingt (20) à trente (30) ans. C'est un précieux outil de travail pour les Ambassades, les Cabinets et Bureaux d'études, les investisseurs nationaux et étrangers, les universitaires, les opérateurs économiques, les consultants, les étudiants et les décideurs, etc.

- La base de données socio – économique des pays de l'UEMOA (union économique monétaire ouest africaine) permet aux entrepreneurs, opérateurs économiques et investisseurs de se positionner dans le marché de l'UEMOA (estimé à 70 millions d'habitants) Mieux faire connaître l'environnement Economique et Social des pays de l'UEMOA.

---

<sup>7</sup> <http://www.tpsnet.org>

<sup>8</sup> <http://www.komkom.sn>

- La base de données opportunités d'affaires permet de trouver des débouchés et des partenaires, des Opportunités relatives à des domaines variés (Produits - Services - Compétence individuelle - Expertise de cabinets). Elle permet également d'insérer des demandes et offres de produits et de services qui seront visibles à travers le réseau des Trade Point (66 pays)

- La base de données des statistiques du commerce extérieur du Sénégal permet à tout acteur économique, chercheur et consultant de disposer des statistiques de tout produit importé et exporté par le Sénégal à travers le monde en valeur et en qualité par pays (fournisseurs – clients). Elle est réalisée en collaboration avec la direction de prévision et de la statistique (DPS) et la direction du commerce extérieur (DCE).

Avec un dynamisme affirmé et des méthodes d'organisation et de diffusion de l'information assez modernes, le Trade Point Sénégal constitue un espace d'échange d'information commerciale, économique, scientifique, marketing pour les entreprises locales. A l'aide de réseaux de relations avancées au niveau du pays, le Trade Point collecte, traite et diffuse des informations à haute portée économique ( statistiques, opportunités d'affaires, études de marchés..). Il joue le rôle d'intermédiaire, dans une certaine mesure, entre les industriels et les entrepreneurs nationaux et ceux du monde entier.

Au-delà de l'offre d'information sur les nouveaux marchés et les opportunités d'affaires (demandes de produits/offres de produits) qu'il propose, le Trade Point vient de développer un système de d'information à l'attention des PME et PMI sénégalaises accessibles via Internet appelé portail d'incubation<sup>9</sup> Il s'agit, en effet d'un site web destiné à l'hébergement de pages web de petites entreprises.

De ces exemples, il ressort que le manque de politique d'information dans les entreprises ne traduit pas l'inexistence du besoin comme en atteste la demande au niveau du Trade Point a hauteur de 20 demandes d'information en moyenne par jour de la part des dirigeants de PME, à la Chambre de commerce à hauteur de 50 demandes d'information en moyenne par jours émanant d'opérateurs économiques et de dirigeant d'entreprises, à l'ADEPME<sup>10</sup>, au projet

---

<sup>9</sup> <http://www.komkom.sn>

<sup>10</sup> Les PME au Sénégal. – IN : <http://www.adepme.sn> (page consultée le 30 septembre 2005)

« INFOCONSEIL » piloté par le GRET<sup>11</sup> (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) et l' ENDA GRAF<sup>12</sup> (Groupe de Recherche d'Action Formation) soit en moyenne vingt (20) demandes d'information par mois émanant de dirigeants de PME, à l'ITA (l'institut de Technologie Alimentaire) en moyenne nous avons une quinzaine de demande d'information par mois émanant des opérateurs économiques et des dirigeants de PME surtout spécialisé dans la transformation des Fruits, légumes et céréales.

Il est certain que l'information reste toujours une matière relativement chère. Mais l'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) l'ont développé et vulgarisé l'information de tel sorte qu'aujourd'hui l'on parle de « surinformation<sup>13</sup> » ou d' « info pollution<sup>14</sup> » qui peuvent conduire à la désinformation. Ainsi se pose le problème non pas du coût, mais plutôt celui de sa bonne organisation pour faciliter son accès.

L'objet de ce mémoire s'inscrit, donc, dans une logique d'étude Diagnostique des problèmes d'informations qui peuvent constituer des entraves à la satisfaction des besoins d'information pour les entreprises en général et pour les PME/I agroalimentaires en particulier. Ces PME jouent un rôle important dans l'économie des pays en voie de développement comme le Sénégal.

Le secteur agroalimentaire est l'ensemble des activités concernant les produits destinés à l'alimentation humaine, de l'exploitation agricole, au commerce de détail, comportant aujourd'hui un secteur industriel important de fabrication de denrées alimentaires.

C'est un secteur large composé des sous – secteurs comme : les produits agricoles (fruits, légumes, céréales), les produits halieutiques, les produits d'élevage. Notre étude ne pouvant pas engendrer tous les sous secteurs de l'agroalimentaire vu le temps qui nous est impartie, nous avons jugé nécessaire après une constatation de certains obstacles et avec le consentement de notre encadreur, d'articuler le travail autour d'un seul sous secteur (celui de l'agriculture) mais avec deux (02) filières : la filière céréale et la filière fruit et légume. Les raisons que nous avons avancées sont :

Nous avons élagué les sous secteurs :

---

<sup>11</sup> <http://www.Gret.org> (site consulté le 17 septembre 2005)

<sup>12</sup> <http://www.enda.sn/graf> (site consulté 03 octobre 2005)

<sup>13</sup> Cité par Olivier SAGNA. – IN : cours d'introduction à la documentation. – Dakar : EBAD, 2005.

<sup>14</sup> IBIDEM

- D'après nos recherches et nos investigations le sous - secteur de l'élevage est mal représenté dans la région de Dakar ce qui donne une rareté de PME de ce sous - secteur contrairement aux autres régions du pays comme la région de Louga, Tambacounda et Kolda qui sont des zones à vocation sylvo-pastorale.
- Autre obstacle, le sous – secteur de la pêche a déjà fait l'objet d'une étude antérieure par un étudiant dans le cadre de son projet de recherche qui s'intitule : **Mise en place d'un dispositif de veille informationnelle dans les PME / PMI de pêche et de conserverie de produits halieutiques**<sup>15</sup>. Dans ce travail il a largement fait un aperçu sur les besoins et les problèmes d'information de ces types entreprises et nous avons jugé inutile de reprendre ce sous – secteur.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

---

<sup>15</sup> Djibril DIAKHATE. - mise en place d'un dispositif de veille informationnelle dans pour les petites et moyennes entreprises de pêche et de conserverie de produits halieutiques au Sénégal. – Dakar : EBAD, 2005. – 144p.

## II. LA PROBLEMATIQUE

---

Plusieurs raisons nous ont poussé à vouloir entreprendre ce projet de recherche. Ces raisons ne relèvent nullement du hasard. Elles sont d'abord liées à la constatation de certains problèmes précités dans le contexte et d'autres parmi lesquels nous avons :

- ❖ L'extrême fragilité des PME / I agroalimentaires qui sont de plus en plus secouées par les faillites. Bien qu'on aie pas avec exactitude les statistiques des faillites par année il faut noter que quelques PME / PMI agroalimentaires qui sont apparues dans les années quatre vingt dix (90) voir parfois plutard avec l'avènement de l'alternance aux début des années 2000, beaucoup d'entre elles ont arrêté leurs activités. De nouvelles sont cependant apparues plus récemment. « En effet actuellement le Sénégal ne dispose pas d'outils pour connaître le nombre de PME agroalimentaires qui arrêtent chaque année leurs activités pour une raison ou une autre. C'est à dire chaque année il y a des PME qui disparaissent et ne sont pas déclarées même si on en créent d'autres <sup>16</sup>». Cependant avec le projet en perspective d'un répertoire des PME du Sénégal piloté par la direction des PME le problème semble à moitié se résoudre.
- ❖ L'insuffisance notoire des structures de collecte, de traitement et de diffusion des informations utiles à la compétitivité des PME et des PMI voyant la place qu'occupe l'information dans la conduite des activités d'une entreprise et dans un monde ou le marché économique et commercial est de plus en plus ouvert
- ❖ La méconnaissance par certains dirigeants d'entreprises et autres organisations de la valeur de l'information dans la conduite de leurs activités économiques
- ❖ L'existence d'un secteur agroalimentaire très dynamique au Sénégal et où la recherche, l'exploitation et la distribution de l'information n'est pas bien structurée
- ❖ L'apparition d'Internet qui s'accompagne d'une surabondance de l'information reposant ainsi la question de sa pertinence de sa fiabilité mais surtout de sa maîtrise
- ❖ L'intégration insuffisante par les PME / I des potentialités offertes part les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

---

<sup>16</sup> Selon Cecile BROUTIN représentante de l'antenne du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) au Sénégal rencontré le lundi 12 décembre 2005 au siège du GRET à Hann Mariste.

- ❖ La méconnaissance des sources d'information devant satisfaire les besoins en information des dirigeants de ces entreprises
- ❖ L'inexistence au Sénégal de certaines types d'information pouvant intéresser les PME agroalimentaires (information sur les marchés, les concurrents...)

S'il est vrai que l'accès à l'information crée de la valeur ajoutée pour une entreprise en général et pour une PME en particulier, il n'en demeure pas moins que sa collecte, son traitement, son exploitation et sa validation ne peuvent se faire que par la connaissance des problèmes et des besoins d'information de ces types d'entreprises. Au Sénégal ce secteur de l'information jouit de plus en plus d'un certain intérêt mais malheureusement avec le manque de considération et le peu de moyens financiers qui lui sont alloués, il connaît un développement tardif. Avec l'essor d'Internet et l'avènement des TIC (technologies de l'Information et de la communication) une nouvelle optique est entrain de s'opérer au sein de ces entreprises.

Cette situation combinée à celle précitée dans l'énumération des problèmes nous amènent à nous interroger sur les points suivants :

Quels sont les besoins d'information satisfaits ou non satisfaits des PME / I agroalimentaires dans la région de Dakar et qui constitueraient des problèmes réels à la bonne marche de ces entreprises ?

Autrement dit :

- Quels sont les véritables problèmes d'information des PME / I agroalimentaires dans la région de Dakar ?
- Quels sont les besoins en information des PME / I agroalimentaires dans la région de Dakar ?
- Quelles sont les conséquences de ces dysfonctionnements dans la marche des PME / I ?

Supposons que le manque d'information selon notre étude aurait des conséquences néfastes sur :

- la performance des PME / I
- sur la pertinence
- et sur la transparence

### III. CONTEXTE

---

#### 3 – 1. PRESENTATION DE LA REGION DE DAKAR<sup>17</sup>

La région de Dakar est située dans la presqu'île du Cap Vert et s'étend sur une superficie de 550 km<sup>2</sup>, soit 0,28% du territoire national. Elle est comprise entre les 17° 10 et 17° 32 longitude Ouest et les 14°53 et 14°35 latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud. Dakar, ancienne capitale de l'AOF, avait connu un rayonnement politique et économique international resplendissant.

Sur le plan administratif, la région est subdivisée en 4 départements (Dakar, Pikine, Rufisque et Guédiawaye), avec plus de 2.000.000 d'habitants, c'est la région la plus peuplée du pays, avec une densité de plus 4.000 habitant au km<sup>2</sup>. Cette population est essentiellement urbaine (96%). Nous sommes en présence d'une région de forte immigration, avec un taux d'accroissement annuel qui avoisine les 4% (statistique 2004).

Le phénomène migratoire avait un caractère saisonnier durant les années 60-70 et est devenu prépondérant et définitif à partir des années 80, suite aux années de sécheresse et à l'appauvrissement des campagnes sénégalaises. On note ainsi que près du tiers (32,5%) de la population totale qui résidait habituellement à Dakar en 1988 est née en dehors de la région. En plus de cet apport interne, l'immigration à Dakar est aussi le fait des originaires de la sous - région : Guinéens, Maliens, Gambiens, Cap - Verdiens, Nigérian, Ghanéen... la population actuelle est de 2.774.811 habitants en 2005. Cet accroissement démographique pose de multiples problèmes dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat, de la santé, de l'éducation et de l'assainissement. L'agglomération Dakaroise s'est développée de manière anarchique, avec une prolifération de quartiers spontanés. Dans le département de Pikine, la zone écologique des Niayes est en train de connaître de sérieuses amputations. La structure par âge de la population montre que plus d'une personne sur deux sont âgées de moins de 20 ans et la population en âge

---

<sup>17</sup> Les chiffres et les dates sont du ministère de l'économie et des finances.- In : <http://www.finances.gouv.sn> (site consulté le 30 décembre 2005).

base de données socio - économique du Sénégal.- In : <http://www.tpsnet.org> (base consultée 30 décembre)

d'activité (20 et 59 ans) représente 42% de la population régionale. Chaque actif prend de ce fait en charge 1,4 personnes.

Quand aux activités économiques, elles restent dominées par les secteurs secondaire et tertiaire : moins de 6% de la population tirent leurs revenus des activités strictement agricoles.

Cependant, la région de Dakar comporte une zone rurale à forte vocation agricole. Une agriculture orientée vers la production maraîchère en raison de conditions édaphiques et climatiques assez favorables au développement de cette activité (sol hydromorphe, alluvionnaires dans les Niayes, mousson et alizé maritime, nappe phréatique peu profonde).

Le cheptel de la région est composé de 18.000 bovins, 321 400 ovins - caprins, 1300 porcins; 6.250.300 volailles et 6.000 équins selon les statistiques de 1999 de la Direction de l'élevage<sup>18</sup>. Les abattoirs de Dakar de type industriel peuvent traiter jusqu'à 300 bovins, 600 petits ruminants et 100 porcins.

La pêche reste le premier secteur de l'économie nationale. Le seul secteur de la pêche artisanale a créé environ 50.000 emplois directs et plus de 150.000 emplois indirects. Les mises à terre sont atteintes de 332 381 tonnes en 2001 tonnes, soit une valeur commerciale estimée à plus de 15 milliards de FCFA<sup>19</sup>. Quand à la pêche industrielle, elle débarque environ 88.000 tonnes/an.

---

<sup>18</sup> Base de données socio – économique du Sénégal. – in : <http://www.tpsnet.org>. (Base consultée le 20 janvier 2006)

<sup>19</sup> IBIDEM

### **3-2. LES PME ET LES PMI AU SENEGAL<sup>20</sup>**

#### **3-2-1. QU'EST CE QU'UNE PME / I<sup>21</sup> ?**

Pendant très longtemps, la définition du concept de PME a été sans doute à l'origine de beaucoup de controverses. Les analystes les plus averties ont eu du mal à s'entendre sur une même définition. L'on s'aperçoit que la taille d'une entreprise est une grandeur relative. Les petites et moyennes entreprises regroupent diverses réalités qu'on parvient difficilement à lier à une définition, néanmoins leurs manifestations concrètes peuvent être aisément identifiées dans un cadre géographique bien déterminé.

Aujourd'hui, l'adoption de la Charte des PME au Sénégal vient régler définitivement ce problème qui empêchait de circonscrire cette catégorie d'entreprises dans un cadre précis, facilement maîtrisable et favorisant leur promotion et par conséquent leur développement. Ainsi, le concept de PME englobe d'une part, la petite entreprise qui inclut la micro entreprise et la très petite entreprise et d'autre part, la moyenne entreprise.

L'objectif de la charte des PME / I est :

- de doter aux PME / I d'un environnement favorable à son expansion.
- Mieux prendre en compte sa spécificité et sa vulnérabilité
- Organiser ses relations avec les grandes entreprises notamment au niveau de la sous traitance et de l'accès aux marchés
- Développer le transfert de technologies des instituts universitaires et de recherche vers les PME
- Assurer à la PME un appui multiforme pour accroître sa compétitivité

Selon la Charte Petites et Moyennes Entreprises du Sénégal on entend par PME toute personne physique ou morale productrice de bien ou de services marchands est dite Petite Entreprise (PE).

---

<sup>20</sup> Le site web de l'Agence de développement et d'encadrement des PME : <http://www.adepme.sn> (site consultée le 15 septembre 2005)

Gouvernement du Sénégal, PNUD. – l'industrie Sénégalaise de 1992 à 1995 : programme cadre II développement du secteur privé et promotion de l'emploi. – Dakar : PM CONSEILS, mai 1997. – 406 p.

<sup>21</sup> Ministère des petites et moyennes entreprises et de la microfinance. –Charte des PME du Sénégal. –Dakar : MPM, 2003, p.6

### 3- 2 - 1 - 1. LES PETITES ENTREPRISES (PE)

Les petites entreprises regroupent les micros – entreprises et les petites entreprises répondant aux critères suivants :

- Un effectif compris entre un (01) et vingt (20) employés ;
- Tenue d'une comptabilité allégée ou de trésorerie certifié par une structure de gestion agréée selon le système comptable en vigueur au Sénégal
- Un chiffre d'affaires hors taxe annuelle de 50 millions de F CFA pour les PE de livraisons de bien et de 25 pour les petites entreprises prestataires de service et 50 millions pour les petites entreprises qui effectuent des opérations mixtes.

### 3 - 2 - 1 - 2. LES MOYENNES ENTREPRISES (ME)

Les moyennes entreprises (ME) répondent aux critères suivants :

- Effectif inférieur à deux cent cinquante (250) employés ;
- Comptabilité agréée par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) selon le système en vigueur au Sénégal ;
- Chiffre d'affaires hors taxe annuel compris entre 50 millions et 15 milliards de FCA ;
- Et l'investissement net doit être inférieur à 1 milliard de FCA.

Les travaux de recherche ont permis de créer ce concept de "micro ou petite entreprise" (MPE) et « moyenne entreprise » connue sous le vocable PME (petite et moyenne entreprise). Selon d'aucun une PME n'est pas une PMI (petite et moyenne industrie). La PMI est clairement rattachée au secteur formel et nécessite plusieurs centaines de millions de FCFA d'investissement (dizaines de milliers d'euros) En effet dans le mot industrie il y a l'idée d'une existence de machines de fabrication, de transformation. Une PMI est une PME, alors qu'une PME peut ne pas être une PMI. La PME est rattachée le plus souvent à la Chambre de commerce et d'industrie. Une PME ne fait pas non plus partie de l'artisanat informel, exercé le plus souvent avec peu de moyens, mais dont le rôle en matière d'approvisionnement des villes n'est pas contesté.

Au Sénégal, les PME ont certes des atouts considérables mais elles sont confrontées à des difficultés énormes leur empêchant de jouer véritablement leur rôle dans le

développement économique et social du pays. Cependant, les structures et les outils mis en place par les pouvoirs publics en partenariat avec le secteur privé et les partenaires au développement promettent un avenir radieux aux petites et moyennes entreprises.

A l'instar de bon nombre de pays en voie de développement, le Sénégal regorge des potentialités qui permettent le développement des petites et moyennes entreprises (PME). Ces dernières jouent un rôle primordial dans le développement économique des pays du tiers monde et occupent une place de choix dans la réduction du chômage, de la pauvreté...

Nous savons que la promotion des PME/PMI est extrêmement importante pour le développement économique d'un pays. Mais malheureusement, au Sénégal, l'accès au crédit est un problème presque insurmontable. Certes les Mutuels de crédit (exemple PAMECAS) font un travail remarquable et fort intéressant dans l'octroi de crédit. Mais ces crédits octroyés par ces mutuels sont trop faibles pour ceux qui se veulent être ambitieux.

Ainsi, les institutions financières qui devraient jouer pleinement ce rôle de prêteur seraient les banques. Mais malheureusement les banques pratiquent des taux d'intérêt extrêmement élevés, qui ressemblent à de l'arnaque, et exigent des garanties que les demandeurs ne peuvent pas avoir; puisqu'en effet, si ces demandeurs disposaient de ces garanties, ils n'auraient pas eu besoin de recourir au crédit. Et par dessus tout, nos autorités ferment les yeux et ne semblent même pas intéressées par ce phénomène qui est problème récurrent. Cependant la mise sur pied d'un département ministériel au second gouvernement de l'alternance chargé des PME, de l'entreprenariat féminin et de la microfinance, d'une direction de l'entreprenariat féminin, d'un fond d'impulsion de la microfinance, d'une direction des PME, mais aussi d'une agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME) on peut bien espérer à un retournement de la situation.

### **3 – 2 – 2. LES FORCES**

Au Sénégal, les PME, du point de vue de leur importance numérique, constituent la base du tissu économique. Elles représentent 80 à 90%<sup>22</sup> du tissu industriel

---

<sup>22</sup> Chiffres de l'agence de Développement et d'encadrement des PME dans le site <http://www.tpsnet.org> (site consultée le 30 septembre 2005)

du pays. Les petites et moyennes entreprises représentent non seulement le support sur lequel s'appuie toute croissance économique mais un levier puissant du secteur privé qui a un impact considérable sur le développement. Les PME, de par leur nombre, ont connu, au cours de ces dix dernières années une croissance remarquable. Dans cette catégorie, c'est d'ailleurs le tissu des micro et petites entreprises qui s'est le plus densifié. Celles-ci évoluent pour la plupart dans le secteur dit informel marqué par un dynamisme reconnu et occupant 60% de la population en âge et en état de travailler.

Du point de vue social, les PME jouent un rôle essentiel assurant une certaine cohésion. En raison de la limitation des recrutements dans la Fonction publique et de la capacité d'embauche restreinte du secteur privé moderne, les PME sont des sources de création d'emplois inestimables. Les petites et moyennes entreprises occupent l'essentiel des secteurs dit porteurs qui mobilisent un nombre impressionnant de promoteurs avec des projets viables. Il s'agit, entre autres, de l'agro-industrie, du tourisme, de la pêche, des technologies de l'information et de la communication, des services, des bâtiments et travaux publics. Dans le contexte actuel, marqué par la mondialisation donnant naissance à de nouveaux cadres d'intégration et d'orientation à l'instar de l'UEMOA et du NEPAD, les PME représentent un facteur clé de positionnement de notre pays sur le plan international. Paradoxalement, les PME ne jouent véritablement pas leur rôle dans le processus de la croissance au Sénégal.

### **3 – 2 – 3. LES FAIBLESSES**

Malgré leur importance numérique, les petites et moyennes entreprises sont marquées par la faiblesse de leur valeur ajoutée industrielle. Elles n'ont pas un impact considérable sur le PIB. On se rend compte que cette catégorie d'entreprises ne contribue qu'à 30% des emplois, 25% du chiffre d'affaires et 20% de la valeur ajoutée nationale (Chiffres de l'ADEPME). En outre, les PME sont confrontées à des besoins énormes en matière d'équipements technologiques. Leur processus à caractère artisanal ne leur permet pas d'améliorer leur production. La démarche qualité, indispensable à la compétitivité, est de ce point de vue quasiment inexistante même si les autorités sont entrain de mener des actions dans ce sens pour moderniser le secteur. Les dirigeants des petites et moyennes entreprises manquent souvent de formation appropriée et de compétences managériales et techniques. Cette situation s'explique par l'inefficacité du système d'éducation de base par rapport aux exigences du secteur privé.

Le secteur informel qui attire un nombre important de PME représente un poids énorme dans le tissu économique. Ce secteur non structurée, bien que dynamique, n'offre pas les garanties d'un développement soutenu. Les petites et moyennes entreprises rencontrent des difficultés énormes d'accès aux marchés du fait de la qualité inférieure de leurs produits, de l'emballage, des problèmes de logistique et de marketing.

Les PME sont également confrontées à un problème de financement et d'accès au crédit. Elles ne peuvent que rarement et marginalement compter sur le système bancaire pour leur expansion. Les banques sénégalaises n'acceptent pratiquement que des crédits à court terme. Toutefois, la rationalisation des structures d'appui et la mise en place d'un environnement réglementaire, juridique et fiscal favorable constituent un gage à la promotion des PME et à leur développement.

L'environnement des PME est aujourd'hui marqué par une forte tendance à l'internationalisation des marchés, qui imposent nos entreprises une rude concurrence. Consciente de cette situation et du rôle que les PME jouent dans le développement économique et social du pays, les autorités ont initiés des séries de mesures qui doivent permettre aux PME de vaincre les menaces liées à l'environnement des affaires et à la mondialisation. La création d'un département ministériel dédié aux petites et moyennes entreprises à la suite de la formation du deuxième gouvernement de l'alternance procède de la volonté politique du gouvernement de faire des PME le moteur de croissance. L'agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME) a été créée par décret N° 2001 – 1036<sup>23</sup> du 29 novembre 2001 suite à la concertation entre l'Etat, le secteur privé et les partenaires au développement dans le cadre de la stratégie de développement du secteur privé.

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent aujourd'hui la base du tissu économique du Sénégal à l'instar de bon nombre de pays africains, où elles sont non seulement la clé de la croissance mais également un levier puissant du secteur privé dont l'impact en terme de développement n'est plus à démontrer. Il faut noter au passage que le nombre de PME s'est accru ces dix (10) dernières années au Sénégal, notamment au niveau des micros et petites entreprises évoluant souvent dans le secteur non ou moins structuré dit informel comme l'agroalimentaire.

---

<sup>23</sup> ADEPME. – le point de l'ADEPME, N° 01, Février 2004

Différentes études ont souligné le dynamisme du secteur informel qui occupe plus de 60 % de la population active. En effet leur potentiel de constitution à l'intégration économique sous – régionale et leur capacité à constituer un réseau de sous traitance et de partenariat avec les grandes entreprises démontre l'importance de leur participation à la lutte contre le chômage. Cependant il faut noter que l'accès au crédit n'est pas à la portée des PME qui ne sont pas toujours en mesure de faire face aux critères d'éligibilité. Cependant il y a lieu d'espérer avec les nombreux programmes de financement à l'intention des PME.

### **3 – 3. SOURCES DE FINANCEMENT ET STRUCTURES D'ASSISTANCES AUX PME / PMI AU SENEGAL<sup>24</sup>**

#### **3 – 3– 1. SOURCES DE FINANCEMENT AUX PME / PMI<sup>25</sup>**

Parmi les structures de financement des PME au Sénégal nous pouvons citer entre autres :

##### **3-3-1-1. BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)**

C'est une institution commune de financement et de développement des Etats membres de l'union économique monétaire ouest africain (UEMOA). La BOAD a pour mission de promouvoir le développement des Etats membres et réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'ouest en finançant les projets de développement. Dans ce cadre elle offre des aux promoteurs plusieurs types de financement.

##### **3-3-1-2. CAURIS INVESTISSEMENT S.A.**

Créée à l'initiative et sous le parrainage de la BOAD, Cauris Investissement S.A. est la première société de capital investissement à vocation sous régionale dont l'activité couvre les sept (07) Etats membres de l'UEMOA.

---

<sup>24</sup> Cellule d'appui à l'environnement des entreprises. – sources de financement et structures d'appui aux PME / PMI. – 39p.

<sup>25</sup> Financer l'entreprise. – Caravane des PME 2004, du 07 au 11 décembre 2004.

### **3-3-1-3. CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU SENEGAL (CNCAS)**

C'est une banque créée en 1984 au capital de 2. 300. 000 F CFA. Ses missions sont de satisfaire l'ensemble des besoins de financement du monde rural en amont comme en aval de la production, promouvoir des opérateurs économiques ruraux évoluant dans les divers sous – secteurs, contribuer à la promotion de l'épargne rurale

### **3-3-1-4. CONSEIL ET PARTENARIAT ENTREPRISE / COMMUNAUTE EUROPEENNE / PME**

C'est une institution financière au profit des entreprises particulièrement les PME, mis en place par le Fond européen de développement (FED) et la Caisse française de Développement (CFD). Il a pour objet de soutenir la création d'un tissu économique en mettant à la disposition des entreprises privées des ressources financières pouvant générer des emplois et des revenus durables.

### **3-3-1-5. FONDS DE PROMOTION ECONOMIQUE (FPE)**

Structure créée par le gouvernement du Sénégal pour résoudre les problèmes de financement des entreprises par la recherche de lignes de financement en faveur des secteurs porteurs de l'économie sénégalaise comme l'agroalimentaire d'aujourd'hui. Il est particulièrement orienté vers le financement des PME / PMI.

### **3-3-1-6. FONDS DE RESTRUCTURATION INDUSTRIEL OU LIGNE APEX (AGENCE DE PROMOTION DES EXPORTATIONS)**

Son objectif vise à soutenir les efforts de réhabilitation et restructuration et de relance du secteur industriel.

### **3-3-1-7. AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLIC (AGETIP) PROJET D'APPUI A LA MICRO ENTREPRISE**

Il est financé par la caisse française de développement. Il a pour objectif la promotion de la micro entreprise artisanale urbaine par un appui financier et un appui en gestion.

### **3-3-1-8. SOCIETE GENERALE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOGECA)**

Etablissement financier au capital de 675.000.000 F CFA. Actionnariat composé essentiellement de la compagnie bancaire de l'Afrique de l'ouest (CBAO), de la société financière internationale (SFI) et de la société de promotion et de participation pour la coopération économique (PROPARCO) et des principaux importateurs de véhicules au Sénégal. Ses objectifs sont :

- favoriser le renouvellement et la modernisation du tissu industriel Sénégalais
- permettre aux PME / PMI d'accéder aux marchés des capitaux à moyen terme pour le financement de leurs investissements.
- Assurer une nouvelle forme de liaison entre épargne et production.

### **3-3-1-9. SOCIETE D'INVESTISSEMENT (SENINVEST)**

Elle tire son financement de la banque européen d'investissement (BEI). Elle finance les prises de participation dans la création des PME. Ses objectifs sont :

- favoriser le partenariat entre des investisseurs étrangers et des promoteurs locaux en facilitant la constitution de tour s de table.
- Apporter aux jeunes promoteurs compétents et porteurs de projets viables un concours financier et une assistance ;
- Favoriser l'accès au crédit bancaire par le renforcement de la surface financière.

Il faut noter que la liste n'est pas exhaustive.

## **3 – 3 – 2. LES STRUCTURES D'ASSISTANCE AUX PME / PMI**

On peut citer entre autre :

### **3-3-2-1 LA FONDATION DU SECTEUR PRIVE (FSP)**

C'est une fondation d'utilité publique créée entre des personnes physiques et morales ayant adhéré à ses statuts pour une durée de cinq (05) ans. Elle a été créée par décret N° 95 – 490 du 17 mai 1995. La fondation du secteur privé a pour mission :

- de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de la croissance du secteur privé sénégalais

La fondation a pour objectif principal le développement du secteur privé au Sénégal par le renforcement des capacités des entreprises privées et la restructuration des organisations patronales et associations professionnelles. Les fonds d'appui de la fondation sont utilisés pour :

- permettre aux entrepreneurs et aux groupements d'entrepreneurs d'avoir accès à l'expertise locale et étrangère
- contribuer aux efforts de restructuration des organisations patronales et associations professionnelles afin de leur permettre de fournir à leurs adhérents de meilleurs services d'appui et d'information
- financer ou participer au financement des études portant sur des problèmes de stratégie et de gestion des entreprises

Sont bénéficiaires : les entreprises privées qu'elles soient individuelles ou personnes morales, entreprises en création ou entreprises existantes, organisation patronales et associations professionnelles du secteur privé.

#### *3-3-2-2. LE GUICHET UNIQUE*

C'est une agence d'exécution gratuite de toutes les formalités administratives de création et d'extension d'entreprises. C'est un organe chargé d'octroyer l'agrément aux codes des investissements en dix (10) jours. Il délivre ou fait délivrer par les administrations compétentes les autorisations d'exercer les préalables à la réalisation des programmes d'investissements.

#### *3-3-2-3. LE MINISTRE DES PME ET SES PROGRAMMES*

Le ministère des petites et moyennes entreprises de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance a des missions transversales. Aussi pour maximiser l'action publique une démarche interministérielle est favorisée dans l'exécution des attributions du gouvernement.

##### *3-3-2-3-1. L'ENTREPRENARIAT FEMININ*

C'est un important programme de promotion de l'entrepreneuriat féminin sous l'égide de la direction de l'entrepreneuriat féminin. Cette dernière a mis en place une base de données sur les femmes entrepreneurs et les PME dirigées par des femmes, le renforcement des capacités managériales et techniques de développement de la culture entrepreneuriale au profit des femmes.

### **3-3-2-3-2. LE FONDS NATIONAL DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ**

Elle a pour missions le financement d'entreprises de femmes avec des programmes d'accompagnement, notamment la garantie des emprunts, la formation en gestion, le suivi évaluation, la recherche de débouchés.

### **3-3-2-3-3. LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

La Direction des PME développe des programmes d'amélioration de l'environnement institutionnel, juridique, fiscal, législatif et administratif pour asseoir une meilleure promotion des entreprises. Un répertoire des PME est en cours de finalisation et un observatoire de création d'entreprises sera mis en place.

La « caravane des PME » est l'une des activités phares du ministère. La caravane des PME est à la fois un concept une vision, un programme de développement économique et social en matière de création d'entreprises à forte valeur ajoutée de génération d'emplois et de création de richesses avec à la clé une bonne culture d'entreprise.

### **3-3-2-3-4. L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'ENCADREMENT DES PME (ADEPME)**

Elle met en œuvre les programmes en faveurs des PME à travers des actions d'encadrement de formation, de création, de mise à niveau et d'appui aux entreprises en difficultés. Avec sa « **cellule entreprises en difficultés** » l'ADEPME parvient à consolider le tissu des entreprises existantes. Il s'agit dans ce cadre de prévenir les menaces ce qui suppose un accès préalable à la bonne information et d'y apporter une bonne réponse immédiate afin d'éviter les phases contentieuses pouvant conduire à la liquidation pure et simple de l'entreprise. C'est un cadre de concertation entre les différents partenaires de l'entreprise.

### **3-3-2-3-5. LE BUREAU DE MISE A NIVEAU (BMN)**

Le Bureau de Mise à Niveau (BMN) ressemble a peu près à la « cellule entreprises en difficultés ». Il est appelé à renforcer la productivité et la compétitivité des entreprises et aider les PME en difficulté à reprendre leur souffle.

### **3-3-2-3-6 LA MICROFINANCE**

La Direction de la microfinance pilote le processus participation d'élaboration de la « **lettre de politique sectorielle**<sup>26</sup> » de la microfinance qui permettra de dégager les orientations stratégiques pour la promotion et le développement du secteur. Elle met en œuvre des programmes de professionnalisation et de refinancement des institutions de microfinance (IMF). La direction de la microfinance administre le fonds d'impulsion de la microfinance destiné à appuyer le refinancement institutions de microfinance. Un portail de la microfinance est en cours d'élaboration.

#### **3-3-2-4. LA CELLULE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (CDE –SE)**

A la demande du gouvernement du Sénégal, le Centre pour le Développement Industriel (CDI) de Bruxelles vient d'apporter son appui à la SONEPI d'une cellule de développement industriel (CDI- SE).

Cette démarche vise à renforcer les compétences techniques de la SONEPI et à améliorer les interventions du CDI au Sénégal en apportant une assistance rapide et rapprochée à un grand nombre d'entreprises industrielles.

#### **3-3-2- 5. STRUCTURATURES D'APPUI INFORMATIONNEL ET DE CONSEIL**

On peut citer entre autre : le GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) et l'ENDA – GRAF (Groupe de Recherche d'Actions et de Formation) avec le projet « INFOCONSEL » qu'ils pilotent. Le projet fournit l'information et le conseil pour un bon développement des PME surtout agroalimentaires, le Trade Point Sénégal avec son service « INFOCOM » pour satisfaire les besoins d'information surtout commerciales des entreprises, la CCIAD (la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar) très dynamique dans la fourniture d'information juridiques et réglementaires au profit des PME, ITA ( l'Institut de Technologie Alimentaire) et le CNDST (Centre Nationale de Documentation Scientifique et Technique) très dynamiques dans la fourniture d'information techniques et technologiques au

---

<sup>26</sup> Direction de l'entreprenariat féminin, et de la microfinance

profite des PME en particulier et des entreprises en générale. La Direction de la Prévision et de Statistique (DPS) spécialisée dans la fourniture d'information économiques et commerciales. La liste n'est pas exhaustive.

### 3 – 4. LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE DANS L'ECONOMIE DU SENEGAL

#### 3 – 4 – 1. STATISTIQUES<sup>27</sup>

Le secteur agroalimentaire est la composante principale voire entière du secteur primaire, qui occupe une place incontournable dans l'économie du pays et contribue pour près de 42 % à la formation du PIB<sup>28</sup> (23 % pour le secteur agricole, 7 % pour le secteur de l'élevage, 12 % pour la pêche). Le sous secteur agricole représente 45 % des activités du secteur primaire et occupe les 2/3 de la population. Essentiellement pluviale, l'agriculture sénégalaise reste très dépendante des aléas climatiques. Elle repose principalement sur la production du mil (culture vivrière) et l'arachide (culture de rente) qui occupent plus des ¾ des surfaces cultivées. L'agriculture occupe 70 % de la population sénégalaise. Elle représente un secteur clé pour le développement du pays. Pendant longtemps, le Sénégal a occupé la première place dans la production arachidière mondiale. La production céréalière est estimée à 1 466 000 t en 2003, avec des parts de 500 000 t et de 70 000 t réservées respectivement au maïs et au niébé.

L'horticulture (culture de fruits et légumes) a connu un essor important ces dernières années. 437 000 exploitations sont dénombrées en 2003, occupant 1 900 000 hectares de terrain. En plus de l'amélioration des principales cultures (arachide, mil, maïs, sorgho...), une phase de forte densification et de promotion des produits horticoles est entamée. On note au programme, la

---

<sup>27</sup> Note sur le secteur agroalimentaire au Sénégal. – IN : <http://www.apix.sn> (page consultée le 04 janvier 2006), et de la direction de la prévision et de la statistique (DPS)

Les chiffres sont de la direction de la prévision et de la statistique (DPS), la direction de l'agriculture et de l'horticulture, la direction de l'élevage, la direction de l'océanographie et des pêches maritimes. –IN : base de données socio – économique du Sénégal. – IN : <http://www.tpsnet.org> (base consultée le 20 janvier 2006)

<sup>28</sup> Chiffres du GRET et de ENDA GRAF

CECILE, Broutin. – paysages des entreprises agroalimentaires au Sénégal. – Dakar : GRET Sénégal, ENDA GRAF, Juillet 2004. – 7p.

Sénégal : l'industrie agroalimentaire (hors pêche et boissons) . – IN : MOCI : Moniteur du commerce international N°1407 du 16 au 22 septembre 1999 p. 80

Chiffres du GRET et de ENDA GRAF

CECILE, Broutin ; SOKONA, Khanata ; TANDIA, Abdoulaye. – Aperçu de la filière céréale au Sénégal. – Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2000. – 19p

CECILE, Broutin ; SOKONA, Khanata ; TANDIA, Abdoulaye. – Aperçu de la filière céréale au Sénégal. – Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2000. – 19p

conquête des marchés du haricot vert extra-fin, du basilic, de l'asperge verte, de l'oignon, de la pomme de terre, des aubergines...

En ce qui concerne l'élevage, la population active est estimée à 3 millions de personnes, pour 350 000 familles. Le secteur contribue à hauteur de 7 % du PIB. Le nombre de têtes constituant le secteur ruminant s'élève environ à 10 960 000 en 2004. La production de lait est de 110 millions de litres par année. La production de viande a atteint une croissance globale de 15 % en dix (10) ans. Les unités de volailles quant à elles, ont connu une augmentation de 12,5 %, atteignant le nombre de 20 342 000 en 2004. Cependant avec l'apparition de la grippe aviaire en 2005 – 2006 ce secteur a subi un sacré coup.

Le Sénégal est situé dans une des zones les plus poissonneuses du continent africain. La pêche artisanale occupe 60 à 70 % des captures en grande partie destinées au marché intérieur qui représente une forte demande. La pêche, en effet, est devenue, depuis les crises endémiques qui secouent les produits oléagineux, un des pourvoyeurs de devises du Sénégal représentant à elle seule le tiers des exportations et contribue à hauteur de 12% dans le PIB primaire, soit environ 2,3% du PIB national. Le milieu de la pêche artisanale et industrielle emploie environ 15% la population active.

Deuxième industrie derrière la chimie, l'agroalimentaire représente une part importante des recettes du secteur de l'industrie sénégalaise et occupe une grande partie des effectifs permanents employés dans l'industrie. Elle poursuit le redressement de ses performances amorcées depuis 1994. Cependant la perte du pouvoir d'achat de la population depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 atténue cette croissance. La politique de valorisation de ressources naturelles locales engagée au lendemain de la dévaluation a permis à l'industrie agroalimentaire de contribuer efficacement au développement économique du pays. La mise en place de l'UEMOA (union économique monétaire ouest africaine) lui offre des opportunités supplémentaires. Les contraintes communes à l'ensemble des industries agroalimentaires en particulier celles spécialisées dans la transformation des produits locaux issus de l'agriculture sont entre autre les conditions de leur relance et leur difficultés de leur manque de compétitivité. Enfin l'UEMOA permet de mettre en évidence d'une part l'intérêt des échanges intra - communautaires et d'autres parts des opportunités de développement à saisir.

### **3 – 4 – 2. CONTRAINTES<sup>29</sup>**

Le développement du secteur de l'agroalimentaire reste entravé par un certain nombre de difficultés qui sont beaucoup plus ressenties dans le domaine de la conservation et de la transformation des produits agricoles.

Les contraintes sont d'ordre :

- financier avec une répercussion certaine sur la satisfaction du marché : l'offre est inférieure à la demande ;
- logistique ;
- matériel ;
- organisationnel

Il s'y ajoute par conséquent d'autres problèmes :

- la distribution ;
- la formalisation des entreprises ;
- les règles de l'hygiène ;
- la qualité ;
- l'accès au marché ;
- les technologies.

La création de PROMER, (Projet des Micros Entreprises Rurales), contribue à résorber le déficit.

1 700 micro entreprises sont créés par le projet et 4 500 emplois. Le projet entend d'ailleurs étendre ses activités aux zones urbaines.

### **3 – 4 – 3. OPPORTUNITES**

Le Sénégal est un pays agricole par essence, avec une importante production de fruits et légumes faiblement mis en valeur à un niveau industriel. Le secteur de l'agroalimentaire offre des possibilités de valorisation de fruits, légumes et céréales avec un accent particulier sur la conservation et la polyvalence des équipements de production.

Les opportunités s'offre ainsi dans les domaines de :

---

<sup>29</sup> ADEPME. - Les PME agroalimentaires au Sénégal. – IN : <http://www.adepme.sn> (page consultée le 30 décembre 2005)

- la production importante de fruits et légumes très diversifiée : tomate cerise, mangues, melons, gombos, piments, oignons, pommes de terre, banane, ananas etc. ;
- la production, le conditionnement, la commercialisation des intrants et équipements agricoles ;
- l'industrie de l'emballage ;
- la gestion des infrastructures de conservation et d'appui à l'export ;
- les services de transport ;
- les services financiers ;
- les services conseil en agronomie, qualité ;
- la recherche et le développement ;
- l'industrie de transformation.
- Les filières d'import substitution.

Dans le contexte actuel de mondialisation, le développement décentralisé et participatif et de désengagement de l'Etat, il est devenu impératif d'adopter une démarche systématique d'autant plus que le secteur agroalimentaire au Sénégal se caractérise par :

- la désarticulation, la séparation et le manque d'intégration entre les filières
- l'engagement peu significatif de l'Etat dans les activités de transformation et d'encadrement
- la concurrence résultant du processus d'intégration
- faible modernisation des outils techniques de production, l'absence d'investissement conséquent et un tissu industriel peu tourné vers la transformation des productions locales.

Le contexte agroalimentaire au Sénégal est principalement orienté vers la pêche et les produits halieutiques d'une part et d'autre part vers les produits agricoles et l'élevage. Les produits locaux font l'objet d'une transformation par de petites unités de production et des entreprises de types PME/PMI. Ces entreprises de transformation ont des besoins importants en matière de transfert de technologie, de contrôle de qualité, de gestion de la production de même que la gestion commerciale et financière. L'agroalimentaire est marquée aujourd'hui par son dynamisme, ce qui

se traduit par une floraison de projet et de programme dans toutes les filières du secteur (agriculture, élevage, pêche) pour soutenir et développer le secteur. Concernant le sous secteur de l'agriculture cadre de notre étude par exemple : en 1996 la commission européenne lance son projet « aide de substitution à l'aide alimentaire ». L'objectif global du projet est d'accroître la consommation de céréales par les populations urbaines (Dakar essentiellement) en facilitant l'augmentation et la diversification de l'offre en produits transformés, industriels, semi – industriels, artisanaux en assurant la promotion des céréales brutes et transformées. Le projet prévoit un appui au secteur de la transformation et au financement d'une campagne de promotion des produits locaux et de leur utilisation. Plus spécifiquement le programme avait comme objectifs principaux :

- la production à l'échelle industrielle de biscuits à base de céréales locales
- la croissance de petites entreprises de transformation commercialisant des produits secs en sachet (farine, brisures de mil (Sankhal), brisures de maïs, couscous, granulé de mil « Arraw »)
- le développement des activités de transformation artisanales de céréales
- l'accroissement des ventes à base de farine composées de mil, maïs, niébé
- la sensibilisation des populations à la consommation des céréales.

### **3 – 5. La Filière fruits et légumes**<sup>30</sup>

Le Sénégal dispose d'atouts climatiques certains. La douceur du climat sur la bande côtière permet un plus grand étalement de la production dans le temps (de novembre à juin) comparativement aux autres pays du sahel. De plus le pays bénéficie d'une bonne infrastructure portuaire à Dakar, le port d'Afrique de l'ouest le plus proche d'Europe. Ces atouts majeurs ont conduit le gouvernement sénégalais à mettre en place une politique de développement spécifique de la filière horticole qui se traduit par la création d'une direction de l'horticulture au sein du ministère de l'agriculture<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup>CECILE, Broutin ; SOKONA, Khanata ; TANDIA, Abdoulaye. – Aperçu de la filière fruits et légumes au Sénégal. – Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2000. –

<sup>31</sup> ADEPME. – le point de l'ADEPME, N° 01, Février 2004

### **3 – 5– 1. LES PRINCIPALES PRODUCTIONS FRUITIERES : MANGUES, AGRUMES ET BANANES**

Ces cultures fruitières sont soutenues par un important programme de production de plantes fruitières avec une production nationale estimée à plus cinquante mille (50 000) plantes greffés par an (agrume et manguiers) selon des statistiques de la FAO en 1998. Les principales productions fruitières représentent : 62, 4 % pour la mangue avec une production annuelle de 77 000 tonnes, 27, 2 % pour les agrumes, 6, 1 % pour la banane avec une production annuelle de 8 500 tonne, et les oranges avec une production annuelle estimée à 30 000 tonnes.

En 2000 la production fruitière nationale<sup>32</sup> était de :

- Mangue : 83 418 tonnes
- Agrume : 34 190 tonnes
- Bananes : 7 297 tonnes
- Divers : 6 575 tonnes

L'essentiel de cette production fruitière est assurée dans la région naturelle de la Casamance au sud - est du pays et la région de Thiès. Les zones productrices de fruits au Sénégal sont :

- les régions de Ziguinchor et Kolda, cette zone est caractérisée par une importante production de banane, d'agrume et de mangue. La production d'avocat, d'ananas et de papaye se développe. La principale contrainte reste l'éloignement par rapport aux centres de consommation notamment Dakar. Les difficultés logistiques pour relier le nord du pays avec la traversée de la Gambie, le conflit casamançais, l'état défectueux de la route, mais aussi et surtout la suspension depuis le 26 septembre 2002 de la desserte maritime Dakar – Ziguinchor avec le naufrage du bateau le « JOOLA » aux larges des côtes gambiennes, freinent le développement des échanges de produits horticoles. Cette situation engendre de fortes pertes après la récolte. Cependant l'espoir renaît avec la reprise de la desserte avec la mise en circulation du « WILIS » en remplacement du « JOOLA » mais aussi la promesse du gouvernement de mettre sur pied un tronçon ferroviaire Dakar - Ziguinchor pour désenclaver la région sud.

---

<sup>32</sup> Chiffres de la Direction de la prévision et de la statistique (DPS). – IN : base de données socio – économique du Sénégal. – IN : <http://www.tpsnet.org> (base consultée le 30 septembre 2005)

- La région de Thiès et Dakar, deuxième productrice de fruits après la Casamance, avec environs 10 à 15 % (chiffres de la Direction de la statistique et de la prévision) de la production nationale, elle est surtout spécialisée dans les productions d'agrumes et de mangue.
- L'est du Sénégal (région de Tambacounda), la production de cette zone se résume à la culture du bananier.

### **3 -5 - 2. LES FRUITS DE CUEILLETTE<sup>33</sup> : DETARIUM SENEGALENSE (DITAX), TAMARIN, SABA SENEGALENSIS OU VAR SENEGALENSIS (MADE), LANDOLPHIA HEUDELOTII (TOLL), PAIN DE SINGE**

La zone de production reste encore le sud du pays. En effet les statistiques sur les fruits de cueillette sont difficiles à établir. Selon une étude réalisée par l'inspection forestière de Dakar en 1995 sur les quantités écoulées vers Dakar (au poste de contrôle routier de Bargny) nous avons :

- Détarium senegalense (Ditax) :	154 811 tonnes,
- Saba senegalensis ou Var senegalensis (Made) :	328 144 tonnes,
- Tamarin :	105 361 tonnes,
- Landolphia heudelotii (Toll) :	14 960 tonnes,
- Pain de singe :	44 410 tonnes.

### **3 -5- 3. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FRAIS**

Le système de commercialisation se caractérise par de fortes variations de prix en raison de la saisonnalité des productions. L'essentiel de la production est consommée localement. Le système d'écoulement des fruits destinés au marché local n'est pas organisé. Il est complexe et peu performant. Entre le producteur et le consommateur agissent de nombreux

<sup>33</sup> Les noms scientifiques sont tirés de l'ouvrage de KERHARO, J. – la Pharmacopée sénégalaise traditionnelle : plantes médicinales et toxiques. – Paris : Ed. Vigot Frères, 1974. – 1011 p.

intermédiaires qui augmentent le coût de la matière première. Le transport en vrac dans des paniers non protégés exposés au soleil détériore fortement la qualité des fruits. Il existe plusieurs circuits de commercialisation pour l'écoulement des produits. On distingue un circuit traditionnel constitué par des petits détaillants, des grossistes, des commerçants itinérants dénommés « Bana – Bana » et des transporteurs. L'ensemble de ces secteurs constitue un réseau complexe avec trois (03) à cinq (05) intervenants différents entre le lieu de récolte et les marchés de consommation. Avec la structuration des producteurs en coopératives ou en groupement, les circuits d'approvisionnement des centres urbains tendent à se rationaliser.

La production nationale de fruit ne suffit pas à subvenir à la demande du Sénégal. Le pays importe principalement de la noix de cola, la banane la mangue et la noix de coco en provenance des pays de la sous région (Mali, côte d'ivoire...)

### **3 -5 - 4. ATOUTS ET CONTRAINTES LIES AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE FRUIT**

#### **3-5-4-1. LES ATOUTS**

Le Sénégal possède des atouts agro – climatiques pour la culture fruitière. Le secteur connaît une progression constante sans pour autant atteindre les objectifs de développement fixés par le gouvernement. Parmi ces objectifs nous avons :

- atteindre une croissance exponentielle de la production horticole au Sénégal pour satisfaire la demande locale en produits horticoles, car comme on le sait la production nationale en produits horticoles est loin de satisfaire la demande nationale. Les autorités Etatiques se sont fixées aussi comme objectifs de réduire les importations des produits horticoles par une production locale suffisante. Enfin le gouvernement s'est fixé comme objectif d'aller à la reconquête des marchés régionaux, et internationaux surtout africains et européens. Pour cela une production locale abondante en produits horticoles et de qualité pour être compétitif doit être de mise. Pour redynamiser le secteur le gouvernement a créé une direction de l'horticulture au sein du ministère de l'agriculture, mais aussi un projet de promotion des exportations agricoles dénommé PPEA piloté par le réseau IFLEX (information sur les fruits et légumes d'exportation du Sénégal) très actif dans la participation des foires internationaux de produits agricoles.

- ◆ les nouveaux aménagements hydro – agricoles (forages - canal du Cayor, vallées fossiles, bassins de rétention, développement des cultures intégrées dans les Niayes et le sud du pays) ouvrent de nouvelles perspectives d'accroissement de la production des fruits et légumes au Sénégal. A l'instar de bon nombre de pays sahéliens, le Sénégal souffre d'un manque criard d'eau dans certaines zones pour développer l'agriculture en générale et le secteur horticole en particulier. En effet aux lendemains de l'alternance plusieurs programmes d'aménagement hydro – agricoles voient le jour pour irriguer des milliers d'hectares de terres ainsi qu'une production horticole continue (toute l'année).
- ◆ le Sénégal a pris des mesures fiscales incitant les entreprises locales de transformation à exporter leurs produits (exonérations diverses, formalités simplifiées)<sup>34</sup>
- ◆ la demande en produits transformés est importante grâce à une importante clientèle expatriée. La tendance aujourd'hui est l'exportation de nos produits vers les marchés internationaux. En effet la plupart des petites et moyennes entreprises de transformation de produits locaux commence à avoir des activités d'exportation de leurs produits. En 2004 le Sénégal a exporté 1 892 981 585 kg de produit à base de fruits à travers le monde selon la direction du commerce extérieur du Sénégal (DCE) tirés de la base de données du commerce extérieur du Sénégal<sup>35</sup> du Trade point Sénégal.
- ◆ un dispositif de recherche et développement très actifs à été mi en place pour la valorisation des produits locaux. Pour redynamiser le secteur, les autorités locales ont mis en place plusieurs projets, programmes et instituts pour la valorisation des produits locaux. Dans cette optique l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche agricole) a une vocation de développement de la recherche agricole au Sénégal. Ses résultats de recherche sont beaucoup utilisés dans la promotion de l'agriculture sénégalaise, l'ITA (l'institut de Technologie Alimentaire) Un des fleurons de la recherche agricole au Sénégal, l'Institut de technologie alimentaire (Ita) est aussi à l'avant-garde de la recherche agroalimentaire, techniques de la conservation à la transformation des fruits et légumes, des produits de l'élevage, un service de qualité pour promouvoir la consommation des produits locaux. Tels sont les principales missions de cet institut auxquelles s'ajoute la formation. Chaque

---

<sup>34</sup> Ministère des petites et moyennes entreprises et de la microfinance. –Charte des PME du Sénégal. –Dakar : MPM. 2003. p.9  
BROUTIN. Cécile. – environnement des petites entreprises : stratégie, environnement légal et réglementaire et services non financiers. – Dakar : GRET, mai 2004. – P 4

<sup>35</sup> Base de données du commerce extérieur du Sénégal. – IN : <http://www.tpsnet.org> (base consultée le 20 janvier 2006)

année, en moyenne, 15 sessions de formation sont offertes par l'Ita dans les domaines de la transformation alimentaire. Au moins 300 personnes en bénéficient chaque année. Grâce à sa notoriété, l'Ita reçoit des formateurs, promoteurs privés, transformateurs. Il est doté de puissants laboratoires dont le laboratoire de mycotoxines. Il recherche les mycotoxines « poisons élaborés par des champignons que l'on retrouve dans les denrées alimentaires<sup>36</sup> ». Ce laboratoire étudie l'arachide afin d'étudier la quantité d'aflatoxine, notamment le B1, « un produit cancérigène<sup>37</sup> ». Il y a aussi les laboratoires de transformation, conservation des produits alimentaires, l'unité de biotechnologies où l'on retrouve, entre autres, du vinaigre de mangue et de banane. Les associations professionnelles voient le jour (TRANSFULEG, APROVAL...). plusieurs organismes internationaux (ENDA, CRDI, CIRAD), et les organisations non – gouvernementale appuient activement le secteur.

- ◆ les autorités ont pris en compte la filière horticole dans la stratégie de relance et de diversification des exportations, option concrétisée récemment par le lancement d'un projet de promotion des exportations horticoles. Conscient des revenus que peuvent apporter la filière horticole, les autorités ont mis en place ce projet PPEA (projet de promotion des exportations agricoles) pour reconquérir les marchés régionaux et internationaux.

#### 3-5-4-2. LES CONTRAINTES

A côté de ces atouts des contraintes persistent à différents niveaux :

- les conditions d'accès à la terre et leur mise en valeur constituent une réelle contrainte pour les opérateurs agricoles. Pour une production suffisante en produits horticoles il faut des surfaces suffisantes, aujourd'hui bon nombre de jeunes promoteurs agricoles sont confrontés à un problème d'accès à la terre à cause des conditions d'obtention très complexes (démarches administratives et financières).
- les liaisons entre zones de production de fruits du sud du pays et les grands marchés de consommation (Dakar) sont difficiles. Les principales zones de production de produits horticoles étant les régions de Kolda et Ziguinchor, on constate que ces régions sont

---

<sup>36</sup> MANE, D. – ITA : le Fleuron de la Recherche agroalimentaire. – IN : <http://www.lesoleil.sn> (page consultée le 18 janvier 2006)

<sup>37</sup> IBIDEM

extrêmement éloignées de la capitale qui est un grand pôle de consommation de produits horticoles (pouvoirs d'achat des population supérieures à ceux des ruraux). L'état de dégradation avancée des routes, la crise au sud du pays, le problème récurrent du pont de FARAGEGNE (Gambie), mais aussi le naufrage du bateau le JOOLA sont autant d'obstacles qui freinent l'écoulement rapide des produits horticoles. Il faut noter qu'avec l'arrivée du « WILLIS » en remplacement du « JOOLA », le problème semble se résoudre petit à petit.

- le prix des emballages et les difficultés d'approvisionnement en fruits augmentent le prix de revient des produits. Selon Cécile Broutin<sup>38</sup> représentante de l'antenne du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) au Sénégal « actuellement la transformation des produits locaux ne pose pratiquement plus de problèmes aux entreprises avec l'aide des institutions de recherche comme l'ITA et ISRA ainsi que les associations professionnelles (TRANSFRUILEG, TCL, APROVAL...). Cependant c'est le problème de l'emballage qui persiste toujours. Son coût est excessivement élevé, et aussi certains emballages laisse à désirer. Il faut alors des produits présentables et qui tapent à première vue sur l'oeil du client pour être plus compétitif ». L'emballage, en plus de la préservation de la qualité du produit qu'il contient, est le meilleur vendeur qui soit ; il attire, rassure et fidélise le client, le consommateur. En effet avec la mise en place du projet PAOA (projet d'appui aux organisations Agroalimentaires) par la coopération canadienne et qui a comme objectif principale l'appui aux PME agroalimentaire à trouver des emballages de qualité, le problème semble se résoudre petit à petit. Les difficultés d'approvisionnement des entreprises en matières premières (Fruits – légumes) persistent toujours. En une certaine période de l'année, il y a une faible disponibilité des produits horticoles (Juin – Août). Ce phénomène aura comme conséquences néfastes la hausse des prix des produits. Ce qui fait que quelque fois le coût d'approvisionnement en fruit est élevé pour les industriels à cause de la faible disponibilité des fruits.
- le manque d'équipements adaptés à l'échelle de la production semi industrielle. Toujours selon Cécile Broutin spécialiste du sujet « l'un des problèmes majeurs des PME agroalimentaires au Sénégal c'est le manque d'équipements adaptés aux système de

---

<sup>38</sup>Séance de travail tenu avec Cécile BROUTIN le lundi 12 décembre 2005 à partir de 15 heures au siège du GRET à Hann Mariste.

transformation. C'est ainsi que certaines PME sont toujours restées à l'état traditionnelles des techniques de transformation à cause du coût élevé des équipements modernes ».

- la mauvaise gestion de la qualité, de l'hygiène et de la salubrité. Les équipements modernes sont plus adaptés pour une meilleure gestion de la qualité, de l'hygiène, et de la salubrité des produits transformés. Cependant il faut noter que leur coût est excessivement élevé. Certaines PME utilisent des techniques traditionnelles de transformation des fruits et légumes. Ces PME utilisent la main d'œuvre locale surtout féminine avec une qualité de produits qui laisse à désirer. En effet les dirigeants de PME commencent à prendre conscience de ce phénomène (visites médicales du personnel, port d'uniformes...)
- l'inorganisation des circuits de commercialisation. Il n'existe pas pour le moment au Sénégal d'une structure dotée de pouvoirs qui réglemente la commercialisation des produits horticoles. Ce qui fait que la commercialisation des produits horticoles n'est pas structurée, les prix ne sont pas contrôlés du grossiste au détaillant.
- les conditions d'accès au crédit et au financement sont très difficiles. En effet seul les matières premières (intrants) bénéficient de crédit, les autres maillons tel que la commercialisation, la conservation et la transformation sont moins concernées. Les banques acceptent de mettre à la disposition des jeunes promoteurs agricoles des crédits, cependant pour les PME de transformation l'accès au crédit bancaire n'est pas à leur portée. Ces PME ne sont pas toujours en mesure de faire face aux critères d'éligibilité (garantie). Ce ci est lié à l'instabilité permanente dans le secteur (faillites répétitives)

### 3-5-5. LA TRANSFORMATION<sup>39</sup>

Le marché des fruits transformés se caractérise par une grande variété de produits concentrés : jus, boisson, confiture, conserve et sirop. Depuis quelques années des unités de transformation se développent pour offrir aux consommateurs des produits naturels locaux. Ces unités industrielles et artisanales commencent à être nombreuses mais ont pour l'instant peu d'impacte sur la filière. Le secteur de la transformation est dominée par les micros et petites entreprises artisanales généralement gérées par les femmes et utilisant une technologie très rudimentaire. Les PME de transformation de fruits sont nombreuses dans les grands centres urbains et sont

---

<sup>39</sup> Voir le site de l'institut de technologie alimentaire (<http://www.ita.sn>) (site consulté le 02 décembre 2005)

généralement appuyées par des institutions de recherche, des ONG ou d'autres organismes et projets.

La gamme de produits transformés est large avec, entre autres, des boissons traditionnelles et des produits nouveaux tels que les sirops, les confitures, les jus en sachets et les fruits séchés (mangues, bissap (oseille), gingembre, goyave, papaye,...). Ces nouveaux produits naturels locaux conditionnés en sachets, bouteilles, sont produits par des unités de transformation (industrielle et artisanales) de création récente (moins de dix ans le plus souvent). Il existe de nombreuses micro - entreprises artisanales, essentiellement à Dakar et dans les villes secondaires. Les fruits font notamment partie des secteurs dans lesquels les femmes rurales et urbaines s'investissent beaucoup par des actions de commercialisation et de transformation.

Les pertes post récolte constatées en fruits ont en effet poussé certaines ONG ou institutions internationales à appuyer des groupements féminins pour mener des activités dans la transformation de ces produits en boissons, confitures, et sirops. Les techniques de transformation utilisées au sein de ces groupements féminins sont artisanales (fortement utilisatrices de main d'œuvre) mais permettent de fabriquer des produits, de bonne qualité, stables et compétitifs sur le marché. Cette catégorie d'entreprises contrôle la part de loin la plus importante du marché des boissons traditionnelles stabilisées (emballés, pasteurisés ou non), sirops et confitures locaux. Une cinquantaine de producteurs se sont regroupés au sein de l'association TRANSFRUILEG (Association nationale des transformateurs de fruits et légumes). Ils fabriquent essentiellement des sirops et jus de gingembre, tamarin, oseille (bissap), des confitures d'oseille, mangues, papayes, des fruits séchés. De véritables petites entreprises émergent dans cette filière avec une meilleure maîtrise de la production et de la qualité, une plus grande professionnalisation (meilleure organisation de la production, renforcement des compétences, ...) des volumes de production plus importants. Elles adoptent une véritable démarche commerciale avec une marque, une force de vente. Certaines de ces entreprises peuvent envisager d'exporter leurs produits dans la sous région ou sur certains marchés spécifiques européens.

Bien apprécié par sa couleur rouge attrayante et son goût acidulé, la boisson de bissap (*Hibiscus sabdariffa*) est très consommée au SENEGAL et ailleurs. Pour promouvoir cette concentrée, il a été développé à l'ITA en 1987 un concentré d'extrait de bissap à haute valeur commerciale.

De plus ce produit semi - fini est très pratique et très économique car à partir de un (1) litre de ce produit, on peut préparer quatre vingt dix (90) à cent (100)<sup>40</sup> litres de boisson finie.

Le transfert technologique a été effectué au niveau de deux sociétés industrielles modernes :

- La SOCA (Société de Conserve Alimentaire) qui fabrique la boisson à base de concentré fourni par l'ITA
- La SNTI (Société Nationale de Tomate Industrielle) à qui l'ITA a transféré le procédé technologique pour du concentré pour faire face à la demande trop importante (capacité 10 000 T / an).

Il est également développé la confiture et le sirop de bissap. L'ITA dispose d'une technologie pour fabriquer le concentré d'extrait de Tamarin et de Saba senegalensis (Mad). La SITRAF (Société Industrielle de la Transformation des Fruits) a exploité les formulations de boissons des fruits locaux mise au point par l'ITA qui a fait l'étude technique et a procédé au démarrage des installations.

#### *3-5-5-1. LES BOISSONS, LES SIROPS ET LES CONFITURES<sup>41</sup>*

Les petites unités artisanales en milieu urbain et rural (le plus souvent) sont les principales bénéficiaires. Ce sont des femmes réunies en Groupement de Promotion Féminine Rurale (GPFR) qui ont été encadrées par l'ITA. Pour 10 GPFR, l'ITA a fourni le matériel de production aux femmes, a assuré la formation et le suivi pour une bonne application des connaissances pratiques données. Les équipements de production sont assez simples, peu chers et familiers aux femmes. Ces groupements ont souvent bénéficié de l'appui financier d'ONG ou d'organisations internationales.

#### *3-5-5-2. LES FRUITS SECHES<sup>42</sup>*

L'installation d'un séchoir solaire et l'application des procédés de fabrication de fruits séchés (mangue, papaye, banane, coco) et de légumes (tomate, haricot vert, gombo, oignon) ont été réalisées dans le cadre d'un projet financé par l'ONUDI au niveau d'un groupement féminin rural de NDAME LO (région de Thiès) composé de 105 membres. Les objectifs visés sont entre autres la réduction des pertes post récoltes et l'augmentation du niveau de revenu des femmes. Cette unité a rencontré un très grand succès auprès des

---

<sup>40</sup> Selon une étude de l'institut de technologie Alimentaire (<http://www.ita.sn>) (02 décembre 2005)

<sup>41</sup> IBIDEM

Site de l'institut sénégalaise de recherche agricole (<http://www.isra.sn>) site consulté le 16 janvier 2005)

<sup>42</sup> Voir le site de l'institut de technologie alimentaire (<http://www.ita.sn>) (site consulté le 02 décembre 2005)

GPFR, des ONG qui souhaiteraient reproduire ce modèle dans d'autres groupements de femmes, de la Banque Mondiale et de l'ACCT (agence de coopération culturelle et technique). Ce dernier a d'ailleurs apporté son appui financier aux femmes destiné à améliorer la qualité et la commercialisation de leurs produits.

### **3-5-5-3. LA PATE DE MANGUE SECHEE**

Financée par la FAO (organisation des nations unies pour l'alimentation), la fabrication de pâte de mangue séchée après des tests concluants avec un séchoir mixte (énergie solaire le jour et électricité la nuit) a été reproduite à l'aide d'un séchoir électrique monté sur un camion fourni par un promoteur privé pour constituer une unité mobile capable de transformer les fruits sur les lieux de production.

Le secteur est actuellement embryonnaire et représenté par quelques PME ou PMI. Ces PME ont été choisies selon des critères bien définis et clairement développés dans la méthodologie de la recherche de notre projet au sous-titre échantillonnage. Parmi ces critères nous avons :

- l'ancienneté ou la pérennité de l'entreprise dans le secteur.
- Le nombre d'employés que nous considérons capital pour définir une PME selon la charte des PME du Sénégal.
- La spécialité est aussi un critère pour nous car il faut le souligner que presque toutes les PME enquêtées ont des activités de transformation de fruit et légumes d'une part et de céréales d'autre part. cependant il faut souligner qu'il y a celles qui sont uniquement spécialisées dans une filière (céréales ou fruit et légumes).
- Le chiffre d'affaire et le budget annuel qui sont des critères essentiels pour examiner la santé financière de l'entreprise.
- Activités d'exportation qui est un critère aujourd'hui pour les PME en particulier et pour toute entreprise en générale.

Parmi ces PME nous avons :

- la SOCA (Société de Conserve Alimentaire) fabrique des jus à base de bissap, mangue, orange et Tamarin fournis par l'institut de Technologie Alimentaire (ITA)
- UNISALI (Unité Industrielle Sénégalais Agro – alimentaire) fabrique des confitures à base de papaye, mangue, goyave, et des Sirops de tamarin et bissap.

- Complexe le TAÏF, fabrique des jus de fruit (bissap (oseille), Détarium senegalense (ditax), pain de singe, Gingembre, Made (Saba senegalensis), Landolphia heudelotii (Toll), banane, goyave, orange...) ainsi que des produits issus des céréales locaux (granulé de mil « arraw » brisure de mil « SANKHAL », Farine de mil et de maïs)
- SIAGRO<sup>43</sup> (Salon International des industries et techniques agroalimentaires) commercialise des produits issus des ressources locales. (jus de fruits, sirop, confitures, granulé de mil « arraw » brisure de mil « SANKHAL », Farine de mil...)
- ESTEVAL Agroalimentaire il a comme activité la transformation des fruits locaux en Jus de fruits et nectars, Sirops de fruits, confitures, fruits séchés (non encore commercialisés)...
- La SNTI (Société Nationale de Tomate Industrielle) à qui l'ITA a transféré le procédé technologique pour du concentré pour faire face à la demande trop importante (capacité 10 000 T / an). Elle est très active dans la transformation de tomates au Sénégal
- La SITRAF (Société Industrielle de la Transformation des Fruits)
- Le Groupement d'Intérêt Economique AFBARD (Association des Femmes de Bassir Résidant à Dakar) qui a des activités de transformation de fruits, légumes et céréales.
- « MENEF Production » très actif dans la transformation et la commercialisation des fruits, légumes et céréales.
- SAFNA PLUS spécialisé dans la transformation et la commercialisation des fruits locaux en jus de fruits (bissap (oseille), made, toll, ditax, pain de singe, mangue, banane, ananas, goyave...)

---

<sup>43</sup> <http://www.siagro.sn> (site consulté le 27 septembre 2005)

### 3 – 6. La Filière céréale au Sénégal<sup>44</sup>

Pour comprendre l'émergence des petites entreprises de transformation des céréales locales au Sénégal il faut revenir dans les années soixante dix (70) lorsque la destruction des agrégats macroéconomiques a débuté. Cette destruction est principalement provoquée par la crise agricole, par les contre-performances agricoles des entreprises et par la mauvaise gestion de l'administration centrale. A cette période des politiques d'ajustement structurelles ont été initiées et qui auront des conséquences graves : fermeture ou libéralisation d'entreprises, suppression d'emplois, baisse des salaires, restriction des coûts budgétaires au sein des entreprises et au niveau de l'administration, désengagement de l'Etat dans le secteur agricole et celui des grandes dépenses sociales, la dévaluation du franc CFA est venue renforcer la vulnérabilité du pays. En réaction à ces crises qui ont durement perturbé les économies locales et la vie quotidienne des ménages ces deux dernières décennies, les populations ouest africaines se sont lancées dans plusieurs types d'activités à la fois.

Dans cette foulée, les entreprises s'inscrivent dans une logique d'auto insertion en combinant viabilité économique et utilité sociale. Les PME agroalimentaires qui émergent durant la dernière décennie (1990 – 2000) sont des exemples éloquentes d'entreprises d'auto – insertion ces PME agroalimentaires de transformation des céréales locales apparaissent comme des entreprises sociales. Plus de mille (1 000) (chiffres du GRET et ENDA GRAF) PME agroalimentaires de transformation de fruits, légumes et céréales, ont été créées ces quinze (15) dernières années au Sénégal dont 90 % ont vu le jour durant la dernière décennie (1990 – 2000). Parmi celles-ci quatre vingt entreprises (80) font partie de la filière de transformation de céréales locales (mil – maïs – sorgho) dans la région de Thiès, Dakar, et de Fatick. La moitié reste encore fonctionnelle aujourd'hui. La plupart est secouée par les faillites.

<sup>44</sup> Base de données socio – économique du Sénégal. – IN : <http://www.tpsnet.org> (base consultée le 15 septembre 2005)

PRODUCTION - Rapport de la Fao sur l'alimentation : Les céréales délaissées pour la viande. – IN : <http://www.lequotidien.sn> (page consultée le 30 septembre 2005)

<http://www.Gret.org> (site consulté le 17 septembre 2005)

CECILE. Broutin ; SOKONA, Khanata ; TANDIA, Abdoulaye. – Aperçu de la filière céréale au Sénégal. – Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2000. – 19p

Innovations pour la promotion des céréales locales. Reconquérir les marchés urbains Cécile Broutin, Khanata Sokona et Al, 1999, 150 p

BROUTIN, Cécile ; ROUYAT, Julien ; TANDIA, Abdoulaye. – note sur les organisations professionnelles nationales de PME agroalimentaires. – Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2005. – 10p

La filière céréale au Sénégal. - in : [Http://www.infoconseil.sn](http://www.infoconseil.sn) (page consultée le 27 septembre 2005)

Les modèles de consommation au Sénégal sont à base de céréales qui apportent environ 65 % des calories et 61 % de protéines. L'évolution de la consommation s'est traduite par une croissance de la part du riz, du blé particulièrement en milieu urbain. Le Sénégal ne produit qu'environ 20 % de sa consommation en riz soit 60 000 tonnes par an environ et importe plus de 200 000 tonnes de blé par an. La production agricole stagnante notamment celle du mil rend difficile la reconquête des marchés urbains par les céréales locales. Cependant on note depuis cinq (05) ans la croissance du secteur de la transformation avec l'apparition de petites unités dynamiques appuyées par des programmes de promotion. Ce ci explique sans doute l'accroissement de la consommation annuelle de céréales locales à Dakar estimée d'environ 55 000 tonnes en 1997 contre 30 000 tonnes en 1988 soit une augmentation d'environ 85 % en dix ans (10) alors que durant la même période la population n'augmentait que d'environ 50 %. En 2002 la production nationale céréalière<sup>45</sup> était de

- mil / sorgho : 726 283 tonnes sur une superficie de 975 798 ha
- le maïs : 26 477 tonnes sur une superficie de 7 715 ha

### *3 – 6– 1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA PRODUCTION*

La production céréalière totale se situe entre 800 000 et 1. 000.000 de tonnes par an dont 70 à 80 % de mil. Elle varie de façon considérable d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques et principalement du volume et de la répartition des pluies. On note cependant une tendance à la stagnation depuis vingt (20) ans (taux moyennes de croissance inférieur à 1 %). Après des années consécutives de baisse la production du riz est en hausse (augmentation des surfaces et des rendements mais ne couvrent qu'une très faible part des besoins (environ 20 %).

Les principales zones de production sont :

- pour le mil : l'est et le bassin arachidier (centre du pays) et la région de Tambacounda
- pour le sorgho : l'est du bassin arachidier, la région de Kolda au sud et la vallée du fleuve Sénégal pour la culture de décrue.
- pour le maïs : le Sénégal oriental, la Casamance au sud et le sine Saloum au dessus de la Gambie

---

<sup>45</sup> Chiffres de la Direction de la prévision et des statistiques (DPS). – IN : base de données socio – économique du Sénégal. – IN : <http://www.tpsnet.org> (base consultée le 30 septembre 2005)

- pour le riz : riz pluvial et de nappe en Casamance, riz irrigué dans la vallée du fleuve Sénégal
- pour le fonio : faible production dans la région de Tambacounda et de Kolda au sud du pays

Les céréales sont essentiellement vivrières. Les cultures pluviales sont pratiquées au cours de la saison d'hivernage entre mai et octobre. L'agriculture extensive est encore dominante et entraîne une réduction des jachères du fait de la pression démographique. Ce qui provoque un processus de dégradation des sols aggravé par des années de monoculture de l'arachide ayant pour conséquence majeure la baisse des rendements.

Globalement le pays est déficitaire en céréales et importateur de riz et de blé. L'ensemble du secteur agricole donc par un taux d'autosuffisance alimentaire qui ne cesse de chuter et avec un taux de l'ordre de 55 % pour les céréales menace terriblement la sécurité alimentaire du pays.

Plusieurs facteurs contribuent à la limitation de l'augmentation de la production céréalière :

- le faible niveau d'utilisation des intrants (semences, engrais, fumure organique et produit phytosanitaires)
- le sous équipement
- une vulgarisation agricole limitée qui ne favorise pas l'évolution de ces systèmes
- la pénibilité de certains travaux (engrenage du maïs, battage du mil, et décorticage du fonio)
- la faible productivité et la dégradation de l'environnement agro – écologique (baisse de fertilité des sols aggravée par la succession des années de sécheresse et le manque de terre dans certaines zones)
- des problèmes de financement des besoins des producteurs
- le relèvement fréquent des prix aux producteurs des cultures de rente (arachide, coton dont les prix sont constants et garantis) qui ne favorisent pas la culture du mil dont la commercialisation est libéralisée.

### 3- 6- 2. LES FILIERES PRINCIPALES

La principale culture céréalière est le mil et le sorgho (qui souvent ne sont pas dissociés dans les statistiques agricoles). On estime que 10 à 20 % de la production annuelle soit 50 à 150 000 tonnes sont commercialisées, le reste auto consommée. L'exploitation type du bassin arachidier principale zone de production du mil et de l'arachide (95 % des surfaces) compte sept (07) à dix (10) hectares toutes cultures confondues. Dans le Sénégal oriental les unités de production sont environs deux fois plus petites. Sur le plan technologique peu d'efforts ont été vraiment consentis par les structures d'encadrement. La culture du mil reste donc largement traditionnelle avec des rendements dans l'ensemble très bas (500 à 650 Kg / ha) très peu d'agriculteurs utilisent des semences sélectionnés dont l'offre est d'ailleurs très faible. Les engrais à l'exception de la fumure organique et les pesticides ne sont pas utilisés contrairement aux années précédentes.

### 3- 6- 3. LES FILIERES SECONDAIRES

Le riz est produit traditionnellement dans certaines régions du pays notamment la Casamance où il est auto consommée. Le riz a fait l'objet de gros programmes d'investissement dans la vallée du fleuve Sénégal au nord du pays (aménagements, irrigation). Cependant sa production de 100 à 150 000 tonnes par an couvre moins de 20 % (chiffres du GRET et de ENDA GRAF) des besoins locaux. Les Sénégalais préfèrent le riz brisé dont le prix international est très bas. Le riz local blanchi souvent vendu en vrac (mélanges de riz entier et brisé) a des difficultés à concurrencer ce riz importé à bas prix. En 1996 la libéralisation des importations s'est traduite par une offre très importante de riz brisé importé parfois de qualité médiocre qui a fait chuter les prix dans le marché sénégalais et a entraîné de graves problèmes de méventes du riz local. Cependant avec le programme de relance de la production céréalière mise en place en 1997 (détaxation du matériel agricole, baisse des taux d'intérêt des prêts du crédit agricole le prélèvement supplémentaire instauré sur le riz importé), le riz local est devenu plus compétitif.

- Le maïs est une culture traditionnelle dans la partie Est et Sud du pays. La production reste cependant faible malgré les efforts consentis par la recherche et les sociétés d'encadrement. Cultivé généralement sous pluie les rendements du maïs sont aléatoires et rendent difficile l'adoption d'itinéraire techniques intensifs avec l'utilisation d'engrais et

de pesticides. Si les potentialités agronomiques des variétés sectionnées dépassent les trois (03) / hectare, le rendement moyen au Sénégal est guère supérieur 1,1 tonne/hectare. Mais le maïs est à grande partie destiné à l'autoconsommation (environ 80 % de la production nationale disponible soit environ 110 000 tonnes / an) les superficies sont fortement augmentées ces dernières années mais la production reste très insuffisante par rapport à la demande, les importations essentiellement pour la fabrication d'aliment volaille sont de l'ordre de 30 000 tonnes : an. (chiffres de la Direction de la Prévision et de la Statistiques)

- La culture du fonio est encore très faible et marginale alors qu'il semblerait qu'elle pourrait être plus étendue notamment sur les sols dégradés (culture peu exigeante) la production essentiellement réalisée dans les régions de Kaolack , de Tambacounda et Kolda au sud du pays est d'environ 1 300 tonnes / an.

Sur le plan mondiale selon le dernier rapport de la FAO, l'utilisation de céréales devrait atteindre 2 milliards 15 millions de tonnes en 2005/06, soit 10 millions de tonnes de plus qu'en 2004/05, alors que la consommation de céréales mondiale atteindrait 983 millions de tonnes, soit 1,3% de plus qu'en 2004/05, la plus grande partie de l'augmentation devant être enregistrée dans les pays en développement où, toutefois, la consommation par habitant devrait rester stable.

La baisse prévue de la production céréalière mondiale en 2005 serait due, en bonne partie, à la régression des récoltes de céréales secondaires dans les pays développés. Aux Etats-Unis, les récoltes de maïs ont souffert de conditions climatiques défavorables (climat chaud et sec) alors que la sécheresse sévissait, par endroits, dans l'Union européenne.

Dans les pays en développement, la production devrait être légèrement supérieure aux bons niveaux de 2004 du fait, principalement, de récoltes abondantes dans plusieurs pays d'Asie. Pour ce qui est du commerce mondial de céréales en 2005/06, le rapport prédit qu'il atteindrait près de 236 millions de tonnes, soit 3% de moins que le volume de 2004/05 du fait, principalement, de bonnes récoltes dans un certain nombre de pays généralement gros importateurs.

### **3-6- 4. LA TRANSFORMATION DES CEREALES**

Une vingtaine d'entreprises regroupées au sein du Groupement TCL (transformateurs de céréales locales), ainsi que quelques groupements féminins proposent des produits en sachets, de longue durée de conservation (semoule (farine de mil ou de maïs), arraw (granulés de mil ou de maïs), farines infantiles, Sankhal (Brisures de maïs, de niébé, Thiacy...). – environ 1 000 tonnes de produits vendus/an). Certaines d'entre-elles tentent également de se positionner sur les marchés d'exportation sous-régionaux et européens.

La transformation des céréales est constituée de petites unités décentralisées dont près de la moitié ont été créés dans le cadre de projets expérimentaux. Cette filière est récente et tend à se développer avec l'apparition d'unités d'initiatives privées dynamique faisant preuve d'innovation par la mise sur le marché de produits diversifiés séchés emballés (semoule – brisures - cous-cous précuits...). Les produits de longue conservation offrent des possibilités de large distribution pour répondre à une demande de produits finis en qualité en milieu urbain. Le nombre de ces unités est d'environ plus de cent (100) dans la région de Dakar. Les unités implantées dans les autres régions du pays ont une faible production en raison notamment des difficultés d'écoulement. La demande de ces produits est urbaine et essentiellement dakaroise. La production des unités de Dakar et Thiès essentiellement destinée au marché de la capitale est de l'ordre de 105 tonnes de produits finis par mois (environ 200 tonnes de céréales traités (chiffres du GRET et de ENDA GRAF en 2004). Elle bénéficie depuis trois ans de l'appui du PPCL (programme de promotion des céréales locales) de l'union européenne qui finance le conseil (technique, gestion, marketing, promotion), le suivi des marchés et la promotion des produits et de leur utilisation.

Il est un peu difficile de classer certaines de ces entreprises à la limite entre le secteur artisanale et industriel notamment parce qu'une partie importante des opérations est encore manuelle. Cependant contrairement aux unités dites artisanales, ces unités possèdent un capital relativement important sous forme d'équipement spécifique (moulin décortiqueur, thermosoudeuse, granulatreur...) elles disposent d'un local de production et parfois des magasins de vente. Ces unités ont recours à une main d'œuvre féminine en partie journalière ou payée à la tâche. Le nombre d'employés varie le plus souvent entre cinq (05) à vingt (20), il peut aussi être comprise

entre vingt (20) et cent (100). La capacité de traitement varie entre 150 et 300 tonnes par an (chiffres du GRET et de ENDA GRAF 2004).

La consommation des produits en sachets se développe à Dakar, mais également dans les centres urbains secondaires. Les travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche « MPE agroalimentaires » (1999/2002) semblent cependant conclure à la nécessité de maintenir des actions de promotion pour accroître et fidéliser les consommateurs. La multiplication des entreprises dans ce secteur entraîne une concurrence accrue dans la mesure où les réseaux de distribution ne sont pas assez diversifiés et étendus.

#### 3-6- 4-1. LE PAIN RICHE<sup>46</sup>

Composé de farines de blé (80 - 85%) et de mil (10 - 15%), le pain riche initialement appelé Pamiblé est apprécié par les populations urbaines en raison de sa grande richesse en divers nutriments dont le fer. Sur les 275 boulangeries en activités dans les régions de Dakar et de Thiès, 135 unités produisent du pain riche. Selon une étude du PPCL (programme de promotion des céréales locales) en 2000, près de 50 % des boulangeries en produisent tous les jours, 13 % en produisent occasionnellement contre 37 % qui n'en produisent pas. Le pain riche représente les 10 % du marché du pain à Dakar. La quantité de farine de mil consommée par ce secteur dans la région de Dakar en 2000 varie entre 150 et 500 tonnes par mois (étude du PPCL). La quantité de blé consommée par ce secteur à Dakar est évaluée à 225.000 tonnes par an.

#### 3-6- 4-2. LE MIL BRISE OU " SANXAL " ET LES GRANULES DE FARINE " ARRAW "<sup>47</sup>

Ce sont 2 produits très utilisés dans de très nombreuses familles urbaines et rurales pour la préparation de plats cuisinés. Leurs richesses en protéines et fibres alimentaires et leurs

---

<sup>46</sup> Programme de promotion des céréales locales (PPCL). – Synthèse des activités PPCL2 : juillet 1997 – juillet 1998. – Dakar : PPCL, 1998. – 11p.

Lettre d'information du PPCL, N° 06, juillet 1999, 4p.

AVAL. – activités réalisées et programme d'action 1998 – 1999 Sénégal : rencontre du 10 février 1999. – Dakar : AVAL, 10p.

Site de l'ITA (<http://www.ita.sn>) site consulté le 18 janvier 2006

Site de l'ISRA (<http://www.isra.sn>) site consulté le 18 janvier 2006

<sup>47</sup> IBIDEM

rendements sont les causes de leurs succès auprès des producteurs et des populations. Considérant la très forte demande et la pénibilité du travail, l'ITA a étudié la mécanisation de leur production. Ces produits sont aujourd'hui fabriqués par les petites unités de mouture installées dans les quartiers des villes et par les Moulins SENTENAC, la plus grande minoterie du Sénégal.

Les granulés de mil ou " arraw " sont aussi fabriqués par les mêmes producteurs de farines et de sankhal et par d'autres promoteurs privés qui essayent de diversifier leur production. La technique d'obtention, encore manuelle, est faite par des femmes et les quantités offertes sont aussi très limitées. L'ITA avec l'appui du CRDI a mis au point un rouleur mécanique (granulateur) pour fabriquer ce produit dans de meilleures conditions (réduction de la durée de fabrication, amélioration de la qualité). Ce granulateur réalisé par une entreprise locale " Techniques Industries " en partenariat avec l'I.T.A., a fait l'objet d'un brevet d'invention délivré par l'OAPI (Organisation Africaine pour la Protection Industrielle). Il est présentement utilisé par cinq (5) entreprises de transformation semi - industrielle des céréales qui en ont fait l'acquisition.

#### *3-6- 4-3. BISCUITS A BASE DE CEREALES LOCALES*

La fabrication de biscuits à base de mil, de maïs a été tout récemment développée par la BDM, la plus grande unité industrielle de DAKAR grâce à l'assistance technique de l'ITA. En partenariat avec la biscuiterie WEHBE, et l'ITA, le projet PPCL avait lancé en juin 1998 un nouveau produit de biscuit à base de mil dénommé « SAKAN » selon l'étude du PPCL effectuée entre juin et juillet 1998 les ventes de ce produit ont atteint plus de soixante (60) tonnes en l'espace de deux mois avec un objectif initial de trente (30) tonnes. La région de Dakar a absorbé 30 % de la production, la région de Louga 23 % Saint – Louis 12 % et le reste dans les régions de Diourbel, Thiès, Fatick et Kaolack. Entre les mois de janvier et juin 1998 la biscuiterie WEHBE a vendu 180 tonnes de biscuits de « SAKAN » à base de mil.

Le secteur est représenté par certaines PME/I :

- UTCL : (Unité de Transformation de Céréales Locales) fabrique des produits issus des céréales locales (semoule, Sankhal, farine infantile...)
- TPL (Transformation de Produits Locaux) fabrique du produit à base de céréales locales et de fruits destinés au marché national

- SYLLA EXPORT commercialise à travers le monde des produits à base de céréales...
- GIE « la COLOMBE » qui a à la fois des activités de transformation et la commercialisation de céréales et de fruits locaux.
- OBA AGROALIMENTAIRE très active dans la transformation et la commercialisation des fruits et des céréales locales.
- ETABLISSEMENT KEUR BAMBA entreprise très active dans la fabrication de pain à base de mil dénommé « pain riche » et très prisé par les consommateurs sénégalais.
- MARIA DISTRIBUTION qui transforme et commercialise des produits à base de fruits et de céréales locales destinés au marché national, régional et international.

Ces entreprises ont été choisies selon les critères précités.

Il faut dire qu'actuellement il est difficile d'avancer un chiffre exact du nombre des PME de transformation de fruits, légumes et céréales dans la région de Dakar. En effet plusieurs études avancent plus de cents (100) unités de transformation apparues dans cette dernière décennie surtout avec l'avènement de l'alternance. En effet avec le programme de mise sur pied d'un répertoire des PME au Sénégal piloté par la direction des PME avec l'appui du ministère des PME, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, le problème semble se résoudre petit à petit.

### **3 - 7. ORGANISMES, STRUCTURES, PROJETS, PROGRAMMES, ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES D'APPUI AU SECTEUR AGROALIMENTAIRE (FRUITS – LEGUMES – CEREALES) AU SENEGAL**

Les PME agroalimentaires spécialisées dans la transformation des fruits, légumes et céréales sont appuyées dans leur développement et leur promotion par plusieurs organismes et structures diffusant informations, formation, appui conseil, étude et diagnostique. Nous pouvons citer entre autres :

### **3 – 7 – 1. ORGANISMES ET STRUCTURES**

#### **3 – 7 – 1-1. LE GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques)**

Créé il y a trente (30) ans c'est à dire en 1976, le GRET est une association professionnelle et de coopération internationale. Il s'active, en Afrique, en Asie et en Amérique latine mais aussi en Europe pour contribuer au développement durable et solidaire et lutter contre la pauvreté et les inégalités structurelles. Ses actions visent à accroître les revenus des populations rurales et urbaines, réduire leur vulnérabilité, améliorer leur accès à des infrastructures et des services de qualité, développer leur capacité à faire entendre leur voix.

L'ambition du GRET est triple :

- ❖ Agir sur le développement, en participant concrètement à la construction d'alternative réelles « sur le terrain », en partenariat avec les institutions locales.
- ❖ Produire et diffuser des références pour l'action. C'est l'une des composantes majeures des activités du GRET depuis son origine, pour mettre a disposition des outils des capitalisation, valorisation et diffusion de savoir – faire utiles au développement.
- ❖ Participer au débat public sur la coopération. Le GRET participe à la contribution et à l'orientation des renouvellements des politiques de coopération au développement.

Le GRET conçoit et met en œuvre des projets de terrain, réalise des expertises, des études et évaluations et des recherches appliquées, anime des réseaux d'information et d'échanges, publie des ouvrages. Ses activités sont organisées autour de six pôles thématiques :

- accès aux services essentiels
- alimentation et agriculture durable
- développement institutionnel, acteurs et territoires
- information et communication pour le développement
- microfinance et petite entreprise
- politiques publiques et régulations internationales.

### *3 – 7 – 1-2. ENDA – GRAF (Groupe de Recherche – Action – Formation)*

Créé en 1996, c'est une filiale de ENDA. ENDA GRAF est une organisation qui travaille avec les populations urbaines en adoptant une démarche de Recherche –Action -Formative (RAF). Il est très actif dans l'appui aux organisations et association de femmes des GIE menant des activités génératrices de revenus. Contrôle des ressources locales et renforcement des pouvoirs et initiatives paysannes, Valorisation des produits locaux, des technologies et des innovations populaires, gestion sociale urbaine, éducation alternative, appui à l'analyse institutionnelle pour une stratégie de changement social.

### *3 – 7 – 1-3. LAE (Laboratoire analyse et essai)*

Piloté par l'ESP (école supérieure polytechnique) avec l'appui de l'ITA, il a pour objectifs :

- l'Intervention en entreprise pour l'amélioration de la qualité
- Analyses microbiologiques des aliments
  - Germes pathogènes
  - Germes d'altération
- Analyses chimiques des aliments
  - Composition
  - Valeur nutritionnelle
  - Contaminants
  - Mycotoxines
  - Toxines biogènes
- Analyses phytosanitaires
- Gestion de la qualité

Il faut noter au passage que l'Etat intervient aussi dans le secteur des fruits légumes et céréales par le truchement de certaines de ses structures comme le ministère des PME, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, le ministère de l'agriculture, le Trade Point Sénégal (TPS), La Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD), l'Institut sénégalaise de Recherche agricole (ISRA), et l'institut de technologie alimentaire (ITA).

### 3- 7 - 2. ASSOCIATIONS PROFESIONNELLES

#### 3- 7 - 2-1. TRANSRUILEG (Association Nationale des Transformateurs de Fruits et Légumes)

L'organisation TRANSFRUILEG<sup>48</sup> (Association nationale des Transformateurs de Fruits et Légumes) a été créée en janvier 1998 avec l'appui du projet PROCELOS / CILSS. Elle est constituée d'opérateurs ou de groupement organisés en GIE composés en majorité de femmes. Elle a été officiellement reconnue en 2001. Un GIE avait également été créé en même temps avec presque les mêmes missions et objectifs à savoir :

- La prise en charge des problèmes fondamentaux de l'approvisionnement régulier en matières premières et en intrants
- L'amélioration du niveau d'équipement des unités de transformation
- La promotion commerciale des produits transformés

La coexistence de ces deux structures a créé quelques tensions au sein des ses membres. Il a été décidé en 2001 de fusionner ces deux structures. Elle compte une cinquantaine de structures membres dont trente (30) GIE et plus de 1800 personnes. Les unités sont basées à Dakar, Thiès, Kaolack, Ziguinchor.

#### 3- 7 - 2-2. LE FPA (Forum Permanent Agroalimentaire)

Le Forum Permanent Agroalimentaire (FPA)<sup>49</sup> a pour principal objectif de :

- parvenir au développement économique et social par une relance du secteur de transformation des produits alimentaires
- rapproché les acteurs du secteur privé et ceux du public dans un cadre de concertation
- aider à prendre de l'impact d'une relance de l'activité de transformation des produits agricoles

---

<sup>48</sup> BROUTIN, Cécile ; ROUYAT, Julien ; TANDIA, Abdoulaye. -- note sur les organisations professionnelles nationales de PME agroalimentaires. -- Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2005. – 10p

<sup>49</sup> Site de l'institut de technologie alimentaire : <http://www.ita.sn> (page consultée le 02 décembre 2005)

- résoudre par une organisation et une participation plus efficace et graduelle les problèmes que rencontre le secteur agroalimentaire, et en faire un levier du développement économique et social.

- doter le secteur agroalimentaire d'outils performants en favorisant la recherche-développement et la création de centre de diffusion d'information et de conseils pratiques sur les problèmes qui se posent en son sein.

### ***3- 7 - 2-3. TCL (Association Nationale des Transformateurs de Céréales Locales)***

Crée en 1993 et a un statut de GIE. Elle est composée de 25 unités de transformation de céréales locales se trouvant essentiellement à Dakar et qui proposent des produits transformés en sachet. Le groupement affiche notamment sa volonté de contribuer à la revalorisation des produits locaux et appuyer la mise en œuvre d'actions collectives (approvisionnement).

### ***3- 7 - 2-4. AFRES (association des femmes restauratrices du Sénégal) et AAPAS (association des artisanes et professionnelles de l'alimentation)***

Elle regroupe des traiteurs et vendeurs de produits agricoles transformés. Elle compte 165 membres et s'activant essentiellement dans la région de Dakar. Son objectif est d'améliorer la qualité de la restauration et des produits agricoles transformés, de développer l'esprit d'entreprise, à fédérer productrice, transformatrice, et consommatrices de produits locaux.

### ***3- 7 - 2-5. APROVAL (association des professionnelles de l'alimentation pour la valorisation des produits locaux)***

C'est une association créée en octobre 2000 par les femmes transformatrices de produits locaux comme les céréales, les fruits et les légumes et les vendeuses d'aliments à base de céréales. Elle compte environ 1000 femmes et s'activent essentiellement à Dakar et Thiès.

### **3 – 7 – 3. PROJETS ET PROGRAMMES**

#### **3 – 7 – 3-1. RESEAU AVAL (Action de Valorisation des savoirs – faire agroalimentaires)**

Réseau AVAL (action de valorisation du savoir faire agroalimentaire) est piloté par le CIRAD (Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement) et la faculté des sciences agronomiques de l'université nationale du Bénin en collaboration avec la coopération française. Son objectif est d'œuvrer dans des actions d'échanges et de valorisation des savoirs faire agroalimentaires locaux entre trois pays, Sénégal – Burkina Faso, Bénin.

#### **3 – 7 – 3 -2. PPCL (Programme de Promotion des Céréales Locales)**

Le Programme de promotion des céréales locales (PPCL) a contribué à développer du secteur agroalimentaire par l'accès au conseil, à la formation et à l'information (technique, commerciale, économique, scientifique) et par des actions de promotion. Après la fin de ce programme en 2002, les entreprises ont continué, pour la plupart, à développer leurs activités en proposant de nouveaux conditionnements (5 kg) et diversifiant leur gamme de produits (couscous secs, fonio, ...).

#### **3 – 7 – 3-3. RESEAU GRAINE (Groupe de Réflexion d'action information pour la Nutrition et les Echanges)**

C'est une structure constituée d'organisation socioprofessionnelles dans les différentes sous secteurs du secteur agroalimentaire (agriculture, élevage, pêche artisanat). Il a mis en place dans chaque sous secteur un groupe technique de travail (GTT). Le GTT se préoccupe de toutes les questions relatives à la formation technique et technologique, à l'information, au financement et à l'élaboration de programmes conjoints et aux études de projets.

#### **3 – 7 – 3-4. PROEINVEST**

C'est un programme de partenariat Union européenne (UE) – Afrique – Caraïbes – Pacifique (ACP) pour la promotion des investissements et le transfert de technologies dans les entreprises surtout agroalimentaires dans les pays ACP. Deux approches sont utilisées :

- soutenir les organisations intermédiaires et professionnelles dans les pays ACP
- développer les partenariats interentreprises.

*3 – 7 – 3 -5. Le Projet PAPES (Projet d'appui aux petites entreprises au Sénégal) de l'ONUDI*

Créée sous la houlette de l'organisation des nations unies pour le développement industrielle, il a pour objectif l'appui surtout financier et technique des petites entreprises au Sénégal. Il intervient pour l'élaboration des plans de développement stratégiques au profit des PME au Sénégal.

*3 – 7 – 3 -6. Le Projet PAOA (projet d'appui aux organisations agroalimentaires)*

Mis en place par la coopération canadienne, le projet PAOA a pour mission d'aider à la PME sénégalaise surtout agroalimentaires de parfaire la qualité de leur produits par le biais d'un bon emballage. Les produits agricoles transformés s'abîment vite il faut pour cela un emballage approprié pour permettre au produit de lutter avec le temps jusqu'à son écoulement.

*3 – 7 – 3 -7. RELAIS PROCELOS (Programme régional de promotion des céréales locales au Sahel)*

Le programme PROCELOS (Programme régional de promotion des céréales locales au Sahel) est un projet initié par le CILSS (Comité permanent inter - Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) dans le but de contribuer à la promotion de la consommation de céréales locales dans les villes sahéliennes.

*3 – 7 – 3 -8. RESEAU TPA (Réseau Technologie et Partenariat en Agroalimentaire)*

Ses objectifs sont de promouvoir les échanges et de favoriser la circulation d'information auprès des entreprises de production d'aliments dans les pays du Sud (en particulier d'Afrique). Le réseau diffuse des informations techniques et économiques sur la transformation des produits agroalimentaires tropicaux (mise au point de technologies, produits et équipements, circuits de distribution...). Il valorise les savoir-faire locaux. Le réseau rassemble des professionnels du secteur agroalimentaire. Il contribue à mettre les entrepreneurs en relation avec les structures d'appui aux entreprises, les centres de recherche ou de formation et les centres spécialisés de documentation. Le réseau permet à des entrepreneurs d'un même secteur ou de secteur voisin de

se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Il peut aider à la mise en place de partenariats entre entreprises du Nord et du Sud.

### **3 – 7 – 3 - 9. PPEA (Projet de promotion des exportations agricoles)**

Le Projet de Promotion des Exportations Agricoles (PPEA) est un projet pilote d'appui et de relance des exportations de fruits et légumes frais du Sénégal. Financé par le Gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale, ce projet a visé, depuis septembre 1998, à mettre en place des conditions favorables au développement et à la diversification des exportations agricoles et à doter les entreprises du secteur privé des outils indispensables à leur développement incluant des infrastructures post-récolte et d'exportation.

### **3 – 7 – 3 -10. PDMAS (Le Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal)**

Le Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal est un programme voulu par le Gouvernement du Sénégal, soutenu par la Banque Mondiale, exprimant son engagement à stimuler à l'échelle nationale l'investissement et le partenariat public - privé pour l'innovation dans le secteur agricole à vocation commerciale.

- Quelle est la mission du PDMAS ?

Créer des conditions favorable à l'émergence d'une agriculture marchande moderne et compétitive permettant aux opérateurs économiques et aux petits producteurs de se positionner avantageusement sur les segments de marché à forte valeur ajoutée au niveau national et international pour des produits agricoles et d'élevage.

### **3 – 7 – 3 - 11. L'INITIATIVE MIL-SORGHO (IMS)**

C'est un projet piloté par le réseau AVAL (action de valorisation du savoir faire agroalimentaire)

Les objectifs globaux gravitent autour de trois (03) points focaux à savoir :

- améliorer la sécurité alimentaire de la sous - région,
- augmenter les revenus en milieu rural et dans le secteur de la transformation des mils et sorgho,

- favoriser l'évolution des exploitations à base de mil ou de sorgho vers des systèmes de production durable.

**Objectifs Spécifiques:**

- Développer les filières céréalières locales (mil et sorgho) à partir de la demande du marché avec des agriculteurs pouvant répondre aux demandes d'un marché plus structuré et le cas échéant, adopter les nouvelles technologies de productivités.

**Résultats Attendus :**

- Mobilisation des Acteurs ;
- Identification des technologies alimentaires répondant à la demande des consommateurs ;
- Identification des conditions de développement des marchés ;
- Validation de nouveaux produits, procédés de transformation et canaux d'approvisionnement pour les céréales ;
- Formation des acteurs aux activités de développement du marché ;
- Préparation et mise en œuvre d'un portefeuille de projets d'investissement.

**3 – 7 – 3 - 12. ROCAFREMI (Réseau Ouest et Centre Africain de Recherches sur le Mil)**

ROCAFREMI est né de la volonté de 14 pays africains producteurs de mil (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad, Togo) d'asseoir une recherche collaborative pour promouvoir la production et la consommation de cette céréale. Outre les pays ou institutions appartenant à l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Réseau compte parmi ses membres des institutions régionales et internationales concernées par la recherche sur le mil : SAF-GRAD, INSAH (Institut du Sahel), ICRISAT (International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics), Centre de recherche international membre du système CGIAR et assumant pour le réseau le rôle de régisseur vis-à-vis de la DDC. Le Réseau compte aussi comme membre associé INTSORMIL (International Sorghum and Millet Research Pro-gram financé par USAID), ORSTOM-IRD.

### **3 – 8. Le rôle de l'information dans les PME / I agroalimentaires**

Selon un document réalisé par Ousmane GUEYE<sup>50</sup> sous la direction GRET (Groupe de recherche et d'échanges Technologiques) et de ENDA-GRAF sur les PME agroalimentaires et l'accès à l'information et au conseil, le constat est que rares sont ces PME / PMI qui ont des activités de recherche d'information pour se rendre performantes et efficaces. Ces PME/I agroalimentaires sont gérées le plus souvent par des gens au cursus scolaire court ou tout simplement par des analphabètes. Ce phénomène peut constituer un réel obstacle à l'exploitation et à la maîtrise de l'information économique, commerciale et concurrentielle ce qui est important pour la bonne gestion d'une entreprise. Une grande difficulté est l'hétérogénéité des entreprises (micros – et petites entreprises – artisanales et semi –industrielle – urbaine et rurale) qui évoluent dans un environnement très différent avec des contraintes et des moyens de production, des besoins d'information hétérogènes. Ces PME/I agroalimentaires souvent individuelles et dirigées par des femmes ou des hommes ont moins facilement d'accès à l'information avec notamment un taux d'analphabétisme qui ne facilite pas cela.

Selon toujours le même document la région de Dakar à elle seule compte plus de cent (100) PME agroalimentaires. Le constat que nous avons fait c'est que les structures d'appuis et d'aide au conseil et à l'information sont d'une insuffisance notoire. Nous avons quelques structures qui sont très présentes dans le paysage des PME dans la région de Dakar : le Trade Point Sénégal (TPS), la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD), l'agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME), le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) et ENDA GRAF. Les programmes d'appui aux PME/I agroalimentaires à Dakar sont toute fois conscients de la nécessité de disposer de l'information de base pour les PME sur les filières, les modes de distribution, la concurrence... ce ci permet de prendre de bonnes décisions.

Plusieurs structures tentent de générer de l'information sur les filières des entreprises qu'elles appuient : PPCL (programme de promotion des céréales locales), TRANSFRUILEG (transformateur des fruits et légumes) ...

---

<sup>50</sup> Ousmane GUEYE. – la Trajectoire des PME agroalimentaire au Sénégal. – Québec : GRET-ENDA GRAF, mars 2005. – 13p, No 20.

Selon le projet TIC et PME au Sénégal<sup>51</sup> financé par le gouvernement français par le truchement de son ministère des affaires étrangères, les PME / I Sénégalaises jouent un rôle clé dans l'emploi au Sénégal mais qu'elles sont insuffisamment avancées dans l'adoption des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et que ce retard risque d'affecter leur compétitivité. En effet l'objectif n'est pas seulement pour les PME de se connecter à Internet, mais d'intégrer les TIC efficacement dans leur processus. Les TIC permettent d'inciter les PME à se poser les bonnes questions au bon moment et à y répondre avec les bons outils. L'offre des TIC est adaptée aux besoins des PME et même dynamique. Globalement l'offre des TIC paraît être suffisante, mais ce sont les usages qu'il faut développer.

L'un des défis qui se pose à nos PME / I agroalimentaires est la gestion des ressources informatives. C'est pour cette raison qu'une étude diagnostique des problèmes et besoins d'information dans ces types de PME/I dans la région de Dakar aiderait ces dernières à mieux se positionner dans le marché local, régional et international. C'est dire que l'information occupe désormais une place incontournable dans la totalité des activités des PME/I. en effet l'information étant un facteur du développement, c'est pourquoi les opérateurs économiques qui ont un rôle important à jouer dans la direction de ces entreprises ont intérêt à accéder à l'information à tout moment. Posséder et maîtriser une information procure un pouvoir inestimable et permet d'avoir une vision claire de l'avenir. Les entreprises sont unanimes à souhaiter de pouvoir disposer des l'information dont elles ont besoins et tout particulièrement les PME / PMI. Dans les pays du sud en général et d'Afrique en particulier où le contexte est marqué par la rareté des capitaux, l'intégration de la variable information dans les stratégies de politiques économiques pourrait offrir aux PME un tremplin vers une croissance durable.

Une bonne organisation de l'information relative au secteur agroalimentaire s'impose donc inexorablement pour pouvoir doter les agents et chercheurs (en particulier le GRET et ENDA GRAF) de ce secteur des données leur permettant de s'informer quotidiennement et efficacement de l'évolution de leur discipline, chose indispensable pour persévérer dans leur recherche. Malgré

---

<sup>51</sup> REBOULET, Olivia. - Un bon outil pédagogique pour un public de PME / I désireux d'aborder la démarche ISO 14 001. \_ IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 septembre 2005)  
L'offre des TIC est- elle adaptée aux PME ? - IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 septembre 2005)  
L'utilisation collective d'Internet dans les PME. \_ IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 septembre 2005)

un certain nombre de difficultés liées à la collecte et à l'organisation de l'information sur le secteur agroalimentaire, il convient tout de même de reconnaître les efforts déployés par certaines directions et agences nationales à l'image de l'agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME), Trade Point Sénégal (TPS), Chambre de Commerce d'Industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD), Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS).

#### **IV. OBJECTIF DE L' ETUDE**

L'objectif de l'étude sera à travers une étude diagnostiquée au sein des petites et moyennes entreprises (PME) / petites et moyennes industries (PMI), de dégager un catalogue de leurs problèmes et besoins d'information. L'analyse de ces problèmes nous permet de dégager un ensemble de mesures pour une meilleure connaissance des véritables besoins d'information des PME / PMI. Ainsi cette étude nous permet de parvenir à ce que :

- ✓ Les dirigeants de ces entreprises intègrent la variable information dans la conduite de leurs activités :
  - recherche de capitaux
  - recherche d'infrastructures adaptées
  - la gestion des ressources humaines
  - la bonne organisation qui implique inexorablement la bonne gestion de l'information interne.

## V. LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

---

### 5 – 1. BESOINS ET PROBLEMES D'INFORMATION<sup>52</sup>

Selon M. Mbaye THIAM (enseignant à l'Ecole des Bibliothécaires, Archiviste et Documentalistes), et spécialiste de la question, « la recherche d'information est une démarche qui obéit un besoin, une attente, une motivation consciente ou inconsciente. Elle s'inscrit dans un contexte social donné qui influe sur la démarche d'information ». La satisfaction des besoins d'information passe nécessairement par une bonne connaissance des utilisateurs. La méconnaissance des utilisateurs pourrait entraîner une insatisfaction de leurs besoins ce qui constituerait un problème réel pour les systèmes d'information.

On appelle utilisateurs les bénéficiaires potentiels d'un système d'information et non pas seulement ceux qui pourraient y avoir recours à tel ou tel moment.

On appelle besoins d'information, les exigences ressenties par un individu ou une institution aux plans personnels ou professionnels, des désirs d'information des souhaits exprimés ou non.

On entend par contre problème d'information, tout ce qui pourrait constituer un obstacle à l'accès à l'information en vue de satisfaire ses besoins. Toujours selon M. THIAM en général on note trois contraintes majeures :

- « L'explosion quantitative des chercheurs et leur diversité. Ce phénomène entraîne des incidences sur la gestion des systèmes d'information
- La corrélation entre la recherche de plus en plus intensive de l'information et le phénomène de l'inflation documentaire
- La complexification du processus de circulation de l'information allié à l'exigence de qualité de services des utilisateurs ».

La littérature sur les usagers, de leurs besoins et problèmes d'information est importante dans différents milieux des sciences de l'information documentaire (Bibliothéconomie, Documentation et Archivistique). De la définition du profil sociologique à l'identification des attentes des

---

<sup>52</sup> THIAM, Mbaye. – cours de psychosociologie de la médiation de l'information 1<sup>ère</sup> année – second cycle EBAD. – Dakar : EBAD, 2004

usagers, les publications portent aussi sur leurs besoins et leurs problèmes d'information, leurs méthodes de recherche ainsi que sur les ressources disponibles à l'aide d'enquête, d'entrevue, études statistiques ou autres. Les professionnels de l'information cherchent à mieux connaître leurs usagers et communiquent leurs expériences à leurs collègues.

Plusieurs mémoires portant sur les besoins et les problèmes d'information des utilisateurs dans plusieurs services d'information ont été présentés et soutenus à l'EBAD par des étudiants. Cependant un projet de recherche s'articulant sur les besoins et problèmes d'information dans les petites et moyennes entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar est une première.

**« Besoins documentaires et comportements des chercheurs dans un centre de documentation spécialisé : cas de l'I.T.A. (Institut de Technologie Alimentaire) »**, mémoire soutenu en 1989 par Nanasta DJIMINGUE<sup>53</sup>, le chapitre 2 intitulé **« besoins en information des chercheurs »** fait historique de la profession de chercheur au Sénégal et apporte des repères importants. Dans ce chapitre il étudie les profils des chercheurs dont la connaissance est indispensable à la satisfaction de leurs besoins d'information. Pour les profils nous avons : l'âge, le niveau d'études, la connaissance des langues étrangères. En effet il a soulevé des obstacles majeurs d'accès à l'information comme la méconnaissance par certains usagers des langues étrangères comme l'anglais. La demande pressante d'information se fait sentir au niveau du centre. En effet les usagers ont besoins d'information pour mener à bien leurs recherches et d'études, ils ont surtout besoin d'information pour actualiser leurs connaissances. Enfin ils ont besoin d'information pour combler leurs lacunes. On note en outre dans ce mémoire la diversité des besoins des utilisateurs ce qui implique plusieurs types et services d'information.

L'analyse du chapitre 3 **« aperçu sur les besoins en information des opérateurs économiques »** du mémoire de Ndiogou NDIAYE<sup>54</sup> intitulé **« l'accès à l'information économique et financière au Sénégal : situation actuelle et perspectives »** soutenu à l'EBAD en 1994 nous a permis d'apprécier la qualité des investigations menées en relation avec la nature

---

<sup>53</sup> DJIMINGUE, Nanasta. - besoins documentaires et comportements des chercheurs dans un centre de documentation spécialisé : cas de l'I.T.A. (Institut de Technologie Alimentaire). - Dakar : EBAD, 1989. - 69 p.

<sup>54</sup> Ndiaye, Ndiogou. - l'accès à l'information économique et financière au Sénégal. -Dakar : EBAD, 1994. - 93p.

des besoins d'information des opérateurs économiques et des dirigeants des PME / PMI, mais aussi à la typologie des informations demandées. Le sous équipement en matériels informatique de ces opérateurs économiques, leur motivation à fréquenter les centres d'information économiques est aussi battu en brèche. En effet on note l'importance accordée à l'accès à l'information par les opérateurs économiques et les dirigeants des entreprises en général et des PME / PMI en particulier en considérant l'information comme une matière première indispensable à la bonne marche des entreprises. Concernant l'appréciation des dirigeants d'entreprises des services d'information offerts, Ndiogou NDIAYE révèle que « de tous les canaux d'information utilisés par les opérateurs économiques la plus mauvaise performance se situe au niveau des centres d'information et de documentation censés être spécialisés dans la gestion de l'information utile à la compétitivité des entreprises (Direction de la prévision et de la statistiques (DPS), la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD), ce constat découle d'après son analyse de l'obsolescence des informations fournies, de leurs disparités et de leurs redondance tout en prenant en compte ces conclusion imputables en grande partie à la production au traitement et à la conservation des documents, il nous semble que l'opérateur économique et le dirigeant d'entreprise sont devenus exigeant et qu'ils ne bénéficient pas dans les structures d'information qu'ils ont ciblés d'un environnement technologique performant où ils peuvent faire des insertions d'offres et des demandes de produits en temps réel dans le cadre de leurs activités d'import – export : envoyer un courrier électronique à ses partenaires, en recevoir, mettre en ligne ses produits et ses services.

Il s'y ajoute que l'aspect de la problématique soulevé par Ndiogou NDIAYE et relatif à l'apport des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faciliter l'accès aux informations utiles aux opérateurs économiques et aux entreprises en particulier les PME et à la circulation des informations notamment grâce au serveur du réseau national de transmission de données à commutation par paquets (SENPAC), devait être également analysé sous l'angle des possibilités offertes par d'autres réseaux tel que l'Internet, et GTPNET (global Trade point network) en termes des services d'information offertes aux petites et moyennes entreprises.

L'analyse du chapitre I « **les besoins d'information dans les entreprises** » du mémoire de Layire DIOP<sup>55</sup> intitulé « **l'accès à l'information économique au Sénégal: le cas de la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD)** » soutenu en 1997 à l'EBAD nous a permis de connaître l'importance de l'information en général et celle de l'information économique et commerciale dans la gestion des PME/PMI en particulier surtout dans la capitale sénégalaise domaine de prédilection de notre projet de recherche. Il souligne entre autre l'apport de l'information économique et commerciale dans les stratégies et politiques nationales, met en exergue le rôle attendu de la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD) en tant qu'outil de promotion économique des petites et moyennes entreprises. Il cite le TRADE POINT SENEGAL en tant que source d'information commerciale qui s'intègre dans une stratégie nationale d'accès à l'information économique et commerciale. Cependant il n'indique pas dans l'identification et dans l'analyse des ressources informationnelles économiques de son étude les services d'information économique élaborés au profit des opérateurs économiques et des dirigeants d'entreprises par le TRADE POINT SENEGAL et accessible en ligne. Parmi ces produits nous avons : le webincubateur ([www.komkom.sn](http://www.komkom.sn)) le produit MAP, les opportunités d'affaires et les différentes bases de données. (Base de données socio – économique du Sénégal, base de données socio – économique des pays de l'UEMOA, base de données sur le commerce extérieur du Sénégal, base de données sur les tarifs douaniers)

En effet Jacqueline CALIXTE<sup>56</sup> n'avait – t – elle pas raison en affirmant que « l'entreprise ne peut s'organiser ou prospérer que si elle dispose des informations dont elle a besoin au moment où elle en a besoin et sous une forme exploitable par les moyens dont elle dispose » cette assertion est d'autant plus évidente quand elle met en évidence le rôle avant garde que joue l'information dans l'évolution de l'entreprise. Elle démontre également la nécessité d'une organisation des ressources informationnelles. Dans la même optique BLOCH LAINE<sup>57</sup> va plus loin en affirmant que toute décision résulte de la conjonction d'une compétence et d'une information ». En effet selon lui l'entreprise ne peut pas être pilotée par l'intuition. Elle a besoin de renseignements sur les signaux du marché (les clients, les fournisseurs, les concurrents...) tout comme elle doit être informée sur elle même (information interne).

---

<sup>55</sup> DIOP, Layire. - l'accès à l'information économique au Sénégal le cas de la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar (CCIAD. – Dakar : EBAD, 1997. -

<sup>56</sup> Jacqueline CALIXTE cité par Mbaye THIAM. – IN : cours de gestion des documents administratifs. – Dakar : EBAD, 2005

<sup>57</sup> BLOCH – LAINE, François : cité IN : MOCI N°1231 du 02 au 18 mai 1996, p. 71.

Dans son mémoire intitulé « **la promotion de l'information économique et commerciale dans l'espace ouest – africain : l'exemple de SIGOA – TOPS de la CEDEAO** soutenu à l'EBAD en 2000, **Joseph KUEVIDJIN**<sup>58</sup> présente le système d'information de gestion des opportunités d'affaires ( SIGOA – TOPS) dans ses composantes administratives juridiques comme étant un instrument des gestion d'informations économiques et commerciales dans l'espace CEDEAO en vue de promouvoir les échanges commerciaux entre les différents pays membres. Il estime que « cet instrument pourra combler un vide qui existe jusqu'alors en la matière en mettant à la disposition des opérateurs économiques et des dirigeants d'entreprises les informations concernant les offres et les demandes et en leur permettant de nouer des relations d'affaires ». Il n'indique pas par contre les caractéristiques techniques des procédés qui seront appliqués par le SIGOA – TOPS en vue de permettre l'effectivité des échanges commerciaux au sein de l'espace CEDEAO.

En effet dans ce mémoire toujours on note la difficulté des entreprises surtout des petites et moyennes entreprises à accéder à l'information dont elles veulent et au moment où elles le veulent. En effet malgré le développement récent des services de télécommunication plusieurs entreprises éprouvent de difficultés de communiquer par Fax ou par téléphone à cause du coup élevé des tarifs. Non seulement les entreprises ont des difficultés d'avoir les correspondants qui attendent les informations importantes et urgentes, la communication par Internet devrait être la solution à ces difficultés. Il faut reconnaître que ces moyens ne sont pas encore entrés en vigueur dans les pratiques de la plupart des petites et moyennes entreprises / industries dans bon nombre de pays de la CEDEAO (communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) comme le Sénégal.

Dans cette étude on note selon l'auteur beaucoup d'obstacles d'accès à l'information dans l'espace ouest africain. Ce phénomène est lié à beaucoup de paramètres. En effet selon M. KUEVIDJIN, beaucoup d'hommes d'affaires ouest africains ignorent les biens et services produits dans leurs propre pays et continuent de s'appuyer pour leur approvisionnement sur des liens commerciaux anciens. Ils sont encore moins informés sur les marchandises produites de

---

<sup>58</sup> KUEVIDJIN, Joseph. – la promotion de l'information économique et commerciale dans l'espace ouest africain. – Dakar : EBAD, 2000, 76p.

façon compétitive dans les pays voisins. Ainsi d'une manière générale les opérateurs économiques de la région manquent d'information pour la promotion des échanges intra – communautaires dans l'espace CEDEAO. Il est vrai que la collecte d'information est une opération coûteuse et très peu de pays de la sous région ont des institutions chargées de cette tâche (au Sénégal nous avons entre autre : ADEPME, DPS, TRADE POINT SENEGAL, CCIAD, CNDST...) c'est dire que la région souffre de l'absence d'une véritable structure chargée d'organiser et de coordonner l'information économique et commerciale car l'activité économique et commerciale se concrétise par le biais de l'information.

En effet toujours selon M. KUEVIDJIN les contraintes liées aux systèmes d'informations en Afrique sont de plusieurs ordres :

- ◆ Les contraintes liées à l'analphabétisme des opérateurs économiques, beaucoup d'hommes d'affaires ouest africains sont pas formés à la compétition internationale et s'appuient sur leur sens inné des affaires. Ainsi on leur reproche le manque de rigueur dans les transactions le manque de respect des engagements pris. Toutes ces actions nécessitent un accès permanent aux informations pour mener à bien ses affaires. Cependant la recherche d'information nécessite une culture d'information alors que la majeure partie des opérateurs économiques de la sous - région ne sont pas initiés à cette activité et ignorent complètement l'impact réel d'un système d'information sur leurs affaires.
- ◆ Les contraintes liées aux facteurs psychosociologiques, qui sont les facteurs qui se manifestent par la réticence qu'on a suite à l'introduction d'une nouvelle technologie. La plupart des opérateurs économiques n'ont pas la prédisposition en acceptant facilement certains services d'informations. Ils préfèrent faire confiance à leur système traditionnel d'information malgré les nombreuses possibilités que peuvent offrir les services nationaux d'information comme le TRADE POINT SENEGAL, la Chambre de commerce, l'ADEPME... qui se trouvent au Sénégal.
- ◆ Les contraintes liées à la fuite de la fiscalité (le fisc), l'obligation faite à tout citoyen de payer ses impôts est une chose inconcevable dans le milieu des affaires en Afrique. L'une des difficultés des services d'informations en Afrique réside dans le fait que les fiches de

renseignements à remplir par les responsables de sociétés sont pour eux sources de contrôle fiscale et de dévoilement.

Autres contraintes que nous avons remarqué durant nos investigations c'est l'utilisation très précaire des technologies de l'information et de la communication (TIC). En effet la plupart des PME enquêtées ne disposent pas de matériel informatique tandis que d'autres commencent à intégrer cette nouvelle donne. Malgré le coût relativement bas de ces appareils, la nécessité d'organiser un système d'information n'est pas encore entrée en vigueur dans les pratiques des milieux économiques de nombreux pays de la CEDEAO comme le Sénégal. Le problème fondamental de la sous région est informatif il faut pour cela une information d'action (qui permet d'agir) pour réaliser le commerce intra – régional.

Agir sur les mentalités est une nécessité afin de susciter des pratiques informatives dans les petites et moyennes entreprises agroalimentaires au Sénégal. Ce qui suppose une conversion des mentalités des dirigeants de ces types d'entreprises.

L'examen du mémoire « **la veille informationnelle dans les structures documentaires à vocation agricole au Sénégal**<sup>59</sup> » soutenu à l'EBAD en 2003, Papa Arona DIOP évoque l'importance d'un accès à l'information qu'il considère comme un atout concurrentiel pour les entreprises surtout agricoles. En effet nous vivons dans un monde en perpétuel changement caractérisé par une ouverture mondiale des marchés avec pour conséquences une concurrence effrénée qui nécessite pour qu'on y vive et s'y maintienne et pour gagner de nouveaux parts de marchés d'être à son écoute. Les pays en voie de développement en général et africains en particulier n'échappent pas à cette loi de la compétition. Aussi il leur faut non seulement à l'instar de tous les autres pays surveiller leurs environnements mais aussi s'informer sur les attentes de la clientèle afin de précéder les attentes et de les satisfaire. Dès lors il devient vital d'avoir des informations sur tout ce qui se rapporte à ses activités.

La deuxième partie intitulée « **l'analyse des profils et des besoins d'information des opérateurs économiques** » du mémoire de Malick WILANE « **le trade Point Sénégal,**

---

<sup>59</sup> DIOP, Papa Yoro. - la veille informationnelle dans les structures documentaires à vocation agricole au Sénégal. – Dakar : EBAD, 2003, 51p.

**instrument du commerce électronique** » soutenu à l'EBAD en 2001, nous a permis de percevoir une définition plus ou moins adéquate du terme opérateur économique et leur influence sur les systèmes d'information à caractère économique au Sénégal. En effet on entend par opérateur économique toute personne physique ou morale publique ou privée qui exerce ou opère une activité économique visant à augmenter son rendement ou son chiffre d'affaire. Partant de cette définition on voit que les PME s'y retrouvent parfaitement. Cela nous permet de percevoir la diversité des opérateurs économiques et de leurs besoins d'information. Parmi ces opérateurs économiques figurent en bonne place les dirigeants des entreprises comme les petites et moyennes entreprises. Cette étude nous donne entre autre le profil standard de ces opérateurs économiques au Sénégal dominés largement par les PME. En effet il nous donne le rythme de fréquentation du service INFOCOM du Trade point Sénégal de la part de ces opérateurs économiques et les domaines d'activités de ce service dont figure en bonne place le secteur agroalimentaire. On note en outre les raisons diverses qui poussent les dirigeants des entreprises à vouloir fréquenter le service INFOCOM du Trade point Sénégal.

Dans son projet intitulé « **étude des besoins et comportements des utilisateurs de l'IST dans l'espace universitaire de Dakar : le cas du centre SYFED** » soutenu en 1994 à l'EBAD, Abdou SEYE dans son chapitre II titré « **besoins et comportement des utilisateurs du centre SYFED** » nous apprenons la difficulté qu'éprouve les professionnels pour connaître les besoins d'information de leurs utilisateurs et venir à bout de ces besoins. Les usagers du centre sont en majorité composés des étudiants et des enseignants. Ces derniers estiment que les services offerts ne sont pas largement satisfaisants. Ce chapitre nous donne entre autre les comportements d'information des usagers. On note l'existence permanente du besoin de s'informer de la part des usagers surtout quand ils préparent leurs thèses ou mémoires ils font appel au centre SYFED, mais le taux de fréquentation du centre laisse à désirer. En effet l'auteur a esquissé les actions à faire pour bien connaître les besoins d'information des usagers.

« **Etude des besoins et comportements des utilisateurs de l'information commerciale des Etats membres de la communauté économique des de l'Afrique de l'ouest (CEAO) : le**

**Burkina Faso et le Sénégal** » soutenu en 1988 à l'EBAD, KONATE<sup>60</sup> A. Ina nous a permis de savoir une fois de plus la valeur de l'information dans la conduite des activités économiques, mais aussi de l'état de lieu de la situation de l'information économique et commerciale dans les Etats membres parmi lesquelles le Sénégal. On note en outre la sous exploitation des services d'information de la CEAO de la part des opérateurs économiques. Le chapitre II de la conclusion générale intitulé « **rapports entre opérateurs économique et les systèmes d'information** » nous prouve une fois de plus la nécessité des opérateurs économiques de s'informer pour mener à bien leurs activités économiques.

Dans son étude intitulé « **appui informationnel apporté aux entreprises par les unités d'information : cas de la chambre de commerce d'industrie et d'agriculture du TOGO** » soutenu à l'EBAD en 1999, Kokou Kpogo KPEHOR<sup>61</sup> nous permet de connaître la place des structures d'information dans la conduite des activités des entreprises en particuliers les PME. En effet l'information est indispensable dans une entreprise rassemblant des ressources aux fins de réaliser un profit, l'information est simultanément un instrument de connaissance et un moyen de réduire l'incertitude et la complexité de son environnement. De ce fait elle est une donnée stratégique que l'entreprise doit organiser et gérer. La valeur de l'information dans l'entreprise est donc évidente, mais il reste à en préciser les contours.

L'analyse de son projet « **mise en place d'un dispositif de veille informationnelle dans pour les petites et moyennes entreprises de pêche et de conserverie de produits halieutiques au Sénégal** » soutenu en 2005 à l'EBAD, Djibril DIAKHATE nous a permis d'avoir une définition plus ou moins complète des PME et des PMI. En effet au Sénégal nous avons un environnement industriel largement dominé par les PME et les PMI à l'instar de bon nombre de pays en voie de développement, leur place incontestable dans le tissu économique et dans le dispositif industriel du pays. L'analyse des besoins et mécanismes d'information dans les PME / PMI de pêche au Sénégal nous a permis de connaître les véritables besoins d'information des PME de pêche. En

---

<sup>60</sup> KONATE, A. Ina. – Etudes des besoins et comportements des utilisateurs de l'information commerciale des Etats membres de la communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEAO) : étude de cas : le Burkina Faso et le Sénégal. – Dakar : EBAD, 1988. – 159p. (Mémoire)

<sup>61</sup> KPEHOR, Kokou Kpogo. - appui informationnel apporté aux entreprises par les unités d'information : cas de la chambre de commerce et d'industrie du Togo. – Dakar : EBAD, 1999. – 144 p. (mémoire)

effet selon l'auteur les activités de veille seront les bienvenus pour combler le vide informationnel de ces entreprises.

Dans son étude intitulée « **étude de faisabilité d'un système sénégalais d'information industrielle**<sup>62</sup> » publiée en 1990, Oumar DIOP visait la mise en place d'un réseau d'information pour la restructuration industrielle au Sénégal (RIRIS) dans le cadre du réseau national d'information scientifique et technique (RNIST). Dans ses propos M. DIOP s'est beaucoup appesanti sur les questions liées à la circulation de l'information technique et technologique donc au transfert de technologies et à son accès de la part des dirigeants et des décideurs d'entreprises. Cependant l'entreprise même industrielle ne peut se satisfaire de l'information d'une manière générale et technologique en particulier. L'environnement informationnel de l'entreprise est vaste et varié. Par ailleurs, faisant la part à la base de données centrale cœur du système circulatoire de l'information, l'auteur ne s'est pas suffisamment intéressé aux problèmes à traiter en amont c'est à dire la collecte, le traitement et la diffusion des données indispensables à l'entreprise en générale et aux PME en particulier.

L'analyse du mémoire de Amath DIA soutenu en 1991 à l'EBAD et intitulé « **l'utilisation de l'information scientifique, technique et économique en milieu industrielle sénégalais** » nous permet de connaître une fois de plus les besoins d'information des dirigeants des entreprises, mais aussi la valeur ajoutée qu'apporte l'information et les services de documentation dans la gestion des entreprises. Par ailleurs ces services d'information restent les parents pauvres des entreprises et des organisations malgré leur importance.

« **identification des besoins d'information des chefs entreprises industrielles du Sénégal** » une étude effectuée au service d'information de la SONEPI, Mamadou BAH nous fait connaître la valeur de l'accès à la bonne information au bon moment de la part des chefs d'entreprises permettant ainsi de prendre la bonne décision. Pour cela le marketing de cette denrée précieuse qu'est l'information et celui des services d'information s'impose pour venir à bout des besoins d'information des chefs d'entreprises.

---

<sup>62</sup> DIOP, Oumar. – Etude de faisabilité d'un système sénégalais d'information industrielle. – Dakar : CRI, 1990. – 38p.

Les mémoires susmentionnés même s'il n'abordent pas de manière frontale l'information dans les entreprises agroalimentaires, ont le mérite d'insister sur les exigences des opérateurs économiques et surtout des dirigeants d'entreprises en matière d'accès rapide à des informations répondant à leurs besoins.

Il faut noter aussi que pour l'élaboration de cette partie, nous nous sommes particulièrement servis des sites web spécialisés dans les professions des sciences de l'information. En effet nous sommes principalement intéressés par le site de l'Association Française des Professionnels de l'information et de la Documentation (ADBS)<sup>63</sup>, le site de l'association des bibliothécaires Français (ABF)<sup>64</sup> et le site de l'association des Archivistes Français<sup>65</sup>.

Enfin nous nous sommes particulièrement intéressés aux articles de périodiques et des revues. Pour cela nous avons largement consulté : la revue maghrébine de documentation, la revue documentaliste science de l'information de l'ADBS, la gazette des archives...

## **5 – 2. INFORMATION, DOCUMENTAION, SYSTEMES D'INFORMATION, RESEAUX, BANQUES ET BASES DE DONNEES**

Pour la littérature sur ces domaines nous nous sommes contentés du fond documentaire de la bibliothèque de notre établissement. Pour mieux percevoir ces différentes notions nous avons essayé de les définir et en même temps étudier leur historique et leurs utilités. Il faut dire que ces notions ou structures occupent aujourd'hui une place de choix dans la conduite d'une entreprise raison pour laquelle nous les avons bien pris en compte.

### **5 – 2 - 1. INFORMATION**

La définition du concept information n'est pas une tâche facile parce qu'il recouvre des significations forts nombreuses. Considérée le plus souvent par rapport aux besoins humains, l'information désigne le contenu des échanges entre l'homme et son environnement pour faciliter son adaptation. Le mot « information » s'est historiquement chargé d'un sens très large.

---

<sup>63</sup> <http://www.adbs.fr>

<sup>64</sup> <http://www.abf.fr>

<sup>65</sup> <http://www.aaf.fr>

Etymologiquement il veut dire « mettre en forme ». On postule avec Grerard Huet et Jean ROUSSET « qu'une information est un signale matériel ou immatériel susceptible de provoquer une modification de la connaissance ou de la perception que nous avons d'un objet physique ou d'une entité quelconque »<sup>66</sup>

L'information, objet de la connaissance scientifique et de l'érudition ne jouit pas de la même conception chez les auteurs. Cette hétérogénéité de la définition est liée au fait que les sciences de l'information sont interdisciplinaires. Selon Jean MICHEL<sup>67</sup> « l'information c'est le regard porté par quelqu'un sur le monde en un moment donné et surtout la transmission de ce point vue à d'autres personnes ou communautés ». Vue sous cet angle, l'information est un élément de connaissance. Informer consiste alors à communiquer, à transmettre à autrui cet élément de connaissance qui est une création de l'individu à un moment donné de son existence pour donner une explication au monde. L'information comme connaissance caractérise la capacité de l'homme à comprendre et à interpréter le monde. En tant que tel toujours selon Jean MICHEL « elle est un regard contextuel et temporel d'une personne ou d'un groupe sur son environnement<sup>68</sup> ». Aussi l'information a une durée de vie souvent très courte et en permanente évolution. Les premiers théoriciens de l'information Hartley (1927) et Shannon (1947), l'ont présentée sous sa forme transmissible, c'est-à-dire comme un signal et non comme un symbole<sup>69</sup>. Pour les professionnels de l'information et de la documentation, l'information ne peut seulement se restreindre à sa forme technique (signal). Elle est surtout perçue comme un sens, un contenu. Claire Guinchat et Yolande Skouri soutiennent qu'elle est « la matière première sur laquelle vont exercer les techniques documentaires et le produit que l'ont obtient après les traitements documentaires... Elle se présente sous forme de données plus ou moins concrètes, un renseignement, un fait, un concept... C'est un élément de connaissance »<sup>70</sup>

L. Bernat dans la même optique affirmait « l'information est de l'intelligence, du savoir. Une information n'est pas matérielle, elle est abstraite par nature. Pour s'exprimer dans le monde

---

<sup>66</sup> Cité par Samba AW dans le cours de documentation, second cycle – deuxième année.

<sup>67</sup> MICHEL, Jean. – le management de l'information – documentation : un enjeux stratégique pour la société, la nouvelle médiation professionnelle : communication faite au colloque organisé par le ministère de l'équipement, 14 octobre 1999

<sup>68</sup> Aw, Samba. – cours de documentation, 2ème année second cycle. – Dakar : EBAD, 2006

<sup>69</sup> Guyot, Brigitte. – Science de l'information - communication. – Paris : INTD, 1999. – 14p.

<sup>70</sup> Gunchat, Claire; Skouri, Yolande. – Guide pratique des techniques documentaires, vol. 1. – Paris : Edicef : Aupelf, 1996, p.13.

matériel, elle a besoin d'un support. Le document est ce support. L'information est le contenu du document »<sup>71</sup>

A partir du moment où elle est échangée, l'information possède une valeur. Cet échange passe par l'utilisation de support. Cette fixation sur un support détermine son coût. En tant que vision et regard, l'information a une très grande valeur sur le plan économique dans ce monde de plus en plus marqué par la compétitivité et l'ouverture des marchés. S'informer est une action qui doit toujours précéder la décision. En fournissant des arguments l'information aide à la décision d'où sa valeur économique. L'information comme facteur de décision réduit l'incertitude. Avec l'expansion de nouvelles activités de recherche, de traitement et de diffusion de l'information dans une perspective de maîtriser les flux informationnels de plus en plus intensifiés, l'information revêt une nature critique ou stratégique.

#### 5 - 2 - 2. DOCUMENTATION<sup>72</sup>

La documentation a pour objet l'information, son principal objet est la communication d'une information pertinente exhaustive et fiable fixée sur différents types de supports. Bien qu'antérieure à la société de l'information, la documentation découle aujourd'hui d'une exigence de la « société de l'information » qui a besoin d'une discipline qui étudie les propriétés de cette information et le processus de son élaboration de sa collecte, de son organisation et de sa dissémination pour faire évoluer les connaissances.

Le terme documentation recouvre deux concepts :

- l'action de rechercher des documents pour appuyer une étude, une thèse,
- l'ensemble des documents recueillis sur un sujet, sur un thème ou encore l'ensemble des documents associés à un produit. Le terme recouvre également un type d'activité, celui où oeuvrent les professionnels qui collectent, gèrent, traitent, ...les supports

---

<sup>71</sup> L. Bernat. -information documentation : notre secteur d'activité. - In documentaliste science de l'information, vol.32, no.6, p.270-282. Cité par Jean Philippe Accart in le métier du documentaliste

<sup>72</sup> AW. Samba. - cours de documentation, 2ème année - 2ème Cycle. - Dakar : EBAD, 2006,  
SAGNA, Olivier. - cours de documentation, 1ère année - 2ème Cycle. - Dakar : EBAD, 2005  
DIARRA, Mamadou. - cours de documentation, 1ère année - 1er Cycle. - Dakar : EBAD, 2003

d'information que sont les documents et par conséquent permettre une diffusion optimale des informations qu'ils contiennent.

La surproduction de l'information qui caractérise la société moderne impose une meilleure gestion des données informationnelles pour en permettre une exploitation efficace. Selon le dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation « La fonction information documentation est exercée par le documentaliste, qui, à partir besoins identifiés assure la maîtrise globale de la chaîne d'information. Il recherche, sélectionne et assure l'approvisionnement des documents de tout support, les enregistre, les indexe, et les classe dans un système manuel ou informatisé. Il exploite le contenu de ces documents sous forme de résumés ou de synthèses en vue de les diffuser de façon plus ou moins individualisée via des produits ou des prestations. Enfin le documentaliste effectue des recherches d'information sur demande des utilisateurs ou par anticipation.<sup>73</sup> »

Par rapport à la bibliothéconomie et à l'archivistique qui existent depuis l'antiquité, la documentation est une discipline jeune. Elle s'est affirmée vers 1910 – 1920. Au cours de cette période, de la Belgique aux Etats-Unis en passant par la Grande Bretagne et la France, des scientifiques qui ont eu du mal à retrouver l'information dont ils avaient besoin se sont vus aider par d'autres scientifiques aux méthodes et attitudes différentes de celles des conservateurs traditionnels qu'étaient les bibliothécaires d'alors. La propension à diffuser activement l'information venait de supplanter dans les services d'information la conservation abusive des documents. La notion de documentation au sens où l'on l'entend aujourd'hui est apparue au 20<sup>e</sup> siècle. Elle est née de la volonté de deux avocats belges. Paul Otlet et Henri Lafontaine qui portent sur les fonds baptismaux une bibliographie universelle. « Ainsi vers 1958, un grand nombre de spécialistes américains éprouvent la nécessité de s'allier pour la création de *l'Institut of Information Scientists*. Cet organe avait comme principal objectif de promouvoir l'éducation et les normes professionnelles et surtout former les spécialistes de l'information documentaire<sup>74</sup> ».

« La documentation est à la fois information, communication, appui à la réflexion, aide à la décision outil de veille et d'intelligence stratégique<sup>75</sup>. Elle apporte une réponse aux

---

<sup>73</sup> Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. – Paris : Nathan, 1997.

<sup>74</sup> Cité par Djibril DIAKHTE dans son mémoire « mise en place d'un dispositif de veille informationnelle dans pour les petites et moyennes entreprises de pêche et de conserverie de produits halieutiques au Sénégal soutenu en 2005 à l'EBAD.

<sup>75</sup> Cité par Olivier SAGNA. – IN : cours de documentation 1<sup>ère</sup> année – second cycle. – Dakar : EBAD, 2005.

exigences de la vie politique, économique, scientifique... de notre temps et certains auteurs la définissent même comme une « technologie de l'intelligence ». Ce rôle fondamental est allié à l'utilisation croissante et intensive des TICs (Technologies de l'Information et de la Communication). Selon l'AFNOR « la documentation permet le traitement permanent et systématique de documents d'origines diverses<sup>76</sup> » il s'agit de la documentation interne constituée des décisions, des études techniques, des rapports d'activités : c'est une ressource propre à toute entreprise, riche d'information diverses. Elle constitue sa mémoire vivante qui est souvent inexploitée et est l'objet de beaucoup plus d'attention de la part de leurs détenteurs. La documentation externe qu'elle soit matérielle (revues, ouvrages) ou immatérielle (bases et banques de données) accessible à distance a un coût certain qui dépend de la volonté politique de la direction de l'entreprise de l'assumer et de la développer.

Dans les deux cas, l'appel des professionnels de l'information s'avère nécessaire pour leur gestion et leur maintenance. Pour ce faire, des institutions privées n'hésitent pas à investir dans la recherche sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la modélisation et la gestion des systèmes d'information.

### 5 - 2 - 3. SYSTEME D'INFORMATION

Plusieurs spécialistes de l'information documentaire ont réfléchi sur la notion de système et sont en phase avec les chercheurs des autres disciplines. Parmi ces spécialistes de l'information documentaire, J.E. Woolston<sup>77</sup> (1980) qui dit « qu'un système est un ensemble organisé d'opérations » et P. Van Slype de rétorquer, « le système se définit comme un ensemble d'éléments mis en interaction pour réaliser un objectif.<sup>78</sup> »

Une thèse ancienne des systèmes d'information voudrait les restreindre au système informatique. Cette position est de plus en plus battue en brèche par les professionnels de l'information qui proposent des définitions plus acceptables non plus axées sur une discipline, en l'occurrence l'informatique mais plutôt sur la relation, l'interdépendance, la complémentarité qui peut exister entre les éléments le constituant et parfois sur sa finalité : faciliter la circulation de l'information.

---

<sup>76</sup> AW, Samba. – cours de documentation, 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> Cycle. – Dakar : EBAD, 2006

<sup>77</sup> AW, Samba. – cours de documentation, 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> Cycle. – Dakar : EBAD, 2006

<sup>78</sup> AW, Samba. – cours de documentation, 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> Cycle. – Dakar : EBAD, 2006

### 5 – 2 - 3-1. QU'EST CE QU'ON ENTEND PAR SYSTEME D'INFORMATION ?

Selon Jacques Mélése « le système d'information est l'ensemble interconnecté de tout ce qui informe les membres d'une organisation »<sup>79</sup>. Le système représente ici tous les éléments d'information qui sont générés par l'entreprise et par son environnement et qui y circulent. Il est surtout l'organisation et la mise en relation de l'ensemble des informations avec tous les individus. Le système d'information apparaît dès lors comme un réseau complexe d'information vives intéressant, des individus acteurs d'une organisation. L'école américaine se veut plus fonctionnelle. Pour J. C. Emery « le système d'information inclut des composantes exécutant des fonctions telles que la reconnaissance (sensing) la classification, la transmission, le stockage, le rapprochement (retrieval), la transformation et la distribution de l'information. Son premier objectif est de fournir l'information nécessaire à la prise de décision et / ou au contrôle de l'organisation »<sup>80</sup>. On constate que la conception américaine des systèmes d'information se réfère beaucoup plus aux moyens (ensemble des procédures ou de fonctions) et à la finalité du système (aide à la décision). Ainsi pour ces auteurs, les systèmes d'information sont des objets définis pour des individus spécifiés : les décideurs (managers).

Le système peut être ouvert ou fermé par rapport à son environnement. Il reste entendu que sa viabilité dépend beaucoup plus de l'ouverture qui lui permet au contact de l'extérieur d'éviter sa faillite ou sa relégation au second plan par les décideurs le faisant ainsi une structure de premier plan. Ainsi selon le même auteur « le système d'information c'est un ensemble connecté de tout ce qui informe l'entreprise » cette assertion inclut aussi bien l'environnement interne qu'externe de l'institution. Dès lors plusieurs sous – systèmes peuvent cohabiter au sein d'une même entité selon l'objectif, le domaine et la démarche emprunté par chacun. En effet, l'entreprise en tant qu'entité composées de subdivisions voit se produire en son sein des informations de nature très diverses en même temps qu'elle utilise des sources variées pouvant générer chacune un système de collecte de traitement et de diffusion de l'information. La documentation en tant que technique de collecte, de traitement et de dissémination de l'information trouve dans ces différents systèmes un champ d'application. La documentation jouera un rôle primordiale dans la gestion de l'information

---

<sup>79</sup> Samba AW, IDEM

<sup>80</sup> Cité par Samba AW dans le cours de documentation du second cycle deuxième année EBAD

générée et ou utilisée par l'entreprise. Elle gère des systèmes d'information dits systèmes d'information documentaire. Cette fonction documentaire est un sous – système du système d'information de l'entreprise.

S'il y a diversité de documents et de présentation de l'information, cela est dû en grande partie à la diversité des publics et des métiers mais aussi à la diversité des finalités et des usages. « En réalité il convient de distinguer plusieurs sous systèmes d'information au sein des organismes et des entreprises pour situer l'apport de la documentation<sup>81</sup> et de l'information » :

- ✓ le sous – système d'information stratégique qui couvre le domaine de l'information managériale, de l'information synthétique qui aide à la direction dans le pilotage de l'entreprise à prendre des décisions stratégiques sur le court, le moyen et le long terme.
- ✓ Le sous – système d'information de gestion, lié au différents processus de gestion (approvisionnement, commande des clients, production, ordonnancement de fabrication, gestion financière) et traite principalement de données chiffrées ou factuelles générées par les services internes de l'entreprise.
- ✓ Le sous – système d'information technique regroupe les éléments qui concourent à gérer, traiter, et échanger les données liées aux projets et aux produits, on y inclut toute la documentation opérationnelle qui sert de référence aux différents agents de l'entreprise.
- ✓ Le sous système d'information sociale couvre les données relatives au personnel de l'entreprise et à la gestion des ressources humaines, la gestion des cotisations, le cursus des salariés, le profils des postes et les conditions de travail, la formation, l'hygiène et la sécurité.
- ✓ Le système d'information de convivialité couvre les informations qui permettent de vivre ensemble et en relation avec les autres et d'influer sur leur comportement, c'est le domaine des notes de services, du journal interne, des circulaires et des actions de communication.
- ✓ En fin prend place le sous – système d'information documentaire qui recouvre les informations scientifiques, techniques, technologique, économiques, commerciales,

---

<sup>81</sup> Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. –Paris : Nathan. 1997

réglementaires, juridiques, environnementales, et de sécurité liées à l'entreprise. Contrairement aux autres systèmes d'information, ses informations sont souvent contenues dans les documents émis à l'extérieur de l'entreprise.

Cette approche permet certes de résoudre partiellement des difficultés de communication, mais, d'un autre côté elle est susceptible de faire naître des problèmes nouveaux. En effet la prolifération des micros systèmes qui en résultent risquent à la longue de créer des goulots d'étranglement et des blocages dans le processus de communication. Il y a un risque de voir chaque unité créer son propre langage ses propres méthodes, et, le résultat pourrait être une atomisation de l'organisation entraînant inéluctablement son manque de cohérence.

On postule avec Dumoulin Ch. Que « le système d'information est l'ensemble des informations formelles circulant dans l'entreprise ainsi que les procédures et les moyens nécessaires pour les définir, les rechercher, les formaliser, les conserver, et les distribuer »

#### **5 - 2 - 3-2. ROLE, IMPORTANCE ET QUALITE D'UN SYSTEME D'INFORMATION<sup>82</sup>**

On ne peut pas montrer l'importance et la qualité d'un système d'information sans au préalable fait cas du poids de l'information dans une entreprise ou un organisme. Plusieurs auteurs ont écrit sur la valeur de l'information dans l'entreprise. Il a été ainsi montré que les organismes sont des systèmes complexes qui utilisent plusieurs types de ressources. Ces intrants peuvent se présenter sous forme de matières premières, de ressources humaines, techniques et financières et surtout informationnelles. Les spécialistes travaillant dans le domaine de l'information ont pu démonté que l'information est l'élément de base pour la mise au point de l'innovation, l'accumulation des connaissances utiles à toutes activités humaines qu'elle soit scientifique, technique, culturelle ou autre. Il a été souligné que la valeur de l'information est aussi un indicateur de qualité d'un système d'information. Pour qu'une information soit bonne elle doit être utile, exacte, complète et ponctuelle. Le polonais Miloslaw Kunicki<sup>83</sup> en 1984 souligne que « l'efficacité de l'information est déterminée non seulement par sa justesse thématique, sa validité et sa compréhensibilité, mais aussi par son accessibilité. L'information qui exige trop de temps ou qui

---

<sup>82</sup> AW, Samba. – cours de documentation 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> cycle. – Dakar : EBAD, 2006.

<sup>82</sup> Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. –Paris : Nathan, 1997

ACCART, Jean Philippe ; RETHY, Marie Pierre. – le métier de documentaliste. – Paris : éd. Du cercle de la librairie, 1999. – 65p.

<sup>83</sup> Cité par Samba AW dans le cours de Documentation second cycle.

arrive trop tard ne peut être efficace même lorsqu'elle est d'excellente qualité. C'est pourquoi les systèmes d'information documentaires s'appliquent toujours à réduire au minimum les efforts requis des utilisateurs, pour acquérir et assimiler les informations qui leurs sont nécessaires ».

#### 5 - 2 - 4. LES BANQUES ET LES BASES DE DONNEES<sup>84</sup>

selon le dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation, « on appelle base ou banque de données un ensemble de données accessibles sur un ordinateur et relative à un domaine défini de connaissances et organisées pour être offertes aux consultations d'utilisateurs<sup>85</sup> ». L'expression base de données est la traduction littérale de l'expression anglo-américaine « data – base ». Decoste<sup>86</sup> la définit de la manière suivante « une base de données est un ensemble d'information structurées et centralisées de manière physique et logique, auxquelles un ou plusieurs utilisateurs autorisés peuvent directement ou indirectement avoir accès en permanence pour y effectuer des traitements qui ne sont pas nécessairement prévus, dans de parfaites conditions de facilité d'utilisation de sécurité et de confidentialité ». Pour les documentalistes les bases de données renferment des références bibliographiques et les banques de données des informations factuelles directement utilisables. Elles portent aussi le nom de banque d'information<sup>87</sup>. On peut les comparer à de véritables banques qui gèrent des ressources financières. Leur création provient du fait que l'information sur le milieu externe ou l'environnement des organisations, prend de plus en plus une grande valeur, et la recherche de renseignement devient une activité majeure. Des organismes publics jouent aujourd'hui un rôle de banques d'information. C'est le cas de l'INSEE en France où on collecte et diffuse des statistiques. Des sociétés privées s'établissent pour fonctionner en véritables banques d'informations.

---

<sup>84</sup> AW. Samba. – cours de documentation 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> cycle. – Dakar : EBAD, 2006.

<sup>85</sup> Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. –Paris : Nathan, 1997

<sup>86</sup> AW. Samba. – cours de documentation 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> cycle. – Dakar : EBAD, 2006.

<sup>87</sup> AW. Samba. – cours de documentation 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> cycle. – Dakar : EBAD, 2006.

5 - 2 - 4 -1. LES BASES DE CONNAISSANCES<sup>88</sup>

Se sont des banques de données rassemblant des données brutes, des données primaires, s'appliquant à un domaine spécifique. On rencontre souvent les bases de connaissances dans le secteur de la recherche. La tendance est de les informatiser, mais elles se présentent sous forme d'une documentation ou de fichiers manuels. On a conçu de telles méthodes techniques et outils pour les gérer et même une nouvelle discipline concernant la gestion : « le knowledge management ».

Leurs services sont donc directement utilisables et exploitables quand il s'agit de prendre une décision ou utiliser des renseignements dans un travail, ils évitent donc de se reporter aux documents primaires ou à d'autres sources d'information. « On commence maintenant à les compléter en les associant à des systèmes d'aide à la décision de sorte que les réponses ne portent plus sur les conditions initiales mais sur les résultats possibles et les actions envisagées. Les services de liaison ont pour mission d'envoyer des spécialistes rendre visite aux utilisateurs d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs activités, de déterminer les informations dont ils ont besoin pour les résoudre, de leur indiquer des sources et de leur fournir des réponses adéquates en exploitant les sources pour eux. Cette activité peut se traduire pour un service d'information courante, mais le plus souvent elle vise à apporter une solution à un problème particulier<sup>89</sup> ».

On appelle parfois ces services « services de vulgarisation » bien que leurs activités soient beaucoup plus qu'ils servent aussi à vulgariser des connaissances. Ils opèrent le plus souvent au profit des entreprises industrielles agricoles. Ils dépendent généralement de services public et de collectivités comme les chambres de commerce et d'industrie.

---

<sup>88</sup> IBIDEM

<sup>89</sup> Cité par AW, Samba. – cours de documentation 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> cycle. – Dakar : EBAD, 2006.

## 5 – 2 - 5. LES RESEAUX<sup>90</sup>

Selon M. Ameth Ndiaye enseignant à l'EBAD et spécialiste du domaine « Par définition un réseau est un ensemble d'équipement ou de matériels informatiques interconnectés ». La principale raison d'être du réseau est de communiquer et de gagner du temps. Cependant on vise en particulier le partage des données. Le réseau offre de nombreuses possibilités dans un environnement de travail. Exemple : transfert de fichiers, partage de périphériques, accès à des unités de stockage supplémentaires. Il existe plusieurs types de réseaux selon l'objectif poursuivi. C'est ainsi qu'on distingue :

- Les réseaux locaux communément appelés les LAN (local area network),
- Les MAN (Metropolitan Area Network),
- Les réseaux à grande distance plus connus sous le nom de WAN (wide area network),

Le terme réseau possède en réalité deux sens. Celui de « réseau de personne » (ou réseau d'information) qui communiquent entre elles par quelques moyens que se soit (courrier électronique, téléphone, face à face) et celui de « réseau technique ». En effet avec le développement de l'information et de la documentation les réseaux documentaires voient le jour. Selon l'AFNOR le réseau documentaire se définit comme « l'ensemble d'unité d'information associée soit géographiquement soit par domaine, soit par fonction pour collaborer à des objectifs communs. Par exemple : catalogue collectif, banque de données établies par plusieurs producteurs, prêt entre bibliothèque réseau de lecture publique<sup>91</sup> ».

Les réseaux d'information sont constituées par des ensembles de personnes et ou d'organismes entre lesquelles ont lieu des échanges d'information sous diverses formes mais d'une façon organisée et régulière. Les réseaux interpersonnels et les réseaux inter organismes procèdent de la nécessité de communiquer d'acquérir et de vérifier des informations d'échange. Pour atteindre pleinement leur objectif, l'allégement et le partage des tâches, la multiplication des ressources, il

---

<sup>90</sup> NDIAYE, Ahmet. – cours sciences de l'information et de la communication I ère année – second cycle. – Dakar : EBAD, 2005.

<sup>90</sup> Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. – Paris : Nathan, 1997

DIAKHATE, Djibril. - mise en place d'un dispositif de veille informationnelle dans pour les petites et moyennes entreprises de pêche et de conserverie de produits halieutiques au Sénégal. – Dakar : EBAD, 2005. – 144p.

ACCART, Jean Philippe ; RETHY, Marie Pierre. – le métier de documentaliste. – Paris : éd. Du cercle de la librairie, 1999. – 105

<sup>91</sup> Définition citée dans Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. – Paris : Nathan, 1997

est nécessaire de les formaliser c'est à dire d'établir un accord entre les participants et de fixer les procédures communes en fonction des besoins et des techniques utilisées. Etant donné que le caractère international de l'information scientifique, technique, économique, commerciale... son explosion, sa croissance exponentielle, et le coup des méthodes de traitement, il est indispensable de travailler en coopération nationale, régionale et internationale. « Il est en effet impossible aujourd'hui de se procurer par ses propres moyens toutes les informations dont on aurait besoin, c'est le paradoxe du spécialiste de l'information qui après avoir sensibilisé ses utilisateurs parfois récalcitrants, a la nécessité de s'informer à travers les centres de documentation peut avoir de grosses difficultés à localiser et fournir cette information<sup>92</sup> ». On est donc arrivé à la notion de partage des tâches, du partage de l'information que chacun détient et à la mise en place de structures nécessaires à ce partage. Il s'agit de créer des réseaux par disciplines ou par pays. La nécessité de s'organiser sur tous les plans à inciter les instances nationales et internationales à s'orienter vers la constitution de réseaux documentaires ayant pour mission d'harmoniser les politiques nationales en matière de collecte, de traitement, et de diffusion des données d'information.

#### **5 - 2 - 5-1. LES RESEAUX DOCUMENTAIRES<sup>93</sup>**

Les réseaux documentaires sont considérés souvent comme des systèmes d'information, quand ils sont conçus et fonctionnent en systèmes. L'activité d'information et de documentation nécessite une série d'opération comprenant, en amont des tâches de collecte de documents ou de données et, en aval des tâches de traitement et de diffusion. Ces tâches sont souvent fastidieuses et coûteuses. C'est ainsi que des centres de documentation ou des documentalistes ont pensé s'associer pour créer des synergies, éviter des duplications, réaliser des produits, constituer des patrimoines informationnels communs à des coopératives de contenus. Ces formes de coopérations sont appelées réseaux documentaires. On a constaté l'existence de diverses formes de réseaux documentaires. Une première approche a consisté à mettre en place des réseaux de collecte des documents. Dans ce cas des centres de documentation s'engagent ensemble à se

---

<sup>92</sup> Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. –Paris : Nathan. 1997

<sup>93</sup> NDIAYE. Ahmet. – cours sciences de l'information et de la communication 1 ère année – second cycle. – Dakar : EBAD, 2005.

Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. –Paris : Nathan. 1997

fournir régulièrement des documents selon des critères de sélection identifiés. Dans une deuxième approche plusieurs centres de documentation qui couvrent un même domaine, coopèrent pour partager la constitution et la mise à jour d'un patrimoine documentaire commun. Dans ce cas chacun détient une partie de ce patrimoine et des outils communs permettant de traiter et de localiser les documents.

#### **5 - 2 - 6. INTERNET : UN RESEAU D'INFORMATION PLANETAIRE<sup>94</sup>**

Internet consiste à la base d'un protocole de communication et d'échange de données entre ordinateurs, le protocole TCP / IP. Développé aux Etats unis aux débuts des années 70 dans les milieux de la défense d'abord pour sécuriser les informations et les communications militaires, puis Internet atteindra plutard les milieux scientifiques et industriels. Internet permet de faire dialoguer à distance des ordinateurs de standard et de configuration les plus variées reliés par des réseaux. Dès lors cette possibilité d'échanger des données avec des environnements étrangers va modifier en profondeur les comportements des individus, des organisations ou des institutions. Internet, un système d'information et de communication internationale est le résultat de la rencontre des différents efforts nationaux en matière de maîtrise de l'information. Il est aussi le parachèvement de l'intégration des réseaux locaux des entreprises et organisations. C'est ce que comprendront vite nombre de scientifiques universitaires des grandes puissances qui mettront au point et installeront gratuitement sur le réseau mondial ainsi constitué de grands outils informatiques permettant un usage efficace d'Internet. C'est ainsi qu'Internet est utilisé partout maintenant permettant ainsi d'accéder à l'information en temps réel. Très vite les usages s'intensifieront et Internet verra sont développement quasi exceptionnel.

On estime en 1995 à plus de deux (02) millions le nombre de machines connectés sur à Internet et à plus de trente mille (30 000) le nombre de réseaux relié par Internet. C'est la raison

---

<sup>94</sup> IBIDEM. , PAM, Amadou Aly. – cours technologie de l'information 1<sup>ère</sup> année – 1<sup>er</sup> cycle. – Dakar : EBAD, 2003.  
DIAKHATE, Djibril. - mise en place d'un dispositif de veille informationnelle dans pour les petites et moyennes entreprises de pêche et de conserverie de produits halieutiques au Sénégal. – Dakar : EBAD, 2005. – 144p.  
Gunchat, Claire; Skouri, Yolande. –Guide pratique des techniques documentaires, vol. 1. –Paris : Edicef : Aupelf, 1996.  
ACCART, Jean Phillipe ; RETHY, Marie Pierre. – le métier de documentaliste. – Paris : éd. Du cercle de la librairie, 1999. – 382p.

pour laquelle on a l'habitude de dire que « Internet est le réseau des réseaux ». Plus de vingt millions (20 000 000) de personnes à travers le monde échangent quotidiennement des données ou des fichiers sur Internet. Il est important de noter le glissement d'usage d'Internet du monde scientifique et universitaire vers les milieux scientifiques et industriels. Aux Etats unis en 1995 les entreprises assuraient plus de 60 % du trafic de leurs produits via Internet contre 40 % en France et en Europe. Les milieux économiques suivent désormais de près le phénomène et commencent à prendre des positions sur les divers marchés de télécommunication, d'information, de culture, de l'éducation qu'Internet sous-tend

### **5 – 2 – 7. INTERNET ET LE MONDE DE LA DOCUMENTATION<sup>95</sup>**

Internet renvoie les professionnels de l'information documentaire (Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes) et plus généralement les professionnels de l'information aux origines de leurs métiers à savoir, l'importance de la recherche et de la fourniture d'informations pertinentes pour aider à résoudre des problèmes. Internet, documentation virtuelle planétaire est une source inépuisable d'information qu'il faut savoir observer en permanence (veille informative) et solliciter pour accéder à des catalogues et des fichiers, des documents ou au contenu même de l'information. Ces informations accessibles même électroniquement existent sous différentes formes (textuelles, numériques, sonores, iconique). Le professionnel de l'information doit donc apprendre à connaître les ressources disponibles sur le réseau, sélectionner, trier, éliminer, conseiller la pertinence et surtout faire vivre l'information. Il doit aussi savoir solliciter activement le réseau et se préoccuper encore de présenter ses propres ressources documentaires sur celui-ci, mettre ses fichiers à disposition, vendre ses savoirs ou savoirs faire. Par la puissance de la messagerie électronique, Internet donne la faculté à tout professionnel de l'information qui sait être à l'écoute du monde de tisser sa toile de relations, de constituer des forums d'échanges, indispensables, de créer et d'offrir des produits électroniques de diffusion de l'information. Internet est à la fois un puissant outil de télécommunication, un moyen d'accès à de vastes gisements de ressources en information et documentation (fondamentalement différentes de ceux

---

<sup>95</sup> Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. – Paris : Nathan. 1997

PAM. Amadou Aly. – cours technologie de l'information 1<sup>ère</sup> année – 1<sup>er</sup> cycle. – Dakar : EBAD. 2003.

DIAKHATE. Djibril. – mise en place d'un dispositif de veille informationnelle dans pour les petites et moyennes entreprises de pêche et de conserverie de produits halieutiques au Sénégal. – Dakar : EBAD. 2005. – 144p.

Gunchat. Claire; Skouri. Yolande. – Guide pratique des techniques documentaires, vol. 1. – Paris : Edicef : Aupelf. 1996.

ACCART. Jean Phillipe; RETHY. Marie Pierre. – le métier de documentaliste. – Paris : éd. Du cercle de la librairie. 1999. – 382p.

actuellement maîtrisés par les documentalistes), un instrument de télétravail et surtout une philosophie moderne du travail en réseau.

En effet, Internet est aussi une vision du libre parcours de l'information. Il pose donc des problèmes à l'industrie de l'information. Les spécialistes de l'information documentaire en générale et les documentalistes en particulier doivent donc redéfinir leur rôle de médiateur dans l'accès à l'information, redéfinir des spécialités d'orientation vers les sources pertinentes et des évaluateurs des ressources disponibles sur le réseau. Cette ouverture du réseau Internet entraîne « l'infopollution<sup>96</sup> », en effet la croissance exponentielle de l'information disponible entraîne une saturation qui empêche de voir la véritable information. Selon M. Olivier SAGNA Documentaliste et enseignant à l'EBAD « Cette abondance de l'information pose le problème du choix : comment choisir non plus entre dix (10), vingt (20) documents mais parmi des milliers de pages d'information ? Comment concilier l'urgence de travailler vite d'avoir l'information au bon moment et une activité de tri et de sélection qui demande du temps ». Il ajoute « Cette surabondance de l'information entraîne aussi la désinformation. En effet sur Internet notamment on trouve aussi bien les textes des chercheurs ou des informations validées et de haute portée, ainsi que des rumeurs et les images manipulées, les textes médiocres. Comment le citoyen peut-il distinguer le vrai du faux ? Comment reconnaître un texte original et de qualité d'une mauvaise compilation ? »

### **5 – 3. LES PME ET LE SECTEUR AGOALIMENTAIRE**

Concernant la littérature sur les PME et sur le secteur agroalimentaire nous nous sommes rapprocher des structures qui y sont habilitées comme le centre de documentation de l'agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME), du GRET (Groupe de recherche et d'Echanges Technologiques), de ENDA – GRAF (ENDA – Groupe de Recherche d'Action , Formation) , de l' ITA (institut de Technologie alimentaire), de l' ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agricole), du CDE (le centre de développement des entreprises), du projet INFOCONSEIL (Information et conseil), du centre de documentation de la DPS (Direction de la Prévision et de la Statistique), la CCIAD (Chambre de commerce d'Industrie et d'industrie et d'agriculture de Dakar), la Direction de l'agriculture, la Direction de l'horticulture, le ministère de l'industrie, le ministère de l'agriculture, du ministère des PME, de

---

<sup>96</sup> Cité par Olivier SAGNA dans le cours d'introduction à la documentation 2<sup>ème</sup> année du second cycle EBAD

l'entreprenariat féminin et de la microfinance, la direction des PME. Les associations professionnelles ne sont pas laissées en rade : TRANSFRUILEG (association Nationale des transformateurs de fruits et légumes), TCL (Association Nationale de transformateurs de céréales locales), APROVAL (Association des professionnelles pour la valorisation des produits locaux), AFRES (association des femmes restauratrices), le FPA (forum des professionnels de l'agroalimentaire), le centre de documentation du CNDST (centre national de documentation scientifique et technique)...

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## VI. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

---

La conduite de ce projet de recherche a fait appel à une méthodologie variée entre deux techniques de recherches fondamentales qui sont naturelles et normales dans des projets de recherche qui consistent à diagnostiquer une situation :

- La recherche documentaire
- L'enquête par questionnaire

L'intérêt fondamental ces deux techniques s'est révélé dans la revue de la littérature sur l'information et sa valeur, sur l'étude du secteur agroalimentaire au Sénégal. En effet d'autres méthodes secondaires surtout sur le recueil de données quantitatives, ont été utilisées comme les entretiens et les interviews, les observations durant notre stage au service des bases de données (INFOCOM) du TRADE POINT SENEGAL (TPS) mais aussi lors de nos visites au centre d'information et de documentation de l'ADEPME, du GRET (groupe de recherche et d'échanges technologiques), de la CCIAD (chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Dakar), projet INFOCONSEIL, de ENDA / GRAF. En effet les entretiens et les interviews avec les personnes ressources travaillant dans le domaine de l'agroalimentaire surtout les Présidents (es) des organisations professionnelles comme TRANSFRUILEG (association nationale des transformateurs des fruits et légumes), TCL ( association nationale des transformateurs de céréales locales)... APROVAL (Association des professionnels de l'alimentation et de la valorisation des produits locaux) AFRES (Association des femmes restauratrices) ont été une grande portée pour nous.

### 6 – 1. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Ce sujet n'est pas une raison directe pour la recherche, l'identification et la collecte de documents ayant trait au secteur agroalimentaire. En effet l'intérêt que nous portons à la variable information et à tout ce qui gravite autour de sa gestion, et surtout la gestion de l'information stratégique très utile à l'entreprise ou aux nouvelles disciplines des sciences de l'information et

de la documentation, m'ont fait collecter, depuis, mon admission au second cycle de l'EBAD, un bon nombre d'informations sur le secteur agroalimentaire au Sénégal.

Cependant la validation du sujet de mémoire nous a permis d'organiser cette documentation et d'accroître la recherche bibliographique. Cette bibliographie s'est faite à partir d'une indexation du sujet nous permettant de définir le sujet et de le délimiter afin de ne pas nous perdre dans une collecte tout azimut de documents. Ce faisant un certain nombre de mots clés ont été ressortis :

- Information
- Besoin d'information
- Problème d'information
- Petite et moyenne entreprise
- Petite et moyenne industrie
- L'agroalimentaire
- Sénégal
- Dakar
- Documentation
- Système d'information
- Réseau d'information
- Réseau documentaire
- Base de données
- Banques de données
- Internet
- Fruit
- Légume
- Céréale

Dans le cadre de cette phase de collecte d'informations, nous avons fréquenté les unités documentaires et ou services de renseignements des structures suivantes : l'Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME), la Direction de la Prévision et de Statistique (DPS), la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD), le Centre Nationale de

Documentation Scientifique et Technique (CNDST), le Trade Point Sénégal (TPS), l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), le Centre de Développement des entreprises (CDE), la direction de l'entrepreneuriat féminin des PME et de la microfinance, l'environnement et développement du Tiers monde / Groupe –recherche – actions – formations (ENDA / GRAF), le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET), le Projet INFOCONSEIL (Informations et conseils), le Projet PAPES (projet d'Appui et de Promotion aux Entreprises du Sénégal)...un tri des documents a été fait pour ne retenir des références que celles qui sont pertinentes et surtout accessibles.

Le principal enseignement que nous avons tiré de cette phase de collecte d'information est qu'il y a peu de documents primaires de haute facture produits par des chercheurs ou des consultants sur le secteur agroalimentaire au Sénégal. Il faut noter que le GRET en collaboration avec ENDA – GRAF par le biais du projet INFOCONSEIL sont entrain de battre un travail significatif pour faire développer ce secteur porteur de l'économie nationale. Plusieurs études ont été menées dans ce sens et les résultats (information de haute portée) sont diffusés au niveau du site du projet<sup>97</sup>.

Tenant compte de la rareté de document sur le secteur agroalimentaire au Sénégal, sur les PME de transformations de fruits, légumes et céréales et de leur gestion en matières d'information, nous avons élargie notre champs de collecte et d'investigation en consultant les sites spécialisés sur l'agroalimentaire, sur le secteur industriel, sur les PME, et sur la gestion de l'information. C'est ainsi que les sites des structures précédemment cités ont été privilégiés.

## **6 – 2. L' ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE**

Cette technique de recherche nous a permis de faire une étude diagnostique sur les entreprises de transformation de fruits, de légumes et de céréales et sur les services d'informations couvrant totalement ou partiellement le secteur de l'agroalimentaire.

---

<sup>97</sup> <http://www.infoconseil.sn>

### **6 – 2 – 1. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PME / PMI AGROALIMENTAIRES**

Sa raison d'être était de faire une étude diagnostique des problèmes et des besoins d'information dans les petites et moyennes entreprises (PME) / petites et moyennes industries (PMI) spécialisées dans la transformation de fruits, de légumes, et de céréales.

Il comportait trente et un (31) questions partagées en sept (07) parties qui vont de l'identification de l'entreprise à ses problèmes et besoins d'information en passant par les activités de recherche et de partage de l'information et l'organisation informatique de l'entreprise.

### **6 – 2 – 2. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE DANS LES STRUCTURES SPECIALISEES OU COUVRANT LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE**

Son objectif final était d'évaluer leur offre d'information au profit des petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Il est Constitué de vingt et un (21) questions réparties entre cinq (05) chapeaux (identification du répondant, Informations sur le service ou l'institution, activités de recherche d'information).

### **6 – 2 – 3. L 'ECHANTILLONNAGE**

Pour le questionnaire destiné aux PME / PMI agroalimentaires, les échantillons ont été choisis selon les critères suivants.

- La spécialité : C'est un critère que nous considérons déterminant d'autant plus que notre étude s'articule autour de deux filières : la filière céréale, et la filière fruit et légume. Il faut noter qu'il y a des entreprises qui ont des activités transversales, fruits – légumes – céréales, d'autre spécialisée dans un seul secteur. En effet pour les fruits et légumes nous avons environ une vingtaine d'entreprises affiliées toutes à l'association nationale des transformateurs de fruits et légumes (TRANSFRUILEG) et se trouvant à Dakar, et une dizaine d'entreprises dans le secteur des céréales et affiliées au Groupement TCL (transformateurs de céréales locales) se trouvant aussi dans la région de Dakar. Il faut

noter aussi qu'il y a une dizaine d'entreprises dans la région de Dakar qui allie les deux filières : filières céréales, filières fruits et légumes.

- le nombre de PME de transformation de fruit, de légumes et de céréales dans la région de Dakar : En effet il faut souligner qu'on n'a pas le chiffre exact du nombre de PME de transformation de fruits et légumes et céréales, cependant des études du GRET en collaboration avec ENDA – GRAF avancent que la région Dakar compte environs une cinquantaine de PME de transformation de fruits, légumes et de céréales qui sont pour la majorité apparues ces dix dernières années surtout avec l'avènement de l'alternance. Il faut noter qu'il existe un nombre impressionnant de micros entreprises non déclarées dans ce secteur. Cependant avec le projet de mise sur pied d'un répertoire des PME du Sénégal le problème pourrait être résolu une bonne fois pour toute. Ce projet est créé et financé par le ministère des PME, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance et piloté par la direction des PME. Ainsi nous avons pris avec le consentement de notre encadreur et conformément à nos critères un échantillon de quatorze (14) PME, soient six (06) PME pour la filière fruits et légumes sur un total de Vingt (20), quatre (04) pour la filière céréale sur un total de dix (10), quatre (04) pour les entreprises qui combinent les deux filières sur un total de 10. en effet il faut dire que nous nous sommes fondés sur les informations recueillies auprès des présidentes de TCL et de TRANSFRUILEG.
- L'ancienneté de l'entreprise dans le secteur : le caractère instable des entreprises agroalimentaires au Sénégal en général et de transformation de fruits, légumes et céréales en particulier, nous a permis avec le consentement de notre encadreur de considérer ce critère comme majeur dans notre étude. Toutes les entreprises enquêtées se trouvent dans la région de Dakar et ont entre 10 et 15 ans (1990 – 2005).
- Le chiffre d'affaire par mois ou par année et le budget annuel : ceux sont des critères que nous considérons capitaux dans la mesure où ils nous permettent de connaître la santé financière de l'entreprise. En effet il faut noter au passage que bon nombre de chef d'entreprises n'ont pas accepté de nous donner le chiffre d'affaire qu'il soit mensuel ou annuel, ou le budget et ont tout simplement passé sous silence ces questions. Par contre

d'autres ont accepté volontiers de nous les donner. Conformément à la charte des PME du Sénégal nous avons choisie les entreprises qui répondent effectivement à ce critère.

- Le nombre d'employés : il nous permet de mesurer la PME par rapport à la charte des PME du Sénégal. En effet la charte stipule qu' « une PME doit avoir un nombre d'employés compris entre deux (01) et vingt (20) pour une petite entreprise (PE), et un nombre d'employés inférieur à 250 employés pour une moyenne entreprise (ME). C'est ainsi que toutes les entreprises enquêtées se retrouvent dans ce critère.
- Activités locales et extérieurs : les secteurs des fruits et légumes et celui des céréales sont devenus depuis quelques années des secteurs porteurs de l'économie nationale. Aujourd'hui avec l'ouverture des marchés internationaux et l'insuffisance des marchés nationaux les PME sénégalaises en général et agroalimentaires en particulier sont obligées d'exporter leurs produits pour augmenter leur chiffre d'affaire. Cette activité d'exportation est soumise à certaines normes par les partenaires du Sénégal comme l'union européenne. Il faut noter que la majeure partie des exportations du Sénégal a pour destination l'union européenne. Ainsi il est dans le besoin de rappeler que l'accès à l'information est certes important pour toute activité d'une entreprise, mais il est plus vital pour les entreprises dépendantes du marché international. Ces raisons expliquent le fait qu'on a retenu l'agrément à l'exportation par l'union européenne dans notre questionnaire ainsi que dans nos critères. Il faut noter que la majeure partie des PME enquêtées ont ou commencent à avoir des activités d'exportation au niveau régional et internationale même si elles sont de faible quantité et se font le plus souvent par le biais de parents expatriés.

#### **6 – 2 – 4. LA POPULATION CIBLEE**

La population enquêtée est constituée de quatorze (14) entreprises et de treize (13) structures d'information, d'appui et de conseil. Chaque entreprise et structure devait répondre au questionnaire.

#### **6 – 2 – 5. L'ADMINISTRATION DES QUESTIONNAIRES**

Tous les questionnaires ont été administrés aux entreprises et services d'information par déplacement après avoir fixé un rendez vous. En effet il faut noter au passage que dans la phase

d'administration des questionnaires nous nous sommes abstenus d'utiliser ce que nous appelons « la méthode traditionnelle de collecte d'information par le biais des questionnaires ». Cette méthode traditionnelle consistait à venir déposer le questionnaire auprès de l'ayant droit pour ensuite venir le récupérer quelques jours plutard. Nous avons jugé cette technique peu fiable, car il faut le dire qu'il y a des questions taboues ou incomprises par les agents. Cela peut entraîner de fausses réponses ou bien ce que nous appelons tout simplement « remplir pour le simple plaisir de remplir ».

En effet conformément à notre préoccupation (étude diagnostique), nous avons considéré cette méthode traditionnelle moins adaptée à notre étude. Pour cela nous avons adopté une autre technique à nous même, pour qui nous considérons la meilleure et la plus fiable. Cette méthode consistait à téléphoner au préalable aux chef d'entreprises ou aux responsables des structures d'appui pour qu'ils nous fixent un rendez – vous, le jour J on remplissait ensemble le questionnaire car il fallait discuter et expliquer clairement question par question et même les traduire dans d'autres langues au besoin (Wolof par exemple : langue nationale la plus parlée au Sénégal).

Au cours de ces séances de travail nous nous sommes entièrement satisfait de la technique adoptée car elle nous a permis de se rendre compte de la nécessité d'explication de certaines questions. En effet les questions qui nous ont posé le plus de problèmes avec nos interlocuteurs et qui revenaient presque à chaque séance de travail sont entre autres :

Quels sont vos besoins en informations ? Il fallait bien expliquer au besoins donner des exemples sur ce qu'est :

- une information commerciale
- une information économique
- une information technique
- une information technologique
- une information marketing
- etc....

Dans chaque rubrique il fallait bien expliquer pour que notre interlocuteur parviennne à bien appréhender notre question et son objectif.

Aussi la question qui s'articulait autour des problèmes d'information rencontrés par nos interlocuteurs nous a posé aussi pas mal de problèmes. En effet on sentait nettement qu'il y a de problème mais ils avaient des difficultés à les formuler. A la question quelles sont les difficultés que vous rencontrés pour obtenir l'information dont vous avez besoin, nombre de nos interlocuteurs avaient des difficultés à comprendre certains choix :

- problème de la maîtrise de l'information
- problème d'accès
- problème de l'obsolescence de l'information
- problème de la circulation de l'information
- Problème de la disponibilité de l'information
- etc. ...

L'autre satisfaction est qu'on s'est rendu compte que ces PME commencent vraiment à prendre à compte la variable information dans la conduite de leurs activités même si des problèmes persistent toujours.

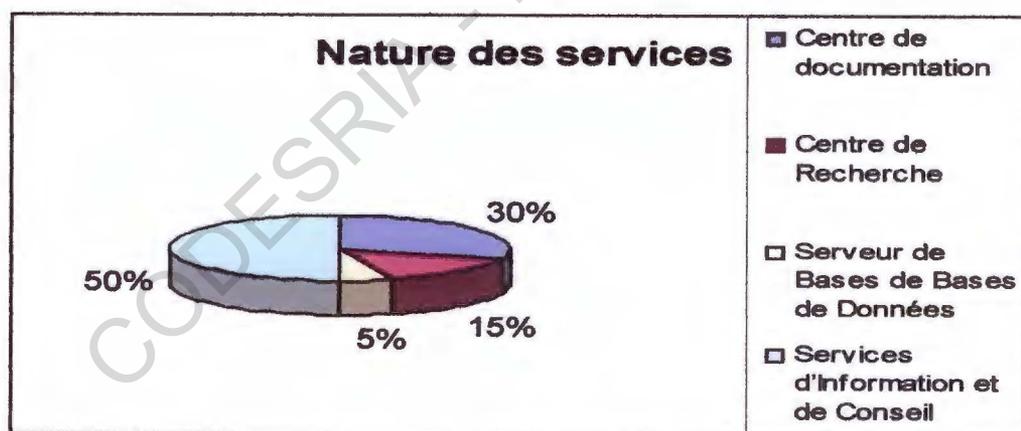
## VII. ANALYSE ET EXPLOITATION DES DONNEES DE L'ENQUETE

### 7.1. EVALUATION DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION POUR LES PME ET PMI AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR

Tableau 1: Nature des Services

Nature des services	Pourcentage
Centre de documentation	30%
Centre de Recherche	15%
Serveur de Bases de Bases de Données	5%
Services d'Information et de Conseil	50%

Graphe 1 : Nature des Services



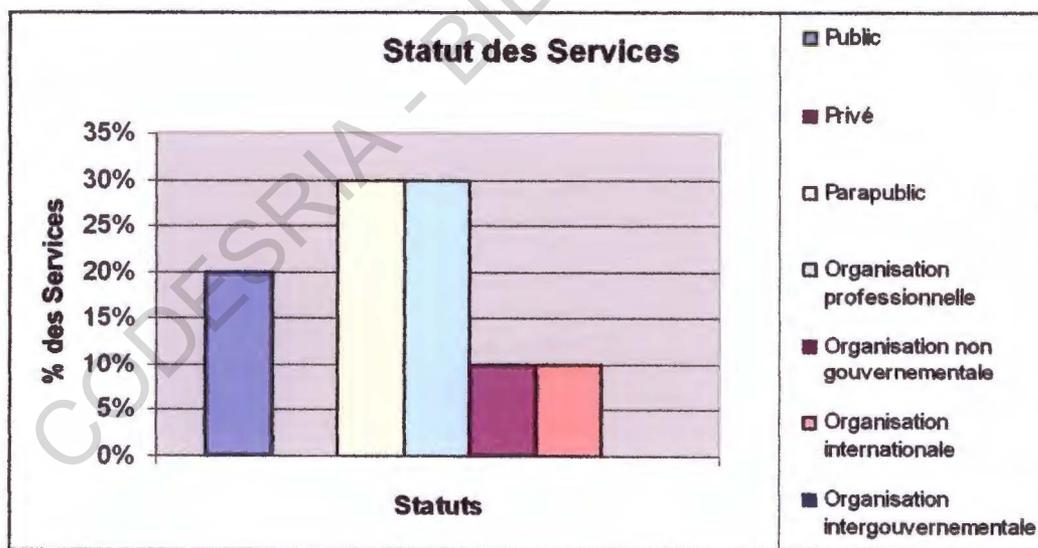
Les structures retenues pour évaluer les problèmes et les besoins d'information des entreprises agroalimentaires ont été les centres de documentation (30%), les centres de recherche (15%), les serveurs des bases de données (5%), et les services d'information et de conseil (50%). Toutes ces structures ont l'originalité de couvrir totalement ou partiellement le secteur de l'agroalimentaire. On en déduit en effet que les services d'information et de conseil dominent

largement. Ils sont constitués le plus souvent par les associations professionnelles les projets mis en place par l'Etat et les organisations internationales.

**Tableau 2 : Statut du Service**

Statut	Pourcentage
Public	20%
Privé	0%
Parapublic	30%
Organisation professionnelle	30%
Organisation non gouvernementale	10%
Organisation internationale	10%
Organisation intergouvernementale	0%

**Graph 2 : Statu du Service**



Les institutions qui offrent de l'information sur la filière céréale, et la filière fruit et légumes sont majoritairement parapubliques (30%) et des organisations professionnelles (30%). Les structures publiques ne sont pas mal représentées. Avec un pourcentage de 20% elles devancent largement les institutions privées et les organisations intergouvernementales

inexistantes dans le groupe ciblé. Il faut noter aussi une légère représentation des organisations non gouvernementales (10%) et des organisations internationales (10%) dans le secteur ciblé.

**Tableau 3 : Niveau de couverture du secteur agroalimentaire**

Niveau de couverture	Pourcentage
Totalement	60%
Partiellement	40%
Pas du tout	0%

**Graph 3 : Niveau de couverture du secteur agroalimentaire**



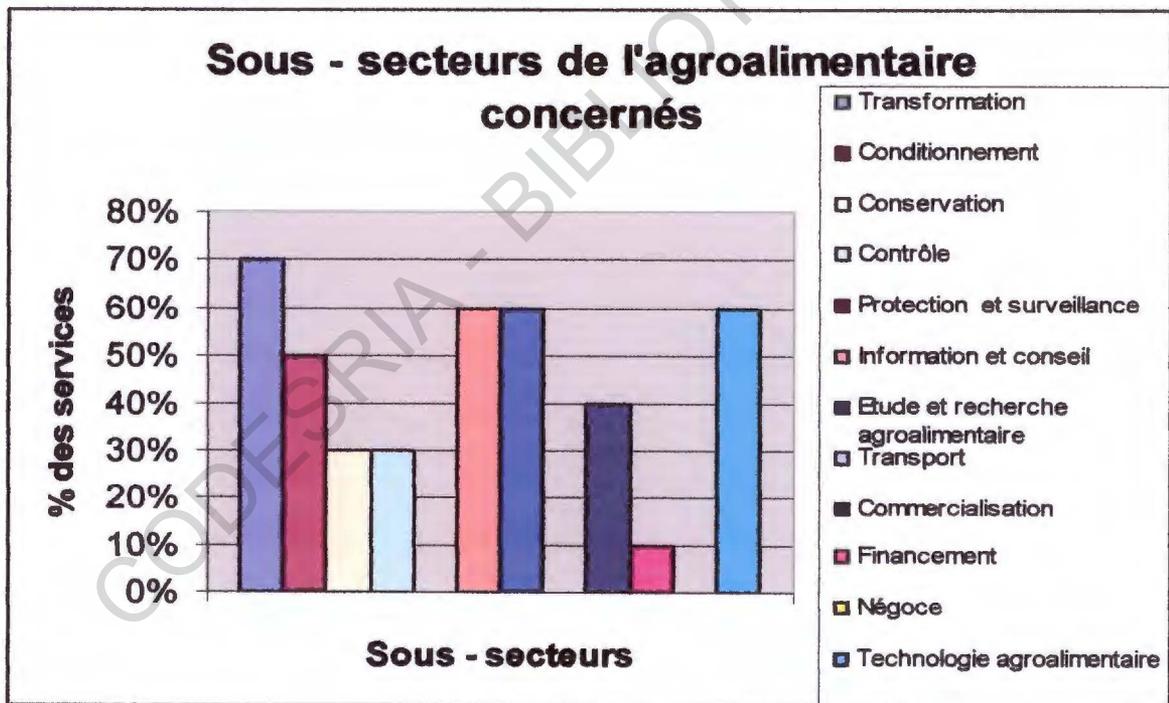
Toutes les structures d'information et de documentation enquêtées ont la spécificité de couvrir le secteur des fruits, légumes et céréales. Cette couverture est totale pour 60% d'entre elles et partielle pour les 40%.

**Tableau 4 : les Sous secteurs de l'agroalimentaire concernés**

Sous secteurs couverts	Pourcentage
Transformation	70%
Conditionnement	50%
Conservation	30%

Contrôle	30%
Protection et surveillance	0%
Information et conseil	60%
Etude et recherche agroalimentaire	60%
Transport	0%
Commercialisation	40%
Financement	10%
Négoce	0%
Technologie agroalimentaire	60%

Graph 4 : les Sous secteurs de l'agroalimentaire concernés



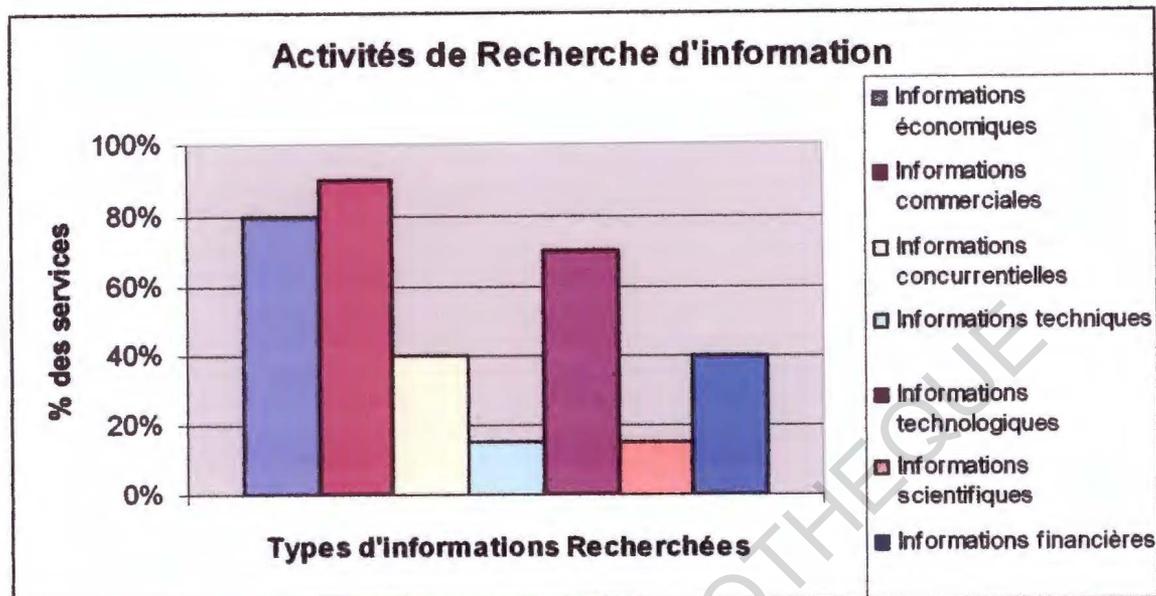
Dans cette représentation il apparaît que la spécialisation des structures d'information est très diversifiée. En effet il est très fréquent de voir un service d'information ou de conseil qui couvre : la transformation, le conditionnement, la conservation, la commercialisation, l'information et le conseil, les études agroalimentaires...en effet ce qui rend l'étude difficile se sont les relations qui pourraient exister entre les spécialités des services. Nous nous sommes

convenus, finalement, de représenter les activités les plus répandues dans les services d'information étudiées. Ainsi la transformation, avec un taux de 70%, l'information et le conseil plus connu sous le vocable « INFOCONSEIL » (60%), le conditionnement 50%, études et recherche agroalimentaires 60%, technologie agroalimentaire 60%, commercialisation 40% constituent les activités principales des services d'information enquêtées. La conservation et le contrôle, tous deux importants de 30%, arrivent en deuxième place en devant le financement (10%). La protection, la surveillance et le négoce, avec une représentativité nulle.

**Tableau 5 : Activités de recherche d'information**

<b>Types d'informations recherchées</b>	<b>Pourcentage</b>
Informations économiques	80%
Informations commerciales	90%
Informations concurrentielles	40%
Informations techniques	15%
Informations technologiques	70%
Informations scientifiques	15%
Informations financières	40%

**Graphe 5 : Activités de recherche d'information**



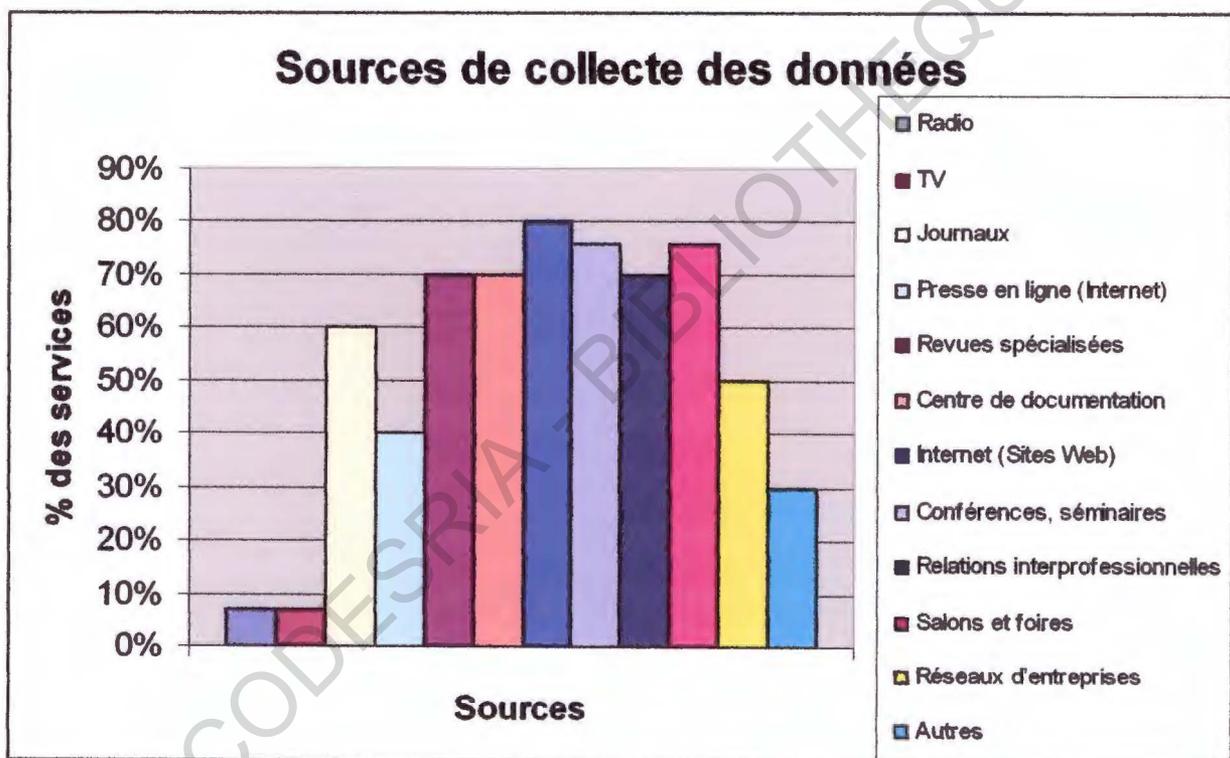
Les activités de recherche d'information dans les services d'information enquêtés concernent plusieurs types d'information allant de l'information économique et commerciale et financière à l'information scientifique, technique technologique et concurrentielle. Cependant ces dernières ne bénéficient pas de la même importance si on considère les services dans leur globalité. En effet l'activité de recherche concerne environ 80% pour l'information économique ou à 90% pour l'information commerciale, l'information scientifique et technique ne concernent que 15%, elle est à des niveaux moindres pour ce qui concerne l'information concurrentielle et financière avec toutes deux 40%. En effet il faut noter une bonne représentativité de l'information concurrentielle forte de 70%.

**Tableau 6 : les sources de collecte des données**

les sources de collecte des données	Pourcentage
Radio	7%
TV	7%
Journaux	60%
Presse en ligne (Internet)	40%
Revue spécialisées	70%

Centre de documentation	70%
Internet (Sites Web)	80%
Conférences, séminaires	76%
Relations interprofessionnelles	70%
Salons et foires	76%
Réseaux d'entreprises	50%
Autres	30%

Graph 6 : les sources de collecte des données



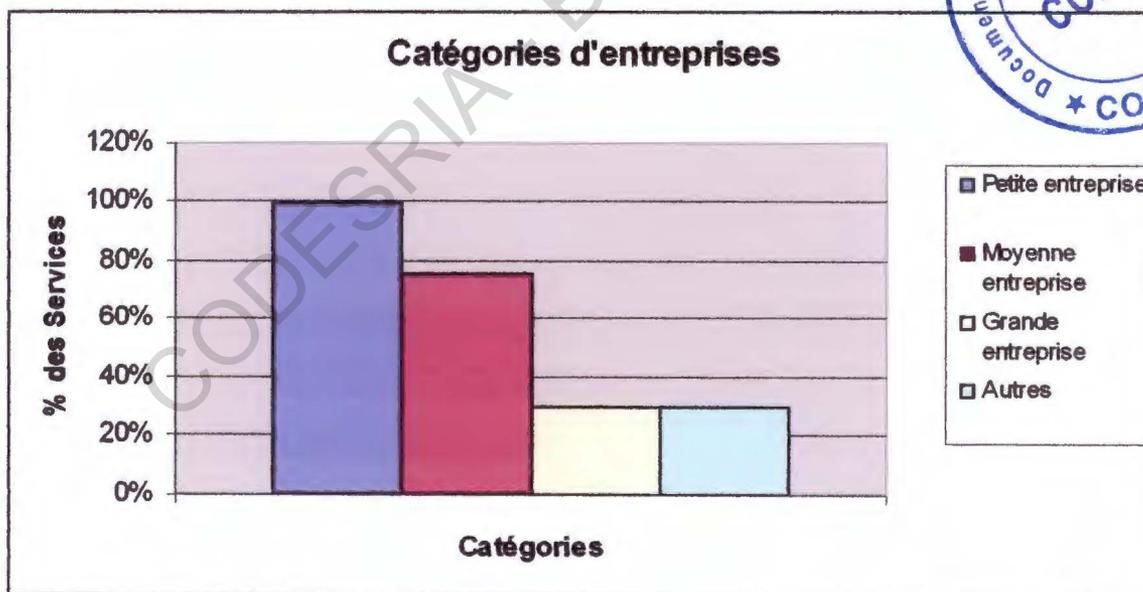
Pour satisfaire les besoins d'information de leurs utilisateurs, les services d'informations enquêtés utilisent des ressources très diversifiées : du traditionnel au moderne et du formel à l'informel. Les sources utilisées restent largement dominés par l'Internet qui est utilisé par 80% des services enquêtés. Les revues spécialisées, les centres de documentation, et les relations interprofessionnelles se prévalent d'importance avec toutes d'eux 70%. Il faut noter aussi dans l'informel des sources très prisées comme les conférences et les séminaires, les salons et les foires qui rivalisent avec chacun d'eux 76%. Les réseaux d'entreprises représentent à eux 50%. Il

faut noter aussi une utilisation des médias d'informations traditionnelles comme la radio et la télévision qui sont un peu mal représentées avec chacun d'eux 7%. Les journaux ne sont pas mal représentés avec un pourcentage de 60%. Il faut noter l'existence d'autres sources utilisées par les services d'information pour assouvir aux besoins d'information de leurs utilisateurs. Ces ressources sont estimées à environ 30%.

**Tableau 7 : les catégories d'entreprises**

les catégories d'entreprises	Pourcentage
Petite entreprise	100%
Moyenne entreprise	76%
Grande entreprise	30%
Autres	30%

**Graph 7 : les catégories d'entreprises**



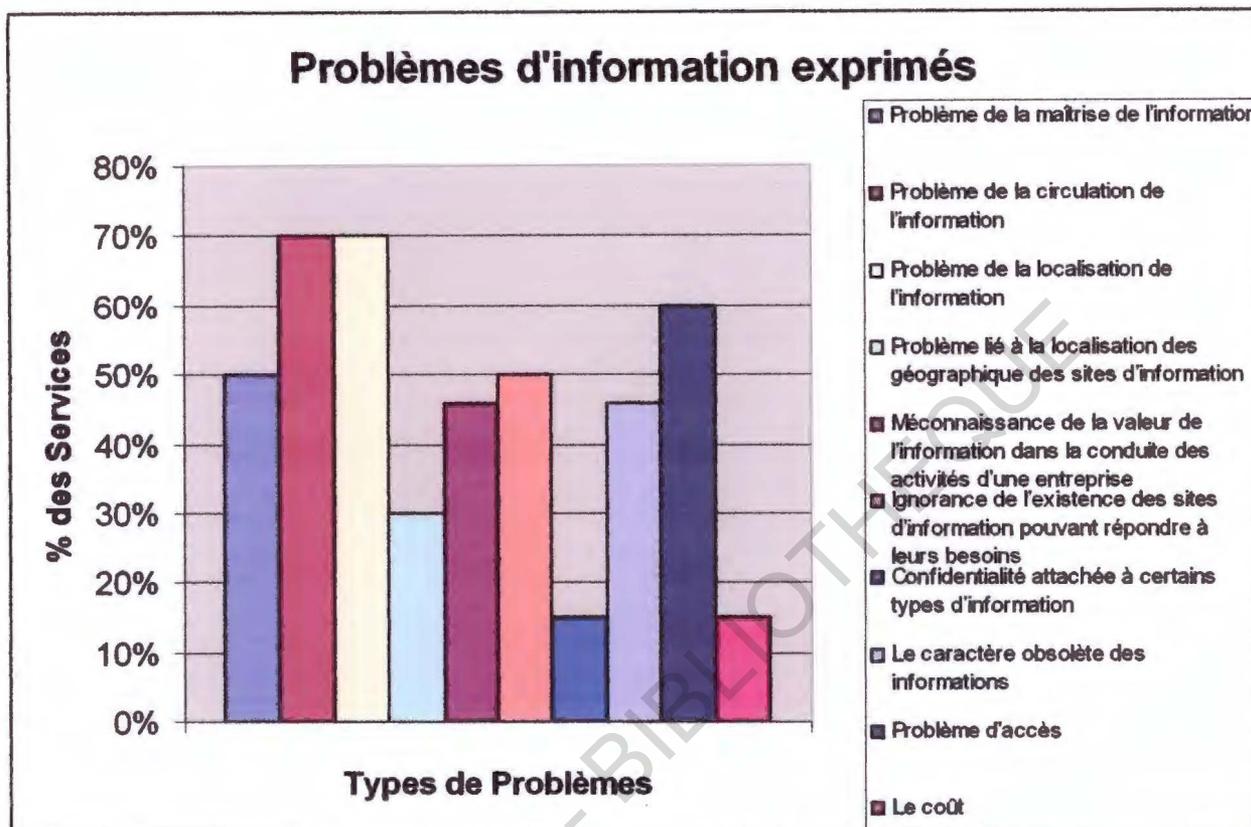
D'après l'enquête menée auprès des services d'information ciblés, on en déduit que toutes les services d'information enquêtés offrent des services d'information aux petites entreprises. En effet 76% des structures d'information enquêtés offrent également des services d'information

aux moyennes entreprises, les grandes entreprises et les autres catégories ne sont offerts qu'à 30% chacun.

**Tableau 8 : les Problèmes d'information exprimés par ces entreprises**

<b>Problèmes d'information exprimés par ces entreprises</b>	<b>Pourcentage</b>
Problème de la maîtrise de l'information	50%
Problème de la circulation de l'information	70%
Problème de la localisation de l'information	70%
Problème lié à la localisation des géographiques des sites d'information	30%
Méconnaissance de la valeur de l'information dans la conduite des activités d'une entreprise	46%
Ignorance de l'existence des sites d'information pouvant répondre à leurs besoins	50%
Confidentialité attachée à certains types d'information	15%
Le caractère obsolète des informations	46%
Problème d'accès	60%
Le coût	15%

Graph 8 : les problèmes d'information exprimés par ces entreprises

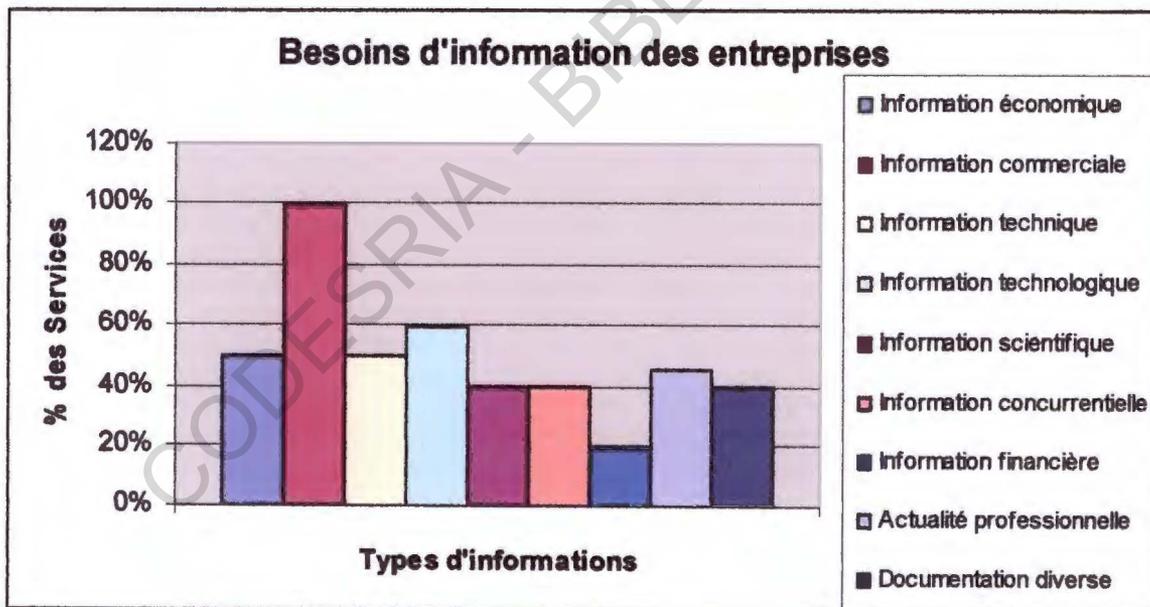


Selon les structures d'information et de conseil enquêtées, les entreprises qui demandent leurs services d'information rencontrent des difficultés pour obtenir les informations dont ils ont besoins. En effet selon 70% des structures d'information et de conseil enquêtés les entreprises ont des problèmes de la circulation de l'information, mais aussi à la localisation de l'information. Cependant les 60% constatent que les entreprises ont un problème lié à l'accès à l'information, les 50% des structures d'information enquêtés constatent que les entreprises ont des difficultés liées à la maîtrise de l'information. 46% affirment que les entreprises ont problème lié à la méconnaissance de la valeur de l'information dans la conduite des activités d'une entreprise. D'autres problèmes d'information récurrent ont été soulevés par les structures d'information et de conseils enquêtés. En effet 46% des services affirment que les entreprises ont des problèmes liés au caractère obsolète des informations, 30% constatent par contre que les entreprises ont des difficultés de localisation géographiques des sites d'information. La difficulté liée au coût et à la confidentialité des informations a été soulevée par 15% des structures enquêtés.

**Tableau 9 : les besoins d'information exprimés par les entreprises**

besoins d'information exprimés par les entreprises	Pourcentage
Information économique	50%
Information commerciale	100%
Information technique	50%
Information technologique	60%
Information scientifique	40%
Information concurrentielle	40%
Information financière	20%
Actualité professionnelle	46%
Documentation diverse	40%

**Graph 9 : les besoins d'information exprimés par les entreprises**



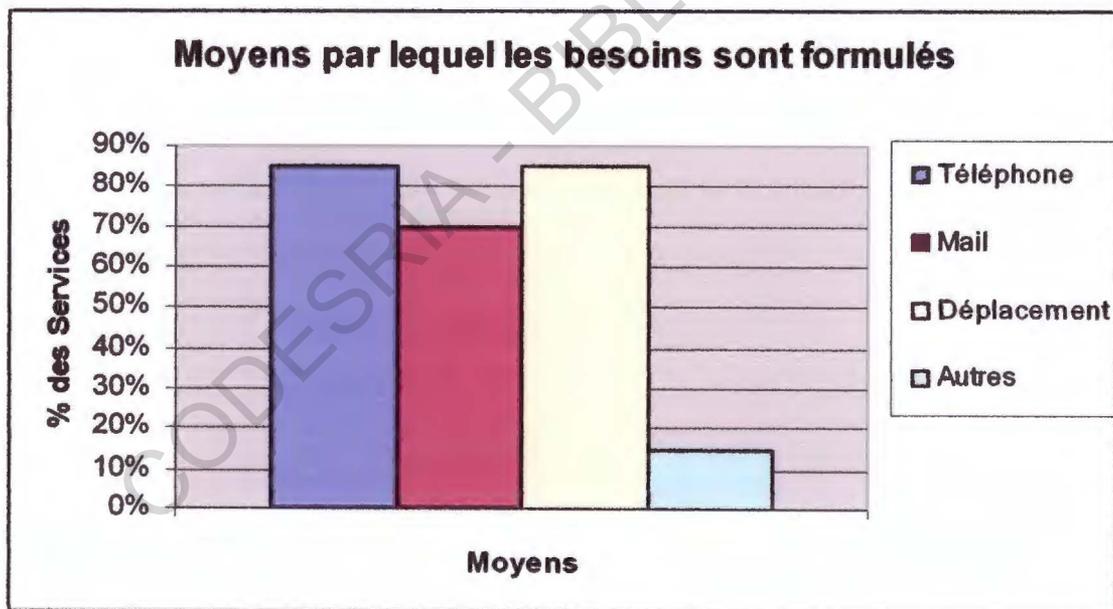
Malgré le manque de politique de gestion de l'information dans les entreprises, ces dernières manifestent, comme toute, des besoins en terme d'informations commerciales soit 100% des structures d'information enquêtés, l'information technologique vient en seconde position avec 60% des structures d'information, 50% en termes d'information économique et technique, la

documentation diverses avec 46%. Les information scientifiques, professionnelles, et concurrentielle viennent en dernière position avec 40% devançant largement celles dites financières qui ne représente que 20% des services étudiés.

**Tableau 10 : Moyen par lequel les besoins sont formulés**

Moyen par lequel les besoins sont formulés	Pourcentage
Téléphone	85%
Mail	70%
Déplacement	85%
Autres	15%

**Graph 10 : Moyen par lequel les besoins sont formulés**



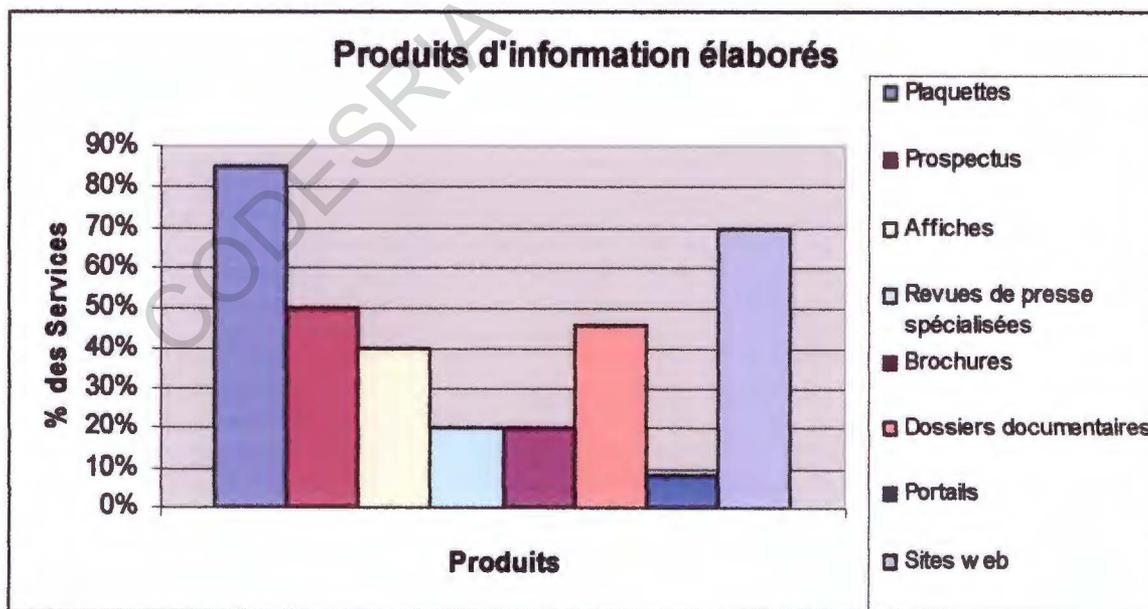
Malgré l'absence de politique d'information dans les entreprises, on constate que le besoin de s'informer est récurrent chez elles. En effet la majeure partie des structures d'information et de conseil enquêtés (85%) stipulent que les entreprises sollicitent leurs services soit par téléphone,

soit par déplacement. La formulation des besoins par l'email vient en seconde position avec 70% des services devant ainsi largement les autres moyens utilisés avec seulement 15%.

**Tableau 11 : Produits d'information et de communication élaborés**

Produits d'information et de communication élaborés	Pourcentage
Plaquettes	85%
Prospectus	50%
Affiches	40%
Revue de presse spécialisées	20%
Brochures	20%
Dossiers documentaires	46%
Portails	8%
Sites web	70%

**Graph 11 : Produits d'information et de communication élaborés**

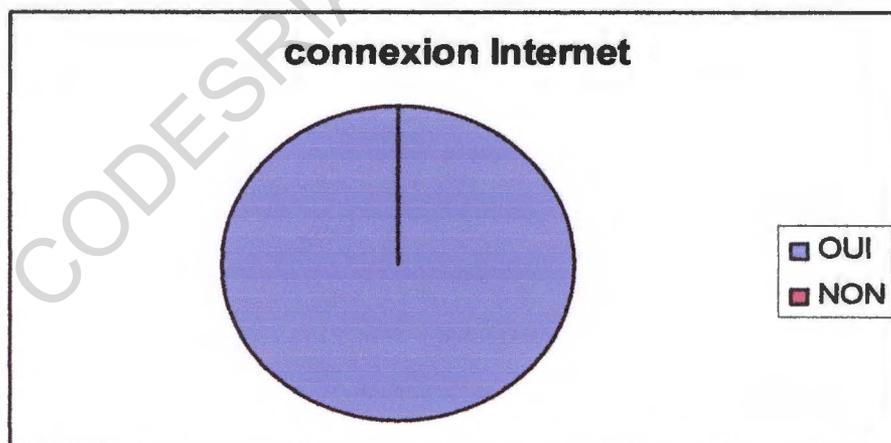


Pour satisfaire les besoins d'information de leurs usagers en général et des entreprises en particuliers, les structures d'informations enquêtées élaborent des produits d'information et de communication. En effet la majeure partie des structures d'information étudiées soit 85% élaborent des plaquettes d'information, 70% des sites web occupant ainsi une part importante des produits d'information élaborés pour satisfaire les besoins d'information des entreprises, en seconde position on peut constater successivement 50% pour les prospectus, 46% pour les dossiers documentaires, 40% pour les affiches, les revues de presse spécialisées et les brochures viennent en avant dernière position avec 20% des structures d'information devançant largement les portails avec seulement 8% des structures d'information.

**Tableau 12 : connexion Internet**

connexion Internet	Pourcentage
OUI	100%
NON	0%

**Graphe 12 : connexion Internet**



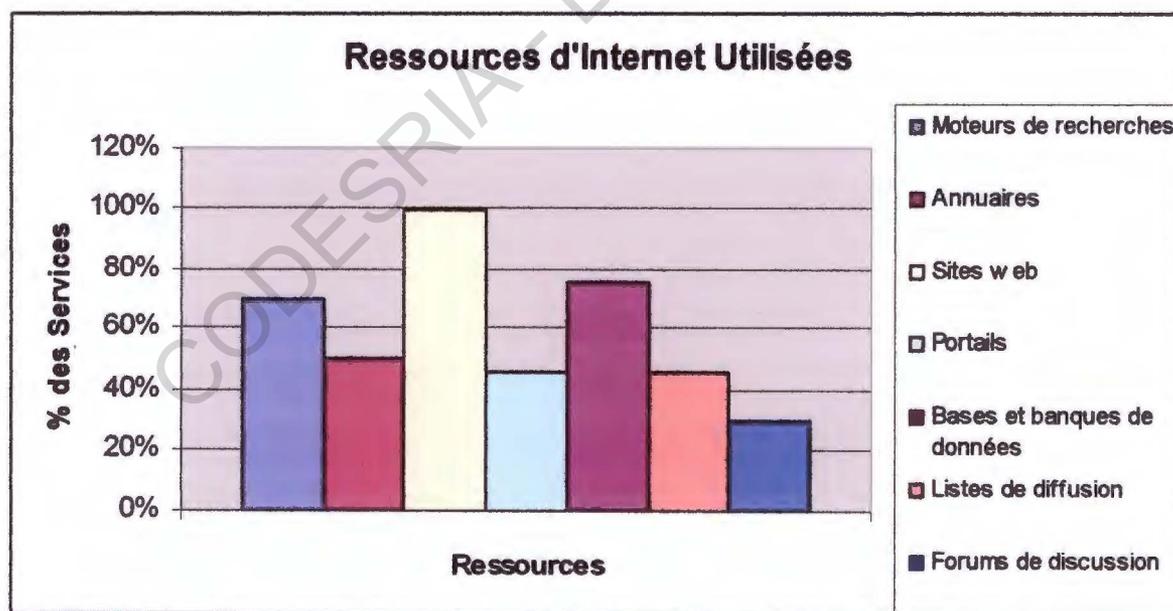
Internet commence à bien se répandre dans les services d'information et de documentation. Et ce développement n'a pas épargné les unités d'information du monde de l'agroalimentaire. Leur fort

taux de connectivité (100%) comme le révèle cette enquête en constitue l'illustration la plus convaincante.

**Tableau 13 : les ressources d'Internet utilisées**

les ressources d'Internet utilisées	Pourcentage
Moteurs de recherches	70%
Annuaire	50%
Sites web	100%
Portails	46%
Bases et banques de données	76%
Listes de diffusion	46%
Forums de discussion	30%

**Graphe 13 : les ressources d'Internet utilisées**



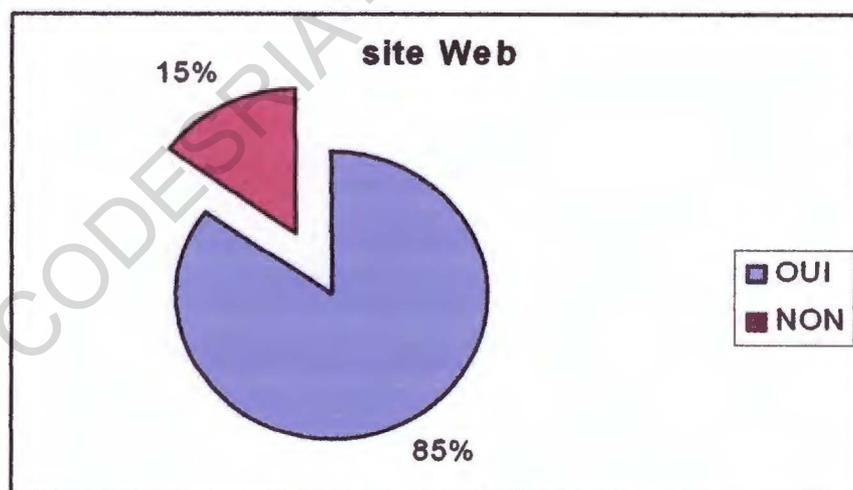
La recherche d'information est une activité naturelle dans les services d'information. Le développement de l'Internet a permis le développement de plusieurs ressources d'information

que les structures doivent exploiter pour mieux satisfaire les besoins d'information des usagers. Dans cette nouvelle configuration les structures d'information qui couvrent soit totalement soit partiellement le secteur agroalimentaire ne sont pas en reste. En effet la totalité des services d'information enquêtés (100%) utilisent les sites web dans leurs activités de recherche d'information, les bases et les banques données suivent avec 76%, les moteurs de recherche 70%. Les annuaires ne sont pas mal représentés avec 50% des services d'information enquêtés. Les portails et les listes de diffusion viennent en avant dernière position avec 46% chacun devant ainsi les foras de discussion avec 30% des structures étudiées.

**Tableau 14 : existence d'un Site Web**

Site Web	Pourcentage
OUI	85%
NON	15%

**Graphe 14 : Existence d'un Site Web**



Le taux de visibilité des services d'information sur Internet est appréciable (85%). Plus de la moitié des structures disposent de site web. Cependant ces sites, dans leur majorité, sont de simples pages web intégrés dans le serveur de leur institution mère ; ce qui rend moins visible leurs produits.

**Tableau 15 : Accès au service**

Accès au service	Pourcentage
OUI	30%
NON	70%

**Graphe 15 : Accès au service**



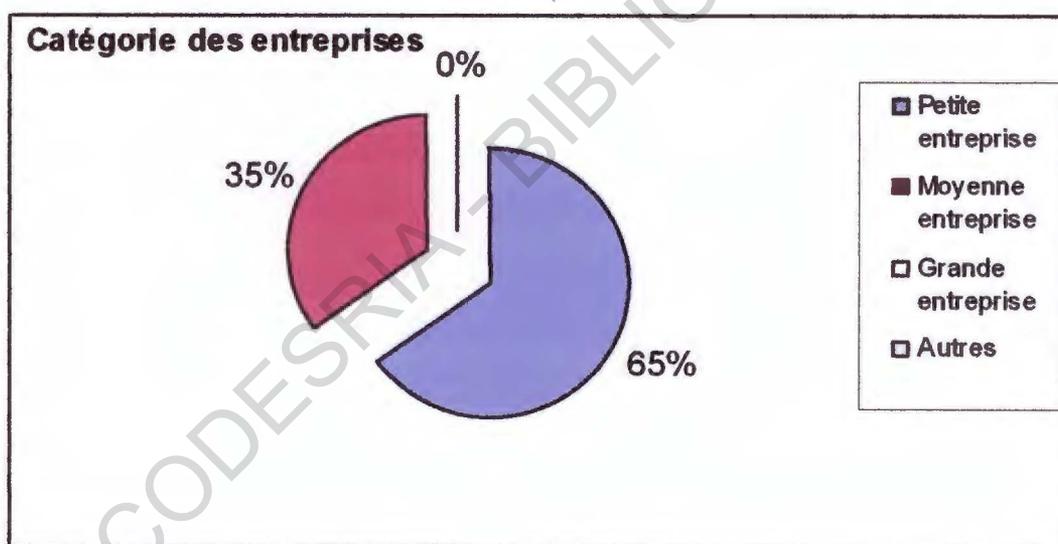
La gratuité des services d'information et de conseil est effective seulement pour 30% des services d'information. La majeure partie des structures d'informations enquêtées (70%) dit tarifer leur service. Selon ces mêmes structures d'information et de conseil les tarifs peuvent varier du remboursement de la production de l'information, à l'abonnement périodique mais aussi à la cotisation.

## 6 - 2. ANALYSE DES BESOINS ET PROBLEMES D'INFORMATION DES PME/PMI AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR

**Tableau 16 : Identification des entreprises**

Catégorie	Pourcentage
Petite entreprise	65%
Moyenne entreprise	35%
Grande entreprise	0%
Autres	0%

**Graphe 16 : Identification des entreprises**

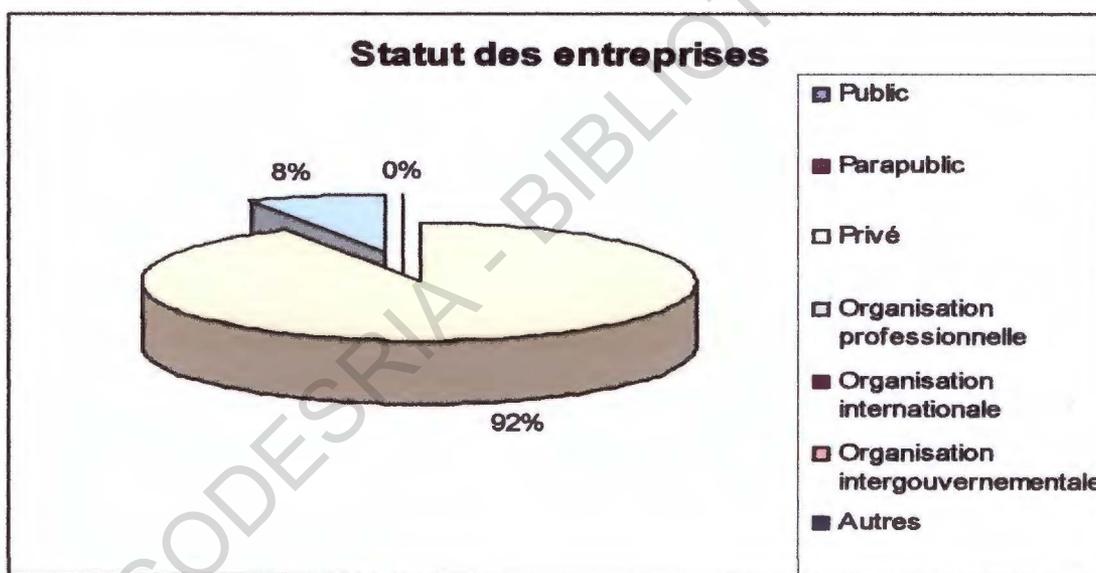


La présentation des entreprises de transformation de fruits, légumes et céréales enquêtées montre une bonne représentation des petites entreprises avec un taux de 65%. Le reste est constitué par les moyennes entreprises avec un taux de 35%. Le constat majeur qu'on a fait c'est que nous avons été fidèles à notre préoccupation : étude accès principalement sur les petites entreprises et sur les moyennes entreprises.

**Tableau 17 : Statut des entreprises**

Statut	Pourcentage
Public	0%
Parapublic	0%
Privé	92%
Organisation professionnelle	8%
Organisation internationale	0%
Organisation intergouvernementale	0%
Autres	0%

**Graphe 17 : Statut des entreprises**

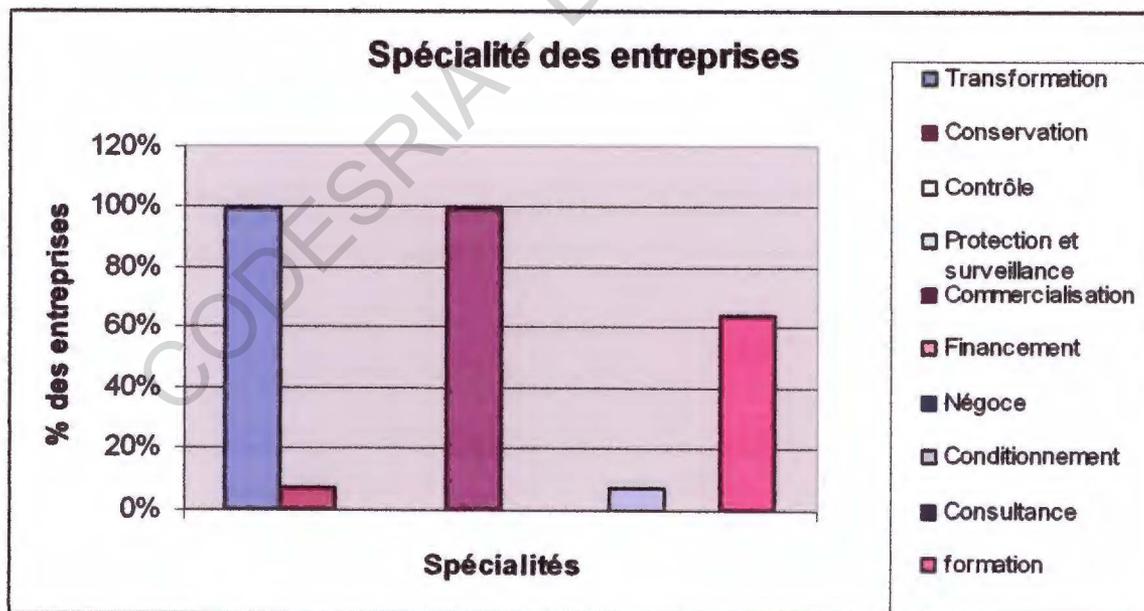


Parmi les entreprises enquêtées, il n'existe absolument pas d'entreprises publiques, parapublic, organisation internationale, organisation intergouvernementale. La quasi-totalité des entreprises (92%) sont privées et le reste (8 %) est représenté par les organisations professionnelles.

**Tableau 18 : Spécialité de l'entreprise**

Spécialité	Pourcentage
Transformation	100%
Conservation	7%
Contrôle	0%
Protection et surveillance	0%
Commercialisation	100%
Financement	0%
Négoce	0%
Conditionnement	7%
Consultance	0%
formation	64%

**Graphe 18 : Spécialité de l'entreprise**



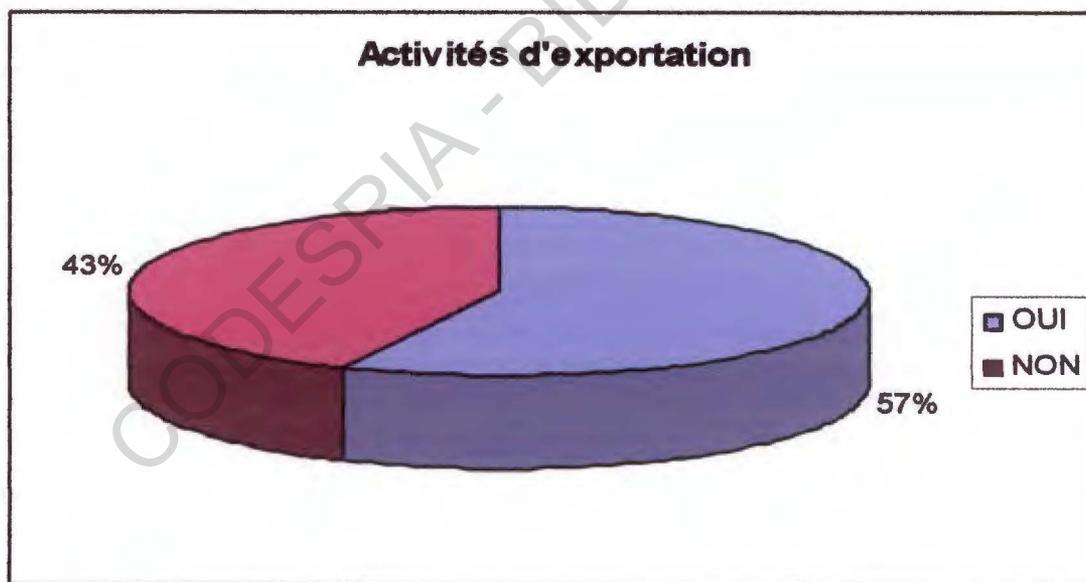
De cette représentation, il apparaît que la spécialisation des entreprises est très diversifiée, Il est très fréquent de voir une entreprise agroalimentaire s'activer dans plusieurs sous secteurs

(transformation, conservation, commercialisation, formation etc.). Ainsi toutes les entreprises enquêtées (100%) ont des activités de transformation et de commercialisation (fruits – légumes et céréales). Les activités de formation ne sont pas mal représentées en effet avec un taux de 64 % elles surclassent largement les activités de conservation et de conditionnement qui ne représentent que 7%. Il faut noter que les autres activités comme la consultance, le financement, la protection et la surveillance... n'existe même pas dans les entreprises enquêtées.

**Tableau 19 : Activités d'exportation**

Activités d'exportation	Pourcentage
OUI	57%
NON	43%

**Graphe 19 : Activités d'exportation**



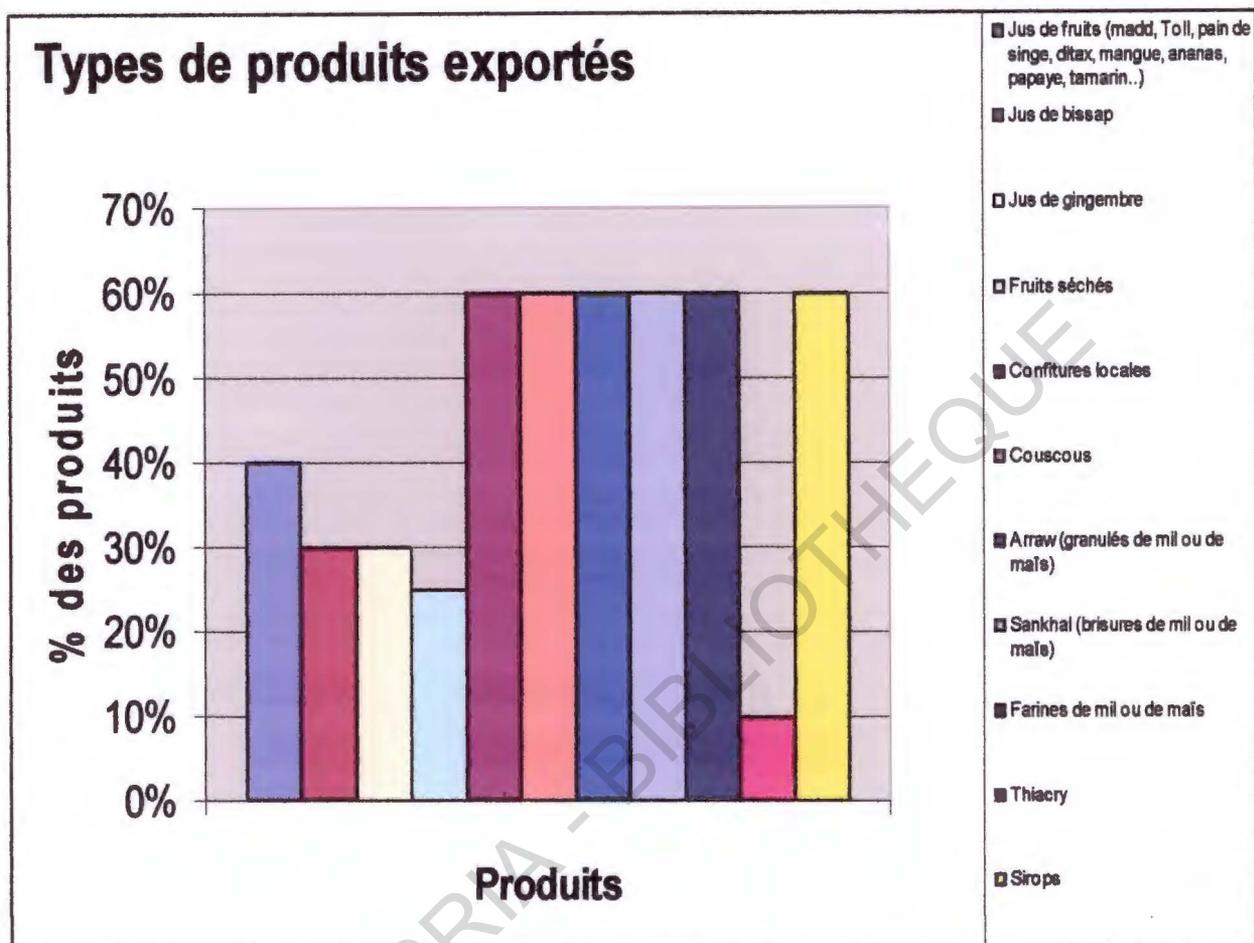
De cette représentation, il apparaît que les activités d'exportation occupent une place de choix dans le développement des entreprises d'aujourd'hui. Ces activités d'exportation occupent des taux variables dans les entreprises enquêtées. En effet plus de la moitié des entreprises étudiées

(57%) ont des activités d'exportation. Elles devancent les autres qui n'en disposent pas d'activités d'exportation et qui ne représentent que 43%.

**Tableau 20 : Produits exportés**

<b>Produits exportés</b>	<b>Pourcentage</b>
Jus de fruits (madd, Toll, pain de singe, ditax, mangue, ananas, papaye, tamarin...)	40%
Jus de bissap	30%
Jus de gingembre	30%
Fruits séchés	25%
Confitures locales	60%
Couscous	60%
Arraw (granulés de mil ou de maïs)	60%
Sankhal (brisures de mil ou de maïs)	60%
Farines de mil ou de maïs	60%
Thiacry	10%
Sirops	60%

Graph 20 : Produits exportés

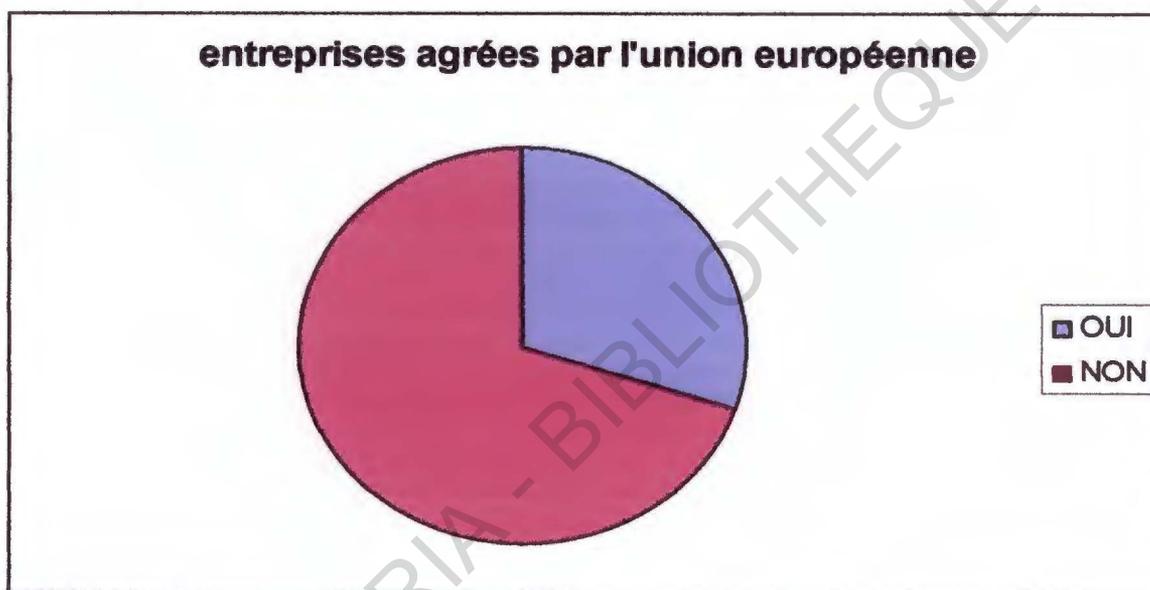


De cette représentation, il apparaît que la majorité des entreprises étudiées et qui disposent d'activités d'exportation exportent le plus souvent des confitures locales (60%), du couscous (60%), farines (60%), sirops (60%), araw (granulés de mil ou de maïs) (60%), sankhal (brisures de mil ou de maïs) (60%). En effet ces produits tropicaux dont certains peuvent résister aux mauvaises conditions de conservation (Couscous, sankhal...) devancent largement les produit humides comme les jus de fruits qui ne sont pas aussi mal représentés avec un taux de 40%, les jus de Bissap et de tamarin suivent avec 30%, puis les fruits séchés avec 25%. Les thiacy reste le parent pauvre et sont peu exportés avec seulement un taux 10%. Il faut noter que la quantité exportée est très faible et se fait le plus souvent par le truchement de parents expatriés.

**Tableau 21 : l'agrément de l'union européenne**

Entreprises agrées par l'union européenne	Pourcentage
OUI	30%
NON	70%

**Graphe 21 : l'agrément de l'union européenne**

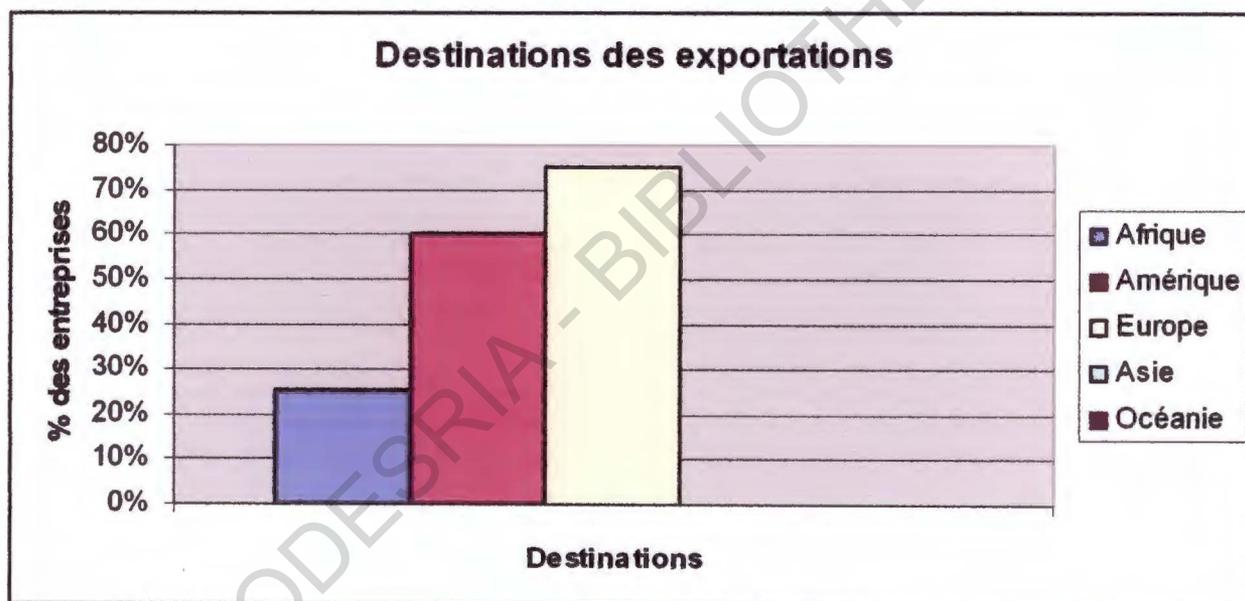


L'agrément de l'union européenne attestant que l'entreprise est apte à exporter ses produits dans les 25 Etats de l'union au regard des normes en vigueur, c'est une aubaine pour les PME de transformation de fruits, légumes et céréales en particulier et de transformation de produits locaux en général car nos entreprises sont fortement menacées par des difficultés d'écoulement de leurs produits due à l'insuffisance des marchés nationaux et à la rude concurrence des grandes entreprises. Il faut noter que cette tendance à l'exportation des produits locaux est très minime. En effet seulement 30% des entreprises enquêtées sont agréées par l'union européenne qui est pourtant le partenaire privilégié du Sénégal. 70% des entreprises n'ont pas été agréées par l'union européenne. Cet agrément se fait par l'intermédiaire de leurs programmes et projets, et par leurs organismes d'appui au développement.

**Tableau 22 : Destination des exportations**

Destination des exportations	Pourcentage
Afrique	25%
Amérique	60%
Europe	75%
Asie	0%
Océanie	0%

**Graphe 22 : Destination des exportations**

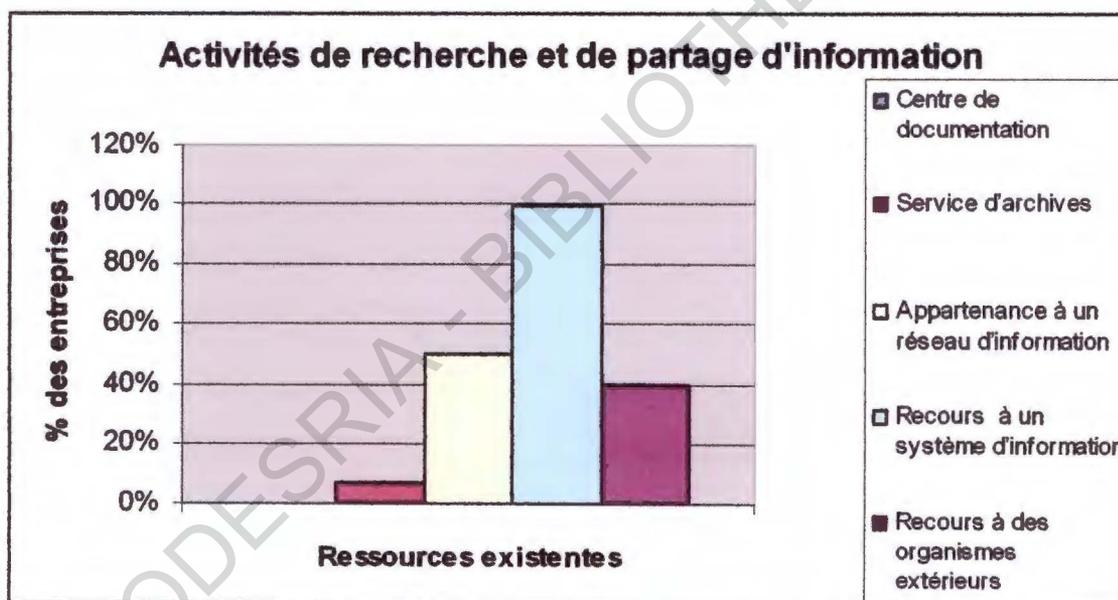


Ces résultats sur la destination des exportations sont étroitement liés au tableau précédent sur l'agrément à l'exportation par l'union européenne. En effet, presque toutes les entreprises étudiées et qui ont des activités d'exportation exportent vers l'Europe (75%). L'Amérique, recevant les produits de 60% des entreprises arrivent en deuxième position devant ainsi le continent Africain (25%). Il faut noter qu'il n'existe pas d'entreprises qui exportent ses produits vers les continents asiatique et océanien.

**Tableau 23 : Activités de recherche et de partage d'information**

Activités de recherche et de partage d'information	Pourcentage
Centre de documentation	0%
Service d'archives	7%
Appartenance à un réseau d'information	50%
Recours à un système d'information	100%
Recours à des organismes extérieurs	40%

**Graphe 23 : Activités de recherche et de partage d'information**



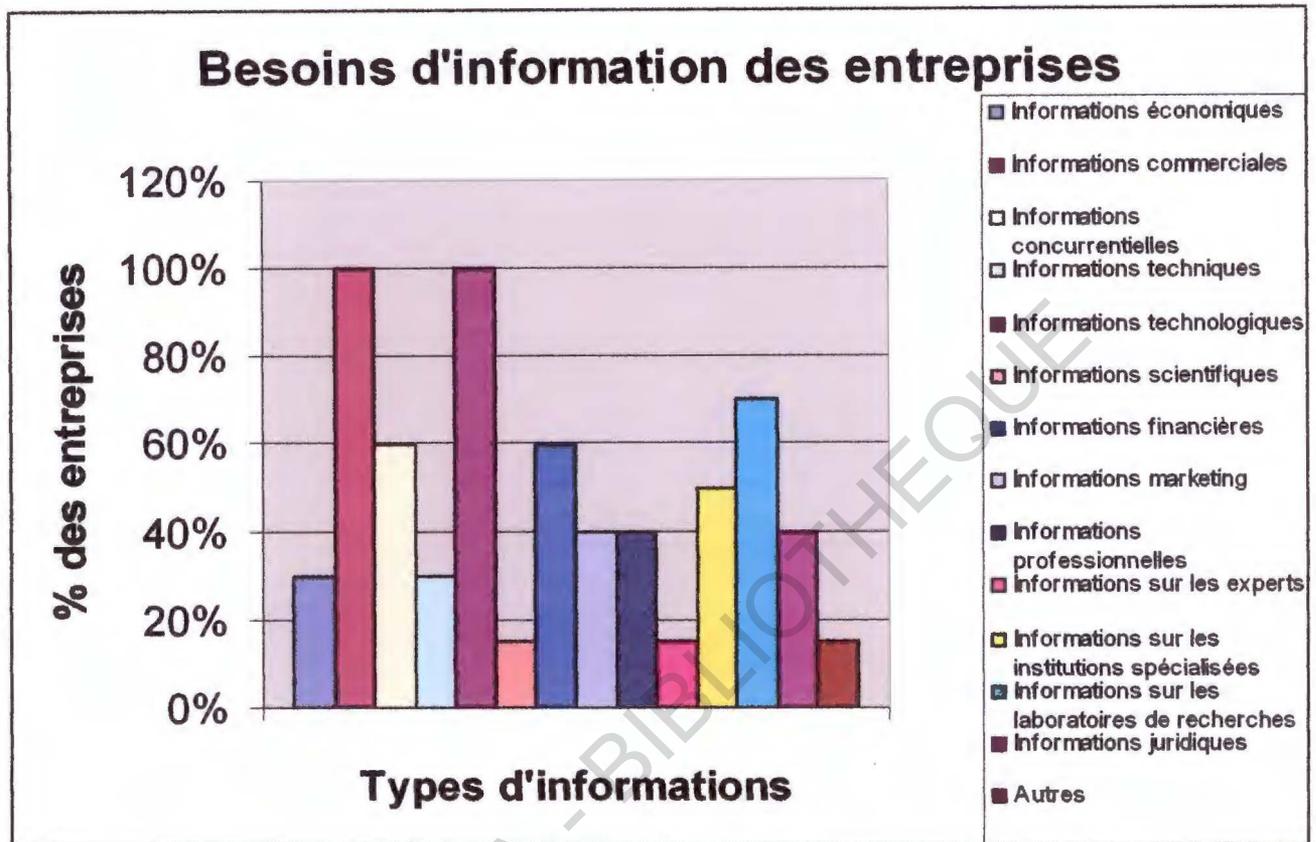
En ce qui concerne l'étude de l'existant en terme de recherche et de partage d'information, il apparaît que l'écrasante majorité des dirigeants ne sont pas encore sensibilisés à la nécessité de mise en place d'une politique de gestion de l'information au sein de leur entreprise. En effet seulement 7% des entreprises disent disposer de services d'archives. La grande satisfaction est que toutes les entreprises étudiées (100%) ont recours à des services d'information pour satisfaire leurs besoins, la moitié (50%) appartient à un réseau d'information, et 40% qui ont recours à des organismes extérieurs pour s'informer, et aucune entreprise ne disposant de centre

de documentation, la relative méconnaissance de la valeur d'une politique de gestion de l'information est un fait marquant dans les entreprises de transformation de fruits, légumes et céréales.

**Tableau 24 : Besoins en information des entreprises**

<b>Types d'information</b>	<b>Pourcentage</b>
Informations économiques	30%
Informations commerciales	100%
Informations concurrentielles	60%
Informations techniques	30%
Informations technologiques	100%
Informations scientifiques	15%
Informations financières	60%
Informations marketing	40%
Informations professionnelles	40%
Informations sur les experts	15%
Informations sur les institutions spécialisées	50%
Informations sur les laboratoires de recherches	70%
Informations juridiques	40%
Autres	15%

Graph 24 : Besoins en information des entreprises



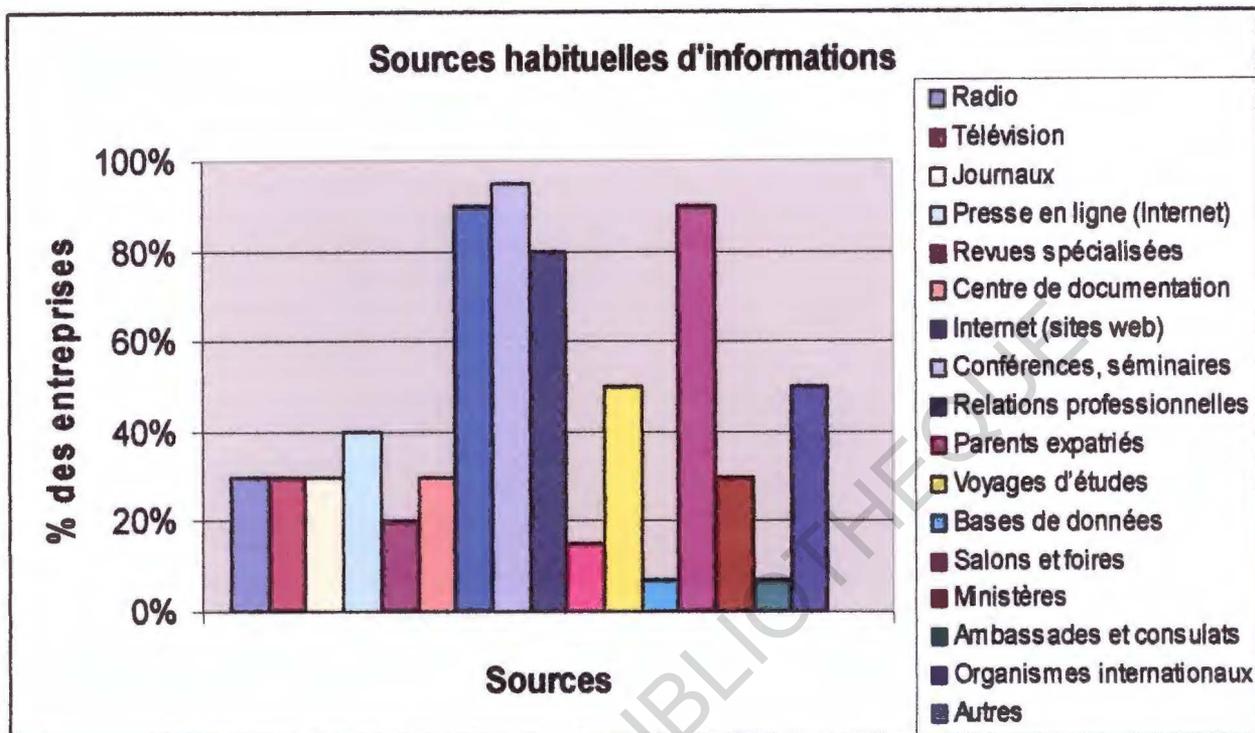
Malgré le manque de politique de gestion de l'information dans les entreprises, ces dernières manifestent toute même des besoins en terme d'informations. En effet il faut noter que ces besoins d'information sont diverses et variés selon les entreprises. Ce qu'il faut noter c'est que toutes les entreprises étudiées (100%) manifestent des besoins en information commerciales et en informations technologiques. Cela confortent notre thèse selon laquelle les entreprises ont des difficultés d'écoulement de leurs produits, mais aussi sont confrontées à des difficultés liées aux technologies de transformation des produits. Il faut noter aussi que plus de la moitié (60%) des entreprises étudiées manifestent des besoins en terme d'information concurrentielles et financières. 70% des entreprises étudiées ont des besoins en information sur les laboratoires de recherche et la moitié (50%) ont des besoins sur les institutions spécialisées. A coté de ces besoins que l'on peut caractériser de fondamentaux, émergent d'autres types de besoins plus ou moins accessoires notamment en information économiques (30%), en informations techniques

(30%), information marketing ( 40%), informations professionnelles (40%), informations juridiques (40%). Les informations scientifiques (15%), les informations sur les experts (15%) et les autres types d'informations pouvant intéresser les dirigeants d'entreprises viennent en dernière position.

**Tableau 25 : les sources habituelles d'informations**

Sources d'informations	Pourcentage
Radio	30%
Télévision	30%
Journaux	30%
Presse en ligne (Internet)	40%
Revue spécialisée	20%
Centre de documentation	30%
Internet (sites web)	90%
Conférences, séminaires	95%
Relations professionnelles	80%
Parents expatriés	15%
Voyages d'études	50%
Bases de données	7%
Salons et foires	90%
Ministères	30%
Ambassades et consulats	7%
Organismes internationaux	50%
Autres	0%

Graph 25 : les sources habituelles d'informations

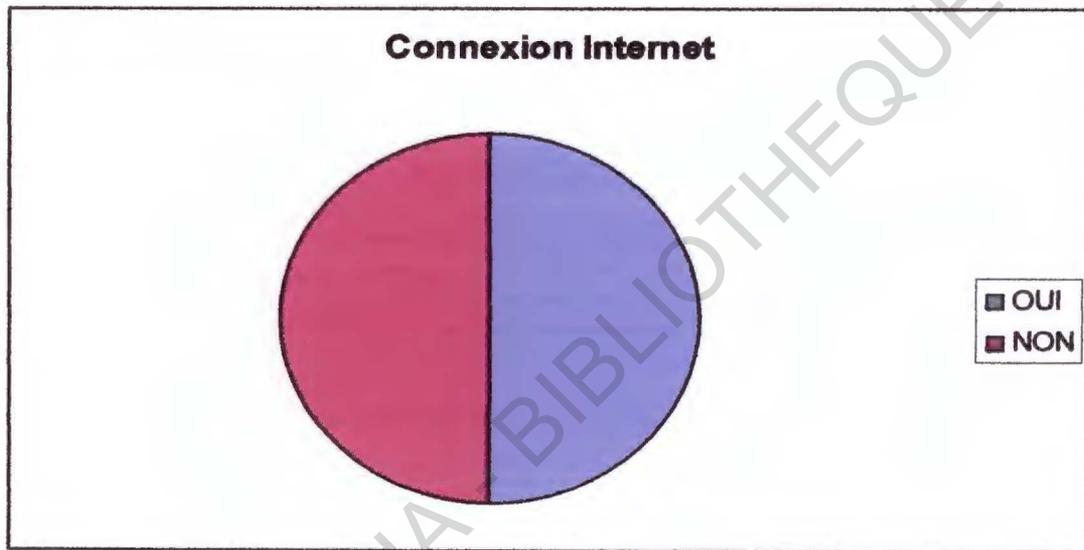


Les habitudes de collecte d'information sont diverses et variées dans les entreprises de transformation de fruits, légumes et céréales dans la région de Dakar. Malgré leur diversité certaines sources souffrent d'une sous exploitation. En effet d'habitude presque toutes les entreprises étudiées s'informent dans les conférences et les séminaires (95%), sur Internet (90%), dans les salons et les foires (90%), et par le biais des relations professionnelles (80%). La moitié des entreprises étudiées (50%) disent s'informer auprès des organismes internationaux, mais aussi durant les voyages d'études, cependant il faut noter que la presse en ligne n'est pas mal représentée avec 40% des entreprises étudiées. A côté de ces sources habituelles d'informations que l'on peut caractériser fondamentales, émergent d'autres types de sources d'information moins importantes comme les médias traditionnelles : la radio (30%), la télévision (30%), les journaux (30%), les centres de documentation (30%). Les revues spécialisées ne représentent que 20% des entreprises étudiées. Elles devancent cependant les parents expatriés (15%), les bases de données (7%), les ambassades et les consulats (7%) qui ne viennent qu'en dernière position.

**Tableau 26 : Connexion Internet**

Connexion Internet	Pourcentage
OUI	50%
NON	50%

**Graphe 26 : connexion Internet**

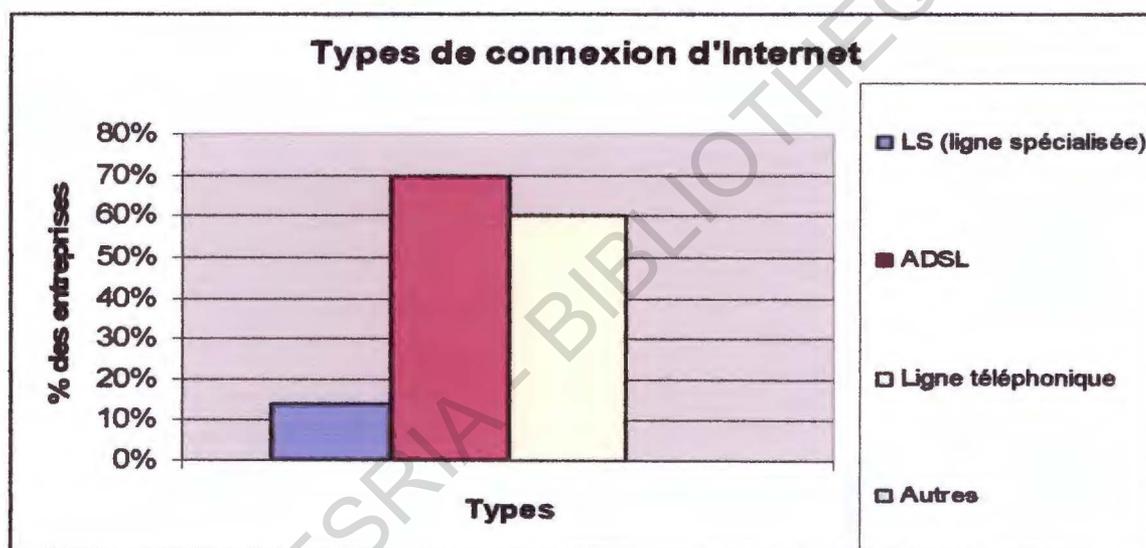


Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, à l'image d'Internet ne jouissent pas d'une bonne représentation dans le milieu de l'agroalimentaire dans la région de Dakar. En effet seulement la moitié des entreprises étudiées (50%) disposent d'une connexion Internet. Le reste (50%) n'en dispose pas mais disent – elles le plus recourir aux cybers en cas de besoins.

**Tableau 27 : Type de connexion**

Type de connexion	Pourcentage
LS (ligne spécialisée)	14%
ADSL	70%
Ligne téléphonique	60%
Autres	0%

**Graphe 27 : Type de connexion**

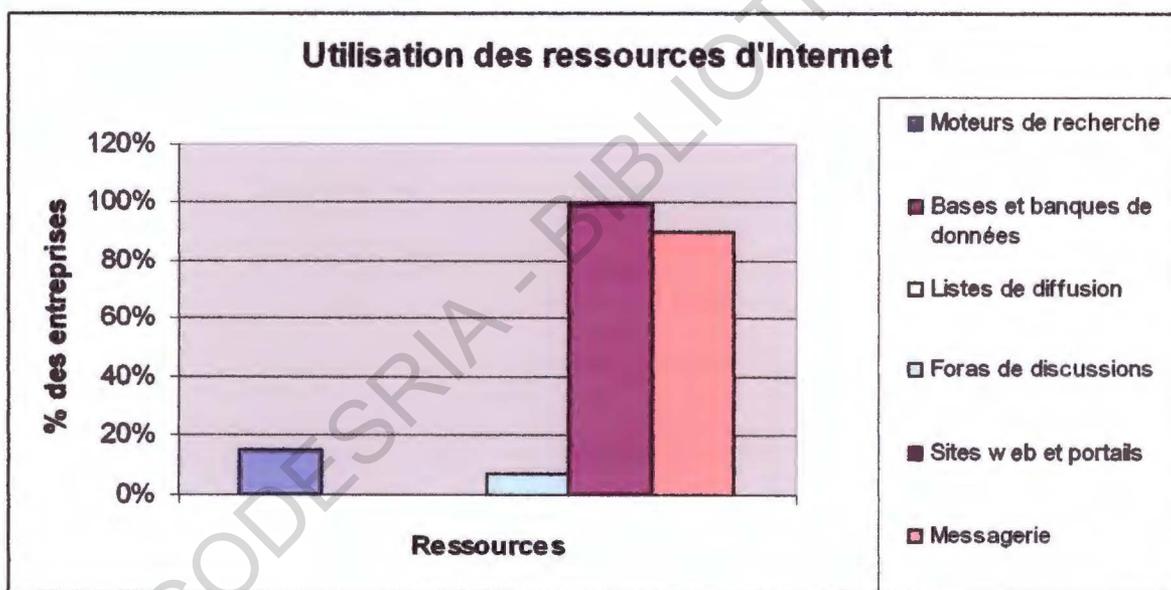


Totalement lié au tableau précédent, les types de connexion rivalisent de valeur dans les entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar. En effet plus de la moitié des entreprises étudiées et qui disposent d'une connexion Internet ont une connexion ADSL (70%), et une ligne téléphonique (60%). Il faut noter que peu d'entreprises (15%) ont une connexion par ligne spécialisée.

**Tableau 28 : Utilisation des ressources d'Internet**

ressources d'Internet	Pourcentage
Moteurs de recherche	15%
Bases et banques de données	0%
Listes de diffusion	0%
Foras de discussions	7%
Sites web et portails	100%
Messagerie	90%

**Graphe 28 : utilisation des ressources d'Internet**



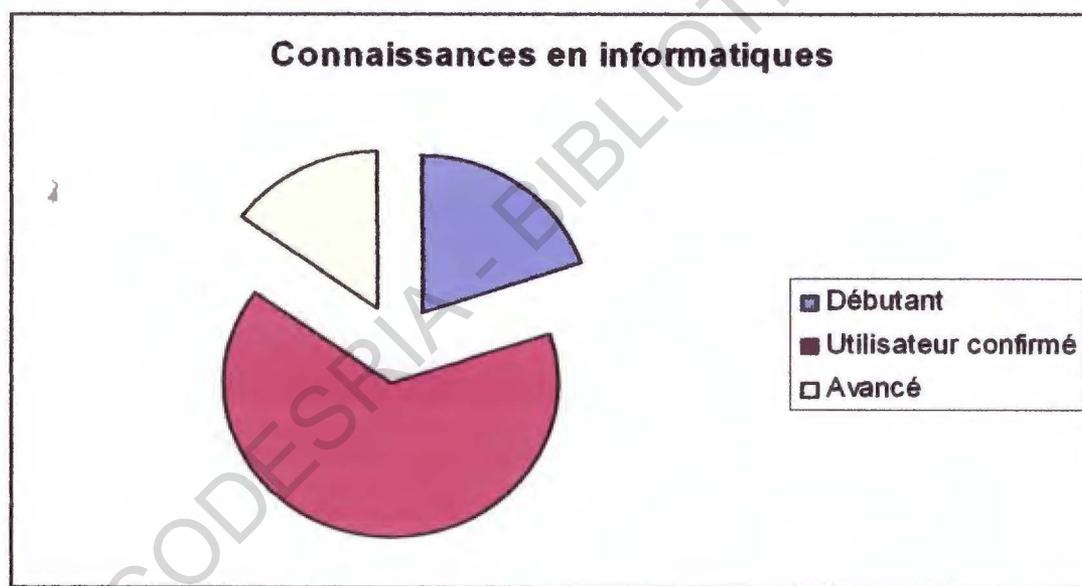
Conscient des nombreuses opportunités, et des gisements d'information qu'offre Internet, les entreprises spécialisées dans la transformation des produits locaux et situées dans la région de Dakar ne sont pas en reste en ce qui concerne l'exploitation de cette manne d'information. Dans cette utilisation d'Internet diverses ressources sont utilisées. En effet la totalité des entreprises étudiées (100%) utilise les sites web et les portails dans leurs activités de recherche d'information. La messagerie électronique est aussi très prisée par les entreprises dans leurs activités de recherche d'information, en effet 90 % des entreprises enquêtées l'utilisent. Les

moteurs de recherche ne sont utilisés que par 15% des entreprises étudiées cependant elles devancent largement les foras de discussion qui ne sont utilisés qu'à 7%.

**Tableau 29 : connaissances informatiques**

Niveau d'utilisation de l'outil informatique	pourcentage
Débutant	20%
Utilisateur confirmé	65%
Avancé	15%

**Graphe 29 : connaissances informatiques**

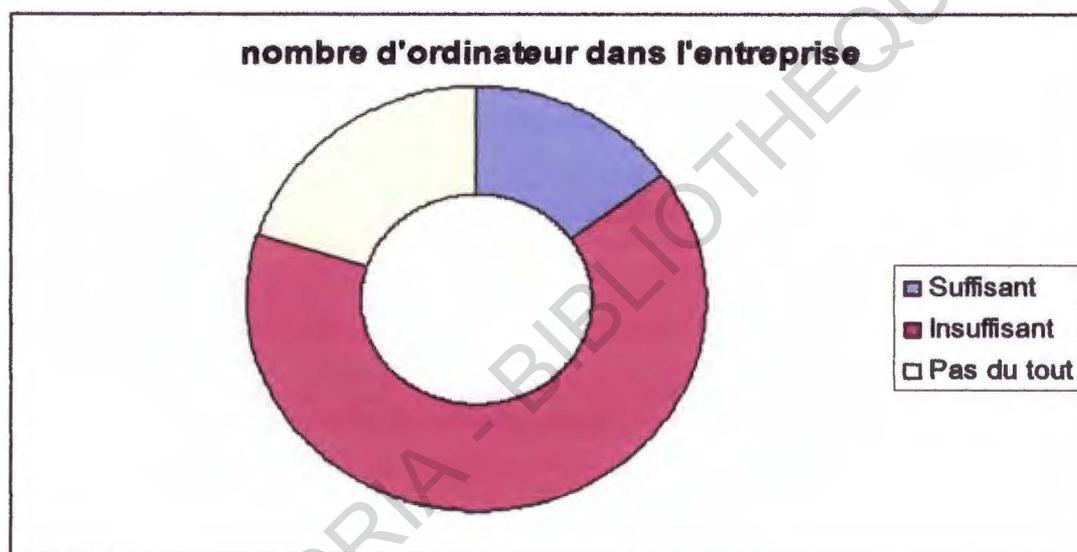


De cette représentation, il s'avère que le niveau l'utilisation de l'outil informatique dans les entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar est très divers. Le constat majeur est que la majeure partie des utilisateurs (65%) ont un niveau moyen (utilisateur confirmé) d'utilisation de l'outil informatique. Les débutants ne sont que 20% devançant ainsi les utilisateurs avancés qui ne représentent que 15%.

**Tableau 30 : nombre d'ordinateurs dans l'entreprise**

Nombre d'ordinateur dans l'entreprise	Pourcentage
Suffisant	15%
Insuffisant	65%
Pas du tout	20%

**Graphe 30 : Nombre d'ordinateur dans l'entreprise**

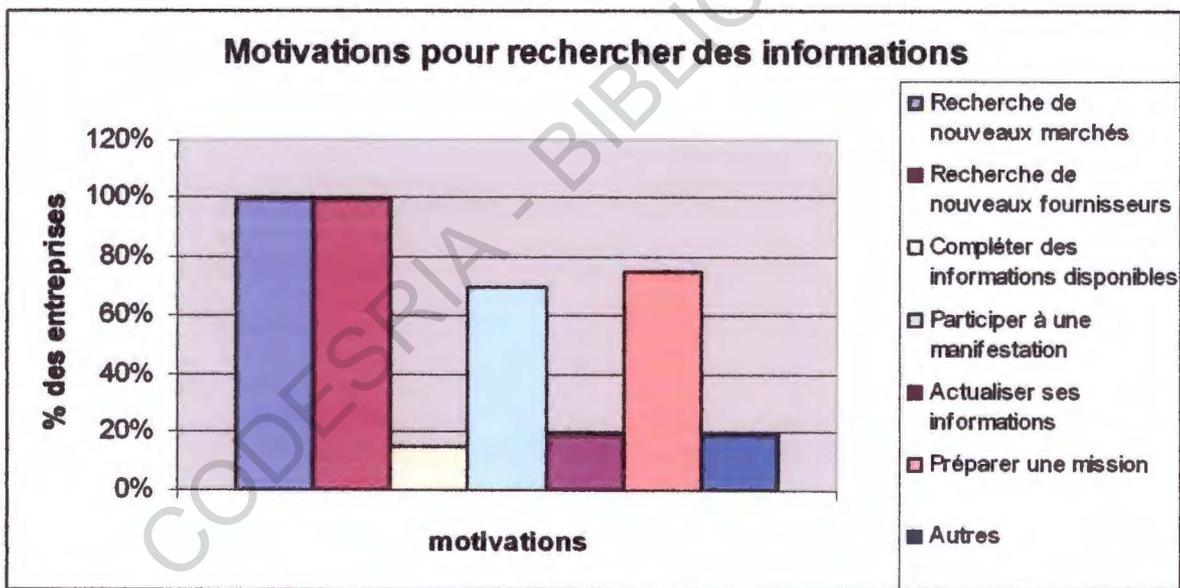


Tout comme la précédente représentation, la présente montre que dans la quasi totalité des entreprises de transformation de fruits, légumes et céréales le nombre d'ordinateur reste insuffisant. En effet 65% des entreprises étudiées affirment que le nombre d'ordinateurs dans leur structure est insuffisant et est réservé qu'aux décideurs. Cependant 15% des entreprises étudiées affirment que le nombre d'ordinateur qu'ils disposent dans leurs entreprises reste suffisant. Enfin 20% des entreprises étudiées ne disposent pas d'ordinateur.

**Tableau 31 : Motivations pour rechercher des informations**

Motivations	Pourcentage
Recherche de nouveaux marchés	100%
Recherche de nouveaux fournisseurs	100%
Compléter des informations disponibles	15%
Participer à une manifestation	70%
Actualiser ses informations	20%
Préparer une mission	75%
Autres	20%

**Graphe 31 : Motivations pour rechercher des informations**



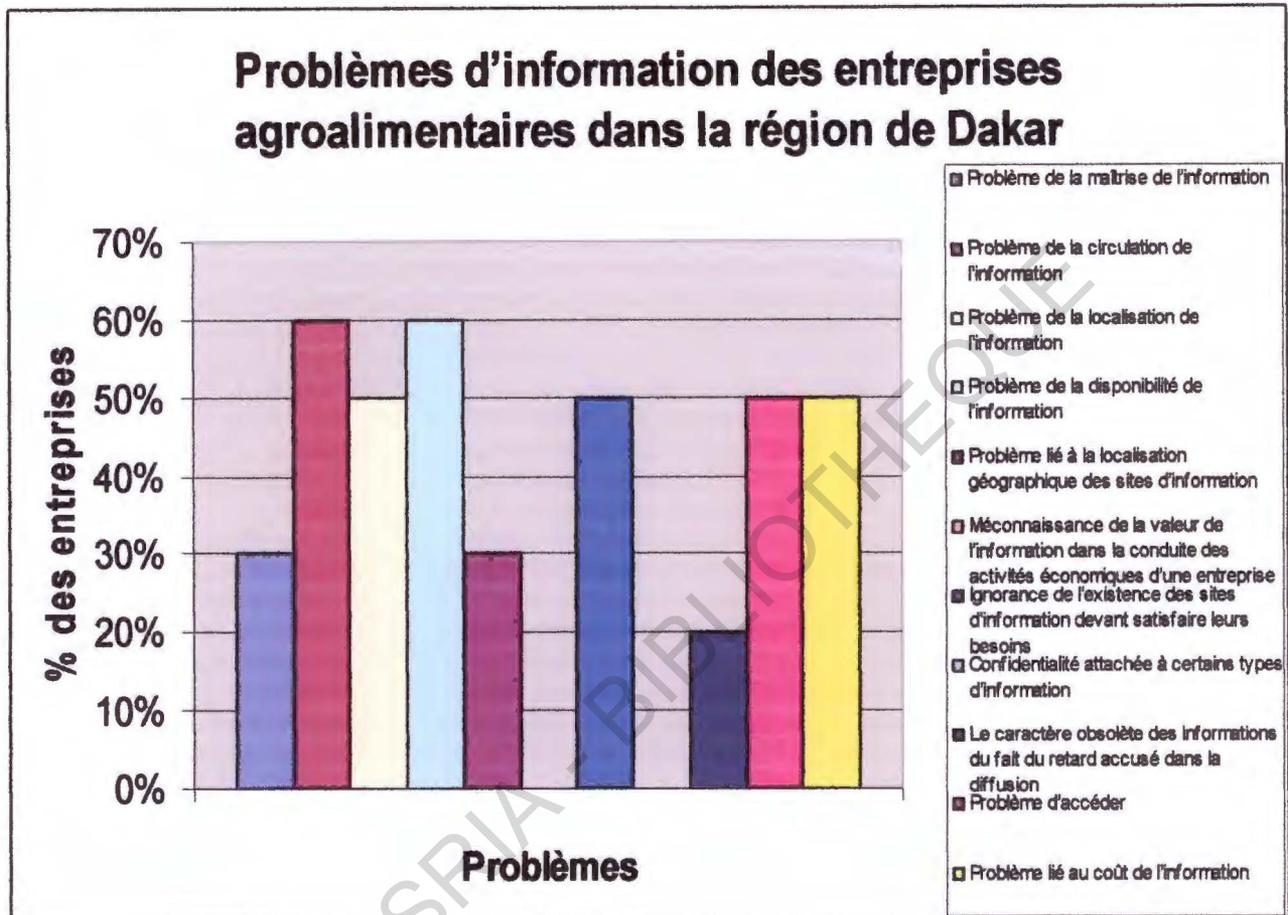
De cette représentation il s'avère que diverses motivations animent les chefs d'entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar dans leurs activités de recherche d'information. Il faut noter qu'il existe des motivations communes à l'ensemble des entreprises. De ce fait la totalité (100%) des entreprises étudiées est motivée par la recherche de nouveaux marchés, et de nouveaux fournisseurs. Cela conforte encore une fois notre thèse selon laquelle les entreprises de transformation de fruits, légumes et céréales sont toujours préoccupées par la commercialisation

de leurs produits. Cependant d'autres motivations suivent de près. En effet 75% des entreprises étudiées recherche des informations pour préparer une mission, 70% pour participer à une manifestation, 20% pour actualiser des informations ainsi que pour d'autres préoccupations, 15% pour compléter des informations.

**Tableau 32 : Problèmes d'information des entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar**

<b>Problèmes d'information</b>	<b>Pourcentage</b>
Problème de la maîtrise de l'information	30%
Problème de la circulation de l'information	60%
Problème de la localisation de l'information	50%
Problème de la disponibilité de l'information	60%
Problème lié à la localisation géographique des sites d'information	30%
Méconnaissance de la valeur de l'information dans la conduite des activités économiques d'une entreprise	0%
Ignorance de l'existence des sites d'information devant satisfaire leurs besoins	50%
Confidentialité attachée à certains types d'information	0%
Le caractère obsolète des informations du fait du retard accusé dans la diffusion	20%
Problème d'accéder	50%
Problème lié au coût de l'information	50%

**Graph 32 : Problèmes d'information des entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar**



Tout comme les résultats du questionnaire adressé aux services d'information et de conseils des entreprises agroalimentaires de la région de Dakar, il apparaît nettement que ces entreprises rencontrent d'énormes difficultés en matière d'information dans la conduite de leurs activités. Ces problèmes sont divers et rivalisent d'ardeur. En effet plus de la moitié des entreprises étudiées rencontrent des problèmes liés à la circulation de l'information (60%), des problèmes liés à la localisation de l'information (50%), des problèmes liés à la disponibilité de l'information (60%), des problèmes liés à l'ignorance des sites d'information pouvant satisfaire leurs besoins (50%), les problèmes d'accès et du coût sont aussi récurrents avec 50% des entreprises enquêtées. Il faut noter que des difficultés secondaires subsistent surtout les difficultés liées à la maîtrise des informations disponibles, ainsi que la localisation géographique des sites d'information avec 30%

des entreprises enquêtées. Les problèmes liés au caractère obsolète des informations viennent en avant dernière position avec 20% des entreprises étudiées. La grande satisfaction de cette étude est qu'aucune des entreprises étudiées ne rencontre pas de difficulté en ce qui concerne la confidentialité des informations. Il faut noter aussi que toutes les entreprises étudiées sont conscientes de la valeur de l'information dans la conduite de leurs activités.

## **VIII. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS**

### **8 – 1. BILAN DES CONCLUSIONS**

En guise de rappel, cette étude qui porte sur l'étude diagnostique des problèmes et besoins d'information dans les PME/PMI agroalimentaires dans la région de Dakar s'est appesantie sur la collaboration de quatorze entreprises et de treize services d'information ou de documentation, de service d'appui ou de conseil. Les enquêtes qui y ont été menées avaient pour objectifs :

- D'abord d'étudier l'existant en matière de l'offre d'information au profit de ces petites et moyennes entreprises agroalimentaires.
  - De diagnostiquer les problèmes et les besoins d'informations de cette catégories d'entreprises dans le secteur agroalimentaire.
  - De parvenir à ce que les dirigeants de ces entreprises intègrent la variable information dans la conduite de leurs activités :
- recherche de capitaux
  - recherche d'infrastructures adaptées
  - la gestion des ressources humaines
  - la bonne organisation qui implique inexorablement la bonne gestion de l'information interne.
- D'identifier, enfin, les ressources et les potentiels informationnels des services d'information, d'appui et de conseil plus ou moins spécialisés dans la transformation et la commercialisation des fruits légumes et céréales afin d'en définir leur offre en matière d'information pour les entreprises.

De cette étude il en ressort les conclusions suivantes :

## **8 – 1 – 1. CONCLUSIONS SUR L'ANALYSE DES PROBLEMES ET DES BESOINS D'INFORMATION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR**

### **Identification, statut, et spécialité des entreprises**

Partant des résultats obtenus, on en déduit que les entreprises spécialisées dans l'agroalimentaire (transformation fruits – légumes et céréales) dans la région de Dakar sont majoritairement des petites et des moyennes entreprises conformément à la charte des PME du Sénégal. Ces entreprises sont aussi majoritairement privées. Elles se partagent entre plusieurs activités du secteur agroalimentaire. Cependant les activités les plus fréquentes dans lesquelles elles s'adonnent sont la transformation et la commercialisation de produits locaux.

La déclinaison de ces spécialités définira les types d'information à mettre en oeuvre dans le dispositif d'information que l'on proposera dans cette étude. Elle sera aussi d'une grande utilité dans le ciblage des secteurs à surveiller.

### **Activités d'exportation des entreprises, de transformation et de commercialisation de fruits, légumes et céréales**

Selon les résultats obtenus à partir de nos études, la majorité des entreprises de transformation et de commercialisation de fruits, légumes et céréales ont des activités d'exportation. Cependant il faut noter que le marché local est le premier pourvoyeur de devises pour cette catégorie d'entreprises ce qui fait que la concurrence pour sa conquête est rude. Ces entreprises exportent le plus souvent vers les pays de l'union européenne mais aussi les Etats unis avec surtout la création de l'AGOA. La valeur des exportations vers l'Afrique est minime par rapport aux destinations précédentes. Le constat qu'il faut faire est que ces exportations sont de faible quantité et se font le plus souvent par l'intermédiaire de parents expatriés.

La prédominance de la destination Europe s'explique par le fait que l'Union Européenne est le principal partenaire commercial du Sénégal. Les entreprises sénégalaises s'activent à se conformer aux normes et législations européennes en matière d'échanges mais aussi à la qualité des produits exportés pour pouvoir bénéficier de l'agrément qui leur permet de vendre dans les

Etats de l'U.E. il faut noter que la majorité des entreprises étudiées même s'il disposent d'activités d'exportation ne sont pas agréées par l'Union Européenne (70% des entreprises étudiées).

Les produits exportés sont le plus souvent les produits à base de céréales et qui peuvent résister aux mauvaises conditions de conservation : couscous, Arraw (granulés de mil ou de maïs), Sankhal (brisures de mil ou de maïs), farine de mil ou de maïs. Les produits à base de fruits et légumes sont aussi exportés. En effet ces derniers résistent difficilement aux mauvaises conditions de conservation. Pour cela il faut un emballage de qualité pour assurer la pérennité du produit. Nous pouvons citer entre autres : les Jus de fruits, de bissap et de gingembre, les sirops et les confitures.

L'activité d'exportation donne à la variable l'information sa véritable signification. Ces entreprises qui commencent à découvrir les opportunités des marchés internationaux ont pour obligation la maîtrise de leur marché qui passe inéluctablement par un accès à la bonne information et au bon moment. Cette maîtrise de l'information passe, par la mise sur pieds de mécanismes et des stratégies de collecte, de traitement, de création de sens, et d'exploitation des ressources informationnelles relatives au domaine de l'agroalimentaire.

### **Habitudes, pratiques, besoins et problèmes d'information des entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar.**

Vu la rude concurrence pour la conquête des marchés locaux et les tentatives de conquête des marchés internationaux on pourrait tenté d'affirmer qu'il y a une forte activité de recherche d'information stratégique de la part des entreprises spécialisées dans l'agroalimentaire. En référence aux résultats de notre étude la mise en place d'une politique de gestion et d'organisation de l'information interne est loin d'être la préoccupation des entreprises agroalimentaires. L'organisation à l'interne de l'information est seulement effective dans certaines entreprises. En effet seulement 7% des entreprises étudiées disposent de service d'archives. Cependant les systèmes d'informations nationaux sont plus sollicités par ces entreprises à l'image de l'ITA (l'institut de technologie Alimentaire), le TRADE POINT SENEGAL, la CCIAD (Chambre de commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar), l'ADEPME (L'Agence de Développement et d'Encadrement des PME), le projet

INFOCONSEIL, le GRET (Groupe de Recherche d'Echanges Technologiques) et l'ENDA – GRAF (Groupe de Recherche d'Actions et de Formation)... Toutes les entreprises enquêtées (100%) sollicitent les services des systèmes d'informations nationaux, régionaux et internationaux cependant la moitié (50%) appartient à un réseau d'information et les 40% font recours aux systèmes d'information extérieurs pour satisfaire leur besoins d'information.

A l'image de la gestion interne, les tentatives de maîtrise de l'information externe sont à mettre dans le compte de quelques entreprises qui, en général, sont pilotées par des gens plus avisés et aux cursus scolaire appréciable.

Ce quasi-désintéressement à l'information ne signifie nullement que les PME/PMI de transformation de fruits, légumes et céréales n'en ont pas besoin. En effet l'enquête révèle que, dans la conduite de leurs activités les entreprises en question ont plus besoin de :

- L'information commerciale : la totalité (100%) des entreprises étudiées ont besoin des informations commerciales pour découvrir de nouveaux marchés, de nouveaux clients, partenaires commerciaux et des opportunités d'affaires. En effet il faut dire que l'instabilité des marchés locaux incite les entreprises à aller à la recherche de nouveaux clients et de nouveaux marchés pour l'écoulement de leurs produits. Il faut dire qu'il y a une carence d'information commerciale dans l'environnement des PME de transformation de fruits légumes et céréales dans la région de Dakar. Ce que déplorent les dirigeants de ces entreprises surtout c'est la non disponibilité des informations relatives aux études de marchés, aux clients et aux opportunités d'affaires. Le peu d'informations commerciales disponibles n'est pas très accessible à cette catégorie d'entreprises faute de moyens.
- L'information technologique (100%) pour découvrir de nouvelles technologies surtout dans la transformation des fruits légumes et céréales. En effet il faut noter que selon nos visites et nos enquêtes de terrain les techniques de transformation employées par ces entreprises sont largement rudimentaires même s'il y a d'autres qui commencent à employer une technologie moderne de pointe appuyée le plus souvent par les organismes internationaux. Ce phénomène rend la qualité des produits peu appréciable. Ce besoin permanent en information technologique peut être expliqué par le fait que les entreprises

agroalimentaire sont préoccupées par la qualité de leurs produits, mais aussi la production qui ne parvient pas à satisfaire le marché local. Cette technologie de pointe leur permettra de satisfaire le marché nationale et penser inéluctablement aux marchés internationaux.

- Les informations sur les laboratoires de recherche (70%) aussi pour découvrir de nouvelles techniques de transformation. Ces institutions apportent une assistance technique aux entreprises à l'image de l'institut de technologie alimentaire (ITA) qui est un partenaire stratégique des entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar en particulier et au Sénégal en général.
- En suite il existe un besoin permanent en matière d'informations concurrentielles (60%) des entreprises enquêtées. Toute concurrence est fondée sur la qualité des produits, le prix des produits, la technologie employée et un accès avant tous concurrents aux marchés existants. Cet avantage concurrentiel nécessite inéluctablement un accès à la bonne information et au bon moment.
- Les entreprises agroalimentaires rencontre d'énormes difficultés d'accès à l'investissement et au crédit c'est pour cette raison que les informations sur les institutions spécialisées dans l'appui au secteur agroalimentaire sont très prisées par cette catégorie d'entreprises soit 50% des entreprises enquêtées.

A coté de ces besoins jugés fondamentaux existent d'autres plus ou moins accessoires en informations marketing, professionnelles et juridiques.

Les sources d'informations utilisées pour satisfaire leurs besoins d'informations vont des sources formelles aux sources informelles. Le plus souvent ces entreprises utilisent l'Internet (90), les conférences et les séminaires (95%), les salons et les foires (90%) les relations professionnelles (80%). La moitié des entreprises étudiées font recours aux services d'information des organismes internationaux mais aussi aux voyages d'études pour satisfaire leurs besoins d'informations. A coté de ces besoins jugés fondamentaux existent d'autres plus ou moins accessoires, les outils d'informations généraux (radio, télévision, journaux) sont faiblement utilisés (30%), cependant il faut noter que la presse en ligne est aussi une source d'information très prisée par les PME agroalimentaires.

Malgré les nombreuses potentialités qu'offre Internet, et malgré sa forte utilisation, il faut noter que certains outils ne sont pas utilisés. En effet outre les sites web et la messagerie électronique qui sont utilisés respectivement par 100% et 90% des entreprises étudiées, les

moteurs de recherches sont utilisées par 15% des entreprises étudiées et les fora de discussion 7%. Aucune entreprise n'utilise pas les listes de diffusion qui pourtant renferment des informations de haute portée. L'utilisation des autres sources (centres de documentation, les ambassades et consulats, bases de données, revues spécialisées...), pourtant très efficaces pour l'acquisition des informations économiques et commerciales, est très faible.

Le constat que nous faisons est que même si la recherche d'information est existante dans les entreprises agroalimentaires, il faut noter qu'il existent certains outils de l'Internet qui ne sont pas pour le moment explorés.

Partant des résultats de l'enquête nous pouvons déduire que les entreprises ont diverses motivations dans leurs activités de recherche d'information. En effet ce qu'il faut noter et qui est commune à toutes les entreprises étudiées c'est la recherche de nouveaux marchés et de nouveaux capitaux qui occupent 100% des résultats. Ce qui confirme une fois de plus notre thèse selon laquelle les entreprises agroalimentaires de la région de Dakar à l'image de toute entreprises sont préoccupées par l'écoulement de leurs produits. Ce résultat est en parfaite conformité avec celui obtenu dans la rubrique « besoins d'information des entreprises agroalimentaires ». En effet la totalité des entreprises enquêtées (100%) ont un besoin pressant en terme d'informations commerciales. Il faut noter que les entreprises surtout du secteur agroalimentaire au Sénégal rencontre d'énormes difficultés en matière de financement et d'accès au crédit. C'est pour cette raison que la recherche de nouveaux fournisseurs est aussi une priorité dans les entreprises. Parmi les autres motivations des entreprises dans leurs activités de recherche d'information nous avons : la participation d'une manifestation (salon, foire...), la préparation d'une mission.

On appelle problèmes d'information tout ce qui peut constituer un obstacle à l'accès à l'information permettant ainsi à l'utilisateur de satisfaire ses besoins d'information. Les résultats obtenus dans le questionnaire adressé aux structures d'information et de conseils et ceux obtenus dans le questionnaires adressé aux entreprises elles mêmes, nous confirment une fois de plus que les entreprises agroalimentaires rencontrent beaucoup de difficultés en matière d'accès à l'information dans la conduite de leurs activités. Parmi ces problèmes les plus fréquents sont : la circulation de l'information (60%), la localisation de l'information (50%), la disponibilité de l'information (60%), la méconnaissance des sites d'information pouvant satisfaire leurs besoins (50%), l'accès et le coût. A côté de ces problèmes que nous jugeons fondamentaux, subsistent

d'autres comme le problème de la localisation des sites d'information, et le caractère obsolète des informations reçues. Ces problèmes, fondamentaux comme secondaires serviront de feuille de route dans les fonctions principales du système d'information que nous proposerons. La variété de ces problèmes nécessite la mise en place d'un système d'information au profit des entreprises.

Le constat que nous faisons est qu'il est rare de voir une structure d'information prendre en charge tous les besoins en information d'une entreprise. L'autre constat est que certaines informations pourtant très précieuses pour les entreprises ne sont pas disponibles au Sénégal ou qu'elles ne sont pas accessibles aux PME agroalimentaires.

### **L'organisation informatique des entreprises**

L'informatique a fait son entrée dans la gestion des entreprises de transformation et de commercialisation de fruits, légumes et céréales dans la région de Dakar. Ces dernières, dans leur majorité (80%) utilisent l'ordinateur dans la conduite de leurs activités. En effet parmi ces 80% il faut noter que seulement 15% ont des terminaux en quantité suffisante (un poste par agent de direction) Il s'agit, en général des moyennes entreprises assez bien organisées contrairement aux petites et micro entreprises, qui, le plus souvent, se caractérisent par une forte activité de production et moins d'administration. Cette situation est liée à la faiblesse de leur personnel qualifié mais surtout à l'insuffisance de leur moyen. Les PME-PMI les moins fragiles disposent de terminaux mais en quantité insuffisante (65%) tandis que le reste, telles que les petites entreprises n'en détiennent même pas.

Il faut noter qu'aucune des entreprises étudiées ne dispose pas d'un réseau intranet. Combiné à cette organisation informatique, l'intranet permet d'accroître la flexibilité des procédures et le partage de données informationnelles internes.

Le réflexe majeur que nous avons durant cette étude, c'est que les entreprises spécialisées dans l'agroalimentaires commencent bel et bien à intégrer la variable information dans la conduite de leurs activités. A la question connaissez – vous la valeur de l'information dans la conduite de vos activités ? Elles ont toujours répondu par l'affirmative. L'intérêt de l'étude sur l'organisation informatique des entreprises est qu'elle nous permet de sonder leur niveau voir la capacité d'utilisation surtout de l'Internet qui est aujourd'hui une manne d'information.

### **8 – 1 – 3. CONCLUSIONS SUR L'OFFRE D'INFORMATION DES STRUCTURES D'INFORMATION D'APPUI ET DE CONSEILS AU PROFIT DES PME AGROALIMENTAIRES DANS LA REGION DE DAKAR**

Les structures qui fournissent des informations aux entreprises agroalimentaires sont diverses. Elles varient des centres de documentation aux centres de recherche en passant par les serveurs de bases de données et les services d'information d'appui et de conseil. En effet la moitié des structures enquêtées sont des structures d'appui et de conseil. Ces structures sont constituées le plus souvent par les associations professionnelles. Ces structures couvrent soit partiellement (40%) soit totalement (60%) le secteur des fruits, légumes et céréales. Elles collectent traitent et diffusent des informations économiques, commerciales, technologiques, scientifiques, et concurrentielles.

Vu l'instabilité permanente dans l'environnement des entreprises agroalimentaires, les services d'information et de conseil tentent de venir en aide en les fournissant un appui informationnel et de conseil. En effet 70% des services étudiées fournissent un appui informationnel et de conseil aux entreprises. Les techniques de transformation employées par les entreprises agroalimentaires sont rudimentaires. Il faut pour cela trouver une technologie de pointe pour permettre à ces entreprises d'augmenter leur production et d'améliorer la qualité de leurs produits. 60% des services étudiées soutiennent qu'elles fournissent aux entreprises de l'information, du conseil et des recherches agroalimentaires, 40% disent les appuyer dans la commercialisation des produits. Il faut noter que la commercialisation des produits locaux transformés pose beaucoup de difficultés aux entreprises de ce secteur et cela peut s'expliquer aussi par leur besoin en informations commerciales soit 100%.

Partant des résultats du questionnaire adressé aux services d'information d'appui et de conseil, et ceux du questionnaire adressé aux entreprises elles – mêmes, on en déduit que les entreprises agroalimentaires ont plus besoin d'informations commerciales, et technologiques. En effet 90% des services étudiées affirment que ces types d'entreprises ont besoin d'informations commerciales, 80% d'informations économiques, 70% d'informations technologiques. D'autres besoins plus ou moins secondaires subsistent aussi : information concurrentielles, judiciaires, techniques, professionnelles. Cela confirment une fois de plus notre thèse selon laquelle les entreprises sont plus préoccupées par les techniques de transformation et de commercialisation de

leurs produits. Ces informations, sont potentiellement consommables par les entreprises agroalimentaires au regard de leurs besoins déclinés précédemment. Cependant il restera à étudier leur validité et surtout leur actualité. Ce qui est d'une importance majeure quand on sait que les services d'information peinent parfois à disposer d'un budget suffisant pour l'actualisation de leur fonds, la production de services et produits ou bien le suivi des abonnements dans certains périodiques.

Leurs sources de collecte sont principalement Internet (80%), conférences et séminaires (76%), les relations professionnelles (70%), les revues spécialisées (70%), les salons et les foires (76%), les centres de documentations (70%). La collecte d'information sur Internet dans ces structures est dominée par les moteurs de recherche, les annuaires, les banques et bases de données, les sites web et les portails, les fora de discussion et les listes de diffusion. Cette utilisation fréquente des ressources d'Internet pourrait expliquer la fréquence de la connexion Internet dans ces services d'information. En effet la totalité des services d'informations étudiées ont une connexion Internet.

Pour satisfaire les besoins d'informations de leurs usagers, ces structures élaborent des produits et services d'information. En effet la majorité des structures étudiées (85%) élaborent des plaquettes d'information au profit des usagers et 70% des sites web qui sont de véritables sources d'information. D'autres sont aussi élaborés toujours dans la même optique. Le soucis de ces services est de satisfaire le plus rapidement possible les besoins des usagers.

### **Besoins et problèmes d'information exprimés par les entreprises**

La place de l'information dans les activités d'une entreprise n'est plus à démontrer. Conscient de ce fait, les entreprises se rapprochent des structures d'informations pour satisfaire leurs besoins d'information. Partant des résultats du questionnaire adressé aux structures d'information et de conseil, la totalité (100%) des services soutiennent que les entreprises agroalimentaires ont besoins d'information commerciales 70% d'informations technologiques et 80% d'information économiques. Ces résultats en parfaite harmonie avec ceux obtenus dans le questionnaires adressé aux entreprises elles mêmes confirment une fois de plus notre assertion selon laquelle les entreprises sont plus préoccupées par la transformation et la commercialisation de leurs produits.

A côté de ces informations que nous jugeons fondamentales, d'autres subsistent. C'est le cas de l'information juridique, concurrentielles, scientifiques. Cela signifie que malgré l'absence de politique d'information dans les entreprises, ces dernières ont besoin de différents types d'information dans la conduite de leurs activités.

Les types d'entreprises qui sollicitent les services de ces structures sont le plus souvent les petites entreprises (100%), les moyennes entreprises (76%), les grandes entreprises (30%) des structures étudiées. Cela peut s'expliquer par le fait que l'environnement industriel du Sénégal à l'image des pays en voie de développement est largement dominé par les petites et les moyennes entreprises. Il peut s'expliquer aussi par le fait que les entreprises qui sont moins représentées (grandes entreprises), sont aptes sur le plan financier à supporter leur politique d'information. Ce qui ne nécessite pas un recours aux services d'information pour satisfaire leurs besoins d'information.

L'accès à l'information pour satisfaire leurs besoins d'information n'est pas facile. En effet ces entreprises rencontrent beaucoup de difficultés pour accéder aux informations dont elles ont besoins. 70% des structures étudiées affirment que les entreprises agroalimentaires ont des problèmes de circulation des informations et des problèmes de localisation des informations. Donc l'accès aux informations est un problème majeur dans les entreprises de transformation de fruits, légumes et céréales. Les dirigeants des PME agroalimentaires n'ont pas le plus souvent le niveau requis pour mener à bien leurs recherches d'information et sont confrontés à une difficulté de maîtrise des informations. L'absence de capitaux est aussi un problème récurrent et qui ne facilite pas les entreprises l'accès aux informations utiles qui sont le plus souvent coûteuses. Leurs niveaux d'études ne les permettent pas aussi de connaître la valeur de l'information dans la conduite de leurs activités. Ces problèmes seront déterminants dans les propositions de solutions.

## **8 – 2. PROPOSITIONS**

---

La gestion de l'information à des fins stratégiques, n'est pas encore bien pris en compte dans les préoccupations quotidiennes de nos PME et PMI de transformation et de commercialisation de fruits légumes et céréales. Et pourtant, leurs besoins en information sont bien réels. L'existant en information qui est appréciable dans certaines structures d'information mais surtout la facilité d'accès à Internet, sont autant d'atouts qui permettent la mise sur pieds d'un système d'information stratégique pour aider les dirigeants de ces entreprises à une meilleure prise de décision par un accès à la bonne information et au bon moment. Ce système d'information qui va s'appesantir sur un ensemble de ressources humaines, financières, matérielles, et organisationnelles contribuera à optimiser l'utilisation de l'information. Ce système assistera les entreprises en général et les PME agroalimentaires en particuliers dans leurs activités de production, de commercialisation, de recherches de capitaux...

### **8 – 2 – 1. CREATION D'UN CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU SENEGAL**

#### **8– 2 – 1 - 1. Analyse de l'existant**

Avant de mettre sur pieds un tel dispositif, il faut au préalable faire une analyse de l'existant de l'environnement informationnel des entreprises en général au Sénégal et des PME agroalimentaires dans la région de Dakar en particulier. En analysant l'environnement informationnel des entreprises, on constate que le Sénégal ne dispose pas d'une structure qui prend en charge tous les besoins informationnels des entreprises encore moins des entreprises spécialisées dans la transformation et la commercialisation des fruits, légumes et céréales. Pour satisfaire leurs besoins d'information, les entreprises sont obligées de recourir aux différentes structures d'information que compte la région de Dakar. Ces structures ne fournissent que des informations partielles utiles aux entreprises en général et aux peu PME agroalimentaires en particuliers. Pour l'information commerciale qui est d'ailleurs très prisée par les entreprises les structures qui y sont habilitées sont le TRADE POINT SENEGAL, LA CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE DE DAKAR (CCIAD), LA DIRECTION

DU COMMERCE EXTERIEUR DU SENEGAL, LA DIRECTION DU COMMERCE INTERIEUR. Il faut noter que l'offre d'information disponible est très minime par rapport à la demande. Le peu d'information commerciale disponible (opportunités d'affaires, études de marchés du TRADE POINT SENEGAL) n'est pas accessible à certaines entreprises comme les PME agroalimentaires à cause d'un manque de moyens financiers. Il faut noter que dans cette fourniture d'informations commerciales certains types d'information ne sont pas encore concernées et par conséquent n'existent pas sur le marché (marché des produits agroalimentaires au Sénégal, présence dans les circuits de distribution, attentes et appréciations des consommateurs de produits locaux transformés).

Pour l'information technique et technologique l'INSTITUT DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE, le CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, l'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'INDUSTRIE sont les structures qui y sont habilitées. Il faut noter que ces structures n'ont pas encore bien intégrés les informations relatives aux secteurs de la transformation des produits locaux même si l'ITA est entrain de battre un travail significatif.

L'information économique est représentée par LA DIRECTUION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE, LE TRADE POINT SENEGAL, LA CHAMBRE DE COMMERCE. La grande remarque c'est que l'information concurrentielle est le parent pauvre de ce dispatching. Il n'y a pas de structures qui s'activent dans ce domaine. Ce ci confirme une fois de plus la nécessité de mettre sur pieds une structure d'information qui prend en charge tous les besoins d'information des entreprises surtout agroalimentaires. Quant à l'appui et le conseil ils sont assurés le plus souvent par les organismes internationaux, les organismes non gouvernementaux, comme l'ENDA GRAF, le GRET, L'ONUDI, l'UNION EUROPEENNE.... Il faut noter qu'avec la mise sur pieds du projet « INFOCONSEIL » le GRET et l'ENDA GRAF sont entrains de battre un travail ambitieux pour assister les PME agroalimentaires. Ils fournissent des informations de grande portée au profit des entreprises agroalimentaires. L'ADEPME même si ses actions sont limitées pour le moment il est entrain de battre un travail significatif dans le conseil et l'appui aux technologies de transformation des produits locaux.

Partant des résultats de recherche et de notre analyse de l'existant, nous pourrions dire que l'environnement informationnel des PME agroalimentaires au Sénégal n'est pas du tout bien

fourni. Les PME agroalimentaires n'ont pas suffisamment d'information pour mener à bien leurs activités dans un monde où les marchés sont de plus en plus ouverts. Il faut noter aussi que ces entreprises rencontrent d'énormes difficultés pour accéder aux peu d'information disponibles.

Partant de ce constat et vue la place qu'occupe actuellement l'information dans les activités d'une entreprise surtout de transformation et de commercialisation, il paraît judicieux de réfléchir à la mise sur pieds d'une structure plus dynamique, un système d'information qui prendra en compte tous les besoins et les problèmes d'information des PME agroalimentaires. Ce dispositif doit bénéficier de ressources financières, humaines, et en équipements plus conséquentes pour être plus proche des usagers. La gestion des ressources informationnelles utiles aux entreprises agroalimentaires sera son credo, de par un travail plus élaboré et plus organisé.

Il s'agira d'une reconnaissance statutaire d'un organigramme de fonctionnement. Le centre pourra se ranger sous la tutelle de l'ADEPME pour mieux faciliter son action. Ainsi nous parviendrons à la création d'une véritable structure qui prend en charge tous les besoins et les problèmes des PME agroalimentaires en matière d'information. Les bénéficiaires seront les PME essentiellement situées dans la région de Dakar. Cependant celles réparties dans les autres villes du pays pourront belle et bien solliciter ses services. En effet elle doit être une structure publique à vocation nationale. Cette importance d'un dispositif d'information amenait ACKOFF à affirmer « l'important pour les décideurs c'est de ne pas avoir plus d'information pertinentes, ils en ont déjà beaucoup trop. C'est d'avoir des systèmes qui filtrent et qui condensent l'information ». A la lumière des explications de ACKOFF, et de notre analyse de l'existant, qui nous a permis, la connaissance des forces et des faiblesses des structures apportant une assistance informationnelle aux PME agroalimentaires, nous pensons programmer un nouveau cadre de fonctionnement d'un système d'information digne de ce nom.

### **8 - 2 - 1 - 2. Sensibilisation des décideurs et des chefs d'entreprises**

Pour renforcer davantage les capacités des entreprises surtout agroalimentaires qui sont de plus en plus marquées par des faillites continues, l'information doit être prise en compte dans la direction de ces types d'entreprises. En effet la place de l'information dans une entreprise n'est plus à démontrer. Pour cela on doit engager des campagnes de sensibilisation auprès des chefs d'entreprises, des décideurs, des bailleurs... sur la valeur de l'information et la nécessité de la

possédé pour mettre sur le marché des produits de qualité. De ce fait on peut bien saisir des occasions comme : les foires (exemples : la FIARA (foire internationale de l'agriculture et des ressources animales), le Forum du MEDES, (Mouvement des entreprises du Sénégal), les rencontres du CNP (Conseil national du patronat), les salons, les séminaires, les réunions, les colloques. Ce sont des rencontres d'échanges de haute valeur pour promouvoir la place de l'information dans les entreprises. Ce ci permettra d'inciter les chefs d'entreprises, les décideurs, les autorités et les bailleurs de fonds à intégrer la variable information dans la conduite des activités des entreprises.

Une prise de conscience de tous les acteurs du domaine de l'importance des ressources informationnelles dans la vie d'une entreprise surtout pour une PME sera un véritable tremplin pour la réussite et la promotion des PME agroalimentaires.

#### ***8 – 2 – 1 – 2 – 1. L'accès à l'information : une nécessité pour améliorer la production et l'amélioration des produits agroalimentaires***

Selon une étude du GRET en collaboration avec l'ENDA – GRAF « on distingue deux types d'informations commerciales : les informations générales sur les marchés et les consommateurs d'une part et les informations spécifiques sur les couples produits/marchés propre à chaque entreprises d'autre part ». Les informations d'intérêt général à tout le secteur agroalimentaire (données sur les consommateurs, la distribution, l'organisation des filières (lait, fruits, céréales, légumes, ressources halieutiques) sont stratégiques pour toutes les entreprises du secteur agroalimentaire, elles sont coûteuses à générer et ce coût se justifie par une large utilisation. Aucune petite ou moyenne entreprise ne peut se permettre de les créer pour elle seule. Elles sont pourtant indispensables pour mettre sur le marché des produits de qualité. Aussi tous les consultant du secteur doivent pouvoir les utiliser pour fournir un conseil des qualité. Des informations sur la consommation des produits agroalimentaires, sur les filières, sur les entreprises ... existent au Sénégal, mais elles sont aujourd'hui dispersées et peu accessibles. Certaines informations ne sont pas disponibles (marché de certains produits, présence dans les circuits de distribution, attentes et appréciation des consommateurs...) et doivent donc être produites par la structure que nous préconisons de mettre sur pied pour les entreprises agroalimentaires.

**8 - 2 - 1 - 2 - 2. La nécessité pour les chefs d'entreprises de combiner des informations générales et des informations spécifiques pour raisonner leur politique commerciale**

Pour résoudre les problèmes de commercialisation, il faut utiliser les informations générales sur les marchés alimentaires et porter une appréciation sur le potentiel couple « produit/marché » particulier à une entreprise afin de donner aux chefs d'entreprises les moyens de raisonner leur politique commerciale et la stratégie générale de leur entreprise.

Type d'étude	Informations générales	Informations spécifiques
<b>Sur les consommateurs</b>	Typologie, sociologie, démographie, comportement d'achat et de consommation, pouvoir d'achat, motivations, besoins	Mode de consommation et lieu de consommation du produit de l'entreprise, réaction des consommateurs face au produit.
<b>Sur les distributeurs</b>	Circuit de distribution en place et fonctionnement, pratiques commerciales en vigueur de chaque circuit, Moyens de transports, opérateurs et commerçants	Circuits utilisés ou utilisables pour un produit donné et conditions générales de ventes, positionnement du produit dans les circuits
<b>Sur les marchés</b>	Importation et exportation, identification des branches d'activités, identification et caractérisation des entreprises de chaque branche, évolution de taille des marchés	Identification et caractérisation précise des concurrents, parts de marchés, Description des produits concurrents, Positionnement du produit par rapport aux concurrents

Les chefs d'entreprises utilisent leurs opportunités et leurs réseaux sociaux pour lancer leurs activités, souvent de façon rapide. Cette capacité à agir est une qualité décisive de l'esprit d'entreprise. Ils disposent également de leurs propres informations sur le marché. A partir de leurs expériences et de leurs relations, ils perçoivent une demande et y répondent. Il est nécessaire de tenir compte de ces acquis, de valoriser les pratiques des entrepreneurs et de proposer des outils qui aident l'entrepreneur à systématiser sa réflexion et à limiter le risque de l'action, particulièrement lorsque l'investissement augmente, qu'une certaine limite d'activité est dépassé et qu'un savoir – faire commercial devient indispensable.

Un des éléments clefs de la politique commerciale est l'accès à l'information. En effet, les différents travaux menés par le GRET et l'ENDA – GRAF montrent que le chef d'entreprises n'a à sa disposition qu'un réseau restreint d'information, essentiellement constitué de l'observation de ses propres clients, fournisseurs, et réseau relationnel. Pourtant le développement commercial repose sur des informations plus complètes, notamment sur les consommateurs, leurs comportements, les circuits de distribution à emprunter et les marges correspondantes, la situation des concurrents, ... l'accès à ces informations ne suffit pas. Pour passer d'un système commercial constitué de son propre réseau relationnel, sur lequel il a entier contrôle à une autre organisation, le chef d'entreprise doit aussi acquérir de nouvelles compétences et modifier ses façons d'agir. Pour cela l'appui d'une structure à l'image de celle que nous envisageons de mettre sur pied est indispensable pour aider le chef d'entreprise à :

- formaliser et ordonner son système commercial à partir du traitement des informations générales et spécifiques,
- mettre en place une véritable force de vente, nécessaire pour accroître le chiffre d'affaire (appui notamment au recrutement, à la formation et à la définition des conditions de négociations saines avec les agents commerciaux)
- acquérir progressivement des compétences commerciales.

### **8 – 2 – 2. Dénomination**

Une des difficultés que nous avons rencontrées et qui se pose encore est le nom à donner au futur centre. Et comme il fallait nécessairement en trouver un, nous avons procédé ainsi comme suite : nous avons dans un premier temps recensé tous les noms qui nous venaient en tête. Ensuite nous

avons fait un rapprochement avec notre préoccupation dans le sujet et l'objectif poursuivi. Au bout du compte nous nous sommes retrouvés néanmoins avec quatre (04) appellations :

- Centre de Documentation des Entreprises Agroalimentaires au Sénégal (CDEAS)
- Centre d'Information des entreprises Agroalimentaires au Sénégal (CIEAS)
- Centre d'information et de Documentation des Entreprises Agroalimentaires au Sénégal (CIDEAS)
- Centre National d'Information et de Documentation des Entreprises Agroalimentaires (CNIDEA)

Il fallait donc choisir parmi ces appellations celle qui correspond le plus à notre objectif. Il fallait trouver des critères de choix pour éliminer les trois (03) et garder une seule. Dans l'ensemble nous nous sommes partis des considérations suivantes :

- L'emplacement
- la cible
- l'objectif poursuivi
- la reconnaissance statutaire
- la représentativité, l'interactivité et la beauté du nom

C'est ainsi qu'après élimination nous avons finalement retenu un nom : le Centre National d'Information et de Documentation des Entreprises agroalimentaires (CNIDEA). Notre préoccupation en choisissant ce nom c'était d'avoir un nom qui prend en charge : le cadre spatiale (national), la notion d'information, la notion de documentation, et la cible c'est-à-dire les entreprises agroalimentaires.

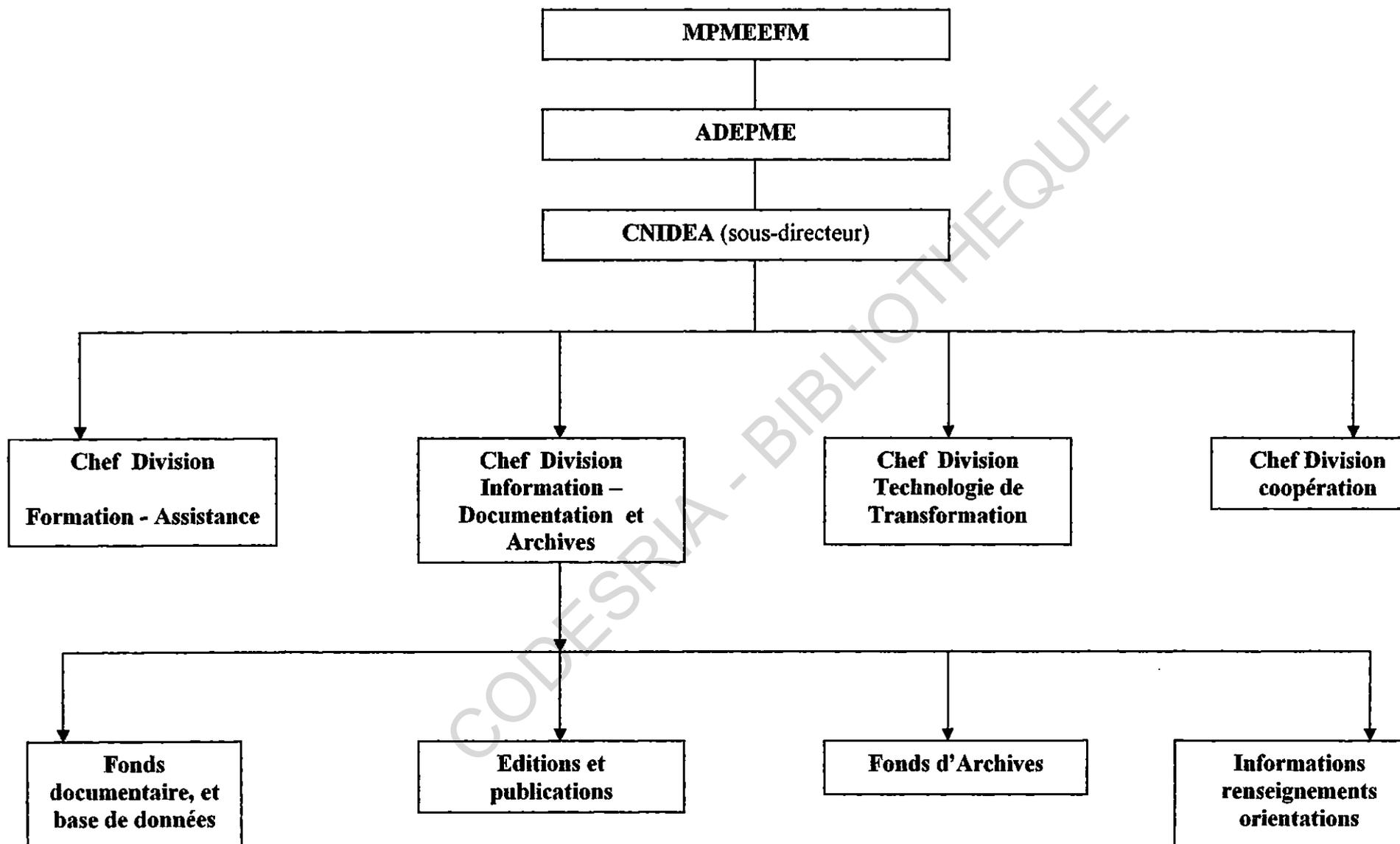
### **8 – 2 – 3. L'organigramme de fonctionnement**

Structure à vocation nationale et à statut public, le CNIDEA peut être placé sous la tutelle de l'ADEPME (l'Agence de développement et d'encadrement des PME) qui est sous la direction du ministère des PME, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance. Ce choix réside dans le fait que nous voulons éviter le conflit de fonction entre structures, mais aussi selon les résultats de nos recherches, la totalité des entreprises étudiées sont des petites et des moyennes entreprises. Partant de ces résultats on en déduit que conformément à la charte des PME du Sénégal, les PME représentent 80 à 90% des entreprises du Sénégal. Il faut noter donc le secteur agroalimentaire est entièrement représenté par les PME. En effet l'ADEPME dispose d'un centre de documentation

qui n'est pas encore à 100% opérationnel. Ce choix lui permettra certes de se redynamiser mais aussi d'aider pleinement l'agence à remplir son rôle de développement et d'encadrement à l'endroit des PME. A travers l'organigramme, le CNIDEA sera une entité forte et responsable. Cet organigramme est l'instrument de fonctionnement de sa reconnaissance. Il est élaboré en fonction des grandes orientations et des fonctions à remplir par les structures de tutelles (ministère et l'ADEPME surtout). La formation d'un ensemble cohérente de tous ces services fera du CNIDEA un service technique, d'appui, d'information et de conseils au sein de l'ADEPME, au profit des PME en général et des PME agroalimentaires en particuliers. Ainsi le graphique de l'organigramme peut se présenté de la manière suivante :

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT PROPOSE



L'organigramme proposé montre enfin une institution avec son système d'information intégré. Il s'agit d'organiser le service et la répartition des tâches et des rôles bien précis. Nous nous intéresserons plus à la division « Information – Documentation et Archives » qui constitue le noyau dure du CNIDEA. Elle va prendre en charge l'ensemble des besoins et des problèmes d'information des PME surtout agroalimentaires conformément à la préoccupation de notre projet de recherche. Les besoins d'information les plus récurrents selon nos résultats de recherche sont les besoins en information commerciale et en information technologique mais aussi en information concurrentielles, sur les professionnelles et sur les laboratoires de recherches. Cela est normale car les entreprises sont préoccupées par l'amélioration de la production pour satisfaire le marché local et penser à l'exportation de leurs produits, elles sont aussi préoccupées par l'écoulement de leur produits après production abondante. Cette division doit mener des activités de veille pour être plus proche des besoins et des problèmes des PME en général et des PME agroalimentaires.

La division formation et assistance aura comme mission d'assister et former les chefs d'entreprises et leur personnel dans toutes leurs activités (commercialisation et transformation surtout). Elle doit travailler en parfaite collaboration avec la division technologie de transformation qui est l'initiateur et l'architecte des procédés technologiques.

La division coopération servira de pont, de liaison entre le CNIDEA et d'autres structures à même vocation, mais aussi avec les structures d'appui financier et technique comme le Trade Point Sénégal, le Chambre de commerce de Dakar, la coopération canadienne, l'union européenne, le GRET, l'ENDA-GRAF, le projet INFOCONSEIL, l'ITA, les associations professionnelles comme TCL (Transformateurs de céréales locales), TRANFRUILEG (Association nationale des transformateurs de fruits et légumes), APROVAL (association des professionnels de la valorisation des produits locaux)....

#### **8 – 2 – 4. Objectifs et missions du CNIDEA**

Pour mener à bien ses missions et atteindre ses objectifs, le CNIDEA doit avoir un budget de création et un budget de fonctionnement venant de l'Etat du Sénégal par le biais de son ministère de tutelle. En effet le CNIDEA peut être appuyé par les partenaires au développement s'activant

dans le domaine de l'agroalimentaire comme : le GRET, l' ENDA – GRAF, l'ONUUDI, l'union européenne, la coopération canadienne...

Il aura pour objectif de favoriser l'accès des PME en général et des PME agroalimentaires en particulier à des services de conseils technologiques et commercial, de gestion bref aux informations utiles à leur développement. Le CNIDEA visera à tester un mécanisme d'information et de conseil à contribuer au développement et au renforcement de l'offre de service et à développer et gérer de l'information stratégique pour une production et une commercialisation de qualité des entreprises agroalimentaires. De manière spécifique, le CNIDEA aura comme objectifs :

- d'appuyer de façon multiforme surtout en matière d'accès à l'information les petites et moyennes entreprises au regard de leur vulnérabilité,
- de promouvoir une dynamique « qualité » au sein des PME par une bonne disponibilité des informations dont elles ont besoins,
- vulgariser et partager l'information à caractère commercial, technologique, concurrentiel, économique, professionnel relative au secteur agroalimentaire,
- renforcer la compétitivité des PME en améliorant leur productivité et la commercialisation de leurs produits,
- mettre en place des politiques de formation et des gestion des ressources humaines surtout pour les procédés et techniques de transformation et de commercialisation. Ce ci favorise et encourage l'innovation et la culture entrepreneuriale.
- D'améliorer de manière efficace le traitement des dossiers de financement des PME présentées aux structures de financement et bancaires.
- De faciliter la migration des petites entreprises vers les moyennes entreprises ou vers les grandes entreprises par un accès permanent aux information fiscales, réglementaires et juridiques

Ces objectifs auront pour préoccupation :

- la maîtrise de l'inflation de plus en plus récurrente
- l'accroissement de l'épargne et l'octroi du crédit

- l'inscription et le développement de la PME dans une dynamique d'évolution et d'adaptation technologique
- l'incitation des PME à l'exportation vue l'ouverture des marchés internationaux
- l'accès au financement
- l'accès des à l'information et à la formation des ressources humaines en générales.

**8 – 2 – 4-1. Le CNIDEA : Produire et diffuser l'information utile aux PME agroalimentaires**

**8 – 2 – 4 – 1-1. Mettre en place une base de données stratégique pour le conseil commercial**

Il n' y a pas de conseil commercial de qualité sans information de qualité. Actuellement au Sénégal, cette information est dispersée ou dans certains cas inexistante. Cette information est stratégique. Pour que tous les entreprises et les consultants puissent assurer des services de qualité, tous doivent en disposer de cette information stratégique. Le CNIDEA visera à :

**8– 2 – 4 – 1-2. Rassembler l'information sénégalaise sur les filières et la consommation actuellement dispersée ou inexistante**

Il s'agit pour le CNIDEA de recenser les informations disponibles (filières, marchés, consommations, réglementation) et celles qui ne sont pas disponibles mais qui pourraient être utiles aux PME agroalimentaires et d'étudier comment mettre en place un service d'information pérenne pour les entreprises agroalimentaires. L'ADEPME peut financier aussi quelques études complémentaires qui seront réalisées par le CNIDEA.

**8– 2– 4–1-3. Mettre sur pieds une base de données sur les distributeurs de produits agroalimentaires sur la région de Dakar et sur les autres villes du pays.**

Cette base permettra de repérer les produits présentés (produits des PME agroalimentaires) et les prix. Ceci permettra de répartir les entreprises sur différents circuits de distribution et différents quartiers. Actuellement toutes les entreprises agroalimentaires se tournent vers les mêmes marchés locaux qui sont les plus « visibles » par exemple pour les Sirops, les supermarchés du plateau et les boutiques de station – services sont les plus prisés, pour les Jus de fruits les marchés quotidiens, les place publiques, les écoles sont très prisées. Exemple : le Jus « KUMBA » fabriqué par la **Maison du consommé Sénégalais** et qui est très aimé dans le campus social de

l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Pour développer les marchés il est nécessaire que les structures à l'image du CNIDEA envoient les entreprises aussi vers d'autres endroits et pas les mêmes pour éviter la saturation ponctuelle.

#### **8- 2 - 4 - 1-3. Recueillir l'avis des consommateurs sur les produits agroalimentaires mis sur le marché**

Il arrive dès fois que des promoteurs mettent sur le marché des produits dont les caractéristiques ne sont pas optimales. Pourtant le produit se vend « un peu », mais la croissance est vite limitée. Une étude réalisée par le GRET auprès des fermiers français et sénégalais montre que le chef d'entreprise considère beaucoup plus l'avis d'un « groupe de consommateurs » que celui d'une personne.

Le CNIDEA en parfaite collaboration avec les entreprises agroalimentaires va proposer des tests de produits auprès de groupe de consommateurs : réunion pour recueillir leur avis sur les produits, sur les prix, sur les emballages et organiser aussi des tests de dégustation. L'objectif est de développer des compétences et méthodes dans ce domaine et d'étudier comment favoriser l'accès des PME agroalimentaires à des dispositifs peu coûteux de recueil de l'avis des consommateurs sur leurs produits.

#### **8- 2 - 4- 1-4. Faire émerger d'éventuels projets communs de production d'information pour le secteur agroalimentaire**

Certains outils, pourtant stratégiques, n'existent pas au Sénégal ou sont peu opérationnels : par exemple un suivi des modes de consommation des familles dakaroises et sénégalaises en produits agroalimentaires permettra un meilleur ciblage des produits à proposer en termes de prix, quantité, périodes,...

## **8 – 2 – 5. Le Centre national d'Information et de Documentation des entreprises Agroalimentaires (CNIDEA)**

### **8 – 2 – 5 - 1. LES FONCTIONS**

En matière de poste, ils s'apparentent au management opérationnel et qui se définit comme l'action de mobiliser des ressources de toutes sortes, humaines, financières, matérielles, informatives... de façon efficace pour réaliser des objectifs de l'organisation. Il s'agit de répartir les tâches en fonction des qualifications professionnelles. A cet effet il faut un management minutieux des ressources humaines du CNIDEA, compte tenu de la complexité des tâches et de l'ampleur des objectifs et des missions, il est souhaitable de recruter des spécialistes de l'information avec une formation secondaire en promotion commerciale et technologique. Les connaissances en matière de nouvelles technologies de l'information seront appréciées. Selon l'organigramme proposé on répartira les postes à trois niveaux dont une coordination.

#### **8 – 2 – 6 – 1 - 1. Le premier niveau de responsabilité**

Ce poste de travail est occupé par le sous – directeur du Centre national d'information et de documentation des entreprises agroalimentaires (CNIDEA), qui est sous la tutelle du Directeur général de l'ADEPME. A ce titre il coordonne toutes les activités documentaires du CNIDEA.

Faisant partie de l'équipe dirigeante de l'ADEPME, il doit :

- avoir un sens aigu des relations publiques, d'une bonne qualification universitaire (diplôme supérieur, EX : DSSID, Master, Doctorat, PHD), avoir une bonne expérience dans la gestion des structures documentaires. En plus de ces qualités,
- avoir une expérience en veille informationnelle pour être plus proche des chefs d'entreprises, professionnel avéré des sciences de l'information documentaire,
- avoir des connaissances en informatique, en gestion des bases de données et en gestion de l'information commerciale, économique, technologique...

### **8- 2 - 6 - 1 - 2. Le premier niveau d'exécution**

Ce niveau correspond aux emplois spécialisés en information documentaire (Archivistique, Bibliothéconomie, Documentation, édition...). A ce niveau de la documentation, il faut des agents polyvalents qui ont des connaissances en documentation, archivistique, bibliothéconomie et en édition. Cette orientation est motivée par l'ampleur du travail qui se fait généralement avec un personnel réduit. L'objectif est d'avoir un personnel suffisant et qualifié. C'est pourquoi nous élevons ces postes au niveau universitaire (minimum premier cycle d'une école des sciences de l'information documentaires comme l'EBAD) pour la prise en charge des différentes fonctions.

Au premier poste, on peut regrouper les tâches suivantes :

- Acquisition,
- Traitement et stockage
- Archives
- Prêts

Au second poste, les principales tâches s'effectueront à travers :

- la saisie des données
- courrier et coopération
- confection du bulletin d'information et des produits documentaires

En fin au poste trois, nous aurons les principales tâches à :

- collecte et traitement des données commerciales
- promotion commerciale et technologique
- activités de veille et d'intelligence économique

### **8- 2 - 6 - 1 - 3. Le deuxième niveau d'exécution**

Ce niveau correspond enfin au poste du personnel de soutien. D'un apport non négligeable à la bonne marche du CNIDEA, ce personnel sera essentiellement composé d'aides documentalistes et de secrétaires. En définitif cette répartition est opérée dans le souci de rendre la documentation accessible et d'accorder une place importante à l'information commerciale et technologique. Il

est évident que dans l'approche systémique, une meilleure coordination doit être assurée pour éviter le déséquilibre dans le fonctionnement du CNIDEA.

### **8-2-6-2. LE FONCTIONNEMENT**

Il s'agit principalement de veiller à la satisfaction des besoins d'informations des PME agroalimentaires, et d'essayer de résoudre les problèmes en matière d'information. Le CNIDEA doit veiller à la bonne circulation de l'information commerciale, technologique, concurrentielle auprès de la cible et d'appuyer son organisme de tutelle (ADEPME) dans la promotion, l'encadrement et le développement de la PME sénégalaise. Bénéficiant d'un appui financier, matériel et humain de l'ADEPME, le CNIDEA doit s'organiser afin de collecter et de mettre à la disposition des décideurs, des chefs d'entreprises, et des consultants, un grand nombre d'informations utiles au développement des PME agroalimentaires. Quant à la vente de l'information surtout commerciale aux entreprises, il est à rappeler que la décision d'organiser ces informations, se situe dans le cadre des missions de l'ADEPME concernant l'appui au secteur privé. Cependant il s'agit là d'un véritable problème de survie et de moyen financier qui est posé quand on se rend compte que les unités d'information n'ont à vendre que de l'information. En effet pour accompagner les PME dans cette optique d'obtenir des services moins coûteux on pourrait subventionner les services sollicités par les PME au regard de leur vulnérabilité sur le plan financier.

D'ores et déjà, et dans le souci de fiabiliser les informations à entrer dans les bases de données, le CNIDEA dans son fonctionnement doit agir avant, pendant et après les foires surtout sur les produits agricoles comme la FIARA et le SIAGRO (salon internationale de l'agroalimentaire). Sous la direction de l'ADEPME, agir en avant serait un travail en amont. Il s'agira d'influer sur le choix et la sélection des entreprises participantes aux foires et aux salons. Ses derniers étant de véritables sources d'information, la recherche d'information de qualité doit pousser à un travail de terrain avec la mise à la disposition des entreprises participantes des fiches de renseignement. En opérant au choix des entreprises professionnelles, le CNIDEA entend collecter des informations fiables, car il est indispensable d'alimenter et de mettre à jour ses bases de données.

Intervenir pendant les foires constitue l'étape de collecte effective des informations. A cet effet, le CNIDEA doit s'appuyer sur un personnel d'appui local. Enfin le travail se poursuivra après les foires par le traitement et la saisie de données recueillis.

### **8 - 2 - 6 - 3. LOCAUX ET EMBLEMMENT**

Nous avons précédemment opté pour la mise en place d'une véritable structure d'information et de documentation au profit des entreprises agroalimentaires au Sénégal à partir des structures de l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) qui se trouve au 9, Fenêtre Mermoz, Avenue Cheikh Anta Diop à Dakar. Ce qui suppose que la construction d'un nouveau local n'a plus fait l'objet d'étude de notre part. toutefois nous préconisons l'affectation de nouveaux locaux au CNIDEA. Dans ce cas nous serons en présence des salles préexistantes d'ou la nécessité de leur réaménagement. Dans le cas précis il est question de l'organisation de l'espace réservé au CNIDEA afin de faciliter la communication des locaux et des services qui y sont installés. En se référant à notre organigramme, nous préconisons un bureau d'accueil, un tableau d'affichage pour informer les utilisateurs. Il faut aussi un espace pour toutes les autres divisions afin de mener à bien leurs missions sans oublier les bureaux pour mettre le personnel dans de bonnes conditions.

### **8 - 2 - 6 - 4. L'EQUIPEMENT**

Le CNIDEA doit toujours bénéficier d'un bon moyen matériel fourni par son organisme de tutelle (ADEPME). Avec l'affectation d'un local suffisant, il est à remarquer que ce matériel doit être suffisant pour permettre au CNIDEA de mener à bien ses missions. Ce matériel doit comporter entre autre : du matériel de rangement, des tables et des chaises de travail pour les utilisateurs, des ordinateurs, des imprimantes, des photocopieurs,...nous envisageons aussi l'achat de présentoirs pour ranger les revues et les périodiques, les armoires pour ranger les produits documentaires, les boites d'archives pour ranger les archives et des étagères pour le rangement des livres.

## **8-2-7. LE CNIDEA : FONDS DOCUMENTAIRE ET STRATEGIES DE PRODUCTION D'INFORMATION**

Pour mener à bien ses missions, le CNIDEA doit initier différentes démarches et outils pour produire, collecter et rendre accessibles les informations utiles aux entreprises et conseillers.

### **8-2-7-1. PRODUCTION D'INFORMATION**

Le CNIDEA peut réaliser un recensement bibliographique des publications, rapports, sites web sur les filières (Lait, fruits, légumes, céréales, produits halieutiques...), les marchés, les méthodes d'appui/conseil à partir des informations disponibles dans certaines structures, GRET, ENDA – GRAF... on peut sélectionner les ressources qui semblent plus pertinentes pour les entreprises agroalimentaires et les conseillers au Sénégal. Le CNIDEA peut faire appel au GRET de Paris (maison mère) pour qu'il met à sa disposition sa base de donnée documentaire très riche sur l'agroalimentaire. Le GRET peut également mettre à la disposition du CNIDEA (s'il le demande) les recherches documentaires réalisées dans le cadre du réseau TPA (Transformation, et partenariat en agroalimentaire).

Pour expérimenter de nouveaux outils de collecte d'information, le CNIDEA sous la direction de l'ADEPME, peut cibler les grandes villes du Sénégal particulièrement Dakar pour la mise en place de structures d'observation de distribution et de consommation de produits agroalimentaires. Une série d'enquêtes peut être réalisée auprès des distributeurs et des familles surtout dakaroises. Ces données subiront un traitement statistique et seront introduites dans les bases de données du CNIDEA. Le CNIDEA peut ainsi fournir des informations sur les produits, marques et prix disponibles au niveau des distributeurs et des consommateurs suivis.

Le CNIDEA peut procéder à l'organisation de réunions d'informations sur les filières, sur des thèmes techniques, sur les dispositifs d'appui. Il s'agit par exemple d'organiser des réunions, séminaires, colloques entre chefs d'entreprises, décideurs, bailleurs, conseillers sur les filières (présentation des informations disponibles sur le marché, la consommation, les systèmes de transformation, l'environnement institutionnel). Ces rencontres permettent de mettre à la disposition des informations mais aussi de favoriser des échanges et discussions entre les

catégories susmentionnées. Il peut également initié des séries de réunions entre entreprises. Ces réunions auront pour objectif de débattre entre entreprises sur les thèmes de préoccupations communs, mais surtout de permettre aux entreprises ayant bénéficié de l'appui et du conseil du CNIDEA de faire état des résultats et, ainsi de convaincre de nouvelles entreprises d'entrer dans la démarche. « Car personne mieux qu'un chef d'entreprise ne peut convaincre un autre chef d'entreprise ».

#### **8-2-7-1-1. Produits documentaires**

- **la lettre d'information** : elle est élaborée par les spécialistes de l'information. Elle rassemble toute informations économiques commerciales, scientifiques et financière pouvant intéresser les entreprises agroalimentaires. Il s'agit généralement d'informations ponctuelles (actualités par exemples), précises et fiables directement consommables, collectées de diverses sources (radio, télévision, journaux, revues spécialisées, listes et forums de discussion, site web, portails, conférences, séminaires, salons, foires etc.). Publiée hebdomadairement, elle est un moyen de diffusion potentielle d'information pour le CNIDEA et très efficace pour suivre perpétuellement l'environnement national et international du marché de l'agroalimentaire. Elle sera à la fois sous forme papier (pour les entreprises non encore habituées aux NTIC) et électronique pour les initiées. C'est un outil de veille très efficace.
- **Une liste de diffusion** sera créée dans cette optique pour permettre à l'ensemble des PME connectées de disposer de ces informations en même temps. L'accès se fera moyennant un abonnement mensuel qui sera défini en tenant compte du coup de production et en parfaite collaboration avec les entreprises partenaires.
- **Les synthèses** : contrairement à la lettre d'information qui traite d'information ponctuelle, complète, la synthèse est le produit résultant de l'ensemble des recherches effectuées pour un besoin donné. Ces besoins sont ceux déclinés précédemment dans l'étude.
- **Les dossiers de veille et les dossiers documentaires** : ce sont des produits à haute valeur ajoutée pour le CNIDEA. Contrairement aux produits précédents, les dossiers peuvent être élargis à tout utilisateurs exprimant les besoins d'en acquérir mais moyennant une somme. Dans la recherche d'information, les spécialistes peuvent en effet remonter des

informations qui n'intéressent pas directement les entreprises partenaires mais qui peuvent être très porteuses pour d'autres. Ces données feront l'objet de dossiers thématiques qui seront mis à la disposition des autres demandeurs. Ces dossiers s'apparentent de plus près à la lettre d'information.

### **8-2-7-2.FONDS DOCUMENTAIRE**

Le CNIDEA aura un fonds documentaire composé de :

- **Un centre de documentation** : il s'agit d'un centre de documentation permettant la lecture ou l'emprunt de document. Le CNIDEA peut également contacter certains organismes pour acquérir des documents et publications, acheter aussi des documents de par son budget de fonctionnement, et s'abonner à des revues et journaux.
- **Une base de données documentaires informatisées** : il s'agit de recenser tous les documents qui pourraient intéresser les entreprises en privilégiant les informations sur les filières, sur les marchés au Sénégal, et le conseil aux entreprises. Cette base peut être gérée à l'aide d'un logiciel de gestion documentaire comme « WINISIS » et comprendra des références de documents stockés sous formes de fiches informatiques, des références de documents disponibles dans le centre de documentation, des références de documents pour lesquels il sera indiqué où les consulter au Sénégal ou où les acquérir.
- **Base de données sur les entreprises agroalimentaires au Sénégal** : Cette base rassemblera de manière exhaustive l'ensemble des entreprises agroalimentaires existant au Sénégal. Elle doit contenir des informations sur leur taille, leurs spécialités, leur capital et chiffre d'affaires, leurs marchés cibles si possibles, leurs partenaires et leur personnel, effectif et coordonnées. La construction de cette base qui va s'inscrire dans le long terme du fait de la difficulté d'accéder à certaines informations. Elle sera une véritable aubaine concurrentielle pour les entreprises surtout agroalimentaires.
- **Base de données sur les opportunités d'affaires et de marchés** : son objectif sera de capitaliser tous les appels d'offres nationaux, régionaux et internationaux. Sa construction peut se faire en collaborant avec le Trade Point Sénégal et le SIGOA-TOPS, (Système d'information sur les opportunités d'affaires de la CEDEAO).

- **Base de données sur les intermédiaires et acheteurs de produits agroalimentaires :** elle sera une véritable source d'informations sur les interlocuteurs dans les marchés. Elle permettra de savoir dans un temps record qui s'adresser pour tel marché ou tel produit.
- **Base de données sur les organismes de financement et institutions financières :** la mise sur pied de cette base permettra de pallier, dans un long terme, à l'insuffisance financière des PME surtout agroalimentaires. Car il est évident que les financements et subventions ne manquent pas mais ces PME/PMI souffrent de la méconnaissance de leur existence.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CONCLUSION GENERALE

---

Au de là de cette étude sur les problèmes et besoins d'information dans les petites et moyennes entreprises (PME) / Petites et moyennes industries (PMI) agroalimentaires dans la région de Dakar, il nous paraît nécessaire d'insister sur les nombreux problèmes et besoins d'information des PME agroalimentaires, mais aussi le rôle déterminant que joue l'information dans les activités des entreprises. Parmi les problèmes d'information les plus patents nous avons :

- la disponibilité de l'information
- l'accès à l'information et à sa localisation
- la maîtrise de l'information
- Le coût de l'information
- la circulation de l'information

Parmi les besoins les plus récurrents, nous avons :

- Les besoins en information commerciale
- information technologique
- information concurrentielle
- information professionnelle
- information financière
- information sur les laboratoires de recherche et sur les professionnels

Aux termes de nos investigations nous nous sommes rendus compte que ces besoins ne sont pas tous satisfaits, aussi les problèmes sont encore loin d'être résolus. Les besoins en informations commerciales et technologiques qui sont les plus fréquents sont liées au fait que les PME agroalimentaires sont toujours préoccupées par l'amélioration et l'augmentation de la production pour satisfaire le marché local et penser à l'exportation. Ce ci permet d'augmenter leur chiffre d'affaires. Après une production abondante il faut maintenant penser à l'écoulement des produits d'où le besoin fréquents en informations commerciales.

En effet le rôle que joue l'information dans les activités d'une entreprise est effectif que si l'information est organisée et mise à la disposition de ceux qui en ont besoin. Il s'agissait dans ce

travail de faire une étude approfondie pour connaître les véritables besoins et problèmes d'information des PME agroalimentaires au Sénégal en général et dans la région de Dakar en particulier, mais aussi de poser les jalons d'une meilleure prise en charge de l'information (plus particulièrement de l'information commerciale et technologique) au profit des PME agroalimentaires. Dans un monde où les marchés sont de plus en plus ouverts entraînant ainsi une rude concurrence entre entreprises de tous les secteurs, les structures documentaires à l'image du CNIDEA doivent s'adapter à leur environnement pour satisfaire de plus près possibles les besoins des entreprises de leurs secteurs. De ce fait la gestion de l'information doit intégrer davantage dans les entreprises surtout dans leurs politiques commerciales, technologiques, financières, concurrentielles... une telle option exige des actions fortes et pragmatiques au niveau du CNIDEA, de l'ADEPME, et de leur ministère de tutelle. Il est question de la reconnaissance de la profession de documentation et des moyens à mettre en œuvre pour son plein exercice dans un environnement propice à la promotion de l'information utile à la compétitivité des entreprises.

Nous sommes convaincu que la concurrence passe inéluctablement par la maîtrise de ses concurrents, de leurs produits, prix, et procédés de transformation. Ainsi les chefs d'entreprises qui sont l'un des principaux acteurs de cette compétition doivent connaître l'existence de ces informations. En effet les problèmes de la disponibilité, de l'accès, de la maîtrise, et de la localisation de ces informations se posent toujours aux entreprises. En effet une meilleure diffusion de l'information s'impose dans le cadre de la structure proposée (le CNIDEA). Afin de mieux connaître le CNIDEA, ses activités, ses missions, ses objectifs son utilité, des campagnes de sensibilisation surtout dans la région de Dakar mais aussi dans les autres villes du pays devront être menées par les acteurs au cours des foires, des salons, réunions, séminaires, colloques, symposium... dans les médias traditionnelles (radios, télévisions, journaux) et sur internet.

Avec un environnement industriel largement dominé par les PME, le Sénégal à l'image des pays en développement reste tributaire à la coopération internationale pour appuyer les industries. Par ailleurs l'intégration de la variable information dans les stratégies et politiques des entreprises pourrait constituer un tremplin vers un développement durable pour les PME agroalimentaires confrontées surtout à un manque de moyens financiers. Pour se faire la CNIDEA et l'ADEPME

doivent être désormais des systèmes studieux et dynamiques de collecte, de traitement et d'analyse fructueuse de l'information dans lesquels collaboreront documentalistes, techniciens et d'autres dirigeants. Comme on peut s'en rendre compte, tout cela témoigne la valeur de l'information et plus encore de l'intelligence économique, de la veille informationnelle, du knowledge management dans un environnement économique caractérisé par la mondialisation. Certes la mise sur pieds du Centre National d'Information et de Documentation des entreprises agroalimentaires (CNIDEA) ne signifie pas pour autant la fin des problèmes de ces entreprises, mais celui ci constitue à nos yeux un pas en avant dans la résolution des problèmes qui bloquent le développement des PME agroalimentaires.

Ainsi nous sommes pour la convergence des stratégies afin de permettre à l'ADEPME d'atteindre ses objectifs. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) facilitent la coopération nationale et internationale dans le domaine de la documentation et des sciences de l'information en favorisant davantage, l'échange et le partage des ressources et l'accès à l'information. Cependant elles ne sont pas pour le moment très bien prises en compte dans la direction des PME en général et des PME agroalimentaires en particulier.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### ▪ OUVRAGES

1. Quivy, Raymond ; Van campenhoudt, Luc. *Manuel de recherches en sciences sociales*. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : Dunod, 1995.- 287 p.
2. Singly, François de. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris : Nathan, 1992. 126 p. Collection 128.
3. VANIER, Martin, COUDROY, L. - *Méthodologie du mémoire de maîtrise*. – 7p.
4. Accart, Jean Philippe ; Réthy, Marie Pierre. – *le métier su documentaliste*. – Paris : ed. du cercle de la librairie, 1999. -382p.
5. *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. –Paris : Nathan, 1997
6. Gunchat, Claire; Skouri, Yolande. –*Guide pratique des techniques documentaires*, vol. 1. –Paris : Edicef : Aupelf, 1996, p.13.
7. Guyot, Brigitte. –*Science de l'information-communication*. – Paris : INTD, 1999. -14p
8. *Stratégies du Trade point Sénégal*. – Fondation Trade Point Sénégal. – Dakar : TPS, janvier 1999. – 51p
9. GUYOT, Brigitte. – *sciences de l'information et de la communication*. – Paris : INTD, 1999. – 14 p.
10. Dia, Babacar. – *Rôles des chambres de commerce d'industrie et d'agriculture dans la promotion des PME/PMI : le cas du Sénégal*. – Dakar : CCIAD. –7p.
11. Dione, Mamadou Ibra. – *Appui et gestion des micro entreprises : Introduction au management et initiation aux techniques de gestion des PME/PMI/TPE*. – Bruxelles : Centre d'étude et de formation pluridisciplinaire.
12. INSTITUT ALLEMAND DE DEVELOPPEMENT. – *Ajustement macro-économique et perspectives pour la compétitivité des petites et moyennes industries après la dévaluation du franc CFA : le cas du Sénégal*.- Berlin : IAD, 1995. 68p.

13. INSTITUT ALLEMAND DE DEVELOPPEMENT. –Les petites et moyennes industries après la dévaluation du franc CFA : conséquences, réactions et potentiels au Sénégal. – Berlin : IAD, 1996. – 97p.
14. MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LA MICROFINANCE. – Charte des PME du Sénégal. –Dakar : MPM, 2003. – 28p
15. Gouvernement du Sénégal, PNUD. – l'industrie Sénégalaise de 1992 à 1995 : programme cadre II développement du secteur privé et promotion de l'emploi. – Dakar : PM CONSEILS, mai 1997. – 406 p.
16. Ministère des petites et moyennes entreprises et de la microfinance. – Charte des PME du Sénégal. –Dakar : MPM, 2003, p.6
17. SOKONA Khanata ; TTANDIA, A. ; BROUTIN. - Caractéristiques des petites unités de transformation de céréales locales au Sénégal : Atelier de restitution "MPE agroalimentaires". – Dakar : Enda graf, Gret, oct. 2002
18. SOKONA Khanata ; TTANDIA, A. ; BROUTIN. - Les performances d'un système " micro et petites entreprises agroalimentaires " dans la connexion entre la production agricole et les marchés de consommation urbains : Le cas des petites entreprises de transformation de céréales locales au Sénégal, communication au colloque international " Systèmes agroalimentaires localisés : Produits, entreprises et dynamiques locales ". – Montpellier : SYAL, Octobre 2002
19. BROUTIN Cécile, Francois M [et al]. - Innovations pour l'approvisionnement alimentaire des villes africaines : le rôle des micro et petites entreprises agricoles
20. BROUTIN Cécile. - Francois M. - Quels outils pour le développement des micro et petites entreprises agricoles ?
21. CECILE, Broutin. – paysages des entreprises agroalimentaires au Sénégal. – Dakar : GRET Sénégal, ENDA GRAF, Juillet 2004. – 7p.
22. CECILE, Broutin. – environnement des petites entreprises : stratégies nationales, environnement légal et réglementaire et services non financiers. – Dakar : GRET, mai 2004. – 11p.
23. BROUTIN,Cécile ; ROUYAT, Julien ; TANDIA, Abdoulaye. – note sur les organisations professionnelles nationales de PME agroalimentaires. – Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2005. – 10p.
24. GRET, AGRIDOC. - Vendre et promouvoir ses produits : Démarches et outils pour les petites entreprises agroalimentaires. – Dakar : GRET, AGRIDOC. – 11 p.
25. GRET, AGRIDOC. – Démarches de mises au point d'un produit pour une petite entreprise agroalimentaire. - Dakar : GRET, AGRIDOC. – 12 p

26. GRET, AGRIDOC. – adopter une démarche qualité basée sur l'analyse et la maîtrise du des dangers : application aux petites entreprises agroalimentaires en Afrique de l'ouest. - Dakar : GRET, AGRIDOC, 1999. – 7 p
27. GRET, AGRIDOC. - Démarche qualité : mettre en place des procédures adaptées à l'entreprise et à son marché : des précisions pour les petites entreprises de transformation des céréales locales en Afrique de l'ouest. – Dakar : GRET, AGRIDOC, 1999. – 12 p
28. GRET, AGRIDOC. – comment produire et transformer « biologique » pour le marché européen : informations pratiques pour les opérateurs africains. - Dakar : GRET, AGRIDOC, 1999. – 12 p
29. Centre du Commerce Internationale (CCI). - Statistiques du commerce extérieur : guide d'utilisation pour les études de marchés. – Genève : CCI, 1992. – 101 p.
30. BROUTIN, Cécile, SOKONA, Khanata. - Innovations pour la promotion des céréales locales. Reconquérir les marchés urbains. - Dakar : 1999, 150 p.
31. aperçu de la filière fruit au Sénégal. – GRET – ENDA GRAF. – Dakar, mai 1999. – 10p
32. Rapport de mission du projet PAOA / ACD : Août 2000
33. CECILE, Broutin ; SOKONA, Khanata ; TANDIA, Abdoulaye. – Aperçu de la filière céréale au Sénégal. – Dakar : GRET – ENDA GRAF, 2000. – 19p
34. BROUTIN, Cécile. – note sur les interprofessions au Sénégal. – Dakar : GRET, Février 2005. – 13p.
35. GRET, AGRIDOC. – estimer le coût de revient d'un produit agroalimentaire : la méthode du coup direct simplifié. - Dakar : GRET, AGRIDOC. – 16 p
36. GRET, AGRIDOC. - Promotion des produits agroalimentaires et des produits artisanaux dans le commerce équitable européen : une réflexion engagée au Sénégal. - Dakar : GRET, AGRIDOC. – 13 p
37. Centre du commerce International (CCI). – Sénégal : grappe sectorielle d'exportation de produits horticoles, oléagineux et de cueillette : analyse de l'offre et des performances à l'exportation. – Genève : CCI, Août 2001. – 94 p.
38. Centre du commerce international. – Sénégal : grappe sectorielle d'exportation des produits horticoles, oléagineux et de cueillette : analyse de l'offre des performances à l'exportation. – Genève : CCI, Août 2001. – 94 p.

39. BROUTIN, Cécile ; F. François., SOKONA Khanata. - Marché et consommation des céréales à Dakar : le cas du sanxal. – Dakar : Gret, Enda graf, Atelier de restitution " MPE agroalimentaires ", Gret, Enda graf, octobre 2002, Dakar
40. DURY, S. ; BRICAS, N. ; ESSOMBA, JM. - La consommation des jus de fruits des PME au sud du Cameroun. Quelques pistes pour un meilleur ciblage des attentes des consommateurs : Atelier International " Les petites industries agroalimentaires pour une nutrition saine en Afrique de l'Ouest ". - Ouagadougou, 22-24 Nov. 1999, IRD, Universités de Ouagadougou et de Wageningen.
41. FALL, A. S. - Analyse sociale des formes de coordination en amont : le cas des unités de transformation et leurs liens amont/aval au Sénégal : Atelier de restitution " MPE agroalimentaires ". – Dakar : octobre 2002
42. FALL, A. S., GUEYE, O., BA, M. - L'approche par les réseaux, la chaîne de production et de consommation au Sénégal. – IN : magazine agriculture urbaine n°5, décembre 2001, p.36
43. FALL, A. S. ; GUEYE O. ; BA M. - L'approche réseau dans l'agriculture urbaine au Sénégal : le cas des unités de transformation des produits agricoles et les liens amont/aval. – IN : Advances in crop-livestock integration in West African cities, ITC, ISRA, CRDI, avril 2002, pp 177-194.
44. GUEYE, Ousmane. - Approvisionnement des entreprises de transformation de céréales locales au Sénégal: analyse sociale des formes de connexion en amont : Atelier de restitution " MPE agroalimentaires ". – Dakar, oct. 2002
45. SOKONA Khanata ; TTANDIA, A. ; BROUTIN, Cécile. - Aperçu général de la filière céréales au Sénégal, Atelier de restitution "MPE agroalimentaires". – Dakar : Enda graf, Gret, octobre 2002
46. François M., BROUTIN, C. ; SOKONA Khanata. - Soutenir la connexion entre marchés urbains et production rurale : le cas des céréales locales au Sénégal

#### ▪ **ARTICLES DE PERIODIQUES ET DE REVUES**

1. L, Bernat. –information documentation : notre secteur d'activité. –in documentaliste science de l'information, vol.32, no.6, p.270-282
2. Michel, Jean. – les documentalistes et Internet. – In : Bulletin d'information de l'ABF, no. 182, 1<sup>er</sup> trimestre, 1998
3. Sénégal : l'industrie agroalimentaire (hots pêche et boissons) . – IN : MOCI : Moniteur du commerce international N°1407 du 16 au 22 septembre 1999 p. 80

4. GUEYE, Ousmane. – la Trajectoire des PME agroalimentaires au Sénégal. – Quebec : GRET-ENDA GRAF, mars 2005. – 13p, No 20.
5. WITIG, Wayne. – améliorer l'accès des PME aux marchés publics. – IN : forum du commerce international, N° 04, 2002, p. 15
6. NANAYAKHARA, Tamara. – négocier les contrats de licence de technologies. – IN : forum du commerce international, N° 04, 2002, p. 13
7. RETER, Thérèse. – aider les petites entreprises à intégrer l'électronique à leur affaire. - . - IN : forum du commerce international, N° 03, 2003, p. 17
8. GOGNON, Louis. – la modélisation des besoins des usagers. – IN : Revue maghrébine de documentation, Tunis, 2000, N° 10, p. 67 – 79.
9. SEGHIR, Yousra. – les approches économiques dans la prise de décision. – IN : Revue maghrébine de documentation, Tunis, 2000, N° 10, p. 155 – 166.
10. SEGHIR, Yousra. – un partenariat acteur économique – spécialiste de l'information – informaticien pour une organisation de l'information en mode numérique. - IN : Revue maghrébine de documentation, Tunis, 2000, N° 10, p. 167 – 177p.

#### ▪ MEMOIRES

11. Kuevidjih, Joseph. – la promotion de l'information économique et commerciale dans l'espace ouest africain : exemple du SIGOA-TOPS de la CEDEAO.- Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 2000. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 76 p.
12. Diop, Layire.- l'accès à l'information économique au Sénégal : cas de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Dakar. - Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 1997. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 164 p.
13. Diop, Pape Yoro. – la veille informationnelle dans les services d'information à vocation agricole au Sénégal. – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la Communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 2003. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 53 p.

14. Ndiaye, Ndiogou. – l'accès à l'information économique et financière au Sénégal. – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 1994. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 93 p.
15. WILANE, Malick. – le Trade Point Sénégal instrument du commerce électronique. – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la Communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 2001. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 97 p.
16. KPEHOR, Kokou Kpogo. - appui informationnel apporté aux entreprises par les unités d'information : cas de la chambre de commerce et d'industrie du Togo. – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 1999. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 144 p.
17. SEYE, Abdou. – Etudes des besoins et comportements de l'information scientifique technique (IST) dans l'espace universitaire : le cas du centre SYFED. – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 1994. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 75 p.
18. KONATE, A. Ina. – Etudes des besoins et comportements des utilisateurs de l'information commerciale des Etats membres de la communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEAO) : étude de cas : le Burkina Faso et le Sénégal. – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 1988. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 159 p.
19. NANASTA, Djimingué. – Besoins documentaires et comportements des chercheurs dans un centre de documentation spécialisé : le cas de l'ITA. – Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information et de la communication (DSSIC). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 1989. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 69 p.
20. DIAKHATE, Djibril. - Mise en place d'un dispositif de veille informationnelle pour les PME/PMI de pêche et conserverie de produits halieutiques au Sénégal. - Mémoire de Fin d'études pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information Documentaire (DSSID). – Dakar : Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD), 2005. - p. Tabl., graph, Index, annexes. – 144 p.

## ▪ COURS

1. AW, Samba. – cours de documentation, 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> Cycle. – Dakar : EBAD, 2006
2. SAGNA, Olivier. – cours de documentation, 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> Cycle. – Dakar : EBAD, 2005
3. DIARRA, Mamadou. – cours de documentation, 2<sup>ème</sup> année – 2<sup>ème</sup> Cycle. – Dakar : EBAD, 2003
4. NDIAYE, Ahmeth. – cours de science de l'information et de la communication, 2<sup>ème</sup> Cycle – 1<sup>ère</sup> année. – Dakar : EBAD, 2005
5. PAM, Amadou Aly. – Technologie de l'information, 1<sup>ère</sup> année – 1<sup>er</sup> cycle. – Dakar : EBAD, 2003

## ▪ WEBLIOGRAPHIE

1. REBOULET, Olivier. - Un bon outil pédagogique pour un public de PME / PMI désireux d'aborder la démarche ISO 14001. – IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 septembre 2005)
2. base de données socio – économique du Sénégal. – IN : <http://www.tpsnet.org> (base consultée le 15 septembre 2005)
3. <http://www.Gret.org> (site consulté le 17 septembre 2005)
4. <http://www.enda-graf.org> (site consulté le 17 septembre 2005)
5. Projet de promotion des exportations agricoles. – Conjoncture difficile pour le marché de la mangue en juin. – IN : <http://www.iflexsenegal.org> (page consultée le 23 septembre 2005)
6. Les PME au Sénégal. – IN : <http://www.adepme.sn> (page consultée le 30 septembre 2005)
7. L'offre des TICs est – elle adaptée aux PME ? – IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 octobre 2005)
8. ENDA GRAF – GRET. – la filière fruit au Sénégal. – In : <http://www.infoconseil.sn> (site consulté le 27 septembre 2005)
9. chiffres de la Direction de la prévision et des statistiques (DPS). – IN : base de données socio – économique du Sénégal. – IN : <http://www.tpsnet.org> (base consultée le 30 septembre 2005)
10. <http://www.siagro.sn> (site consulté le 27 septembre 2005)

11. le site web de l'Agence de développement et d'encadrement des PME : <http://www.adepte.sn> (site consultée le 15 septembre 2005)
12. REBOULET, Olivia. - Un bon outil pédagogique pour un public de PME / I désireux d'aborder la démarche ISO 14 001. - IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 septembre 2005)
13. l'offre des TIC est - elle adaptée aux PME ? - IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 septembre 2005)
14. l'utilisation collective d'Internet dans les PME. - IN : <http://www.telecom.gouv.fr> (page consultée le 06 septembre 2005)
15. <http://www.iflexsenegal.org> (site consulté le 23 septembre 2005)
16. devenir le référent du développement numérique des PME / PMI (Réseau RACINE). - IN : <http://www.reseau-racines.fr> (page consultée le 12 septembre 2005)
17. comment anticiper les évolutions technologiques et économiques. - IN : <http://www.acfci.cci.fr> (page consultée le 12 septembre 2005) (site de l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industries)
18. <http://www.obs-industrie.sn> site du ministère de l'industrie de Sénégal consulté le 22 septembre 2005
19. <http://www.ecostat.org> pour retrouver les données socio - économiques des pays de la CEDEAO

## **SIGLES ET ACRONYMES**

---

**ACCT : agence de coopération culturelle et technique**

**ACP : Afrique – Caraïbes - Pacifique**

**ADEPME : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et moyennes Entreprises**

**AFBARD : Association des Femmes de Bassir Résidant à Dakar**

**AFNOR : Association française de Normalisation**

**AFRES : association des femmes restauratrices du Sénégal**

**AGETIP : Agence D'Exécution des Travaux D'Intérêt Public**

**AAPAS : association des artisanes et professionnelles de l'alimentation**

**APEX : Agence de Promotion des Exportations**

**APROVAL : Association pour la Promotion et la valorisation des produits locaux**

**AVAL : Action de Valorisation des savoirs – faire agroalimentaires**

**BEI : Banque Européen d'Investissement**

**BDM : Biscuiterie de la Médina**

**BMN : Bureau de mise à niveau**

**BOAD : Banque Ouest Africain pour le Développement**

**CBAO : Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'ouest**

**CCIAD : Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar**

**CDE : Centre de Développement des entreprises**

**CDI – SE : Cellule de Développement industriel – Sénégal**

**CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de Ouest**

**CEAO : Communauté de Economique de l'afrique de l'Ouest**

**CFD : Caisse française de Développement**

**CILSS : Comité permanent inter - Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel**

**CIRAD : Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement**

**CNDST : Centre National de Documentation scientifique et technique**

**CNIDEA : Centre National d'Information et de Documentation des Entreprises**

**CPE/CE : Conseil Partenariat Entreprise / Communauté Européenne**

**CRDI : Centre de recherche pour le développement international**

**DCE : Direction du commerce Extérieur**

**DPS : Direction de la Prévision et de la Statistique**

**EBAD : Ecole des Bibliothécaires, Archiviste et Documentalistes**

**ENDA – GRAF : Environnement et Développement du Tiers Monde – Groupe de recherche Actions Formation**

**ESP : Ecole Supérieur Polytechnique**

**FAO : Fond des Nations Unies pour l'agriculture et l'Alimentation**

**FED : Fond Européen de Développement**

**FIARA : Foire International de l'agriculture et des ressources animales**

**FNPEF : Fond National de promotion de l'Entreprenariat féminin**

**FPA : Forum Permanent Agroalimentaire**

**FPE : Fond de Promotion Economique**

**FRI : Fond de restructuration Industriel**

**FSP : Fondation du secteur Privé**

**GIE : Groupement d'Intérêt Economique**

**GEFR : Groupement de Promotion Féminine Rurale**

**GRAINE : Groupe de Réflexion d'action information pour la Nutrition et les Echanges**

**GRET : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique**

**GTT : groupe technique de travail**

**GTPNET : global Trade point network**

**IFLEX : Information sur les Fruits et légumes d'Exportations**

**IMS : Initiative – Mil - Sorgho**

**INFOCOM : Information Commerciale**

**INFOCONSEIL : Information et conseil**

**ISO : International standard Organisation**

**ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agricole**

**IST : information scientifique et technique**

**ITA : Institut de Technologie Alimentaire**

**LAE : Laboratoire analyse et essai**

**ME : Moyenne entreprise**

**MEDES : Mouvement des entreprises du Sénégal**

**MPE : Micro et Petite entreprise**

**NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**

**NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique**

**OAPI : Organisation Africaine pour la Protection Industrielle**

**ONG : Organisation Non Gouvernemental**

**PAOA : Projet d'appui aux organisations Agroalimentaires**

**PDMAS : Le Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal**

**PE : Petite Entreprise**

**PIB : Produit d'Intérêt Brut**

**PME : Petite et moyenne entreprise**

**PMI : Petite et moyenne industrie**

**PPCL : Projet de Promotion des Céréales locales**

**PPEA : Projet de Promotion des Exportations Agricoles**

**PROCELOS : Programme régional de promotion des céréales locales au Sahel**

**PROMER : Projet des micros entreprises rurales**

**PROPARCO : société de promotion et de participation pour la coopération économique**

**ROCAFREMI : Réseau Ouest et Centre Africain de Recherches sur le Mil**

**SENINVEST : Société d'Investissement**

**SENPAC : réseau national de transmission de données à commutation par paquets**

**SFI : Société Financière Internationale**

**SIAGRO : Salon International des industries et techniques agroalimentaires**

**SIGOA – TOPS : Système Informatisé de Gestion des opportunités d'affaires / Trade opportunities management system**

**SITRAF : Société Industrielle de la Transformation des Fruits**

**SMSI : Sommet Mondial de la Société de l'Information**

**SNTI : Société Nationale de Tomate Industrielle**

**SOCA : Société de Conserve Alimentaire**

**SOGECA : Société Générale de Crédit Agricole**

**SONEPI : Société National d'Exploitation et promotion industrielle**

**RNIST : réseau national d'information scientifique et technique**

**TCL : Association Nationale des transformateurs de céréales locales**

**TIC : Technologie de l'Information et de la communication**

**TPA : Réseau Technologie et Partenariat en Agroalimentaire**

**TPL : Transformation de Produits Locaux**

**TPS : Trade Point Sénégal**

**TRANSFRUILEG : Association nationale des Transformateurs de Fruits et légumes**

**UCAD : Université Cheikh anta Diop de Dakar**

**UE : Union européenne**

**UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine**

**UNESCO : Organisation des Nations Unies pour le développement de l'Education de la Science et de la Culture**

**UNISALI : Unité Industrielle Sénégalais Agro – alimentaire**

**UTCL : Unité de Transformation de Céréales Locales**

## **GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES**

---

**La lecture de ce glossaire qui regroupe la majorité des termes et concepts techniques utilisés permet une exploitation approfondie de ce projet de recherche.**

**AGROALIMENTAIRE :** Ensemble des activités concernant les produits destinés à l'alimentation humaine, de l'exploitation agricole au commerce de détail, comportant aujourd'hui un secteur industriel important de fabrication de denrées alimentaires. Il engendre les sous secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

**BASES ET BANQUES DE DONNEES :** On appelle base ou banque de données un ensemble de données accessibles sur un ordinateur et relative à un domaine défini de connaissances et organisées pour être offertes aux consultations d'utilisateurs. L'expression base de données est la traduction littérale de l'expression anglo – américaine « data – base ».

**BESOINS D'INFORMATION :** On appelle besoins d'information, les exigences ressenties par un individu ou une institution aux plans personnels ou professionnels, des désirs d'information des souhaits exprimés ou non.

**DOCUMENTATION :** La documentation a pour objet l'information, son principal objet est la communication d'une information pertinente exhaustive et fiable fixée sur différents types de supports. La naissance de la documentation découle d'une exigence de la « société de l'information » qui avait besoin d'une discipline qui étudie les propriétés de cette information et le processus de son élaboration de sa collecte, de son organisation et de sa dissémination pour faire évoluer les connaissances.

**INFORMATION :** La définition du concept information n'est pas une tâche facile parce qu'il recouvre des significations forts nombreuses. Considérée le plus souvent par rapport aux besoins humains, l'information désigne le contenu des échanges entre l'homme et son environnement pour faciliter son adaptation. On postule avec Grerard Huet et Jean ROUSSET « qu'une

information est un signal matériel ou immatériel susceptible de provoquer une modification de la connaissance ou de la perception que nous avons d'un objet physique ou d'une entité quelconque ». L. Bernat dans la même optique affirmait « l'information est de l'intelligence, du savoir. Une information n'est pas matérielle, elle est abstraite par nature. Pour s'exprimer dans le monde matériel, elle a besoin d'un support. Le document est ce support. L'information est le contenu du document ».

**INFORMATION STRATEGIQUE :** il faudrait plutôt dire « information à caractère stratégique ». C'est une information qui peut permettre à un responsable de prendre une décision d'importance stratégique pour l'entreprise. Le caractère stratégique de l'information dépend de la capacité d'un responsable à utiliser cette information.

**INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET VEILLE INFORMATIONNELLE :** "Ensemble des actions coordonnées de recherche, traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces divers actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût"... (Définition reprise du Rapport "Martre" Intelligence économique et stratégique des entreprises - La Documentation Française 1994, qui précise "La notion d'intelligence économique implique le épassement des actions désignées par les vocables de documentation, de veille ..."

**INTERNET :** Internet consiste à la base d'un protocole de communication et d'échange de données entre ordinateurs, le protocole TCP / IP. Développé aux Etats unis aux débuts des années 70 dans les milieux de la défense d'abord pour sécuriser les informations et les communications militaires, puis Internet atteindra plus tard les milieux scientifiques et industriels. Internet permet de faire dialoguer à distance des ordinateurs de standard et de configuration les plus variées reliés par des réseaux.

**PROBLEME D'INFORMATION :** On entend par contre par problème d'information, tout ce qui peut constituer un obstacle à l'accès à l'information en vue de satisfaire ses besoins

**RESEAU D'INFORMATION :** Par définition un réseau informatique est un ensemble d'équipement ou de matériels informatiques interconnectés.

**RESEAUX DOCUMENTAIRES :** Les réseaux documentaires sont considérés souvent comme des systèmes d'information, quand ils sont conçus et fonctionnent en systèmes. L'activité d'information et de documentation nécessite une série d'opération comprenant, en amont des tâches de collecte de documents ou de données et, en aval des tâches de traitement et de diffusion. Ces tâches sont souvent fastidieuses et coûteuses. C'est ainsi que des centres de documentation ou des documentalistes ont pensé s'associer pour créer des synergies, éviter des duplications, réaliser des produits, constituer des patrimoines informationnels communs à des coopératives de contenus.

### **SYSTEME D'INFORMATION**

Selon Jacques Mélése « le système d'information est l'ensemble interconnecté de tout ce qui informe les membres d'une organisation ». Le système représente ici tous les éléments d'information qui sont générés par l'entreprise et par son environnement et qui y circulent.

## INDEX DES DESCRIPTEURS

- 
- A**
- AAF. 73  
ACCART, JEAN PHILIPPE.83.85  
ACCES A L'INFORMATION. 65.66  
ACHETEUR. 165  
ACKOFF. 147  
ACTIVITES LOCALES ET EXTERIEURE. 94  
ADBS. 73  
ADEPME. 6.8.17.18.19.25.60.66.68.89  
ABF. 73  
AFNOR. 77. 84  
AFRES.55.88  
AGETIP. 22  
AGRICULTURE. 30  
AGRUME.32  
AAPAS. 55  
APEX. 22  
APROVAL.36.37.56.88  
ARACHIDE. 46  
ARCHIVISTIQUE. 76  
ARRAW (granulés de mil). 31.42.50  
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE. 54  
AW, SAMBA. 74. 75
- 
- B**
- BAH, MAMADOU. 72  
BANANES. 32  
BANQUE DE DONNEE.73.82  
BASE DE CONNAISSANCE. 82.  
BASE DE DONNEE.73.82  
BDM. 50  
BERNAT, JEAN PIERRE. 5  
BESOIN D'INFORMATION.  
12.31.64.65.66.70. 90  
BIBLIOTHECONOMIE. 76  
BISSAP.39.40  
BISCUIT. 50  
BLOCH, LAINE. 67  
BMN.25  
BOAD. 20  
BOULANGERIE. 49  
BROUTIN, CECILE. 31.37.43.54  
BUDGET ANNUEL. 93
- 
- C**
- CALIXTE, JACQUELINE. 66  
CARAVANE DES PME. 24  
CAURIS INVESTISSEMENT. 21  
CCIAD. 6.26.61.65.66.68.88.89  
CDE -SE. 26  
CDE.87  
CEAO. 71  
CEDEAO. 67.68.69  
CENTRE D'INFORMATION ET DE  
DOCUMENTATION DES PME  
AGROALIMENTAIRES. 145  
CEREALE.9.29.31.51.  
CERALE LOCALE. 3.43.44  
CFD. 21  
CHARTRE DES PME DU SENEGAL. 15  
CHEF D'ENTREPRISE. 147  
CHIFFRE D'AFFAIRE. 93  
CILSS.57  
CIRAD.36  
CIRCULATION DE L'INFORMATION. 63  
CNCAS. 21  
CNDST.26.68.88  
CNIDEA. 151.157  
COMMERCE ELECTRONIQUE. 70  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS.  
142  
COUSCOUS. 47  
COMPLEX LE TAIF. 42  
CONFITURE. 39  
CONSOMMATEUR. 150  
CONSEIL COMMERCIAL. 156  
CONTRAINTES DU SECTEUR  
AGROALIMENTAIRE. 29.34  
CPE/CE/PME. 21  
CRDI.36.50  
CULTURE FRUITIERE. 32.34  
CULTURE D'INFORMATION. 5
- 
- D**
- DAKAR.1.12.90  
DATA BASE. 81  
DCE. 8.35  
DECIDEUR. 147  
DECOSTE. 81  
DESINFORMATION. 87  
DIAKHTÉ DJIBRIL. 4.10.71  
DISTRIBUTEUR. 150
-

DITAX.33.42  
DIA, AMATH. 72  
DIARRA MAMADOU. 75  
DIOP ARONA. 69  
DIOP, LAYIRE. 66  
DIOP, OMAR. 72  
DJIMINGUE, NANASTA.64  
DONNEE STRATEGIQUE.156  
DOSSIER DOCUMENTAIRE.163  
DOSSIER DE VEILLE.163  
DPS. 7.8.26.65.68  
DUMOULIN,CH. 80

---

## E

EBAD.63.70.71  
EMBALLAGE. 30  
ENDA.36  
ENDA – GRAF. 9.26.43.43.59.60  
ENTREPRENARIAT FEMININ. 24  
ENTREPRISE.4.11.71  
ESTEVAL. 42

---

## F

FAO.41  
FAIBLESSE DES PME. 18  
FARINE DE BLE.49  
FARINE DE MIL.49  
FED. 20  
FIARA. 148.160  
FOND NATIONAL DE PROMOTION DE  
L'ENTREPRENARIAT FEMININ.35  
FOND DOCUMENTAIRE. 162  
FONIO. 45.47  
FORCE DES PME. 18  
FPA.55  
FPE. 20  
FRUIT. 9.29.31.51.9  
FRUIT DE CUEILLETTE. 33  
FRUIT SECHE.39.40.41  
FSP. 23

---

## G

GESTION DES SYSTEME  
D'INFORMATION.63  
GIE AFBARD.42  
GIE LA COLOMBE.51

---

GIE OBA AGROALIMENTAIRE.51  
GIE MARIA DISTRIBUTION.51  
GIE SAFNA PLUS.42  
GINGEMBRE.39  
GOYAVE.39  
GPFR.40  
GRANULATEUR.48.50  
GRET.9.26.43.48.52.60.87  
GTT.56  
GTPNET.66  
GUEYE, OUSMANE.60  
GUICHET UNIQUE. 23  
GUINCHAT, CLAIRE.74.85  
GUYOT BRIGITTE.74

---

## H

HATLEY.74  
HORTICULTURE.27  
HUET, GERARD.74

---

## I

INFOCOM.6.7.26.61.70.89  
INFOCONSEIL.9.26.88.89  
INFLATION DOCUMENTAIRE.4.63  
IFLEX.34  
IMS.59  
INFOPOLLUTION.87  
INFORMATION.1.4.5.60.72.73.90  
INFORMATION COMMERCIALE.4.70  
INFORMATION CONCURRENTIELLE.4.  
INFORMATION ECONOMIQUE.4.66.72  
INFORMATION ECONOMIQUE ET  
COMMERCIALE.65  
INFORMATION GENERALE. 150  
INFORMATION SPECIFIQUE. 150  
INFORMATION STRATEGIQUE.74.  
INFORMATION TECHNIQUE.72  
INFORMATION TECHNOLOGIQUE.4  
INSTITUTION FINANCIERE.165  
INTRANET. 141  
INTERMEDIAIRE.165  
INTERNET.85.86  
INSEE. 82  
ISRA.35  
ITA.9.26.35.40.50.87

---

## J

**JOOLA.37**  
**JUS DE FRUIT. 39**  
**JUS EN SACHET. 39**  
**J.C. EMERY. 78**  
**J.E. WOOLSTON**

**K**

**KOKOU, KPOGO KPENOR. 71**  
**KONATE, A. INA. 71**  
**KUEVIDJIN, JOSEEPH5.67**

**L**

**LAE. 53**  
**L. BERNAT.74**  
**LEGUME. 9.29.31.51.90**  
**LISTE DE DIFFUSION. 163**

**M**

**MADE. 33.42**  
**MAÏS. 45.46**  
**MARCHE. 150**  
**MANGUE. 32**  
**MANE, D.36**  
**MEDES. 148**  
**MENEF PRODUCTION. 42**  
**MMICHEL, JEAN.74**  
**MICROFINANCE.17.25**  
**MIL. 45.46.59**  
**MILOSLAW, KUNICHI.81**  
**MINISTERE DES PME.25**  
**MOYENNE ENTREPRISE. 16**  
**MOULIN DECORTIQUEUR. 48**

**N**

**NDIAYE, AHMET.83**  
**NDIAYE, NDIOGO.65.**  
**NEPAD.18**  
**NTIC.163**

**O**

**OBSERVATOIRE NATIONALE DE**  
**L'INDUSTRIE. 146**  
**ONG.40**

**ONUDI. 146**  
**OPERATEUR ECONOMIQUE.70.71**  
**OPPORTUNITES. 29.34**  
**OPPORTUNITES D'AFFAIRE. 164**  
**ORGANISME DE FINANCEMENT. 165**  
**ORGANISATION INTERNATIONALE. 41**  
**ORGANISATION INFORMATIQUE DES**  
**ENTREPRISES. 141**

**P**

**PAIN RICHE.49**  
**PAIN DE SINGE.33.42**  
**PAM, AMADOU ALY .85**  
**PAOA. 37.57**  
**PAPAYE.39**  
**PAPES. 57**  
**PATE DE MANGUE SECHEE.41**  
**PDMAS. 58**  
**PPCL.40.49.56.60**  
**PPEA.34.36.58**  
**PETITE ENTREPRISE.16**  
**PIB.27**  
**PME.5.6.7.8.11.15.17.24.38.60.65.66.71.9**  
**0**  
**PMI.5.6.7.8.11.15.17.24.38.60.65.66.71.90**  
**PME AGROALIMENTAIRE.**  
**5.6.11.12.43.60.61.92**  
**PME DE TRANSFORMATION. 93**  
**PROBLEME D'INFORMATION.**  
**12.64.65.69.90**  
**PROCELOS/CILSS. 55**  
**PRODUIT AGROALIMENTAIRE. 149**  
**PRODUIT DOCUMENTAIRE. 163.164**  
**PRODUIT HORTICOLE. 34**  
**PRODUIT TRANSFORME.35.38**  
**PRODUCTION CEREALIERE.44**  
**PRODUCTION FRUITIERE. 32**  
**PRODUCTION AGRICOLE. 29**  
**PRODUCTION D'INFORMATTION. 156.162**  
**PROINVEST. 57**  
**PROJET ET PROGRAMME. 56**  
**PROMER. 29**

**R**

**RECHERCHE AGROALIMENTAIRE. 36**  
**RECHERCHE DOCUMENTAIRE.89**  
**RECHERCHE D'INFORMATION. 63**  
**RELAIS PROCELOS. 57**  
**RESEAU.73.83**

**RESEAU DOCUMENTAIRE.84**  
**RESEAU D'INFORMATION.85**  
**RESEAU GRAINE.56**  
**RETHY, MARIE PIERRE**  
**RIRIS.72**  
**RIZ. 45.46**  
**RNIST. 72**  
**ROCAFREMI.59**  
**ROUSSET, JEAN**

---

## **S**

**SAGNA, OLIVIER**  
**SAKAN. 21.50**  
**SANKHAL (brisure de mil). 31.42.50**  
**SECTEUR**  
**AGROALIMENTAIRE.9.27.28.30.90**  
**SECTEUR INFORMEL.19**  
**SENEGAL.27.30**  
**SENINVEST.22**  
**SENPAC. 66**  
**SEYE, ABDOU. 70**  
**SHANON. 74**  
**SIAGRO. 42**  
**SIGOA – TOPS. 67**  
**SIROPS. 39**  
**SITRAF. 40.42**  
**SKOURI, YOLANDE. 74.85.**  
**SOCA.40.42**  
**SOCIETE DE L'INFORMATION. 4**  
**SOCIETE DES CONNAISSANCES ET DU**  
**SAVOIR. 5**  
**SOGECA.22**  
**SOKONA, KHANATA. 31.43.54**  
**SONEPI.72**  
**SORGHO. 45.59**  
**SNTI. 40.42**  
**SOURCES DE FINANCEMENT. 20**  
**SOUS SYSTEME D'INFORMATION.79**  
**STRUCTURE D'ASSISTANCE AUX PME.20**  
**STRUCTURE D'INFORMATION. 94**  
**SYNTHESE. 163**  
**SYSTEME D'INFORMATION.**  
**71.73.75.77.78.80**

---

## **T**

**TAMARIN.33.42**  
**TANDIAN, ABDOULAYE. 31.43.54**  
**TCL.37.47.55.88**  
**THIAM, MBAYE.63.66**

---

**TIACRY.47**  
**TIC.9.11.12.60.65.66.68.77**  
**TOLL.33.42**  
**TPL.51**  
**TRADE POINT SENEGAL.6.8.26.60.66.68.89**  
**TRANSFRUILEG.36.37**  
**TRANSFORMATION.30**  
**TRANSFORMATION DES CEREALES.47.48**  
**TRANSFORMATION DES FRUITS ET**  
**LEGUMES. 36.37**

---

## **U**

**UEMOA.6.7.66**  
**UNESCO.5.18.20**  
**UNISALI.42**  
**UNITE D' INFORMATION.84**  
**UTCL.51**

---

## **V**

**VEILLE INFORMATIONNELLE.69.71**

---

## **W**

**WILANE, MALICK.70**  
**WILIS.34**

---

## LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLEAU 1 : Nature des Services</b>	<b>97</b>
<b>TALBEAU 2 : Statu des Services</b>	<b>98</b>
<b>TABLEAU 3 : Niveau de couverture du secteur agroalimentaire</b>	<b>99</b>
<b>TABLEAU 4 : Sous – secteurs de l'agroalimentaire concernés</b>	<b>99</b>
<b>TABLEAU 5 : Activités de recherche d'information</b>	<b>101</b>
<b>TABLEAU 6 : Les sources de collecte des données</b>	<b>102</b>
<b>TABLEAU 7 : Les catégories d'entreprises</b>	<b>103</b>
<b>TABLEAU 8 : Problèmes d'information exprimés par les entreprises</b>	<b>105</b>
<b>TABLEAU 9 : Besoins d'information exprimés par les entreprises</b>	<b>107</b>
<b>TABLEAU 10 : Moyens par lequel les besoins sont exprimés</b>	<b>108</b>
<b>TABLEAU 11 : Produits d'information et de communication élaboré</b>	<b>109</b>
<b>TABLEAU 12 : Connexion Internet</b>	<b>110</b>
<b>TABLEAU 13 : Les ressources d'Internet utilisées</b>	<b>111</b>
<b>TABLEAU 14 : Existence d'un site web</b>	<b>112</b>
<b>TABLEAU 15 : Accès au service</b>	<b>113</b>
<b>TABLEAU 16 : Identification des entreprises</b>	<b>114</b>
<b>TABLEAU 17 : Statut des entreprises</b>	<b>115</b>
<b>TABLEAU 18 : Spécialité des entreprises</b>	<b>116</b>
<b>TABLEAU 19 : Activités d'exportation</b>	<b>117</b>
<b>TABLEAU 20 : Produits exportés</b>	<b>118</b>
<b>TABLEAU 21 : L'agrément de l'union européenne</b>	<b>120</b>
<b>TABLEAU 22 : Destination des exportations</b>	<b>122</b>
<b>TABLEAU 23 : Activités de recherche et de partage d'information</b>	<b>123</b>
<b>TABLEAU 24 : Besoins en information des entreprises</b>	<b>123</b>
<b>TABLEAU 25 : Les sources habituelles d'information</b>	<b>125</b>
<b>TABLEAU 26 : Connexion Internet</b>	<b>127</b>
<b>TABLEAU 27 : Type de connexion</b>	<b>128</b>
<b>TABLEAU 28 : Utilisation des ressources d'Internet</b>	<b>129</b>
<b>TABLEAU 29 : Connaissances informatiques</b>	<b>130</b>

<b>TABLEAU 30 : Nombre d'ordinateurs dans l'entreprise</b>	<b>131</b>
<b>TABLEAU 31 : Motivations pour rechercher des informations</b>	<b>132</b>
<b>TABLEAU 32 : Problèmes d'information des entreprises agroalimentaires de la région de Dakar</b>	<b>133</b>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## LISTE DES GRAPHE

---

<b>GRAPHE 1 : Nature des Services</b>	<b>97</b>
<b>GRAPHE 2 : Statu des Services</b>	<b>98</b>
<b>GRAPHE 3 : Niveau de couverture du secteur agroalimentaire</b>	<b>99</b>
<b>GRAPHE 4 : Sous – secteurs de l'agroalimentaire concernés</b>	<b>100</b>
<b>GRAPHE 5 : Activités de recherche d'information</b>	<b>101</b>
<b>GRAPHE 6 : Les sources de collecte des données</b>	<b>102</b>
<b>GRAPHE 7 : Les catégories d'entreprises</b>	<b>104</b>
<b>GRAPHE 8 : Problèmes d'information exprimés par les entreprises</b>	<b>106</b>
<b>GRAPHE 9 : Besoins d'information exprimés par les entreprises</b>	<b>107</b>
<b>GRAPHE 10 : Moyens par lequel les besoins sont exprimés</b>	<b>108</b>
<b>GRAPHE 11 : Produits d'information et de communication élaboré</b>	<b>109</b>
<b>GRAPHE 12 : Connexion Internet</b>	<b>110</b>
<b>GRAPHE 13 : Les ressources d'Internet utilisées</b>	<b>111</b>
<b>GRAPHE 14 : Existence d'un site web</b>	<b>112</b>
<b>GRAPHE 15 : Accès au service</b>	<b>113</b>
<b>GRAPHE 16 : Identification des entreprises</b>	<b>114</b>
<b>GRAPHE 17 : Statut des entreprises</b>	<b>115</b>
<b>GRAPHE 18 : Spécialité des entreprises</b>	<b>116</b>
<b>GRAPHE 19 : Activités d'exportation</b>	<b>117</b>
<b>GRAPHE 20 : Produits exportés</b>	<b>119</b>
<b>GRAPHE 21 : L'agrément de l'union européenne</b>	<b>120</b>
<b>GRAPHE 22 : Destination des exportations</b>	<b>122</b>
<b>GRAPHE 23 : Activités de recherche et de partage d'information</b>	<b>123</b>
<b>GRAPHE 24 : Besoins en information des entreprises</b>	<b>124</b>
<b>GRAPHE 25 : Les sources habituelles d'information</b>	<b>126</b>
<b>GRAPHE 26 : Connexion Internet</b>	<b>127</b>
<b>GRAPHE 27 : Type de connexion</b>	<b>128</b>
<b>GRAPHE 28 : Utilisation des ressources d'Internet</b>	<b>129</b>
<b>GRAPHE 29 : Connaissances informatiques</b>	<b>130</b>

<b>GRAPHE 30 : Nombre d'ordinateurs dans l'entreprise</b> -----	<b>131</b>
<b>GRAPHE 31 : Motivations pour rechercher des informations</b> -----	<b>132</b>
<b>GRAPHE 32 : Problèmes d'information des entreprises agroalimentaires de la région de Dakar</b> -----	<b>134</b>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **ANNEXES**

---

- ***ANNEXE 1 : Questionnaire pour l'étude des besoins et des Problèmes d'information des PME agroalimentaires***
- ***ANNEXE 2 : Questionnaire d'étude et d'évaluation de l'offre d'information au profit des PME agroalimentaires***
- ***ANNEXE 3 : Attestation de sujet destiné aux entreprises coopérantes***
- ***ANNEXE 4 : Nom et coordonnées des entreprises enquêtées***
- ***ANNEXE 5 : Nom et coordonnées des structures d'information, d'appui et de conseils enquêtées***

**Questionnaire à l'attention des entreprises agroalimentaires dans la région de Dakar**

**Attention !!!**

Ce questionnaire entre dans le cadre de la conduite d'un mémoire de fin de cycle portant sur « l'étude diagnostique des problèmes et besoins d'information dans les PME/PMI agroalimentaires dans la région de Dakar » pour recueillir leurs habitudes, comportements, besoins et problèmes d'information dans le cadre de leurs activités pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'Information Documentaire (DSSID) de l'Ecole de Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) **Les informations recueillies seront exploitées de manière anonyme et sont exclusivement orientées vers un besoin purement scientifique.**

*Merci d'avance de votre collaboration et de votre compréhension!!!*

**Institution**

Nom de l'entreprise :

Année de création :

Chiffres d'affaires :

Budget :

Catégorie :

- Petite entreprise
- Moyenne entreprise
- Grande entreprise
- Autre (Précisez) :-----

Nombre d'agents:-----

Spécialité de l'institution

- Transformation
- Conservation
- Contrôle
- Protection et surveillance
- Commercialisation
- Financement
- Négoce
- Conditionnement
- Consultance
- formation
- Autre (Précisez):-----

Statut de l'institution

- Public
- Parapublic
- Privé
- Organisation professionnelle
- Organisation internationale

- Organisation intergouvernementale
- Autre (Précisez):-.....

L'institution dispose-t-elle d'activité d'exportation?

- Oui
- Non

Si oui les produits exportés?

- Mil décortiqué
- Jus de fruits
- Pâte d'arachide
- Lait caillé
- Farines infantiles
- Jus de Bissap
- Jus de gingembre
- Jus de tamarin
- Fruits séchés
- Huile de palme
- Confitures locaux
- Farine
- Poudre chocolatée
- Biscuits
- Autres :

L'institution est elle agréée par l'Union Européenne ?

- Oui
- Non

Destination des exportations (citer par ordre de priorité les pays)

- Afrique :.....
- Amérique :.....
- Europe :.....
- Asie :.....
- Océanie.....

## Identification

Nom (Facultatif)

Prénom (Facultatif)

Catégorie :

- Agent de Maîtrise
- Agent de direction
- Cadre
- Décideur
- Autres (précisez)

Niveau

- Bac +
- Bahelier
- Secondaire

### Activité de recherche et de partage d'information

Existant en matière de recherche d'information au sein de l'institution

- Centre de documentation
  - Service des archives
  - Appartenance à un réseaux d'information. Citez
- 
- 

- Recours à un système d'information
  - National: Citez
- 
- 

- Régional:Citez
- 
- 

- Continental: Citez
- 
- 

- Recours à des organismes extérieurs pour la recherche d'information
- Si oui les quels :
- 
- 
- 

Types d'information recherchée?

- Informations économiques (statistiques économiques, appels d'offres..)
- Informations commerciales (marchés, clients, opportunités d'affaires..)
- Informations concurrentielles (entreprises concurrentes, produits...)
- Informations techniques (Brevets)
- Informations technologiques (technologie)
- Informations scientifiques (recherches fondamentales, recherches appliquées, statistiques...)
- Informations financières (cours des produits ou prix, marchés financiers, bourses...)
- Informations marketing (publicités, agents publicitaires...)
- Informations professionnelles
- Informations Juridiques (Decrets, Lois...)
- Informations sur les experts

- Informations sur les institutions spécialisées
- Informations sur les laboratoires de recherches
- Autres, Précisez:-----

Sources habituelles d'information ?

- Presse spécialisées. Citez
- 
- 
- 

- Radio
- Télévision
- Journaux
- presse en ligne (Internet)
- Revues spécialisées
- Centre de documentation
- Internet (Site web)
- Conférences, séminaires
- Relations interprofessionnelles
- Parents expatriés
- Voyages d'étude
- Bases de données
- Salons et foires
- Ministères
- Ambassades et consulats
- Organismes internationales
- Autres (Précisez):-----

Internet et intranet

1. Disposez – vous d'une connexion Internet?

- Oui
- Non

Si oui quel type?

- LS (ligne spéciale)
- ADSL
- Ligne téléphonique
- Autre(Précisez):

2. Avez- vous un mail?

- Oui
- Non

3. Si oui l'adresse (facultatif):-----

4. Etes vous abonnés à un forum de discussion?

Un forum est espace de communication accessible sur un site internet permettant à des professionnels d'un même domaine de partager des informations(annonces, information professionnelle, questions...) sur leur métier. C'est une sorte de tableau d'affichage électronique

- Oui
- Non

5. Ou à des listes de diffusion?

Une liste de diffusion est un moyen de communication et de partage d'informations basé sur la messagerie électronique propre à un domaine une

- Oui
- Non

6. Sources d'information sur Internet

- Moteurs de recherches (lesquels)

-----  
-----  
-----

- Bases et banques de données (lesquelles)

-----  
-----  
-----

- Listes diffusion?

-----  
-----  
-----

- forums discussion

-----  
-----  
-----

- Sites web et portails (lesquels)

-----  
-----  
-----

- Autres Précisez:-----

-----  
-----  
-----

7. Intranet

1. Avez vous un réseau Intranet?

- Oui
- Non

2. Si oui lequel? :

- Intranet de communication (Permet de faciliter l'échange de données et d'informations entre les agents de l'entreprise: gestion des mails, forums, chat, visioconférences etc)
- Intranet Groupware (Il permet un travail collaboratif entre les agents)
- Intranet Workflow (Il gère les processus de décision sur les dossier)
- Intranet Documentaire (gère la mémoire de l'entreprise, bibliothèque numérique, offre des possibilités de recherche de données)
- Autres, Précisez:-----

### Connaissances Informatiques

Niveau d'utilisation de l'outil informatique

- Débutant
- Utilisateur confirmé
- Avancé
- Autre, précisez:-----

Nombre d'ordinateurs dans l'institution

- Suffisant (1 poste pour chaque agent de maîtrise et de direction)
- Insuffisant
- Pas du tout

S' il y'a des machines est ce qu'elles sont en réseaux?

- Oui
- Non

utilisez vous les logiciels bureautiques?

- Word
- Excel
- PowerPoint
- Access
- Autres logiciels:-----

### E . Motivations pour rechercher de l'information

- o Recherche de nouveaux marchés
- o Recherche de nouveaux Fournisseurs
- o Compléter des informations disponibles

- Participer à une manifestation
- Actualiser ses informations
- Préparer une mission
- Autres. Précisez-----

**F . Fréquenter – vous les services d'information relevant de votre secteur ?**

- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Plusieurs fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par an plusieurs fois par an
- Occasionnellement
- Pas du tout
- Autres. Précisez-----

**G . Rencontrez – vous des difficultés pour obtenir des informations dont vous avez besoins ?**

- Problèmes de la maîtrise de l'information
- Problèmes de la circulation de l'information
- Problèmes de la localisation de l'information
- Problèmes liés à la localisation géographique de certains sites d'information
- Méconnaissance de la valeur de l'information dans la conduite des activités économiques d'une entreprise
- Ignorance de l'existence des sites d'information répondant à leurs besoins
- Confidentialité attachée à certains types d'information
- Le caractère obsolète des informations du fait du retard accusé dans la diffusion
- Autres. Précisez-----

**Questionnaire à l'attention des professionnels des institutions de recherche et de traitement de l'information pour l'évaluation de l'offre en matière d'information pour les PME/I agroalimentaires**

**Attention !!!**

Ce questionnaire entre dans le cadre de l'instruction d'un mémoire de fin de cycle sur l'Etude diagnostique des problèmes et besoins d'information dans les PME/I agroalimentaires dans la région de Dakar pour l'obtention du Diplôme Supérieur en Science de l'information documentaire (DSSID) de l'Ecole de Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

**Les informations recueillies seront exploitées de manière anonyme et seront exclusivement orientées vers un besoin purement scientifique.**

*Merci d'avance de votre compréhension et de votre collaboration!!!*

**Identification**

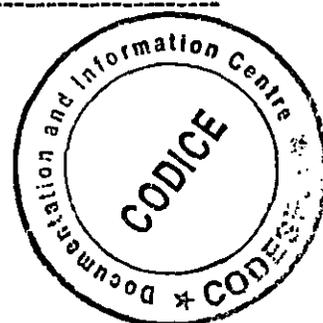
1. Nom (facultatif) :
2. Prénom (facultatif):
3. Qualification (facultatif):

**B. Institution**

1. Nom de l'institution (facultatif) :
2. Nature de l'institution:
  - Centre de documentation
  - Centre de recherche
  - Serveurs de bases de données
  - Service d'information
  - Dépôt d'archives
  - Autre, Précisez:-----

3. Statut de l'institution

- Public
- Privé
- Parapublic
- Organisation professionnelle
- Organisation internationale
- Organisation non gouvernementale
- Organisation intergouvernementale
- Autre, Précisez:-----



4. Secteurs couverts par l'institution

-----  
-----  
-----

5. Si l'institution couvre le secteur agroalimentaire, quels sont les sous-secteurs concernés?

- Transformation
  - Conditionnement
  - Conservation
  - Contrôle
  - Protection et surveillance
  - Information et conseil
  - Etude et Recherche agroalimentaire
  - Transport
  - Commercialisation
  - Financement
  - Négoce
  - Technologie agroalimentaire
  - Autre, Précisez:-----
- 

### C. Activités de recherche d'information

1. Types d'information recherche

- Informations économiques (statistiques économiques, appels d'offres..)
- Informations commerciales (marchés, clients..)
- Informations concurrentielles (entreprises concurrentes, produits...)
- Informations techniques (Brevets)
- Informations technologiques (savoir-faire technologique)
- Informations scientifiques (recherches fondamentales..)
- Informations financières (cours des produits, marchés financiers, bourses...)
- Autres, Précisez:-----

2. Les sources de collecte de données ?

- Radio
- TV
- Journaux
- presse en ligne (internet)
- Revues spécialisées
- Centre de documentation
- Internet (Sites web)
- Conférences, séminaires
- Relations interprofessionnelles
- Salons et foires

- Réseaux d'entreprises
  - Autre, Précisez:-----
3. Les catégories d'entreprises agroalimentaires qui sollicitent vos services?
- Grandes entreprises
  - Petites entreprises
  - Moyennes entreprises
  - Autre, Précisez
4. les problèmes types d'information exprimés par ces entreprises ?
- Problèmes de la maîtrise de l'information
  - Problèmes de la circulation de l'information
  - Problèmes de la localisation de l'information
  - Problèmes liés à la localisation géographique de certains sites d'information
  - Méconnaissance de la valeur de l'information dans la conduite des activités économiques d'une entreprise
  - Ignorance de l'existence des sites d'information répondant à leurs besoins
  - Confidentialité attachée à certains types d'information
  - Le caractère obsolète des informations du fait du retard accusé dans la diffusion
  - Problèmes d'accès
  - Autres. Précisez:-----
5. Les besoins types d'information de ces entreprises ?
- Données statistiques
  - Informations techniques (Brevets)
  - Conseil
  - Informations technologiques (Savoir faire technologique)
  - Informations scientifiques
  - Informations économiques ((statistiques économiques, appels d'offres..)
  - Informations concurrentielles (entreprises concurrentes, produits...)
  - Informations financières ((cours des produits, marchés financiers, bourses...)
  - Informations commerciales ((marchés, clients..)
  - Actualités professionnelles
  - Documentation diverses
  - Autre, Précisez :-----
6. Par quels moyens les besoins sont formulés?
- Téléphone
  - Mail
  - Déplacement
  - Autres, Précisez:-----
  -

7. Elaborez vous des produits d'information et de communication?

- Plaquettes
- Prospectus
- Affiches
- Revues de presses spécialisées
- Brochures
- Dossiers documentaires
- Portails
- Sites web
- Autre, Précisez:-----

8. Avez vous une connexion Internet?

- Oui
- Non

9. Si oui quels sont les ressources d'internet que vous utilisez?

- Moteurs de recherches
- Annuaires
- Sites web
- Portails
- Bases de données et banques de données
- Listes de diffusion
- Forums de discussion
- Autre, Précisez:-----

10. Disposez vous d'un site web?

- Oui
- Non

11. si oui précisez l'adresse: -----

12. Pouvez vous décliner le contenu du site web?

-----  
-----  
-----  
-----

13. votre service est-il payant?

- Oui
- Non

**NOMS ET COORDONNEES DES ENTREPRISES  
AYANT COLLABORE  
A L'ETUDE**

---

**APROVAL « Association des Professionnelles pour la valorisation des produits locaux »**

**Adresse : s : S/C Enda Graf Cité millionnaire**

**BP : 13069 Grand – Yoff, Dakar – Sénégal**

**Tel : 827 20 25**

**Fax : 027 32 15**

**E – mail : [aproval2005@yahoo.fr](mailto:aproval2005@yahoo.fr)**

---

**COMPLEXE LE TAÏF**

**Adresse : Parcelles assainies Unité 8 – Rond point Cambéréne (en Face la case)**

**Tel : 835 42 86 / 855 00 20 / cel : 637 67 10 / 649 71 34 / 557 11 57**

**M. Famara KALING**

---

**ESTEVAL AGROALIMENTAIRE**

**Adresse : Sicap liberté 4 N ° 5022 Dakar**

**Tel : 640 44 94 / 646 01 88**

**Personne à contacter : Mme Espérance Faye**

---

**GIE « LA COLOMBE »**

**Adresse : Pikine ICOTAF – Cité Pépinière N° 5350 Dakar – Sénégal**

**Tel : 834 07 35**

**Fax : 821 11 61**

**E – mail : [guelacolombe@hotmail.com](mailto:guelacolombe@hotmail.com)**

**Personne à contacter : Melle Thérèse Mendy**

---

**GIE « AFBARD » Association des Femmes de Bassir Résidants à Dakar**

**Adresse : Sicap Rue 10 x Rue Dara N° 7 Bis Dakar – Sénégal**

**Tel : 00221 824 35 61**

**Personne à contacter : Khady GOUDIABY**

---

**GIE « MENEF » Production**

**Adresse : HLM Grand Médine Villa N° 715 Dakar – Sénégal**

**Tel : 835 05 50**

**Fax : 821 38 48**

**E – mail : [aram32@hotmail.com](mailto:aram32@hotmail.com)**

**Personne à contacter : Madame Mame Khary**

---

**MARIA DISTRIBUTION**

**Sicap Sacre cœur 3, Villa N° 8851**

**Tel : 00 221 827 39 75**

**Personne à contacter : Mme DIOUF Née Mariama MBODJI**

---

**LA MAISON DU CONSOMME SENEGALAIS**

**Adresse : Rue Vincent X Abdou Karim Bourgi Dakar Sénégal**

**Tel : 00 221 821 18 67**

**Cel : 639 52 81**

**E – mail : [kumba@hotmail.com](mailto:kumba@hotmail.com)**

**Personne à contacter : Madame DEME**

---

**OBA AGROALIMENTAIRE**

**Adresse : Km 14, route de Rufisque - Dakar Sénégal**

**Tel : 00221 535 93 74 / 00221 636 90 62**

**Fax : 00221 854 94 64**

---

**E – mail : [obaagro@hotmail.com](mailto:obaagro@hotmail.com)**

**Personne à contacter : Babacar DIEYE**

---

**SAFNA PLUS**

**Adresse : Grand – yoff Cité millionnaire**

**BP : 13065 Dakar Sénégal**

**Tel : 00 221 827 23 44**

**Email : [safnaplus@yahoo.fr](mailto:safnaplus@yahoo.fr)**

**Personne à contacter : Fatou DIAO**

---

**TFPA « Traitement, Fabrication de produits alimentaires »**

**Adresse : Avenus Cheikh Anta Diop**

**Tel : 823 35 40**

**Cel : 637 78 09**

**Personne à contacter : Awa NIANG**

---

**UNISALI « Unité Sénégalaise Alimentaire »**

**Adresse : Km 1,8 route Rufisque (en face CFAO Sénégal) Prés du Trade Point Sénégal**

**Tel : 00 221 821 69 96**

**Personne à contacter : Filili ZOUHFIR**

---

**UTCL « Unité de Transformation des Céréales Locales »**

**Adresse : Thiaroye Messere**

**Tel : 854 04 90 / 837 06 10**

**Personne à contacter : Mme Joséphine**

---

**LA VIVRIERE**

**Adresse : entrée Pikine (Bountou Pikine) x route nationale**

**Tel : 820 22 90**

**Personne à contacter : Mme Bineta Coulibaly**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**NOMS ET COORDONNEES DES STRUCTURES D'INFORMATION, D'APPUI ET DE  
CONSEIL AYANT COLLABORE  
A L'ETUDE**

---

**ADEPME « Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes  
Entreprises »**

**Adresse : Fenêtre Mermoz Dakar - Sénégal**

**Tel : 00 221 869 70 70**

**Site web : <http://www.adepme.sn>**

**Responsable : Cheikh BATHILY**

---

**CCIAD « Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture »**

**Adresse : Place de l'indépendance – Dakar – Sénégal**

**Tel : 823 71 89**

**Site web : <http://www.cciad.sn>**

**Responsable : Mamadou BA**

---

**CNDST « Centre National de Documentation Scientifique et Technique »**

**Adresse : En face Cercle Mess des officiers - Dakar Sénégal**

**Responsable : Sabaly TRAORE**

---

**DPS « Direction de la Prévision et de la Statistique »**

**Adresse : Point E Dakar Sénégal**

**Site Web : <http://www.ansd.org>**

**Responsable : Alain DIATTA**

---

**ENDA – GRAF « ENDA – Groupe de recherche, Action – Formation »**

**Adresse : Cité millionnaire Grand Yoff - Dakar Sénégal**

---

**BP : 13069**

**Tel : 827 20 25**

**Fax : 827 32 15**

**Site web : <http://www.enda.sn/graf>**

---

**FPA « Forum des Professionnels des l'agroalimentaire »**

**Adresse : Route des Pères Maristes (logé dans l'enceinte de l'ITA) – Dakar – Sénégal**

**BP : 2765 Dakar – RP**

**Tel : 00 221 859 07 07**

**Fax : 00 221 832 82 95**

**Responsable : Mamadou POUYE**

---

**GRET « Groupe de Recherche d'Etudes Technologiques »/ antenne Sénégal**

**Adresse : Hann Mariste Prés de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement)**

**BP : 10422 Dakar – Sénégal**

**Tel : 849 35 17**

**Cel : 633 40 70**

**Site Web : <http://www.gret.org>**

**Responsable : Madame Cécile BROUTIN**

---

**LE PROJET INFOCONSEIL MPEA “Information et Conseils pour les Micro et Petites  
Entreprises Agroalimentaires”**

**Adresse : Direction Générale APROSI (Ex – SODIDA) Rue 14 prolongée HLM x Avenue  
Bourguiba**

**Tel : 864 45 25**

**Cel : 578 20 73**

**Site web : <http://www.infoconseil.sn>**

**Responsable : M. Abdoulaye TANDIAN**

---

**ITA « Institut de Technologie Alimentaire »**

**Adresse : Route des Pères Maristes (logé dans l'enceinte de l'ITA) – Dakar – Sénégal**

**BP : 2765 Dakar – RP**

**Tel : 00 221 859 07 07**

**Fax : 00 221 832 82 95**

**Site web : <http://www.ita.sn>**

---

**PROJET PAPES DE L'ONUUDI «Projet d'Appui aux Petites Entreprises du Sénégal » de  
« l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel »**

**Adresse : Direction Générale APROSI (Ex – SODIDA) Rue 14 prolongée HLM x Avenue  
Bourguiba**

**Site web : <http://www.sodida.sn> / <http://www.onudi.org>**

**Responsable Waly NDIAYE**

---

**TCL «Association Nationale des Transformateurs de Céréales Locales»**

**Adresse : Rue Vincent X Abdou Karim Bourgi Dakar Sénégal**

**Tel : 00 221 821 18 67**

**Cel : 639 52 81**

**E – mail : [kumba@hotmail.com](mailto:kumba@hotmail.com)**

**Responsable : Madame DEME Née Aïssatou DEME**

---

**TRANSFRUILEG « Association Nationale des Transformateurs de Fruits et Légumes »**

**Sicap Sacre cœur 3, Villa N° 8851**

**Tel : 00 221 827 39 75**

**E – mail : [mariadisfr@yahoo.fr](mailto:mariadisfr@yahoo.fr)**

**Responsable : Mme DIOUF Née Mariama MBODJI**

---

**TPS « Trade Point Sénégal »**

**Adresse : Km 2,5 Boulevard du Centenaire de la commune de Dakar**

**Tel : 00 221 839 73 73**

**Site web : <http://www.tpsnet.org>**

**Responsable : Mortalla NDIUCK**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE